

# L'ACHAÏE FÉODALE

---

ÉTUDE SUR LE MOYEN ÂGE EN GRÈCE

(1205-1456)

PAR

**LA BARONNE DIANE DE GULDENCRONE**  
**Née de GOBINEAU.**

---

PARIS

**ERNEST LEROUX, ÉDITEUR**

Libraire de la Société Asiatique, de l'École des Langues Orientales  
et des Sociétés de Calcutta, de New-Haven (Etats-Unis), de Shanghai (Chine)

28, RUE BONAPARTE, 28

—  
1886

# L'ACHAIE FÉODALE

---

## INTRODUCTION

---

.....  
*Phorkyas.* — Autant d'années demeura abandonné le vallon montagneux qui s'étend au nord de Sparte, en avant du Taygète, où, comme un gai ruisseau, l'Eurotas se déroule et vient ensuite, à travers les roseaux, nourrir nos cygnes. Cependant, là-bas, derrière le vallon montagneux, une race aventurière s'est installée, sortie de la nuit cimmérienne. Là s'est élevé un bourg fortifié, inaccessible, d'où elle foule, selon qu'il lui convient, le sol et les habitants...

*Hélène.* — Ont-ils un chef ? Sont-ce des brigands nombreux et unis ?

*Phorkyas.* — Ce ne sont pas des brigands, mais l'un d'eux est leur chef. — Je n'en dis pas de mal, quoiqu'il m'ait déjà fait souffrir. — Il pouvait tout prendre et se contenta de quelques légers présents, auxquels il ne donna pas le nom de tribut.

*Hélène.* — Comment est-il ?

*Phorkyas.* — Pas mal, selon moi. C'est un homme vif, hardi, bien fait ; un homme sage, comme on en trouverait peu parmi les Grecs. On traite ce peuple de barbare, mais je pense qu'on n'y trouverait pas un homme aussi cruel que plus d'un héros qui s'est conduit en anthropophage devant Ilion.

GÆRNE, *Faust*, seconde partie, acte III, trad.  
de Blase de Bury.

Lorsque les croisades eurent ouvert aux populations européennes le chemin des séduisantes contrées de l'Asie, un flot incessant de bandes conquérantes et de chevaliers errants se dirigea vers ces nouvelles terres, où l'on vit de simples aventuriers fonder des empires, épouser des filles de roi, et partout s'ouvrir passage à la pointe de leurs épées, comme dans les chansons de geste.

L'histoire de la Grèce, pendant cette intéressante période, est en général peu étudiée, surtout en France. J.-A. Buchon avait entrepris de la faire connaître, et par ses soins ont été publiés un grand nombre de documents ; mais il n'a pas eu le temps d'achever l'ouvrage où il résumait ses recherches <sup>1</sup>. Les travaux de plusieurs savants allemands ont aussi grandement contribué à éclaircir les généalogies assez compliquées, les substitutions d'héritage, les transmissions d'hommage, dont la claire intelligence est indispensable à la compréhension de cette histoire. Ces travaux ont mis en relief les caractères et la personnalité puissante de ceux qui jouèrent les premiers rôles dans ce qu'on peut appeler *le roman de la conquête* <sup>2</sup>.

Si l'on ignore d'ordinaire la valeur réelle des conquérants de la Morée, l'attitude de la population conquise ne semble guère avoir été mieux connue. Seuls entre tous les sujets de l'empire, les Moraïtes opposèrent d'abord de la résistance aux progrès des Francs, et leur soumission fut un effet de leur prudence. Nous voyons qu'au moment où Guillaume de Champlitte, Geofroy de Villehardouin, Othon de la Roche, apparaissaient en Morée, l'anarchie de l'empire, l'état de désarroi dans lequel se trouvaient les provinces, — tant à cause des divisions intérieures que par suite des attaques des Turcs et des Latins et de la mauvaise administration du despotisme impérial, — laissaient aux courageux habitants du Péloponèse peu d'espoir d'être soutenus par un gouvernement incapable de résistance.

<sup>1</sup> *Etablissements des Français en Grèce*. — Le premier volume a seul paru chez Renouard, Paris. 1842. — Il avait publié auparavant les *Recherches sur la principauté française de Morée*, puis les *Nouvelles Recherches* et son voyage dans le Péloponèse et la Roumélie, qui contient des détails précieux. — Une notice sur les *Princes de Morée ou d'Achaïe*, d'après les documents vénitiens, a été publiée dernièrement par M. le comte de Mas-Latrie ; elle est très complète, mais tout ce qui concerne le duché d'Athènes et les grands fiefs n'y est pas compris.

<sup>2</sup> Pour les sources de cette histoire, il y a principalement la *Chronique de Romanie et de Morée*, la *Chronique catalane de Ramon Muntaner*, le *Livre de la conquête de la principauté de Morée*, composé vers 1340 pour l'impératrice Catherine de Valois, princesse d'Achaïe ; les historiens grecs Pachymère, Nicéphore Grégoras, Nicetas Choniates, Georges Phrantzi, Chalcondylos, l'évêque Dorothee de Monembasie, etc. ; les archives de Venise, Naples, Florence, Pise, des villes de Sicile et de Flandre, etc.

Les chevaliers de Franco et de Lombardie ne se présentèrent ni en tyrans dévastateurs ni en vainqueurs farouches ; les harangues conciliatrices de Geoffroy de Villehardouin, jointes aux agréments de sa personne <sup>1</sup>, contribuèrent, encore plus que la force de ses armes, à soumettre les Moraïtes, qui ne tolérèrent d'ailleurs aucun acte d'oppression, — témoin les épisodes de Photios avec Gautier de Liedekerque, et de *Corcondille* ou Chalcondylos avec le seigneur de Remy, — mais qui se rangèrent volontiers sous la protection des barons francs, sauf leurs privilèges et leurs libertés, stipulées avant la reddition de chaque place. On peut dire que la conquête ne fut pas sanglante <sup>2</sup>. Nous voyons dans l'*Anonyme grec* qu'un seul combat en rase campagne fut livré. Mais aucune cité, même ouverte, ne se rendit sans avoir fait ses conditions et assuré ses franchises. Il eût été contraire à leurs propres intérêts que les Francs, désireux de se faire de riches seigneuries, se missent à saccager les terres qui devaient les enrichir. La principauté d'Achaïe, le duché d'Athènes et les grands fiefs d'Eubée, de Phocide et des Cyclades restèrent donc florissants par le commerce et la culture, et en pleine prospérité tant que dura la domination franque. L'arrivée des almogavares catalans, les troubles qui suivirent la mort de la dernière des Villehardouin, les rivalités des princes qui se disputaient son héritage, ébranlèrent cette prospérité ; elle reflorit, plus apparente que réelle sous les Acciaiuoli, et ne disparut que lorsque les Hellènes, accablés par le nombre, virent leur liberté sombrer pour quatre siècles sous l'effort des musulmans.

Il faut ajouter ici que les Péloponésiens, moins exposés au contact de la cour avilie des empereurs bysantins, avaient conservé plus de courage personnel et de valeur morale que le reste de la nation. Les tribus du Magne, par exemple, les hommes de Scorta, les *Mélinges*, qui ne se soumirent jamais

<sup>1</sup> Expressément mentionnés par l'évêque de Monembasio, dont le texte sera cité plus loin.

<sup>2</sup> Si l'on excepte la prise de Corinthe par Guillaume de Champlitte, au début de la conquête.



à qui que ce fût qu'autant que tel était leur bon plaisir, présentent une certaine analogie avec les habitants des hautes terres de l'Écosse. Leur indépendance un peu farouche et leur refus de comprendre toute autre autorité que celle de leur chef de clan, en sont les traits caractéristiques. Plus tard, la bravoure des stradiotes de la Morée, de l'Épire et de l'Acarnanie, qui, ne pouvant plus combattre pour une patrie réduite en esclavage, s'en allaient comme mercenaires offrir leur épée à qui voulait l'employer, fût hautement estimée par tous les États d'Orient et d'Italie, où plusieurs de ces condottieri s'acquirent un grand renom.

Le génie de Goëthe, frappé de l'image poétique que cette apparition de la féodalité occidentale au milieu des souvenirs du monde ancien évoque en notre esprit, en a fait une description merveilleuse, qui forme le plus beau passage de son chef-d'œuvre, les scènes de la rencontre de Faust et d'Hélène dans le château féodal imaginaire placé par le poète sur le Taygète, là même où Guillaume de Villehardouin éleva réellement les gigantesques tours de Mithra. Là, toutes les grandeurs du moyen âge viennent s'unir aux gloires de l'antiquité.

« Un nuage épais couvre la scène, dit M. Henri Blaze dans son *Essai sur Goëthe*. La reine et ses femmes cherchent un refuge sur le Taygète, où une race étrangère vient de fonder une cité nouvelle, sous la conduite d'un aventurier glorieux. Lorsque le nuage se dissipe, elles se trouvent au milieu de la cité gothique, où des pages blonds, vêtus d'or et de soie, s'empressent à les accueillir. » — Hélène, symbole de la beauté de l'art antique, est conduite vers Faust, personnification de l'esprit du moyen âge ; Faust, comme le firent en vérité Villehardouin et ses successeurs, partage le Péloponèse à ses guerriers venus du Nord. Les deux civilisations sont en présence, et cette courte période, pendant laquelle le génie féodal vint s'allier aux souvenirs les plus grandioses de l'antiquité sur la terre même des dieux, est à coup sûr un des plus gracieux épisodes de l'histoire. Bien loin de

dater de cette époque l'asservissement de la Grèce, nous y voyons briller le dernier rayon de sa gloire, avant son ère d'obscurité et d'esclavage, jusqu'à sa renaissance contemporaine.

**DIANE DE GULDENCRONE.**

**Athènes, 30 novembre 1883, fête de Saint-André, apôtre de l'Achaïe.**

---

## PREMIÈRE PARTIE

---

### LES FRANCS

#### I

#### COMMENT FUT CONSTITUÉE LA PRINCEAUTÉ DE MORÉE (1205).

---

Regrettes-vous le temps où nos vieilles romances  
Ouvraient leurs ailes d'or vers leur monde enchanté ?

MUSSET.

Parmi les entreprises que le zèle d'une foi sincère, l'amour de la gloire et l'esprit d'aventure propre aux races ariennes inspirèrent à la féodalité chrétienne, il en est une qu'un trait caractéristique distingue de toutes celles qui la précédèrent ou la suivirent. Détournée de son but primitif dès le commencement, par des circonstances en quelque sorte indépendantes de la volonté de ses chefs, elle atteignit un résultat que ceux-ci n'avaient ni prévu, ni cherché, mais qui amena des changements dont la durée et les conséquences se prolongèrent plus qu'on ne le croit généralement. Je veux parler de la quatrième croisade.

En recevant la croix pour la délivrance du Saint-Sépulcre des mains de Foulques de Neuilly, dans la cathédrale de Soissons, ni Boniface de Montferrat, proclamé chef de la guerre

sainte, ni ses compagnons d'armes, n'avaient songé à bouleverser la face de l'Orient chrétien. Les Vénitiens eux-mêmes, en acceptant pour payement de leurs services, en échange des quatre-vingt-cinq mille marcs d'or d'abord exigés par eux, le secours des croisés contre Zara révoltée, ne le prévoyaient pas davantage. Seul, le pape Innocent III, comprenant bien que la croisade allait s'égarer loin de son véritable objectif, épuisa vainement son éloquence et les foudres de l'Église pour contraindre l'armée à marcher droit vers la Palestine. A trois reprises, malgré leur désir sincère d'écouter ses remontrances, l'honneur même força les chevaliers chrétiens à désobéir à la voix du pontife : devant Zara, par l'impossibilité de s'acquitter autrement envers Venise, leur alliée ; à Constantinople, que leur serment de chevalerie les obligeait de rendre à son souverain légitime en punissant l'usurpateur ; enfin, au moment de prendre définitivement la route de la Terre Sainte, ils se virent forcés de venger la mort d'Alexis, leur protégé, et de châtier ceux qui les insultaient. Il fallut donc prendre Byzance une seconde fois, fonder un nouvel empire, et renoncer, au moins momentanément, à la délivrance du Saint Tombeau. Tandis que Théodore Lascaris continuait à Nicée la série des successeurs de Constantin, le comte Baudouin de Flandre inaugurait celle des empereurs latins de Constantinople.

L'empire fut aussitôt partagé entre les chefs, à charge de conquérir eux-mêmes leurs nouvelles provinces. « Si nous en croyons Nicéas, les croisés se partagèrent entre eux des villes qui n'existaient plus, des provinces qui n'appartenaient plus à l'empire depuis longtemps. Les historiens grecs disent qu'on tira au sort le pays des Mèdes et des Parthes, les royaumes qui étaient sous la domination des Sarrasins et des Turcs. Constantinople fut pendant quelques jours un marché où l'on trafiquait de la mer et de ses îles, de l'Orient et des peuples qui l'habitaient <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Michaud et Poujoulat, *Histoire des croisades*, chap. XXXII.

Boniface de Montferrat, qui avait été le compétiteur de Baudouin de Flandre au pouvoir suprême, reçut, sous le nom de royaume de Salonique, toute la portion de territoire qui s'étend du pied des Balkans à l'isthme de Corinthe, et de plus Candie, qu'il céda bientôt aux Vénitiens pour trente livres pesant d'or. Ceux-ci possédaient en outre des comptoirs dans l'Eubée, mais ils n'étaient pas assez forts pour s'emparer du Péloponèse, bien que le doge prît officiellement le titre de *seigneur d'un quart et demi de l'empire romain*.

Cependant Michel Comnène, retiré en Épire, usa d'artifice ; entrant en négociation avec Boniface de Montferrat, il obtint de lui l'Étolie et l'Acarmanie, à titre de concession féodale, et ne tarda guère à s'y rendre indépendant. De son côté, Boniface, franchissant l'Olympe et l'Ossa, parcourut victorieusement la Thessalie, et pénétrant par le défilé des Thermopyles sans rencontrer d'obstacle, rejoignit sous les murs de l'Acrocorinthe un nouvel allié.

C'était un cadet de la maison de Champagne, Guillaume de Champlitte<sup>1</sup>, qui, arrivant de Venise sur des galères louées à la Seigneurie, était débarqué à Kato-Achaïa, près de Patras, le 1<sup>er</sup> mai 1205, et le jour même avait commencé la construction d'une place forte qui devint le berceau de la principauté latine de Morée, la grande et célèbre Clarentza, la puissante cité féodale et commerçante du Levant pendant les deux siècles qui suivirent. Trois jours après, il se faisait livrer la ville et la citadelle de Patras ; Andravida, ville ouverte, se remettait à sa merci, et il poursuivait sans difficulté sa marche vers Corinthe.

Il n'existait alors en Morée que douze places fortes, toutes disséminées le long des côtes, ce qui devait faciliter singulièrement l'entreprise des nouveaux venus. Ces douze places étaient Patras, Corinthe, Argos, Nauplie, Corôn, Modon, Arcadia, Calamata, Ponticos, Nicli, Lacédémone et Monembasie.

<sup>1</sup> Troisième fils d'Eudes de Champagne ; son père, déclaré illégitime, avait pris le nom du fief de Champlitte.

Léon Sgouros défendait Corinthe. Ce chef grec, fils d'un seigneur de Nauplie, s'était emparé par ruse, en se présentant au nom de l'empereur, des citadelles de Corinthe et d'Argos. Le Métropolitain Michel Choniates, frère de l'historien Nicé-  
tas, l'avait empêché de pénétrer dans l'acropole d'Athènes, car la désunion régnait parmi les Grecs. Sgouros avait alors emporté Thèbes d'assaut, était allé rejoindre à Larisse l'empereur Alexis III, dont il épousa la fille Eudoxie, veuve de Murtsuphle, et, après avoir essayé vainement d'arrêter le marquis Boniface, aux Thermopyles, était revenu se jeter dans l'Acrocorinthe.

Uni à Guillaume de Champlitte, Boniface enleva la ville, mais non la citadelle, et, laissant leur conquête sous la garde du chevalier Jacques d'Avesnes, avec les malades et les blessés, ils allèrent mettre le siège devant Argos, laquelle *s'étend dans la plaine comme une tente déployée*, selon la pittoresque expression du chroniqueur. Mais, pendant leur absence, Sgouros, descendant à l'improviste de l'Acrocorinthe, surprenait la petite garnison de Jacques d'Avesnes, faisait un grand carnage des malades, et ce n'était qu'à grand-peine que le brave chevalier, grièvement blessé à la jambe, parvenait à sauver les débris de sa troupe<sup>1</sup>.

Les chefs revinrent d'Argos en toute hâte, mais Sgouros s'était renfermé dans sa citadelle, qu'il était impossible d'attaquer avec le peu de ressources dont on disposait. Le roi de Salonique était d'ailleurs rappelé chez lui par ses propres affaires. Il reçut l'hommage de Guillaume de Champlitte pour le Péloponèse, destiné à former la principauté de Morée, et, afin de mettre son nouveau feudataire en état de subvenir aux frais de sa conquête, il lui accorda, en les détachant de son ressort immédiat, l'hommage et la mense de cinq de ses baronnies<sup>2</sup>. La première fut donnée à Othon de la Roche, seigneur de Ray en Franche-Comté, avec le titre de *mégas kyr*, ou grand sire

<sup>1</sup> Jacques d'Avesnes, dont la sœur, Ida, avait épousé Guillaume de St-Omer, fut, avec ses neveux, Jacques et Nicolas de St-Omer, le conquérant de l'Eubée.

<sup>2</sup> La mense était le revenu du fief, payable par le lige à son suzerain.

d'Athènes et de Thèbes ; la seconde, au margrave ou marquis, c'est-à-dire seigneur des marches ou frontières, de Bodonitza et des Thermopyles, Guido Pallavicini, noble lombard. L'île de Négrepont, divisée en trois baronnies, appartenait aux Della Carceri de Vérone, appelés pour cette raison seigneurs tierciars de l'Euripe ou d'Eubée.

Ce fut à ce moment que se joignit à Guillaume de Champlitte celui qui devait être son principal auxiliaire dans l'œuvre de la conquête, le fondateur véritable du nouvel ordre de choses, auquel il devait attacher son nom et celui de sa dynastie, Geoffroy de Villehardouin, neveu du maréchal de Champagne et de Romanie, qui fut l'historien de la quatrième croisade. L'oncle, qui accompagnait au siège de Corinthe le roi de Salonique, son suzerain, retrouva là son neveu. Celui-ci avait été amené en Morée par le hasard. Parti directement pour la Syrie, comme Jean de Nesle, comme Marie de Flandre, sans passer par Venise, il avait ignoré longtemps les destinées des autres croisés, et, s'étant enfin décidé à revenir en France, la tempête l'avait jeté sur la côte de Morée, à la hauteur des îles Sapienza, près de Modon. Il avait, tandis qu'on réparait son navire, appris l'état des affaires et s'était associé avec un seigneur grec, pour tout ce qu'ils pourraient conquérir<sup>1</sup>. Son associé étant mort, et le fils de celui-ci ayant frustré Geoffroy de la part qui lui revenait, il apprit sur ces entrefaites l'arrivée de son oncle avec le roi de Salonique, le rejoignit et s'attacha à la fortune de Guillaume de Champlitte, parce que celui-ci était de la famille de son suzerain, le comte de Champagne. Bientôt il devint son lieutenant et son principal conseiller.

Geoffroy était un homme très remarquable et aussi distingué par sa prudence que par son éloquence persuasive, rehaussée encore par le charme de sa personne, d'après le témoignage de l'évêque de Monembasie : « Messire Geoffroy, nous dit-il, était beau et bien fait, et il se faisait aimer de tous, Grecs

<sup>1</sup> Buchon suppose que ce devait être un Mélissène, cette famille étant alors maîtresse de toute la Messénie.

et Francs, pour les grâces qu'il avait <sup>1</sup>. » Il était poète aussi, comme Conon de Béthune, comme Thibaut de Champagne, et Manfred de Sicile, et Pierre d'Aragon. Les fragments conservés de ses poésies rappellent un peu celles que composa deux siècles plus tard Charles d'Orléans, et ne manquent ni de grâce ni de sentiment.

Loiaus amours qui m'allume..... [lacune]  
Et m'esmerveille où pris le hardyment  
Coment m'osay de chanter enhardir  
Ce faiet ma dame à cui sont my désirs,  
Si n'a de moy mercy prochainement,  
Morir m'estuyt, pour aymer loyaument.

Un autre fragment dit :

Au novel tans, quand je vois la muance  
Qu'yver remaint, nois, glaces et gelées,  
Cest oisillons sont en grande revelance  
Retentir font lor chans, bois et ramées.  
De douçor est la terre enluminée  
Partout trouve-on flor de mainte semblance  
Et por ce vueil chanter en espérance  
Qu'aultrement ne..... [lacune].

La sagesse et l'habileté de Geoffroy de Villehardouin don-  
nèrent la Morée aux Latins. Par ses avis, les habitants con-  
servèrent leurs biens et leurs privilèges exactement sur le  
même pied qu'auparavant, et sa tolérance envers l'Église grec-  
que parut si excessive, qu'elle lui attira des censures de la  
part du clergé latin. Il fut soutenu en cette circonstance par le  
pape Innocent III, qui ne cessa de recommander la modération  
et la douceur. Les belliqueuses tribus du Magne, les Mélinges  
et les Esclavons de Scorta, après une escarmouche près de  
Capsikia, en Arcadie, « en un lieu appelé l'Olivète de Con-  
doura <sup>2</sup> », non loin de l'ancienne Mantinée sous le commande-  
ment d'un brave guerrier de la famille des Boutzaras, appelé  
Doxapatris <sup>3</sup>, firent leur soumission à la condition que, de même

<sup>1</sup> Ὅμως ὁ μιστὴρ Τσεντερρὲς ἦτον καλὸς ἄνθρωπος, καὶ τὸν ἠγαπῶσαν ὅλοι καὶ  
Ρωμαῖοι καὶ Φράγγοι διὰ ταῖς χάριτις οὐποῦ εἶχε. (Chronique de Dorothée).

<sup>2</sup> Chronique de Morée.  
Gloire de la patrie.



que l'empereur, le prince de Morée n'exigerait d'eux aucune redevance, mais seulement un certain nombre d'hommes comme contingent militaire.

« L'armée, dit Buchon, était composée de chevaliers appartenant aux meilleures familles de France et de Bourgogne, suivis de leurs écuyers, damoiseaux et varlets, de bon nombre de bourgeois des classes riches, de plusieurs chevaliers des ordres militaires du Temple et de Saint-Jean, et de l'ordre Teutonique, de prélats, évêques et abbés et de ménestrels, tels que ce Raimbaud de Vaqueiras qui suivit partout le marquis de Montferrat, dont il aimait la sœur, la belle Béatrix. Les sergents d'armes conduisaient les connétablies ou compagnies régulières, et enfin des religieux, principalement des ordres de Cîteaux, de Saint-Dominique et de Saint-François, accompagnaient l'armée <sup>1</sup>. Tout le pays fut bientôt occupé, et sans grande effusion de sang. La plupart des villes capitulèrent ; il n'y eut ni pillage, ni massacres. Michel Comnène, maître de l'Épire, de l'Étolie et de l'Acarnanie, fit une descente en Morée pour essayer de s'opposer aux progrès des Francs. Il fut défait devant Clarentza par cinq cents cavaliers et se rembarqua précipitamment pour regagner Prévéza.

Devant Arcadia, Guillaume de Champlitte apprit la mort de son frère aîné, ce qui l'obligeait de retourner en France pour prendre possession de l'héritage patrimonial et d'abandonner sa conquête, qu'il remit aux mains de Geoffroy de Villehardouin en l'investissant du pouvoir de *baile* (bailli) de la princi-

<sup>1</sup> Fragment des poésies de Raimbaud de Vaqueiras, cité par Buchon : « Je suis ici entre les Latins et les Grecs, et le marquis, qui m'a ceint l'épée, va guerroyer contre les Vlaques et les Thraces. Tous les jours, je vois belles armes, bons chevaliers, batailles, sièges de villes, machines battant tours et murailles. Rien n'y parle d'amour, mais je vais, vêtu d'un riche harnais, quérant guerres et batailles pour m'enrichir de conquêtes. Nous avons fait des empereurs, des rois et des ducs ; nous avons forcé des châteaux en Asie, pris des Turcs et des Arabes, ouvert tous les chemins de Brindes au Bras-Saint-Georges ; je vois le marquis content et heureux, ainsi que le Champenois (Guillaume de Champlitte) et le comte de Saint-Paul ; jamais nulle gent n'obtint tant d'honneurs sur terre. Mais à quoi me sert d'avoir si grande puissance si mon chagrin s'est accru aussi, puisque je suis éloigné de ma dame et sais que plus ne me viendra joie ! » (Buchon, *Établissements français en Morée*).

pauté. Il lui adjoignit une commission composée de quatre barons francs et quatre archontes grecs, qui devaient procéder au partage des fiefs et au dénombrement de l'armée. On a beaucoup parlé de la barbarie des guerriers d'Occident ; on a fortement exagéré la soi-disant ignorance de ces temps de prétendue obscurité. On commence, du reste, à revenir sur cette opinion et à s'apercevoir que des barbares qui bâtissaient Notre-Dame et promulguaient les assises de Jérusalem pouvaient bien être des têtes solidement organisées, et aussi habiles administrateurs qu'intrépides guerriers. Si l'empire latin ne put se conserver dans sa vaste étendue, faute de ressources qu'il aurait fallu immenses ; si l'état déplorable de la capitale de l'empire, le manque de cohésion dans les éléments et la malveillance systématique des grands byzantins, rendirent impossible la tâche des vainqueurs, il n'en fut pas de même dans la principauté de Morée. Là, le centre des opérations étant plus restreint, il devint possible aux Latins d'y déployer, dans toute sa précision et sa grandeur, l'organisation féodale. Elle y fut si parfaite, un modèle si accompli du genre, que deux cents ans plus tard elle y subsistait encore dans toute son intégrité. Les ordonnances de Geoffroy de Villehardouin sont encore en pleine vigueur dans les actes émanés de Niccolò Acciaiuoli, et les assises d'Achaïe, recueillies, avec celles de Jérusalem et de Romanie en 1420 <sup>1</sup>, par ordre de la seigneurie de Venise, sont la preuve écrite de la valeur organisatrice des conquérants.

Les fiefs étant partagés <sup>2</sup>, on vit, dit l'auteur anonyme de la *Chronique de Morée*, « avec étonnement et admiration que messire Geoffroy ne s'était attribué à lui-même aucune part dans la conquête. » Guillaume de Champlitte honora ce désintéressement en l'investissant par l'anneau d'or des baronnies de Calamata et d'Arcadia, qui faisaient partie de son propre domaine. C'est à Calamata que l'année suivante, en 1210, Élisabeth de Chappes, femme de Geoffroy de Villehardouin,

<sup>1</sup> *Chronographie byzantine.*

<sup>2</sup> Voir le dernier chapitre du présent ouvrage : *Organisation féodale de la Morée.*

mit au monde son second fils, Guillaume. Le prince de Morée partit ensuite pour la France, sur une galère vénitienne, avec douze sergents d'armes, et Geoffroy, s'étant emparé de Nicli et de Lacédémone, se trouva maître de tout le pays, à l'exception de Corinthe, Argos, Nauplie et Monembasie, et donna tous ses soins à l'organisation intérieure.

Les intrigues des Vénitiens de Négrepont contraignaient toujours son autorité sur les cinq seigneuries situées au delà de l'isthme, malgré la cession faite de leur hommage par Boniface de Montferrat. Cependant Othon de la Roche, mégas kyr, dont le fief comprenait l'Attique, la Mégaride et la Béotie, était en bons rapports avec lui et l'aida dans toutes ses entreprises. Othon s'était fait livrer l'Acrocorinthe par ce même métropolitain Michel Choniates qui en avait éloigné Léon Sgouros et qui se retira bientôt dans un monastère de l'île de Zéa. L'évêque latin Bérard, qui lui succéda, ne tarda pas à avoir des démêlés avec le mégas kyr, qui voulait l'obliger à payer les taxes, dont Innocent III le fit exempter. Ce fut à Thèbes qu'Othon de la Roche fit sa résidence ; il se trouvait là plus à proximité de la Morée, de l'Eubée et des provinces du nord. Il fit venir des moines des abbayes de Bellevaux et de la Haute-Combe, fonda à Daphné, sur la voie Saérée, à mi-chemin d'Athènes et d'Eleusis, un monastère de Cisterciens, destiné à servir de lieu de sépulture à sa race, et déploya une grande activité dans toutes ses entreprises.

Les baronnies du Péloponèse avaient été distribuées avec différents nombres de fiefs, selon la valeur de l'hommage, à des chevaliers de Flandre, de France et de Bourgogne. Tout baron possédant quatre fiefs levait bannière. Celui qui n'en tenait qu'un seul était appelé *sergent de la conquête* et obligé de servir en personne, tandis que chaque banneret devait à son seigneur lige un service proportionné à la grandeur de son fief. Ainsi on verra plus loin qu'en 1304, le seigneur de Saint-Omer, qui tenait en fief du duc d'Athènes la moitié de la ville et du territoire de Thèbes, était tenu de lui fournir le service de huit chevaliers. Muntaner le Catalan, parlant de la noblesse

de Morée, qu'il visita dans les premières années du quatorzième siècle, s'exprime en ces termes : « Les plus nobles chevaliers du monde étaient ceux de Morée, tous du plus illustre sang. Ils choisissaient leurs femmes parmi les plus nobles maisons de France, et l'on parlait chez eux aussi bon français qu'à Paris <sup>1</sup>. » L'importance des ruines féodales qui couvrent le Péloponèse, l'Eubée et la Phocide : Salona, Nisi, Bodonitza, Caritaina, Passava, Misthra, Chlomoutzi et tant d'autres qui subsistent encore malgré le temps et malgré les hommes, donne une idée de ce que fut la puissance des barons francs, et de ce qu'ils réussirent à édifier avec peu ou point de moyens, grâce à leur génie entreprenant et à leur grande énergie.

La *Chronique* de Morée transcrit des détails précieux sur la façon dont les Grecs s'arrangèrent avec les Latins. Ainsi, à chaque reddition de place, ont les voit stipuler soigneusement la conservation de leurs biens et de leurs privilèges. « Les Nicliotes, dit le chroniqueur, se décidèrent donc à se rendre sous la conditions qu'ils conserveraient leurs biens. » — Plus haut, il dit aussi : « Les Arcadiotes demandèrent à conserver leurs franchises et leurs propriétés. On le leur promit sous serment, et la place fut livrée. » A Andravida, Geoffroy de Villehardouin avait tenu aux notables du pays le discours suivant :

« Archontes, mes frères, mes amis et mes bons compagnons, voyez-vous ce chef franc venu dans votre pays pour le soumettre ? Ne croyez pas que son intention soit de faire du butin, de vous enlever vos bestiaux et vos biens, et de disparaître ensuite. Je sais que je vois en vous des hommes sensés, et je vais vous parler avec franchise. Voyez ces troupes ? Voyez l'éclat extérieur dont leur chef est couronné ! C'est un prince, c'est un roi dont le but est la conquête. Vous, mes amis, vous n'avez aucun chef qui puisse vous secourir. Si nos troupes se mettaient à parcourir et à piller le pays, elles réduiraient en captivité les habitants de vos campagnes et massacraient beaucoup de monde, et votre repentir serait

<sup>1</sup> *Chronique de Ramon Muntaner*, tr. Buchon, ch. CCXLIV.

alors inutile. Il convient donc de penser d'avance à ce qui serait le plus avantageux pour vous. Venez, et faisons ensemble un traité, afin d'éviter le pillage et la captivité et le massacre qui pourraient menacer vos familles <sup>1</sup>. » Et le chroniqueur ajoute : « Ils informèrent leurs parents et amis de ce qui s'était passé, et leur envoyèrent une garantie du Champenois <sup>2</sup> portant que ceux qui voudraient le reconnaître conserveraient tout leur patrimoine et qu'on leur accorderait même quelque chose en sus, et que ceux qui auraient des talents, et voudraient se rendre utiles au nouveau souverain, parviendraient aux plus grands honneurs. Et les chefs de la Morée se réunirent à Andravida, et firent un traité avec le Champenois aux conditions suivantes : Les fils des nobles conserveraient leurs privilèges et leurs biens ; les hommages et les avantages militaires devaient être répartis dans la proportion de ces biens ; le surplus appartiendrait aux Francs, et les habitants des campagnes resteraient sur le même pied qu'avant la conquête. Six Grecs et six Francs réglèrent les partages. » On pourrait multiplier à l'infini les citations. A propos de l'engagement qui eut lieu près de Capsikia, le chroniqueur dit expressément : « C'est le seul combat que les Grecs livrèrent à l'époque où les Francs soumièrent la Morée. » Enfin, après le départ de Guillaume de Champlitte, les premiers du pays, assemblés à Andravida, dont le baile avait fait sa principale résidence, lui dirent : « Si vous désirez, seigneur, que nous autres Grecs nous mourions vos serviteurs, promettez-nous par serment et faites-en dresser par écrit un acte que nous puissions léguer à nos enfants, que jamais aucun Franc ne nous forcera à changer de religion et à devenir Latins. Et messire Geoffroy leur accorda l'acte qu'ils désiraient et le fit sceller de son sceau <sup>3</sup>. »

On voit que, bien loin de nourrir une hostilité systématique

<sup>1</sup> *Chronique de Morée*, pages 39 et suiv.

<sup>2</sup> Guillaume de Champlitte est ainsi désigné par les contemporains.

<sup>3</sup> L'empereur Henri d'Angre, aussi bien que le pape Innocent III lui-même, mirent tous leurs soins à sauvegarder et à faire respecter par le clergé latin, la liberté religieuse des Grecs.

contre leurs nouveaux maîtres, les Grecs du Péloponèse les avaient acceptés volontiers, et s'étaient accordés avec eux sans se mettre dans la nécessité de se faire vaincre. La nomination de Geoffroy de Villehardouin, en particulier était si bien vue de tout le monde, que sa popularité donna lieu à l'aventure qui va suivre, et dont le résultat fut de contenter le vœu général en le faisant prince de Morée.

Guillaume de Champlitte lui avait remis l'autorité, à charge de s'en démettre entre les mains de celui de ses parents qui serait désigné pour recevoir l'héritage et se présenterait pour en prendre possession en personne dans le délai d'un an et un jour, faute de quoi la terre de la conquête deviendrait la seigneurie du baile <sup>1</sup>. « Or, poursuit le chroniqueur, tous, grands et petits, avaient conçu pour messire Geoffroy un attachement sans bornes que lui méritaient sa bienveillance et son impartiale justice. Nous avons, disaient-ils, un souverain aussi bon que sage sous tous les rapports; qui sait si le Champenois ne nous enverra pas de France quelque jeune étourdi qui mettra le désordre chez nous ? Gardons celui que nous avons et que nous connaissons. — Messire Geoffroy d'abord ne voulut point les entendre, mais on lui en dit tant et tant, qu'on finit par le contraindre à songer aux moyens d'empêcher que l'homme qu'on attendait de France n'arrivât avant le terme fixé. Il envoya donc un chevalier jouissant de toute sa confiance, auprès du doge de Venise, avec lequel il était lié d'amitié <sup>2</sup>. Il lui envoya des présents et le pria d'imaginer quelque obstacle qui put arrêter dans sa marche l'envoyé du Champenois <sup>3</sup>. »

Le Champenois, qui avait été reçu avec honneur par le roi Philippe-Auguste, ayant pris possession de son fief de famille, songea enfin, au bout de huit mois, à l'arrangement conclu relativement à la Morée, et choisit à cet effet un de ses cousins, appelé Robert, encore tout jeune, qu'il fit partir au commence-

<sup>1</sup> Ce délai d'un an et un jour pour la prise de possession d'un fief est spécifié dans les Assises d'Achaïe.

<sup>2</sup> Pierre Ziani, successeur de Henri Dandolo.

<sup>3</sup> *Chronique de Morée*, pages 53 et suiv.

ment de novembre 1209, avec une suite de quatre chevaliers et de vingt-deux sergents. Le voyage fut entravé dès le début par les neiges dans les passages des Alpes, et Robert n'atteignit Venise que sur la fin de janvier. Le doge, se conformant au désir du baile de Morée, « lui fit beaucoup d'honneurs et d'amitiés pour l'engager à rester et à se laisser tromper. » Il parvint à le retenir pendant deux mois, en lui donnant des fêtes et en le traitant d'une façon toute royale. Quand il le laissa enfin s'embarquer sur une galère destinée pour Candie, il ordonna secrètement au *comite* (capitaine) de cette galère de le laisser à terre en passant à Corfou.

L'île appartenait au despote d'Arta ; mais le *chevetain* (capitaine, gouverneur) était dans les intérêts du baile de Morée, auquel il avait des obligations. « Quand la galère fut arrivée devant le fort de Corfou, le comite dit à Robert : « Ma galère est percée dans la cale, il me faut la calfater ; faites donc, mon frère, retirez vos effets, afin que je puisse y faire travailler aisément. » Robert s'imagina que cela était parfaitement vrai, et fit transporter ses effets dans une hôtellerie, où il se logea. Mais, lorsque la plus grande partie de la nuit fut passée, et que le coq de la galère eut fait entendre son cri, on donna le coup de sifflet du départ et on mit à la voile. Dès qu'il fit jour, Robert s'éveilla et vit qu'on l'avait trompé ; mais le chevetain de Corfou empêcha qu'il ne pût trouver une barque et fit dé fendre à tous les patrons, sur leur tête, de le prendre à son bord. » <sup>1</sup>

Pendant ce temps, la galère vénitienne continuait sa route vers Candie et, en passant devant Clarentza, avait mis à terre, au petit port de St-Zacharie, un homme qui courut à pied jusqu'à Andravidia et informa Geoffroy de Villehardouin de l'approche de son rival. Geoffroy récompensa le messager, donna ses ordres en conséquence et partit aussitôt pour Vlisiri.

Robert cependant réussit à prendre passage sur une barque venant de Pouille et débarqua bientôt à St-Zacharie. De là, il

<sup>1</sup> *Chronique de Morée.*

envoya un sergent, à pied, pour annoncer son arrivée à Andravidia et en ramener des chevaux. Le chevetain, les autorités et toute la population, vinrent à sa rencontre avec de grandes démonstrations de joie, « et Robert, raconte la chronique, leur disait à tous des choses flatteuses, comptant bien les avoir dans peu pour serviteurs. Quelqu'un l'ayant informé des conditions faites entre le baile et le Champenois, et que, si le terme fixé s'écoulait avant qu'il eût rejoint messire Geoffroy, il aurait perdu sa peine et fait inutilement le voyage de Morée, il exigea aussitôt que le chevetain lui fournît des chevaux et une suite et partit pour rejoindre le baile à Vlisiri ; mais celui-ci en délogea avant qu'il l'eût atteint et marcha sur Calamata, et, comme Robert l'y suivait, il s'en vint à Veligosti, où il arriva à midi.

L'escorte de Robert le quitta à Calamata, où il demeura « seul comme un homme délaissé », et, sur ses instances, le chevetain le fit conduire à Veligosti ; toutefois le baile en était parti pour Nicli, et, quand Robert atteignit cette ville, il apprit que Geoffroy était déjà à Lacédémone. Renonçant à le poursuivre, l'héritier du Champenois s'arrête là, et se contente d'envoyer des messagers, qui revinrent peu après, annonçant le retour du baile.

« En homme avisé, dit la chronique, messire Geoffroy lui montra beaucoup d'affection et le combla de marques de respect. » Il l'emmena à Lacédémone, où tout était préparé pour le recevoir et où la cour plénière assemblée examina ses lettres de créance et le texte du traité. « Les prélats et les bannerets examinèrent avec la plus scrupuleuse attention les conventions écrites ; ils calculèrent l'espace de temps écoulé et trouvèrent qu'il y avait quinze jours et plus que le délai était expiré. Ils proclamèrent donc d'un commun accord messire Geoffroy de Villehardouin légitime seigneur et prince de Morée. Robert alors demeura muet et accablé de douleur ; mais messire Geoffroy, au contraire, se leva avec un visage joyeux et remercia la cour, selon l'usage, avec la joie la plus vive. Il dit ensuite à Robert :



« Mon seigneur et mon frère, ayez le bon esprit de ne pas » vous attrister d'un arrêt émané de la justice. Si vous voulez » rester avec moi en Morée, je vous traiterai en frère et vous » donnerai une part raisonnable de tout ce que nous pourrons » conquérir ensemble. » Mais Robert, atteint d'un vif dépit, dédaigna d'accepter. Messire Geoffroy lui donna alors de belles fêtes ; on but, on joua à la javeline, et les danses et la musique se continuèrent sans fin. Robert de Champagne, dit ensuite à messire Geoffroy : « Je vois bien que je ne puis obtenir la souveraineté de ce pays ; faites-moi donc donner des chevaux et » des compagnons pour que je me mette en route. » Il demanda aussi un acte scellé en forme, contenant la décision <sup>1</sup> de la cour féodale, et la copie de la convention faite avec Guillaume de Champlitte, afin de les montrer au roi et aux seigneurs. « Ensuite, continue la chronique, messire Geoffroy lui fit de beaux présents, l'engagea à lui demander tout ce qui pouvait lui être agréable et le pria de le considérer comme tout à fait à lui. Il l'accompagna jusqu'à St-Zacharie, d'où Robert s'embarqua pour la France. »

Grâce à cette complicité de toute une population, preuve évidente de la sagesse de son gouvernement et de l'amour qu'on lui portait, Geoffroy de Villehardouin devint prince de Morée, et, si la déloyauté pouvait être excusée, ce serait assurément dans ce cas, car jamais administrateur plus habile, souverain meilleur et plus tolérant, n'eût pu mener à bonne fin la difficile entreprise dont il sortit avec honneur : l'organisation d'un pays conquis, entre deux races opposées l'une à l'autre et à la satisfaction de tous.

---

<sup>1</sup> Décision, observe Buchon, qui eut un grand retentissement dans les Etats francs d'Orient, car c'était là une dépossession réelle du suzerain par le baile, et l'exemple en était dangereux en cas d'absence ou de minorité. On le trouve cité dans un cas semblable, au ch. 272, fol. 177, du ms. des Assises de Jérusalem. (Buchon, *Etablissement français en Morée*).



## II

### LES PREMIERS DES VILLEHARDOUIN (1210-1225).

Boniface de Montferrat, roi de Salonique, mourut à cette époque, laissant à son fils aîné, Guillaume, qui était resté en Italie, ses domaines héréditaires, et au plus jeune, Démétrius, le royaume de Salonique, sous la tutelle de sa mère, Marie de Hongrie, et du baile, le comte de Biandrate. Celui-ci, animant les Lombards à la révolte, refusa le serment d'allégeance à l'empereur Henri, qui avait épousé Agnès, sœur de Démétrius. Il entraîna avec lui le marquis Pallavicini de Bodonitza et les barons de Négrepont, ses compatriotes, passa les Thermopyles, et d'un hardi coup de main enleva Thèbes dont le seigneur, Othon de la Roche, venait d'entreprendre le siège de Corinthe avec le prince de Morée, son seigneur lige<sup>1</sup>.

Sur ces entrefaites, afin de remédier au désordre des affaires de l'empire, l'empereur Henri convoqua tous ses feudataires au Parlement de Ravennique, qui fut ouvert le 8 mai 1210 dans les vastes prairies situées à l'est de Salonique, entre l'Axius et le Strymon. « L'empereur, raconte Buchon, d'après Henry de Valenciennes, traversa les plaines de la Thessalie monté sur Baiart, son cheval de guerre, l'écu armorié au bras, le heaume lacé, la lance sur la cuisse et les pavillons des barons d'Occident couvrirent la vallée qu'émaillaient les fleurs du printemps, saison si délicieuse dans ces contrées. »

C'est au mois d'avril précédent que Robert de Champlitte avait accompli son malencontreux voyage, et le nouveau prince de Morée avait immédiatement entrepris le siège de Corinthe et d'Argos, avec le secours du Mégas Kyr. Pendant ce temps,

<sup>1</sup> On se rappelle que la *ville* seule avait été prise par Guillaume de Champlitte, non la citadelle.

les Lombards profitaient de l'absence de ce dernier pour lui enlever Thèbes ; mais Othon de la Roche ne s'en mit point en peine, et se rendit d'abord avec son seigneur lige au Parlement de l'empereur. — On régla, dans cette assemblée, toutes les affaires de l'Église et de l'État. Au bas des actes qui y furent dressés se lisent les signatures d'Othon de la Roche, Mégas Kyr d'Athènes ; de Guido Pallavicini, marquis de Bondonitza ; de Raban della Carceri, seigneur de Chalcis ; de Thomas de Stromoncourt, seigneur de Salona en Phocide, et de Nicolas de Saint-Omer. Aussitôt que le Parlement fut clos, l'empereur se dirigea vers les Thermopyles, voulant en personne remettre la paix en Morée et restituer Thèbes à son légitime seigneur. « Il vint le mercredi soir au chastel de la Bondenice (Bodonitza) et chevaucha tant, qu'il est à Thèbes venu. — Mais avant qu'il entrast dans la ville, il descendit à pied de son cheval, si que li archevesques et li clergies li menerent au moustier Notre-Dame<sup>1</sup>. » — Ce monastère est, en effet, situé à la limite du faubourg, et l'empereur, précédé de la bannière de Flandre déployée, y entra, acclamé par la population.

La ville, ceinte de fortes murailles, était maintenue par les Lombards, maîtres également de la citadelle, laquelle s'élevait à l'extrémité orientale de la Cadmée, et le siège commença sur-le-champ. « Hugues d'Aire, chevalier d'Artois, fit abattre des bois sur la rive de l'Isménos, et en fit construire une de ces lourdes machines de guerre appelées *catus*, à l'aide desquelles on battait en brèche les plus solides murailles. Une enveloppe de cuir devait la protéger contre l'incendie : mais les assiégés profitèrent de la garde peu vigilante des Francs, y mirent le feu et en précipitèrent les débris dans les fossés<sup>2</sup>. » L'assaut fut donné le lendemain. Malgré les mangonneaux et les arbalètes qui faisaient pleuvoir une grêle de traits et de carreaux ; malgré la vaillance de Guillaume du Quesnoy, qui

<sup>1</sup> Henry de Valenciennes.

<sup>2</sup> Buchon.

avait franchi le fossé et frappait d'estoc et de taille avec sa grande épée, les Lombards le repoussèrent, et ce fut seulement le jour suivant que, perdant courage à la vue des préparatifs faits pour les réduire, ils consentirent à traiter. Les clefs de la ville et de la citadelle furent apportées à l'empereur, qui les remit au Mégas Kyr. Après avoir fait ses dévotions à la cathédrale de Notre-Dame et être resté deux jours à Thèbes, Henri d'Angré passa à Aulis et s'en fut à Chalcis, où Raban della Carceri lui fit sa soumission. Le comte de Biandrate s'était retiré chez ce seigneur et voulut l'engager à s'emparer de la personne de l'empereur, mais le baron de Chalcis lui répondit avec indignation : « Tu sais qu'il est venu sous ma flance et que je suis son homme lige ; comment crois-tu que je puisse consentir qu'on lui fasse du mal ? Comte de Biandrate, je ne te dirai autre chose, mais, si Dieu m'aide, je ne le souffrirai mie. » Le comte se soumit et prêta serment comme baile de Salonique ; le petit roi Démétrius fut flancé à Bonne de la Roche, fille du Mégas Kyr, et l'empereur repassa les Thermopyles.

Quoique l'histoire des empereurs latins de Constantinople soit assez connue pour qu'il n'y ait pas lieu de la raconter ici, il est pourtant indispensable d'en rappeler les traits principaux, afin d'éclaircir la situation de la Morée à cette époque.

En mettant à la voile au sortir de Venise, les croisés partant pour Zara ne croyaient chercher que Jérusalem. Raimbaud de Vaquieras, le trouvère du marquis Boniface, a célébré le moment de l'embarquement : « Saint Nicolas de Bari, dit-il, guide notre flotte, et les Champenois dressent leur gonfalon ; le marquis fait crier son cri de : *Montferrat au lion !* et le comte de Flandre s'apprête à fêrir de si grands coups qu'épées et lances s'y brisent. Bientôt nous aurons vaincu et anéanti les Turcs, et recouvré la vraie croix si malheureusement perdue. Que le vaillant roi d'Espagne aille faire la guerre aux Maures, le marquis a levé son ost contre le Soudan. » — Après la première prise de Constantinople, ils envoyèrent à leurs frères de Terre Sainte la chaîne brisée du port de Galata, comme l'annonce de leur prochaine délivrance. Ils voulaient,

aussitôt l'empire constitué, marcher à la conquête du Saint-Sépulcre avec plus d'avantages encore, étant maîtres de l'Hellespont et de l'Archipel. Mais il leur fallut bientôt reconnaître l'impossibilité de s'éloigner du pays conquis pour pousser plus avant, au milieu de tant d'embarras surgissant de toutes parts, L'intervention des chefs, et principalement du sage maréchal de Champagne, l'oncle du prince de Morée, qui fut, dit Buchon, *le suprême modérateur après la victoire*, uni au vieux doge Henri Dandolo, empêcha seule une dangereuse rupture entre le roi de Salonique et l'empereur. Bientôt ce dernier disparaissait, prisonnier des Bulgares<sup>1</sup> ; son rival ne lui survivait que peu de temps, et son frère, Henri d'Angre, couronné au milieu de la douleur publique, était cependant le seul capable de sauver l'empire, qu'il sut en effet maintenir, tant qu'il vécut, par sa sagesse et sa valeur. — Le Parlement de Ravennique, convoqué par lui, fut un acte de la plus haute importance. Le royaume de Salonique ne put être sauvé, mais la Morée profita de toutes ses ordonnances. Geoffroy de Villehardouin, créé sénéchal de Romanie, reçut droit de paix et de guerre, de haute et basse justice et de frapper monnaie, droits auxquels participèrent les douze grands feudataires de la principauté, qu'on appelait les *bers de terre*.

Buchon expose avec beaucoup de clarté la situation du pays, dès avant l'arrivée des Francs, et la manière intelligente dont ces derniers y assurèrent leur autorité. L'intégrité de l'empire grec, dit-il, était déjà profondément entamée par suite de la déconsidération où la maison des Comnène était tombée, et des intrigues de palais, des meurtres, des séditions, de la série de crimes enfin, desquels dépendait le sort des successeurs de Théodose et de Constantin. Outre l'Asie mineure, envahie par les Seldjoucides, Chypre, enlevée par Richard Cœur-de-Lion sur le toparque impérial, Isaac Comnène, était devenue

<sup>1</sup> On ne sut jamais clairement quelle fut la fin de Baudouin I<sup>er</sup>. Le Chagan répondit aux envoyés de l'empire que la *délivrance de l'empereur n'était plus au pouvoir des mortels*.

le royaume des Lusignan. En Europe, tous les sujets de l'empire ayant quelque puissance en avaient profité pour se rendre de fait indépendants. Le roi des Bulgares s'était même uni au Saint Siège, et en 1204, au mois de mars, un mois avant la prise de Constantinople, le légat apostolique lui avait donné l'onction royale. Michel Comnène dominait sur l'Épire, l'Étolie et l'Acarnanie; et, dans le Péloponèse, Léon Chamarriotis était maître du Magne, les Mélissène, de la Messénie, et les Sgouros, de l'Argolide. Lorsque le pays fut à eux, les nouveaux vainqueurs, au moyen de la commission présidée par Geffroy de Villehardouin, réglèrent le partage en même temps que les lois qui devaient les régir. Le domaine du prince comprenait le littoral de l'Élide et de la Messénie, avec plusieurs fiefs à l'intérieur de ces provinces, lesquelles, jointes au territoire de Patras, formaient ce que l'on appelait la Morée proprement dite. Le nom d'Achaïe s'appliquait à l'ensemble des possessions, tant continentales qu'insulaires, et le prince était appelé indifféremment prince de Morée ou d'Achaïe. Dans un rescrit de 1211, le pape Innocent III emploie cette dernière désignation. C'est dans la Morée que subsistèrent jusqu'aux jours de la conquête turque les derniers restes de la domination franque, tandis que les Vénitiens, les Grecs, les Florentins, avaient démembré le reste de la principauté.

Les fiefs de l'Église furent ensuite constitués. L'archevêque de Patras et ses suffragants furent richement dotés, et on verra plus loin, à propos des affaires ecclésiastiques de Morée, la grande prudence et le discernement remarquable dont fit preuve en cette occurrence le pape Innocent III. Enfin les ordres religieux et militaires, les grands feudataires et les simples chevaliers reçurent chacun leur part; Quant aux Grecs, ils n'eurent à se plaindre d'aucune vexation. Les seigneurs qui se rallièrent au prince et lui firent hommage entrèrent dans le système féodal et furent traités sur le pied d'égalité parfaite avec les feudataires latins. Les villes conservèrent leur magistrature, leurs usages locaux, leurs franchises, et on

va voir tout à l'heure combien le prince, de même que l'empereur Henri et le pape Innocent III lui-même, s'efforça de concilier les droits et les libertés du clergé grec avec les égards dus au clergé latin.

Relativement aux rois, ce fut, comme pour les royaumes de Chypre et de Jérusalem, un registre sur lequel étaient inscrits, outre les services imposés à chaque fief au moment de sa création, les décisions rendues sur divers points par les cours féodales et confirmées par un rescrit du prince, le tout d'après les précédents et les coutumes en usage dans les différentes provinces de France. Ces diverses coutumes, recueillies au quinzième siècle par la république de Venise, sous le nom d'*Assises de Romanie et d'Achaïe*, furent jointes à celles de Chypre et de Jérusalem, compilées dès le siècle précédent. « Henri de Constantinople, ainsi que le fait remarquer Buchon, avait à régir, comme Godefroy de Jérusalem, une armée occidentale implantée sur un sol étranger. Mais les habitants du pays conquis étaient cette fois des hommes dont la religion était la même que celle des conquérants, puisque beaucoup de clercs et de laïques grecs avaient adhéré à l'obédience romaine, et que les autres ne différaient que par la discipline et la forme, nullement par le fond. La civilisation des peuples conquis était aussi plus avancée que celle de leurs conquérants occidentaux, leur intelligence plus cultivée; leurs lois étaient celles qu'avaient réunies et coordonnées les jurisconsultes les plus éclairés des temps antiques, lois qui, rapportées, dit-on, par les Pisans du pillage d'Amalfi en 1135, en deux beaux volumes, avaient annoncé comme l'aurore d'une civilisation nouvelle. Aussi l'empereur Henri et les autres grands chefs de Salonique et d'Achaïe traitèrent-ils à l'amiable avec les villes grecques et se substituèrent-ils aux empereurs grecs pour recevoir les mêmes impôts et exercer les mêmes attributions sur les diverses classes d'habitants du pays. Il ne leur restait qu'à pourvoir au gouvernement de l'armée conquérante, ce qu'ils firent par le moyen du registre des fiefs, des cours de haute et basse justice, des rescrits et des coutumes prises



dans l'ensemble des usages féodaux, qui devinrent les Assises d'Achaïe <sup>1</sup>. »

Michel Comnène, à la mort de Léon Sgouros, s'était fait remettre l'Acrocorinthe par le fils de celui-ci, et l'avait conservée, en réclamant du prince de Morée l'investiture de ce fief pour son frère Théodore, lequel, en réalité, s'y maintint indépendant sous le couvert de cet hommage fictif. Corinthe, Nauplie et Monembasie étaient les seules places fortes qui ne fussent pas au pouvoir du prince, car en 1212 il s'était emparé d'Argos, dont il conféra par l'anneau l'investiture au Mégas Kyr ; tous deux agirent d'un commun accord, principalement dans les affaires ecclésiastiques, qui furent la partie la plus difficile de leur tâche. Le pape Innocent III montra beaucoup de sagesse et de fermeté : tout en reconstituant les archevêchés de Patras et d'Athènes avec leurs anciens suffragants, il prescrivit partout aux Latins d'user de la plus grande modération envers les titulaires grecs. Il écrivit en 1206 à l'archevêque de Patras : « Considérant mûrement la nouveauté de cette conquête et de cette grande révolution, nous pensons qu'on doit agir ici avec la plus grande circonspection. Ne vous hâtez donc pas, sur un premier appel à l'obédience, de prononcer sur le sort du clergé grec. Si les titulaires des paroisses les abandonnent, gardez-vous de les remplacer trop tôt. Usez de patience ; rappelez-les une fois, deux fois, trois fois, à de longs intervalles, et ne procédez à leur remplacement que quand tout sera épuisé. » Dans plusieurs diocèses, il y avait grande majorité de Grecs ; le pape prescrit au patriarche de choisir de préférence un Latin là où il y a mélange, mais toujours un Grec là où ne se trouvent que des Grecs. Il s'opposa absolument au brusque changement de la liturgie, et régla sagement beaucoup d'autres points de discipline ecclésiastique, ne cessant de recommander la prudence et la discrétion. « Mieux vaut, dit-il, être accusé de lenteur que de précipitation. »

Mais le Saint-Père avait fort à faire pour maintenir la si-

<sup>1</sup> *Etablissement des Français en Morée.*

tuation entre les Grecs et les Latins, les prêtres et les laïques. Innocent III, raconte Buchon, fut souvent obligé d'intervenir pour modérer un zèle trop bouillant. Tantôt il reproche à l'archevêque d'Athènes d'avoir, sans pouvoirs suffisants, destitué et remplacé Théodore, évêque grec de Négrepont, sous prétexte qu'il refusait d'être oint selon la coutume latine, bien que lui, souverain pontife, eût dispensé le clergé grec de cette onction, et il ordonne que Théodore soit reconnu ; tantôt il réprimande des prélats qui refusaient foi et hommage à l'empereur Henri ; tantôt il leur défend d'excommunier aussi précipitamment, de se montrer aussi impatients envers les évêques et les prêtres grecs, etc.

Il résulta de tout ce conflit que l'empereur et les grands feudataires, ennuyés de l'humeur turbulente et dominatrice du clergé, interdirent les donations territoriales faites aux églises et mirent le séquestre sur les biens ecclésiastiques. Thomas Morosini, patriarche de Constantinople, excommunia pour ce fait le prince de Morée et le Mégas Kyr ; mais le pape reçut leur appel, et, considérant les services rendus par eux à la cause de la religion, les releva des censures en recommandant au patriarche plus de circonspection. En une autre circonstance, le trésor de l'église de Corinthe fut enlevé par eux, et l'archevêque de Thèbes eut mission de le leur faire rendre, car bientôt le pape dut reprocher aux laïques leurs empiètements sur les propriétés des clercs. Les chevaliers des ordres militaires prirent aussi parti contre les gens d'église. Ainsi, tandis que les chevaliers de Saint-Jean maltraitent l'évêque de Gardiki, et lui jurent, en le menaçant de mort, que, malgré les lettres pontificales dont il est porteur, ils ne lui rendront rien de ce qu'ils lui ont enlevé ; de l'autre côté, un chevalier s'empare de la personne de l'archevêque de Patras dans son palais même, coupe le nez à son bailli en sa présence et le retient prisonnier pendant cinq jours. L'évêque de Kitros, à son tour, faisait arracher le saint Viatique des mains d'un chapelain des templiers, pour que le templier malade mourût sans sacrements. Le légat du pape, cardinal d'Albe, ayant

voulu faire emprisonner ceux qui ne se soumettraient pas immédiatement à l'obédience romaine, l'empereur et le prince d'Achaïe s'y opposèrent avec indignation. En toutes circonstances, ils protégèrent la liberté religieuse de leurs sujets.

Les intrigues des Vénitiens contrariaient toujours, en Eubée, l'autorité du prince d'Achaïe; leurs entrepôts de commerce les y rendaient très influents. En 1216, Pierro Barbo, procureur de Saint-Marc, se mêla de donner l'investiture du fief d'Oréos et de celui de Chalcis à Guido et à Marino della Carceri, dont le frère, Nério, tenait déjà celui de Carysto. Les affaires de Morée absorbaient trop Geoffroy de Villehardouin pour qu'il pût s'occuper de réformer ces irrégularités. Cependant Michel Comnène, profitant de la minorité du jeune roi de Salonique, s'était facilement emparé de toute la Thessalie, qu'il avait réunie à son despotat d'Arta, et, par le fait, les princes de Morée se trouvèrent avoir perdu leur suzerain direct, puisque c'était de Boniface de Montferrat qu'ils avaient reçu leur investiture.

D'autre part, Henri d'Angre étant mort en 1216, son beau-frère, Pierre de Courtenay, avait été appelé à lui succéder. Couronné dans l'église de Saint-Laurent-hors-les-murs, à Rome, avec sa femme Yolande, il la quitta à Brindes, et, tandis qu'elle se rendait par mer à Constantinople, où elle arriva sans encombre, l'empereur Pierre, qui avait été attiré en Dalmatie par la fausse amitié des Comnène, y périssait victime de leurs embûches. Son second fils, Robert, prince incapable et faible, recueillit l'héritage impérial. En même temps, Geoffroy de Villehardouin, le sage et glorieux fondateur de la principauté d'Achaïe, mourait, laissant pour successeur son fils aîné, Geoffroy II. Celui-ci était parfaitement à la hauteur de sa tâche, et le début de son règne fut marqué par la piquante aventure de son mariage, vers l'an 1220 ou 1222, aventure à la suite de laquelle l'hommage du prince fut transféré directement à l'empereur.

Robert de Courtenay avait fiancé sa sœur Agnès à Jacques, roi d'Aragon, qui plus tard devint Jacques le Conquérant, mais

qui, à cette époque, n'avait guère plus de quatorze ans. La princesse, embarquée avec une suite brillante, arriva avec ses deux galères sur la rade de Ponticos, que dominait le château de Beauvoir, et le prince de Morée, qui se trouvait à Vlisiri, averti de son arrivée, s'empressa de venir au-devant d'elle.

« Il monta sur la galère et salua la princesse, et la pria de se promener dans la ville et de s'y reposer au moins pendant deux jours. La jeune fille y consentit volontiers; elle débarqua avec ses chevaliers, et entra dans la ville. Le premier jour s'était déjà écoulé et le second avait commencé, quand quelques-uns des amis particuliers du prince lui dirent : — Seigneur, vous êtes maître et souverain de la Morée, mais à quoi cela vous servira-t-il si vous n'avez pas d'héritier? Il n'y a ici, en Morée, aucune femme qui vous convienne pour épouse; et, puisque Dieu vous a amené cette noble fille, prenez-la, faites célébrer votre mariage avec elle, et faites-en notre souveraine. Si l'empereur venait à s'en fâcher d'abord, il finira bien par se calmer et se réconcilier avec vous.

« L'évêque d'Olène fut chargé de porter la parole et d'engager la princesse à prendre messire Geoffroy pour mari. Il mit en avant beaucoup de bons et subtils arguments, pour lui prouver qu'il valait mieux épouser messire Geoffroy que le roi d'Aragon, vers lequel on la conduisait. Mais à quoi bon vous entretenir de tant de détails qui pourraient vous ennuyer? La demoiselle donna son consentement de bonne grâce, et le mariage fut conclu <sup>1</sup>. »

Les deux galères furent renvoyées à Constantinople avec les ambassadeurs qui avaient escorté la princesse, et qui remirent à l'empereur Robert des lettres contenant les explications et les excuses d'Agnès et de son mari. Celui-ci offrait à l'empereur son serment d'allégeance et l'appui de ses armes, et, bien que Robert de Courtenay se fut d'abord montré très irrité, il ne tarda pas à reconnaître l'avantage qui résulterait pour lui de cette alliance et consentit à une entrevue avec

<sup>1</sup> *Chronique de Morée*, p. 82.

son beau-frère. Ils se rencontrèrent à Larisse, le prince étant accompagné du Mégas Kyr Othon de la Roche et de plusieurs de ses grands feudataires. L'empereur le baisa sur la bouche, le reçut pour son homme lige et lui accorda, comme dot de sa sœur, l'hommage du duc de Naxos ou de la Dodécanèse <sup>1</sup>, Marco Sanudo, conquérant vénitien des Cyclades ; ainsi le duché de Naxos fut incorporé à la principauté d'Achaïe comme l'un des douze grands siefs tenus par les pairs du prince.

« Le mariage des filles des empereurs de Constantinople avec les rois d'Aragon, observe judicieusement Buchon, paraît avoir été de tout temps fort difficile à s'effectuer. En 1174, Eudoxie, sœur d'Alexis, étranglé par ordre d'Andronic, et fille de Manuel Comnène, avait été envoyée par son père, avec des ambassadeurs, pour épouser Alphonse, roi d'Aragon ; celui-ci, voyant qu'on tardait à lui amener la princesse, épousa Sancha de Castille. Cependant Eudoxie, qui, comme la fiancée du roi de Garbe, avait été retenue en chemin par les Pisans, arrive enfin à Montpellier avec un prélat et deux ambassadeurs grecs, et apprend que son futur a conclu mariage ailleurs. Le jeune seigneur de Montpellier, Guilhem, s'offrit pour réparer la chose, et, quoique les ambassadeurs fussent fort dolents, dit la *Chronique*, de ce que la fille de leur empereur se mariât avec un chevalier qui n'était pas fils de roi, le jeune Guilhem fit si bien, en promettant de loger leur maîtresse dans une maison digne d'un prince, et à la jeune fille de l'aimer comme un homme qui ne serait pas prince, qu'il parvint à les persuader, et le mariage se célébra sans qu'on crût indispensable de prévenir le père de la mariée. » Guilhem et Eudoxie eurent pour fille Marie, qui épousa Pierre II, roi d'Aragon, fils de Sancha de Castille et de ce même Alphonse, et qui fut mère de Jacques, le premier fiancé d'Agnès de Courtenay.

En acceptant l'hommage du prince de Morée, l'empereur lui renouvela et confirma tous les droits que le Parlement de

<sup>1</sup> Les douze îles. — On l'appelait aussi duc de l'*Archipelage* : en latin, sur les documents, *dux Aegei Mari et Naxie*.

Ravennique avait assurés à son père, c'est-à-dire le droit de paix et de guerre, de haute et basse justice, de bâtir des forteresses et de frapper monnaie; il le nomma *grand domestique* de l'empire; les Latins avaient conservé les dignités et le cérémonial compliqué de la cour de Byzance. « Puis, dit la *Chronique*, l'empereur s'en retourna tout droit à Constantinople, et messire Geoffroy en Morée, comblé de gloire et fort satisfait, à la grande joie de la princesse d'Achaïe, son épouse, qui fit de grandes réjouissances pour son retour. » Quant au Mégas Kyr, il vit l'union projetée entre sa fille Bonne et le jeune roi dépossédé de Salonique rompue par la mort de ce dernier (1222). Il reprit alors sa fille et la donna à Nicolas de Saint-Omer, qui, appartenant à une des plus illustres maisons de Flandre, était venu en Eubée avec son oncle, Jacques d'Avesnes, et son frère, Jacques de Saint-Omer, lequel, veuf de Clémence de Dammartin, épousa Élisabeth de Chappes, veuve de Geoffroy I<sup>er</sup>, prince de Morée. Les Saint-Omer étaient les grands vassaux du Mégas-Kyr, et leur importance s'accrut encore par la suite.

Othon de la Roche fut bientôt forcé de retourner en France, comme Guillaume de Champlitte et pour des raisons analogues : le défaut d'héritiers de la branche aînée. Il avait passé vingt ans en Grèce et avait conquis la seigneurie d'Athènes, qu'il laissa à son neveu, Guy de la Roche, fils de Pons, son frère cadet; après quoi il partit pour ne plus revenir (1225).

---

### III

#### SOUMISSION TOTALE DE LA MORÉE. QUERELLE DU PRINCE ET DES BARONS. 1225-1260.

Le règne de Geoffroy II fut marqué par de nombreuses contestations avec l'autorité ecclésiastique, au sujet du service féodal, et des redevances dont les prélats voulaient être exempts. Ils soutenaient que, tenant leurs fiefs non du prince, mais du pape, ils n'avaient à remplir aucune des obligations des autres feudataires. Ceux-ci, d'accord avec leur seigneur légitime, Geoffroy II, déclarèrent ces prétentions injustifiables et contraires aux intérêts de la conquête. Il ne s'agissait pas d'empiéter sur le domaine spirituel, mais de revendiquer les droits du souverain, reconnus par tous pays, où les évêques et les abbés, possesseurs de fiefs, n'étaient pas moins obligés par leurs droits de liges que les barons laïques. Le prince de Morée ordonna donc la saisie de tous les domaines concédés à l'Église, les mit sous séquestre, remplaça par l'allocation d'un traitement déterminé par lui les revenus des bénéfices, et tint bon pendant trois années entières, malgré les excommunications fulminées contre lui par les intéressés. Ces trois années étant révolues, et l'argent confisqué ayant servi à construire une grande forteresse, il envoya à Rome deux frères mineurs, chargés d'expliquer l'affaire au pape Honorius, lequel admit les raisons du prince, le releva des censures et lui envoya son absolution pleine et entière, avec la bénédiction apostolique.

Alors Geoffroy II, convoqua le métropolitain de Patras, ses suffragants, les abbés et les commandeurs des ordres militaires, il leur montra l'ordre papal de la levée de l'interdit, et,

après avoir remis entre leurs mains les domaines confisqués, il leur adressa le discours suivant :

« Mes pères, dans ce que j'ai fait et dans cette saisie que j'ai ordonnée de vos bénéfices, je n'ai commis aucune faute, et j'en prends le Christ à témoin. Sachez bien que si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, les Grecs s'emparaient du pays que nous avons conquis, ils ne vous en laisseraient rien posséder à vous autres du clergé latin, et pourraient vous égorger et vous dépouiller aussi bien que nous qui portons les armes. Il convient que nous nous unissions tous pour la conservation de notre conquête. Ce château que j'ai élevé, non pour mon propre avantage, mais pour notre défense à tous, c'est la clef de la Morée. Dussions-nous la perdre avec la forteresse de Clairmont nous saurions la reconquérir. Je vous prie donc de me donner votre bénédiction, comme le pape m'a donné la sienne, et vivons en paix à l'avenir. Le clergé, ajoute la chronique anonyme, fit alors la paix avec lui et à l'avenir tous se conduisirent selon ses intentions. »

Cette forteresse était en effet si puissante, qu'elle a résisté aux ravages du temps et des hommes et subsiste aujourd'hui, presque entièrement conservée. Elle est bâtie sur la hauteur du cap Fornèse, en vue des rivages de Zante et de Céphalonie, à trois heures de marche d'Andravidia, à une heure de Clarentza. Le lieu semble fortifié même par la nature : le fort est entouré d'une belle muraille crénelée ; de vastes galeries sont bâties sur le roc vif à l'intérieur, aussi bien que l'église dont on voit encore les restes. Les galeries sont surmontées de larges plates formes, et leurs voûtes sont en ogive allongée, faites de belles pierres de taille. Geoffroy II, la nomma Clairmont. Les Grecs en conservèrent le nom dont ils firent Chlomoutzi, que porte encore le bourg situé à mi-côte. Les chroniqueurs francs l'appellent aussi Matagriffon, nom que porte également un château fort de Sicile, et qui signifie *qui comprime ou domine les Grecs (Gri/fo)*. Enfin les Italiens du siècle suivant l'appelèrent Castel-Tornèse.

La prospérité de la Morée était réelle et l'état du pays



florissant et paisible sous l'autorité incontestée du prince, bien que les trois citadelles de Corinthe, Nauplie et Monembasie ne fussent pas en son pouvoir. Les seigneurs d'au-delà de l'isthme avaient aussi leurs baronnies en bon état, surtout le Mégas Kyr, dont la puissance augmentait tous les jours ; ces seigneurs n'étaient pas franchement soumis au prince de Morée ; on eût dit qu'ils n'avaient pas accepté la cession faite de leur hommage par le roi Salonique, et comme celui-ci n'existait plus et que son royaume avait été anéanti par le despote d'Arta, ils avaient la prétention de relever directement de l'empereur. Cependant aucun acte d'hostilité directe ne troubla d'abord l'harmonie entre eux et leur suzerain légitime ; les Vénitiens contribuaient d'entretenir cette mésintelligence sourde, en intriguant auprès du Mégas Kyr et des barons tiers, et à l'aide de l'influence que leur donnaient leurs entrepôts de Négrepont. En 1229, Renier Zéno, doge, investit Guillaume, frère du seigneur d'Athènes, d'un fief en Eubée, sur territoire vénitien.

Mais tandis que prospérait la principauté de Morée, l'empire latin croulait de toutes parts. A Pierre de Courtenay, mort victime des embûches des Comnène d'Arta, avait succédé son fils Robert, prince indolent et léger, plus occupé de ses plaisirs que de ses devoirs. Les barons, voulant essayer de modifier la situation critique de leur prince, engagèrent avec les Grecs de Nicée une série de négociations, dont le but était de conclure une alliance par le mariage de Robert avec Eudoxie Lascaris, fille de Théodore. Mais Robert, qu'absorbait une passion insensée pour une demoiselle de Neuville, qui habitait le palais avec sa mère, fit échouer cette union politique par son peu d'empressement. Les barons, furieux, se saisirent de sa maîtresse, lui coupèrent les oreilles et le nez, et jetèrent la mère dans le Bosphore. Robert, épouvanté, se cacha et s'enfuit à Rome, où le pape Grégoire IX parvint à le calmer et à lui persuader de retourner dans sa ville. Il mourut en chemin, dans un château de Morée, chez son beau-frère Geoffroy de Villehardouin.

Yolande de Flandre, sa mère, avait mis au monde en arrivant à Constantinople, un fils qui reçut le nom de Baudouin, et surnom de Porphyrogénète. Cet enfant, âgé de douze ans à peine, recueillit l'héritage de son frère. On lui donna comme tuteur le vieux roi de Jérusalem, Jean de Brienne, qu'on revêtit de la pourpre et qui reçut l'empire des mains du baile Nargaud de Toucy.

L'empire latin était alors dans une situation fort précaire ; ses conquérants avaient disparu les uns après les autres, et les recrues d'Occident se faisaient de plus en plus rares. Pendant que Jean de Brienne, contre l'attente générale, restait inactif, Théodore Vatatzès se disposait à l'attaque. — Geoffroy de Villehardouin envoya de l'argent et se disposait à accourir en personne au secours de son beau-frère, quand les Grecs et les Bulgares vinrent attaquer Constantinople. Contrairement à toutes les prévisions, la petite troupe de Jean de Brienne se jeta avec tant d'impétuosité sur les quarante-cinq bataillons des assaillants, qu'elle les repoussa, les culbuta les uns sur les autres ; les gens de pied s'élancèrent vers la flotte grecque, la pillèrent et ramenèrent vingt-quatre navires prisonniers. — Honteux de leur défaite, Théodore Vatatzès et son allié revinrent à la charge l'année suivante. Mais le prince de Morée arriva avec cent vingt bâtiments de toute grandeur, montés par cent chevaliers, trois cents arbalétriers et cinq cents archers. Il se jeta sur les trois cents navires grecs qui barraient le passage, coula à fond quinze d'entre eux et entra triomphant dans Constantinople, tandis que les Vénitiens, aidés par les Pisans, envoyaient seize de leurs galères sous le commandement du baile Jean Michieli achever la dispersion de la flotte ennemie. Depuis cette époque, Geoffroy de Villehardouin fournit chaque année à Jean de Brienne vingt-deux mille perpres pour la levée des troupes, tant était grande la prospérité de la Morée. Les évêques d'Achaïe subvinrent aussi aux besoins du patriarche ruiné par la guerre. Une seconde fois, Geoffroy vint à Constantinople pour assister au couronnement de Beaudouin II, son beau-frère et le secourut contre les Bul-

gares. Baudouin, ne sachant que faire pour lui témoigner sa reconnaissance, lui fit don de sa seigneurie de Courtenay, mais saint Louis refusa de ratifier ce don et reprocha à l'empereur d'avoir voulu céder son fief de famille. La réponse de Baudouin est curieuse et ne témoigne pas d'une grande noblesse de sentiments :

« J'apprends, dit-il, que Votre Sublimité s'est étonnée et a  
« même vu avec peine que j'eusse fait don au prince d'Achaye  
« de ma terre de Courtenay, ainsi que je l'ai fait savoir à Votre  
« Majesté par mes lettres. Je m'étonne moi-même plutôt de ce  
« que cela ait été un sujet d'étonnement pour vous, car Votre  
« Grandeur a pu être pleinement informée tant par mes lettres  
« que par mes messagers fréquents à quel état critique de  
« pauvreté et de besoin de tout je me trouvais réduit lorsque  
« le prince d'Achaye est venu près de moi, à Constantinople.  
« En vérité, dans ce moment-là j'ignorais absolument où aller  
« et que faire. A ce moment de disette complète, et quand  
« j'allais avoir de ce prince un si grand secours, il n'est nullement  
« surprenant que j'aie accédé à ce qu'il me demandait ;  
« s'il m'eût demandé beaucoup plus, il m'eût bien fallu acquiescer à sa volonté. Quoique malgré moi, j'ai dû lui faire  
« cette donation. Mais puisque Votre Domination m'informe  
« qu'elle a refusé au prince d'Achaye de sanctionner cette donation, sachez bien que j'en suis aussi joyeux que si j'eusse  
« acquis, en effet, une nouvelle terre équivalente à celle-là,  
« etc.<sup>1</sup> »

Le prince de Morée continua cependant de fournir à Baudouin cent chevaliers et arbalétriers entretenus à ses frais pendant un an, mais il ne quitta plus sa principauté pour secourir un suzerain si peu loyal. Il mourut vers 1240, après avoir, dit Buchon, su inspirer à ses sujets grecs la plus grande confiance par sa tolérance et sa justice, et s'être fait respecter des Francs par sa loyauté et sa bravoure. Sa veuve Agnès de Courtenay se retira dans ses domaines de Flandre et y reçut la garde

<sup>1</sup> Buchon, *Etablissements français en Grèce*, p. 235.

du château de Namur. Comme il ne laissait pas d'enfants, ce fut son frère Guillaume qui lui succéda.

« Né en Morée, dans la ville de Calamata, son domaine de  
« famille, au milieu d'une population grecque, il en parlait la  
« langue avec la même facilité que celle de la mère-patrie.  
« Les autres feudataires français étaient nés comme lui sur la  
« terre grecque et avaient commencé à s'identifier avec la na-  
« tion conquise en même temps que celle-ci adoptait les  
« usages et même la langue des conquérants. Peu à peu ils  
« quittaient le nom de leurs terres de France pour prendre les  
« noms des châteaux qu'ils se plaisaient à bâtir en Morée<sup>1</sup>. »

Le livre de la Conquête nous apprend que : « Li baron dou  
« pays et li autres gentil home si commencèrent à faire forte-  
« resses et habitations, qui chastel, qui maisons sur sa terre  
« et changier leurs soup-noms et prendre les noms des forte-  
« resses qu'ils faisoient.... et les jones bachellers menèrent  
« grant feste de joustes, de rompre lances à la quintaine et  
« de caroles. » Le mélange des vainqueurs avec la popula-  
tion du pays produisit en outre une race mixte, les Gasmules,  
qui avaient hérité, disent les chroniqueurs, de la force et de la  
bravoure de leurs pères comme de l'intelligence de leurs  
mères ; ils se distinguaient surtout, dit-on, dans le service  
maritime.

Guillaume de Vilhardouin était déjà veuf à cette époque  
d'une sœur ou d'une fille de Narjaud de Toucy, jadis baile de  
Constantinople et gendre de Théodore Branas et d'Agnès de  
France. Agnès, fille de Louis VII, avait été envoyée à Alexis  
en 1180, étant elle-même âgée de huit ans. Deux ans après,  
Andronic le faisait étrangler, et plus tard épousait sa fiancée  
qui n'avait pas dix-sept ans, quand lui-même fut massacré.  
Théodore Branas, qui l'aimait, vécut secrètement avec elle, ne  
pouvant l'épouser sans lui faire perdre son domaine, et leur  
union ne fut régularisée qu'après la prise de Constantinople,  
par les soins de l'empereur Baudouin I<sup>er</sup>. Leur fille avait épousé

<sup>1</sup> Buchon, p. 239.

Narjaud de Toucy. Théodore Branas était un des seigneurs grecs qui s'étaient ralliés au parti des Latins, parmi lesquels il jouissait d'une grande considération. Geoffroy II avait probablement conclu le mariage de son frère pendant un de ses voyages à Constantinople. Lorsqu'il sentit sa fin prochaine, il fit appeler Guillaume, et, dit la chronique de Morée, lui parla avec affection :

« Mon très aimé et très bon frère, je vois que le terme de  
« ma vie approche et que je vais vous laisser l'héritage que  
« notre père et seigneur a conquis avec tant de peines et de  
« travaux. Une idée, mon cher frère, tourmente mon esprit.  
« J'ai toujours eu le projet de bâtir un monastère pour y déposer les restes de notre père et seigneur. Je vous engage à  
« acquitter ce vœu et à placer mes restes près des siens. Et  
« donnez à ce monastère de bons desservants qui nous mentionnent dans leurs prières pendant les siècles des siècles.  
« — Ayant ainsi parlé, il livra son âme entre les mains de son  
« créateur. »

C'est en exécution de ces dernières volontés que Guillaume de Villehardouin fonda à Andravidia le monastère et la grande église de Saint-Jacques-des-Templiers où son propre tombeau fut érigé plus tard. Il se garda bien de rappeler à leur devoir les cinq barons du nord de l'isthme, qui ne parlaient point d'allégeance, car il ne voulait pas les mécontenter, ayant besoin de leur appui pour l'œuvre qu'il méditait.

Le concours du Mégas Kyr était indispensable pour se rendre maître des trois grandes forteresses que les Grecs possédaient encore ; devenu de plus en plus puissant, il venait d'ouvrir ses ports aux Pisans et aux Génois en leur accordant des franchises de commerce <sup>1</sup>. « Athènes, la cité de Thésée et de Périclès et Chiarentza, obscure bourgade des côtes d'Élide, devinrent les résidences chevaleresques de ces dynasties bourguignonnes et champenoises des de la Roche et des Villehardouin ; longtemps ces villes, Athènes surtout, et Thèbes de

<sup>1</sup> Chronographie byzantine, année 1240.

« Béotie, seconde capitale des Mégas Kyrs, rivalisèrent avec  
« les plus brillantes cours d'Occident. Les princes de Morée et  
« d'Attique ne parurent plus qu'entourés d'une superbe cheva-  
« lerie, aux éperons d'or, sur ces champs de bataille où ils se  
« mesuraient tantôt avec les Byzantins, tantôt avec leurs vas-  
« saux rebelles ou les archontes grecs des populations autoch-  
« tones et les tribus insoumises des montagnes d'Arcadie et  
« du Magne, cette terre libre et sauvage entre toutes.

« Les chroniques contemporaines abondent en détails cu-  
« rieux sur les demeures grandioses que se firent élever cer-  
« tains de ces princes, sur ce palais des Saint-Omer à Thèbes,  
« dont il ne reste pas aujourd'hui pierre sur pierre, sur les  
« passe-temps guerriers de cette turbulente noblesse, sur les  
« tournois, les fêtes, les grands festins qu'interrompaient trop  
« souvent de longues guerres étrangères et de sanglantes  
« luttes intestines. Ce fut alors que la Morée et l'Attique se  
« couvrirent de ces hauts châteaux francs, puissantes forte-  
« resses féodales, qui succédaient aux constructions militaires  
« byzantines, élevées elles-mêmes sur les ruines des forte-  
« resses de la domination romaine, sur les assises des acro-  
« poles antiques, ou sur la base des enceintes mégalithiques,  
« œuvre impérissable et colossale des populations primitives.  
« Beaucoup de ces châteaux latins d'Orient, sur lesquels flot-  
« tèrent pendant des siècles les bannières des barons moréotes,  
« sont encore debout aujourd'hui. On les retrouve, dans le  
« Péloponèse surtout, démantelés, tombant en ruines, habités  
« par les oiseaux de proie et les chacals, mais imposants en-  
« core, comme leurs frères plus âgés de Syrie et de Pales-  
« tine, et couronnant de leurs tours massives et de leurs lon-  
« gues files de murailles crénelées les monts d'Argolide et  
« d'Arcadie, la chaîne et les basses collines de l'Élide et de  
« l'Achaïe. Ce serait une belle et tragique histoire que celle  
« de beaucoup de ces donjons ruinés qui frappent si vivement  
« les yeux du voyageur, même sur cette terre de Morée, si  
« riche en souvenirs plus anciens, et qui leur parlent élo-  
« quemment de cette grande ère chevaleresque d'autrefois,

« transportée des lointains pays d'Occident sur le sol de Sparte,  
« de Messène, de Corinthe et d'Argos, par les bandes de la  
« quatrième croisade. La plupart de ces châteaux avaient reçu  
« au moyen-âge des noms francs, dont quelques-uns se sont  
« conservés jusqu'à nos jours, mais dont beaucoup ont été si  
« bien transformés par l'idiome populaire qu'ils en sont de-  
« venus méconnaissables <sup>1</sup>. »

Ce brillant tableau de l'état de la Morée sous les conquérants francs donne l'idée la plus exacte de leur action et de leur puissance. « Messire Guillaume, continue la *Chronique de Morée*, montra plus d'habileté, de sagesse et d'activité qu'aucun des hommes nés dans le pays. Plein de douceur et d'humanité, il s'acquit bientôt l'affection de tous. Au moment où il prit en mains le gouvernement, les Grecs occupaient encore les places de Corinthe, Nauplie et Monembasie, ce qui lui causait une vive indignation. Il déclara qu'il ne méritait pas de porter la couronne tant que ces places ne seraient pas à lui. »

Assuré de l'appui de ses feudataires, auxquels il avait fait appel, et mettant tout d'abord le siège devant Corinthe, le prince écrivit à Venise et conclut avec la république le traité suivant : Le prince cédait à la sérénissime seigneurie les places de Coron et de Modon, avec leurs territoires, et s'engageait à pourvoir à l'entretien de quatre galères armées, plus deux pour la garde des côtes, que la république, de son côté, s'engageait à fournir en payant la solde de l'équipage. Cependant le prince et le Mégas Kyr mettaient le siège devant l'Acrocorinthe. « Sur ce merveilleux rocher qui domine Corinthe, sur cette acropole célèbre d'où l'on jouit d'un des plus beaux panoramas du monde, où jaillit encore la fontaine Pirène, source anti-que de toute poésie, où s'élevait jadis le temple de Vénus aux mille prêtresses, singulière population de ce site enchanteur, on admire aujourd'hui les restes gigantesques

<sup>1</sup> Les Principautés franques du Levant, par G. Schlumberger, membre de l'Institut, VII, p. 86.

« des constructions militaires du moyen-âge. Dans ce monde  
 « de ruines, sur ce plateau inégal qu'on met des heures à par-  
 « courir, tout est confondu ; tout se presse pêle-mêle : tours  
 « byzantines interminables, rangées de hautes murailles fran-  
 « ques avec leurs créneaux se découpant régulièrement sur  
 « un ciel d'azur, constructions musulmanes, enfin, une ville  
 « turque véritable, avec ses maisons, ses mosquées, ses bains,  
 « qui s'élevèrent plus tard sur tant de débris plus anciens.  
 « Cette vaste enceinte, où retentit si souvent le cri de guerre  
 « des Villehardouin, cet amas de constructions si considérables  
 « qu'il faut l'avoir visité pour s'en faire une idée, est aujour-  
 « d'hui confié à la garde de deux invalides, héros obscurs de  
 « la guerre de l'indépendance. Le voyageur qui parcourt ces  
 « ruines se prend à rêver de croisades, de chevalerie et des vieux  
 « barons de France, à quelques centaines de pieds au-dessus de  
 « la plaine fameuse où se dresse encore, superbe et solitaire,  
 « un fragment du temple de Corinthe, la ville de tous les raf-  
 « finements et de toutes les élégances antiques <sup>1</sup>. »

Des deux côtés de la montagne, sur de petits rocs escarpés, l'armée assiégeante construisit deux forts, celui du Mont-Esquiou, pour le prince, et un autre au nord, pour le Mégas Kyr. Ce ne fut qu'après une longue résistance que la garnison se rendit, à des conditions honorables. Corinthe devint le principal rempart de la Morée féodale, et ne cessa d'appartenir aux Latins qu'à l'arrivée des Musulmans, après, comme le dit si justement M. Schlumberger, que l'anarchie du xiv<sup>e</sup> siècle leur eût préparé les voies.

Ayant, dit la Chronique, « rendu grâce à Dieu et à Madame « sainte Marie, » Guillaume de Villehardouin engagea ses barons à ne point se séparer qu'ils n'eussent achevé de conquérir Nauplie. Sur ces entrefaites arrivèrent les galères de Venise, et le blocus de la place se prolongea durant tout l'hiver. Les forts capitulèrent aux approches de l'été, le Palamidi, cet imposant rocher réputé imprenable, et dont l'ombre couvre toute

<sup>1</sup> G. Schlumberger. *Les principautés franques du Levant.*



la ville, fut livré aux Francs, et les Grecs conservèrent le petit fort. Le prince de Morée offrit au Mégas Kyr la seigneurie de Nauplie, en lui renouvelant la concession de celle d'Argos, qu'Othon avait reçue en 1212 de Geoffroy I<sup>er</sup>, « afin de lui témoigner sa reconnaissance, et plus encore, ajoute judicieusement la *Chronique de Morée*, par l'espoir de l'engager ainsi à l'aider pour conquérir Monembasie. »

Au printemps suivant, les barons s'assemblèrent de nouveau et Monembasie, investie par terre et par mer, fut aussi étroitement resserrée, dit le Chroniqueur, que le rossignol dans sa cage. — Cependant les habitants, confiants dans leurs bonnes murailles et ayant des vivres en abondance, se défendirent pendant trois ans et Guillaume de Villehardouin jura sur son épée de ne pas abandonner le siège que la place ne fût rendue.

En effet, lorsque la famine les eut contraints de manger jusqu'aux rats, et que leurs ressources furent entièrement épuisées, les Monembasistes offrirent leur soumission, et Guillaume, plein d'admiration pour leur courage, leur accorda, par lettres patentes scellées du grand sceau, de n'être astreints à aucun autre service qu'à fournir des marins pour la flotte, moyennant une solde et une gratification. Les clefs de la ville furent apportées au prince en grande cérémonie par trois des notables, Daimojanni, Sophianos et Maïmounas, qui reçurent en don des vêtements d'écarlate, des chevaux de parade richement harnachés, et des terres dans la baie de Vatica.

C'est à Corinthe, d'après le précieux ouvrage de M. Schlumberger, que furent frappées les premières monnaies des princes d'Achaïe, qui avaient reçu ce droit des rois de Salonique et des premiers empereurs latins. En 1248, le prince, « qui estoit, remarque le livre de la Conquête, plus entreprenant que ne furent son père et son frère », se joignit au duc de Bourgogne qui passait à Monembasie, en route pour la Terre-Sainte, et avec quatre cents chevaliers retrouva à Chypre le roi saint Louis. Sanudo raconte que le roi lui fit le meilleur accueil et qu'ils eurent ensemble l'entretien suivant : « Sei-

« gneur sire, dit Villehardouin à son roi, tu es plus grand  
 « seigneur que moi et tu peux mener tes gens en guerre et  
 « où bon te semble sans bourse délier, moi je ne puis faire de  
 « même « *cosi* ». Le roi sur l'heure lui octroya la permission  
 « de frapper des deniers tournois au même titre que ceux de  
 « la couronne de France, à raison, dit Sanudo, de trois onces  
 « et demie d'argent fin par livre de ces deniers<sup>1</sup>. » Il paraît  
 que les princes d'Achaïe en firent frapper une quantité consi-  
 dérable.

Toutefois Guillaume revint bientôt en Morée, après avoir  
 donné cent de ses chevaliers pour la défense de l'île de  
 Rhodes et s'occupa d'élever dans le Péloponnèse ce réseau de  
 places fortes dont il hérissa les crêtes des montagnes au  
 centre de la contrée. Sur le versant du Taygète, dans une si-  
 tuation presque inexpugnable, s'éleva le château de Misthra, ce  
 bijou gothique, dit M. Schlumberger, oublié par les ans aux  
 flancs du Taygète ; le Vieux-Magne, Dimatra, Crévecœur, le  
 Petit-Magne (Mikro-Mani), Leutron, le château Saint-Georges,  
 le château de la Belle, dont Buchon a traduit la poétique lé-  
 gende, Caritaina, Calamata, Passava furent destinés à contenir  
 les populations belliqueuses de ces vallées. Toutes les forte-  
 resses de l'intérieur sont de fondation franque ; avant l'arrivée  
 des conquérants, il n'y avait en Morée que les douze grandes  
 villes des côtes qui fussent fortifiées. Du reste, la Morée tout  
 entière était parfaitement tranquille ; les tribus du Magne,  
 dont on n'exigeait aucune redevance, mais seulement le ser-  
 vice militaire, renouvelèrent leur serment de fidélité et Guil-  
 laume en profita pour porter son attention vers les barons  
 d'au delà de l'isthme, dont l'obéissance était fort contestable,  
 et vers les Vénitiens, qui, non contents d'être mis en posses-  
 sion de Coron et de Modon, les seules places de Morée à cette  
 époque qui n'appartinssent plus au prince, intriguaient contre  
 lui en Eubée et empêchaient l'hommage des barons tiersiers  
 de l'île.

<sup>1</sup> G. Schlumberger, *Les principautés franques du Levant*.

Guillaume de Villehardouin, seigneur incontesté du Péloponnèse, venait encore d'augmenter ses richesses et sa puissance par un mariage avantageux ; veuf d'Agnès de Toncey, il avait épousé Anne Comnène, fille aînée du despote d'Arta, qui lui apporta en dot soixante mille perpres, des joyaux de grand prix et un trousseau royal. Les noces furent célébrées à Patras, en Achaïe, et l'année suivante la seconde fille du despote, Hélène, épousa Manfred de Hohenstauffen, roi de Sicile, et reçut comme terres dotales la seigneurie de l'île de Corfou et de toute la côte voisine, depuis Avlona jusqu'à Butrinto <sup>1</sup> (1259). Bien affermi par toutes ces circonstances, le prince de Morée s'empara de la personne de Neris et de Guido della Carceri, seigneurs de Carysto et de Chalcis, et se jeta dans l'île, d'où il chassa le baile vénitien Paolo Gradenigo. Mais le provéditeur Marco Gradenigo, survenant avec sept galères, reprit possession du territoire ; Nerio et Guido della Carceri réussirent à s'échapper, et entraînant dans leur parti le seigneur d'Oréos, leur frère, ainsi que le marquis de Bodoniza et le Mégas Kyr, ils déclarèrent la guerre au prince de Morée.

Celui-ci, en présence de la rébellion organisée, n'hésita pas, et envoya aux cinq seigneurs révoltés l'ordre de venir immédiatement lui faire leur soumission et prêter le serment d'allégeance. Les cinq seigneurs répondirent qu'ils n'étaient point tenus à ce serment, et se considéraient non comme les liges, mais comme les compagnons d'armes et les égaux du prince ; ils se réunirent à Thèbes, et furent extrêmement joyeux de l'arrivée d'un renfort inattendu que leur amenait le baron Geoffroy de Bruyères, seigneur de Caritaina.

Le baron Geoffroy était fils de Hugues de Bruyères, seigneur de Caritaina, en Morée, l'un des douze bers de terre, et de la propre sœur du prince. Il venait d'épouser Isabelle, fille du Mégas Kyr, et l'influence de la jeune mariée lui faisait trahir

<sup>1</sup> « A lo doi de lo mise de junio, de ypsio anno 1259 arrivao in Apulia, en octo galere la zita de lo seniore Re Manfridu, fillia de lo despotu de Epiru, « chiamata Alena. » — (Chronique de Trani).

ses devoirs envers son oncle et suzerain pour s'unir à son beau père. Le baron de Caritaina était aimé de tous, pour son caractère franc et généreux ; il passait pour la meilleure lance de la Morée et la bonté de son cœur faisait pardonner les fautes que sa légèreté l'entraînait à commettre. Le prince, qui avait entendu parler des grands préparatifs de son neveu, croyait que c'était pour lui venir en aide et fut outré de colère quand il apprit que la bannière de Caritaina avait passé l'isthme et s'était jointe à celles des insurgés.

Sans perdre un instant, Guillaume de Villehardouin franchit les défilés de Corinthe et s'en empara avant que les ennemis, commandés par Guy de la Roche, eussent pu s'y opposer. Les deux armées se rencontrèrent sur la montagne de Carydi, dans une des passes de la Mégaride, et là périrent, entre autres braves chevaliers, Gilbert d'Escors, gendre du maréchal Jean de Neuilly, seigneur de Passava. Le prince fut vainqueur ; le Mégas Kyr et ses alliés prirent la fuite et coururent jusqu'à Thèbes à franc étrier, poursuivis l'épée dans les reins par leur suzerain victorieux qui mit le siège devant la place et ravagea le pays aux alentours.

L'archevêque et d'autres prélats encore s'interposèrent et le Mégas Kyr, s'avouant vaincu, promit de venir en personne faire sa soumission si le prince voulait épargner ses domaines et repasser l'isthme ; Guillaume y consentit et se retira sur Nicli, où les barons vaincus le rejoignirent peu après ; ils vinrent tous ensemble à *son ostel* et il reçut leur hommage en les baisant sur la bouche. Pour la réparation qui lui était due, il déclara s'en remettre à l'arbitrage du roi de France, auprès duquel le Mégas Kyr promit de se rendre dans un bref délai.

Ensuite, les prélats, le Mégas Kyr et les chevaliers amenèrent le baron de Caritaina, « grandement contrit et la hart au col », en présence de son oncle et seigneur, car le baron n'avait pas simplement refusé l'hommage, mais trahi son serment déjà prêté et porté les armes contre son seigneur lige, ce qui

entraînait la perte de son fief ; tous s'agenouillèrent devant le prince, qui pardonna à son neveu et lui rendit son fief, à la condition que ce fief ferait retour à la couronne et que le baron ne pourrait en disposer en faveur de ses parents s'il venait à mourir sans héritier direct. Après cela, on célébra dans la plaine de Tégée des joûtes et des tournois pour fêter la réconciliation des barons et du prince, et ce ne fut qu'aux approches de l'hiver que Guillaume de Villehardouin congédia ses liges et revint à Andravida.

---



#### IV

##### EXPÉDITION DE PÉLAGONIE. 1260-1264.

Au printemps suivant, le Mégas Kyr, accompagné d'un chevalier du prince de Morée, arma deux galères et partit pour Brindes, non sans avoir nommé son frère Othon baile d'Athènes et de Thèbes, chargé du gouvernement en son absence. Ils arrivèrent à Paris vers la Pentecôte ; le roi saint Louis avait convoqué une cour plénière à l'occasion des affaires de Terre-Sainte et cette cour examina la cause de Guý de la Roche, qui comparut avec le représentant du prince, et expliqua lui-même ce que la cour avait déjà appris par les lettres dont ce chevalier était porteur. L'un des barons siégeant comme juge arbitre adressa alors au délégué de Guillaume de Villehardouin le discours suivant :

« Ecoutez bien, frère et ami, la réponse que vous fait la cour  
« de France : si le Mégas Kyr eût fait hommage à son seigneur le prince Guillaume, et qu'ensuite il eut porté les armes contre lui, d'après la loi, ses biens seraient confisqués  
« et il serait déshérité de toute la puissance qu'il tenait de son suzerain. Mais d'après le rapport écrit que vous nous avez  
« apporté, et l'exposé que vous avez fait vous même de vive  
« voix, il ne paraît pas à la cour que le Mégas Kyr ait jamais  
« réalisé son hommage, d'où il suit que sa faute n'entraîne  
« pas la confiscation. Toutefois, le Mégas Kyr sachant bien  
« avoir reçu de son premier suzerain le roi de Salonique ordre  
« de faire hommage au prince, il ne devait pas prendre les  
« armes contre lui. Enfin, considérant que le Mégas Kyr est  
« venu en France après beaucoup de dépenses et de fatigues  
« et un voyage long et périlleux, et en l'honneur de notre seigneur le Roi, nous croyons que cette réparation suffit et le

« renvoyons absous ». — Lorsque le baron eût achevé ce discours, le Mégas Kyr ôta son chaperon, fit une réponse modeste et remercia le Roi et la cour, et pria qu'on voulut bien « écrire cette décision au prince » <sup>1</sup>.

C'est alors que saint Louis, prenant la parole après que l'acte eût été dressé, demanda au Mégas Kyr quel don il aurait pour agréable, voulant lui accorder une faveur avant de le le laisser partir. Alors Guy de la Roche, après avoir un peu réfléchi, dit au roi qu'il remerciait sa bienveillance et que puisque la seigneurie d'Athènes avait été autrefois gouvernée par un duc, il le priait de vouloir bien lui en accorder le titre héréditaire, ce qui lui fût octroyé sur le champ. « Il fut aussitôt, dit la chronique, élevé sur le pavois dans l'intérieur du palais », le roi seul pouvant l'être à l'extérieur <sup>2</sup>.

Lorsque le nouveau duc revint en Morée, il trouva tout le monde dans la consternation et la conquête menacée d'une ruine totale ; le prince et tous ses barons étaient prisonniers de Michel Paléologue.

Voici ce qui s'était passé : le despote d'Arta, Michel-Ange Comnène, maître de toute la Thessalie, voyant d'une part l'empire latin tellement affaibli que Baudouin II ne pouvait guère sortir de l'enceinte de Constantinople, et de l'autre empire grec de Nicée aux mains d'un enfant de huit ans, Jean Lascaris, songea à s'agrandir aux dépens de tous deux. D'accord avec le Krâle de Servie, il attaqua les troupes de Michel Paléologue, tuteur du petit empereur, conquist plusieurs places de la Macédonie entre autres Prilape, où commandait l'histo-

<sup>1</sup> Chronique de Morée.

<sup>2</sup> Ce titre de duc d'Athènes, attribué par tout le moyen-âge au souverain de la ville de Minerve, fait songer à *Thésée duc d'Athènes*, dans *le Songe d'une nuit d'Été*. Et Dante au XII<sup>e</sup> chant de l'*Enfer* :

..... forse

Tu credi che qui sia 'l duca d'Atene, etc.

En italien, comme en latin, *dux* signifie simplement le *chef*. Dante appelle Virgile *lo buon duca*. Il est donc très naturel d'avoir employé ce titre dans le sens de prince souverain. Le seigneur de Naxos s'intitulait *dux Egæi Mari et Naxie*, et les monnaies d'Athènes, antérieures à 1260, portent en exergue: *Dominus Athenarum* ; après cette date, *Dux Athenarum*.



rien Georges Acropolite; enfin, voulant s'emparer du pays jusqu'aux Dardanelles, il sollicita le concours de ses deux gendres.

Manfred envoya 1500 cavaliers bien armés, dont il alla lui-même surveiller l'embarquement à Brindes<sup>1</sup>. Le prince de Morée vint en personne avec tous ses barons, et laissa le gouvernement de la principauté à la princessé Anne Comnène, assistée du chancelier Léonard de Vérules, des archevêques et d'un vieux chevalier, Messire Pierre de Douay. Tous ses feudataires l'avaient suivi; ceux du Nord, le baile d'Athènes, le seigneur de Salona et le marquis de Bodonitza, se réunirent dans les plaines de la Doride, les deux premiers ayant franchi le Parnasse au défilé de Gravia, fief relevant des Saint-Omer. A la gorge de Sidéro Castro, ils rencontrèrent les gens de Naxos et de Négrepont et passèrent ensemble les Thermopyles. Leur route, par la vallée du Sperchius jusqu'à la Pélagonie, n'offrait aucune difficulté, car ces provinces étaient soumises au despote, avec lequel le prince opéra sa jonction dans les plaines d'Alassona, au pied du mont Olympe.

La despine, Théodora Pétraliphas, était venue rejoindre son mari à Castoria avec toute sa maison, et les deux fils de Michel Comnène, Nicéphore et le bâtard Jean<sup>2</sup>, y avaient également fait venir leurs femmes. Le bâtard Jean avait épousé la fille d'un chef des MégaloVLachites, qui ont la prétention de descendre des Myrmidons d'Achille; et la beauté de la princesse charma les jeunes chevaliers de Morée, qui déployèrent en son honneur toute leur galanterie, portant ses couleurs, rompant des lances et faisant des vers pour elle. Mais les Grecs n'entendaient rien à ces façons d'agir des Occidentaux, et trouvèrent souverainement révoltants les hommages adressés à l'épouse du prince. D'après le caractère connu du baron de Caritaina, on peut supposer qu'il ne fût pas un des moins compromis dans l'affaire, qui prît des proportions alarmantes,

<sup>1</sup> Diurnali di Matteo Spinelli da Giovenazzo.

<sup>2</sup> Jean Ducas le bâtard, depuis sébastocrator de l'empire et fondateur de Néo Patras.

Jean Ducas ayant porté plainte au despote contre les chevaliers, qui le tournaient en ridicule. — Guillaume de Villehardouin réprimanda sévèrement son neveu et les autres coupables, mais aussi ne se gêna pas pour traiter Jean Ducas de *misérable bâtard, indigne de se mesurer avec des hommes de noble race*. Jean Ducas outré de fureur, ne chercha plus qu'une occasion de se venger du prince et des Francs.

Cependant Michel Paléologue, débarrassé de son pupille et devenu maître de tout l'empire à l'exception de la seule ville de Constantinople, envoya contre l'armée coalisée du despote et du prince son propre frère Jean Paléologue, sébastocrator de l'empire<sup>1</sup>, avec le César Constantin Paléologue, leur autre frère et le grand domestique Alexis Stratigopoulos, ayant sous leurs ordres deux mille Cumans de troupes légères, formant l'avant-garde, trois cents auxiliaires allemands, commandés par Ulrich, duc de Carinthie, et plusieurs corps de Hongrois, Serviens et Bulgares, outre les Grecs et les mercenaires Turcs. Dans la répartition de ces deux derniers corps, on comptait vingt-sept divisions de cavaliers.

« Le sébastocrator, raconte le chroniqueur, choisit plusieurs  
« hommes affidés qui devaient faire semblant de désertir à  
« l'ennemi et débiter les nouvelles les plus fausses, ce qui jeta  
« l'armée du despote dans un grand découragement<sup>2</sup>. » En  
outre, le bâtard Jean fit secrètement avertir les généraux de  
l'empereur qu'il passerait de leur côté et abandonnerait ses  
alliés au moment de la bataille ; il en prévint également son  
père et son frère, les engagea à se retirer sans combattre et  
de plus un confident de Jean Paléologue vint trouver le des-  
pote dans sa tente, lui exagéra les forces dont son maître dis-  
posait et lui persuada d'abandonner ses auxiliaires francs et  
d'arranger séparément sa paix avec l'empereur.

Michel Comnène, effrayé de la tournure que prenaient les

<sup>1</sup> Le sébastocrator ou chef des armées impériales, était le premier des quatre grands dignitaires de l'empire. Les trois autres étaient le César, le Mégaduc et le Grand domestique ou chambellan.

<sup>2</sup> Anonyme Grec.

événements, fit pourtant appeler en conseil le prince et ses barons, leur communiqua tout ce qui lui avait été dit et réussit d'abord à leur faire partager ses appréhensions, car, malgré les généreuses protestations du baron de Caritaina « lequel  
« ému de honte à la seule idée d'une fuite soutint que le vilain  
« qui avait fait ce rapport en avait menti, et que toutes ces  
« paroles n'étaient que fanfaronnades des Grecs, qui ont tous  
« jours l'habitude de se vanter et de dire du mal de leurs ennemis », il fut décidé que cette nuit même, à la faveur de la lune, alors dans son plein, chacun décamperait le plus secrètement et le plus diligemment possible.

Le grand cœur de Geoffroy de Caritaina ne pouvait supporter cette honte ; indigné surtout de l'abandon qu'on allait faire des malades et des varlets de l'armée, il revint tout hors de lui à l'entrée de sa tente, et frappant de son bâton sur le poteau qui la soutenait : « Belle estache, dit-il, tu m'as bien servi  
« et loyaument, jusques au jour de huy, et si je te falloie et  
« abandonnoie en la main d'autrui, je seroie faux envers toy,  
« et auroie perdu ton bon service et en seroie blasmés. Donc  
« pour ce me vueil descoulper à toy et vueil que tu saches que  
« le despot et le prince et nous autres barons de l'ost avons  
« juré et accordé ensemble de fuir ceste nuit, et abandonner  
« nos maisnies et le peuple. Si ne le puis dire ni descouvrir à  
« nulle personne, pour mon serement garder, *mais à toy le*  
« *dy, qui n'es mie homme*, et ce t'affirme en vérité qu'il est  
« ainsi comme je dy »<sup>1</sup>.

Ces paroles, entendues et bientôt répétées par tout le camp, excitèrent un tumulte qui parvint jusqu'au prince ; Guillaume de Villehardouin s'emporta d'abord contre son neveu et lui adressa de violents reproches, mais Geoffroy de Caritaina répondit fièrement : « Je n'ai pas commis une grande faute, et  
« suis prêt à combattre contre quiconque me blâmera, autre  
« que vous qui êtes mon seigneur lige, auquel je dois obéissance. Quand à ceux qui ont donné le conseil de fuir, en

<sup>1</sup> Livre de la conquête.

« abandonnant nos gens, je les regarde comme des lâches ;  
« s'ils veulent se montrer dignes du nom de chevaliers, qu'ils  
« prennent leurs armes, comme véritables gens de guerre,  
« dont ils usurpent le nom ».

Ce noble langage fit rentrer le prince en lui-même ; il reprit des sentiments dignes de sa race et par son ordre, le maréchal Jehan de Neuilly proclama à haute voix « que l'armée n'a  
« vait rien à craindre et que, Dieu aidant le lendemain on se  
« disposerait à la bataille. »

Or, pendant la nuit, le despote et les siens s'enfuirent, « et,  
« dit la chronique, ce fut une conduite bien criminelle, car  
« c'était à sa prière que le prince Guillaume et la fleur des  
« nobles hommes de son pays étaient accourus de la Morée,  
« où ils jouissaient d'un parfait repos, pour le secourir dans  
« une guerre qui lui était personnelle. »

En apprenant la fuite du despote, Guillaume rassembla ses barons et les exhorta à ne pas craindre de se mesurer avec les ennemis, vis-à-vis desquels ils se trouvaient dans la proportion *de un à quinze*. « Si nous venons seulement à bout  
« des divisions allemandes, dit-il, nos adversaires fuiront  
« devant nous comme les corneilles devant les faucons. » La première division de l'armée fut mise sous les ordres du baron Caritaina. Le sébastocrator arriva le samedi suivant, et le dimanche matin on engagea la bataille.

Le bataillon allemand du duc de Carinthie marchait en tête de l'armée grecque. Le baron de Caritaina fit abaisser les lances et chargea avec tant d'impétuosité qu'il l'enfonça du premier choc et tua le duc Ulrich de sa propre main. Sa lance se brisa en éclats ; tirant alors son épée, il se jeta comme un lion au fort de la mêlée et continua à donner sur les Allemands. « Tous ceux qui se présentaient à lui étaient taillés en  
« pièces ; ses compagnons d'armes l'entouraient et combat-  
« taient à ses côtés, et l'exemple de l'intrépidité de chacun  
« ajoutait encore à l'enthousiasme de tous » <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Chronique de Morée. Anonyme grec.

Le sébastocrator, pour rétablir le combat, ordonna aux divisions hongroises de charger les combattants en frappant indistinctement amis et ennemis. Alors la mêlée devint indescrivable. Les Cumans, courant au travers des bataillons, tiraient sur les chevaux et les abattaient à coups de flèches. Tout à coup, le cheval de l'intrépide baron de Caritaina, atteint par un de leurs traits, s'affaissa, entraînant son cavalier dans sa chute. Avant qu'il eût pu se dégager, le sébastocrator, qui ne le perdait pas de vue, accourut à toute bride, criant : « Seigneur de Caritaina, mon frère, avant qu'on ne vous égorge, rendez-vous à moi. Je vous jure sur mon âme que vous n'avez rien à craindre. » Il en renouvela le serment sur son épée. — Serré de toutes parts et séparé des siens, le baron de Caritaina se rendit.

Aussitôt, poursuit la Chronique, on abaissa sa bannière à l'endroit même où il était tombé. Mais, par honneur pour sa vaillance, le sébastocrator la releva de sa propre main et la fit porter par un de ses gardes. A cette vue, les barons, qui combattaient en désespérés, redoublèrent d'efforts, mais inutilement. Tous durent à la fin rendre les armes. Guillaume de Villehardouin, qui s'était retranché derrière quelques buissons, d'où il luttait seul contre un grand nombre, dû aussi remettre son épée<sup>1</sup>. Dès qu'il avait vu la détresse de son neveu, il avait fait des prodiges de valeur pour arriver jusqu'à lui et le dégager, mais la masse des ennemis était tellement compacte qu'il ne pût jamais parvenir à la percer. Le déluge de traits que faisaient pleuvoir les Cumans abattait les chevaux, qui, roulant les uns sur les autres, renversaient leurs cavaliers, et ceci fut cause que toute la noblesse demeura prisonnière, tandis que les simples soldats et les varlets purent s'enfuir et gagner la Vlachie.

Le sébastocrator, après la bataille, se fit amener les prisonniers et les traita avec distinction. Il les conduisit à Andrinople, et de là à Gallipoli.

<sup>1</sup> Il fut reconnu, dit-on, à sa *grande dent*, car il en avait une qui dépassait quelque peu la lèvre.

Le 26 juillet 1261, par un coup de main hardi, Alexis Stratigopoulos s'introduisit furtivement dans Constantinople avec une poignée de compagnons, rendit la ville à Michel Paléologue et força l'empereur Baudouin à prendre la fuite. Accompagné du patriarche Pantaleone Guistiniani, de Marco Gradenigo, podestat des Vénitiens, et de plusieurs gentils-hommes, l'empereur fugitif arriva à Chalcis où Guy de la Roche, de retour de France, se trouva juste à point pour le recevoir. On voit combien la Morée était paisible et acceptait volontiers la domination franque, puisqu'au milieu de tant de désastres, la paix intérieure ne fut pas un instant troublée. Baudouin poursuivit sa route vers l'Europe et laissa à Monembasie et à Clarentza plusieurs de ses barons, qu'il comptait y retrouver en revenant dans sa capitale. Ces seigneurs se fixèrent en Morée et parmi eux la Chronique cite Ancelin de Toucy, frère de la première femme de Guillaume de Villehardouin, les sires de Plaissié et de Las Pigas, et Vilain d'Aunoy, qui reçut ensuite le fief d'Arcadia.

Michel Paléologue entre dans Constantinople le 15 août suivant, et reçut avec bienveillance les prisonniers du sébastocrator, mais en même temps déclara qu'il ne leur rendrait jamais la liberté s'ils ne promettaient d'abandonner la Morée et de retourner en France. Le prince d'Achaïe, avec beaucoup de fermeté, lui représenta qu'il était impossible de satisfaire à cette demande. « Le pays de Morée, dit-il, ne me vient pas de mes  
« aïeux et ne m'appartient pas en propre pour qu'il me soit  
« permis d'en disposer ou de le céder ou de le rendre. Le  
« pays a été conquis par l'épée de ces nobles hommes qui vin-  
« rent de France en Morée, avec mon père, comme amis et  
« compagnons d'armes. Ils se sont ensuite partagé les terres,  
« la balance à la main, et chacun a obtenu une part propor-  
« tionnée à sa puissance. Cette répartition faite, ils ont choisi  
« et désigné mon père, comme l'homme le plus sage et le plus  
« honoré, pour être chef sur eux tous ; mais ils ont établi en  
« même temps des conventions et des chartes, dressées par  
« écrit, et d'après lesquelles il ne pouvait à lui seul rester

« maître de rien faire au monde. Je n'ai donc pas le pouvoir  
« de rien céder du pays que je gouverne, puisque la charte de  
« la Conquête s'y oppose. » — Il termina ce discours, qui  
peut s'appeler, comme le dit très bien Buchon, l'exposé le plus  
précis et le plus complet des droits féodaux, en offrant à l'em-  
pereur telle rançon que celui-ci voudrait fixer. Le système  
féodal était encore trop étranger aux Byzantins pour que  
Michel Paléologue eût l'idée de vouloir imposer sa suzeraineté  
à Guillaume de Villehardouin, et celui-ci, fidèle à son suzerain  
dépossédé, se garda de proposer son allégeance à l'empereur  
grec. On débattit de part et d'autre la question pendant trois  
ans. A la fin, l'empereur consentit à accepter en échange de  
la liberté de ses prisonniers trois places fortes du Pélopon-  
nèse, Misthra, Maïna et Monembasie ; les deux premières de  
ces places avaient été fondées, la troisième conquise par le  
prince, et il pouvait par conséquent en disposer ; c'était livrer  
aux Grecs les clefs du Péloponnèse, mais les barons soupi-  
raient après leur liberté et comptaient sur leur vaillance pour  
rester les plus forts. S'il faut en croire les historiens du temps,  
ils nourrissaient un secret espoir de se faire relever de leur  
serment par le Pape, en invoquant la violence qui les contrai-  
gnait de céder, sous peine de finir leurs jours en captivité. Le  
baron de Caritaina fut chargé de remettre les places aux com-  
missaires impériaux, avec les otages désignés pour tenir pri-  
son au lieu du prince jusqu'à l'entier acquittement de sa ran-  
çon. Ces otages étaient deux nobles dames, la sœur du  
connétable Jehan Chauderon, et la fille du maréchal Jehan de  
Neuilly, Marguerite, veuve de Gilbert d'Escors, tué à la bataille  
de Carydi.

Le baron de Caritaina, en arrivant à Thèbes, y fut reçu avec  
de grandes démonstrations de joie par le duc son beau-père :  
« Lorsque le duc, dit la Chronique de Morée, vit arriver le sei-  
« gneur de Caritaina qu'il aimait tendrement, il lui fit la meil-  
« leure chère et le meilleur accueil ; mais quand il apprit les  
« conditions auxquelles le prince avait racheté sa liberté, il en  
« témoigna tout haut son mécontentement. » Guy de la Roche

avait trop d'habileté et d'expérience pour approuver un traité qui introduisait une puissance rivale au cœur de la Conquête ; il fut impossible de lui persuader qu'on n'avait pas pu faire autrement. Il fit cependant bon accueil à son gendre, et après huit jours passés à Thèbes, il l'accompagna à Nicli, où l'attendait la princesse Anne avec son conseil et les dames. Dès que le baron et le duc furent arrivés, ils se rendirent auprès d'elle et la princesse ayant témoigné sa joie du retour de son neveu et s'étant informée de la santé du prince, le baron de Caritaina lui dit que le prince avait fait tous ses efforts pour se racheter avec de l'argent, mais que l'empereur ayant juré sur son âme que ni lui ni ses barons n'obtiendraient ainsi leur liberté, ils s'étaient enfin décidés à transiger de part et d'autre ; après quoi Guillaume avait tenu sur les fonts un enfant de Michel Paléologue, et liés désormais par la parenté du baptême, ils s'étaient juré de ne plus guerroyer l'un contre l'autre. Alors le Mégas Kyr prit la parole en ces termes :

« Tous les hommes de la principauté savent mes débats avec  
« mon seigneur le prince, comment j'ai repoussé la somma-  
« tion qu'il me faisait de relever de lui pour mon héritage<sup>1</sup>. J'ai  
« même porté les armes contre lui ; mais enfin je me suis sou-  
« mis, et si quelqu'un pense que je conserve quelque rancune,  
« il est dans l'erreur. Quand l'empereur sera une fois maître  
« de ces places, il enverra des troupes et voudra nous dépouil-  
« ler de tout ! — Connaissez donc maintenant la foi que je  
« porte à mon prince ! Je m'offre à tenir prison à sa place et à  
« mettre mon pays en gage pour sa rançon, mais ne livrez pas  
« à l'empereur un seul pouce de terre en Morée. »

« Le seigneur de Caritaina se leva, et s'adressant à la prin-  
« cesse : Madame, dit-il, nous avons, pendant notre emprison-  
« nement, mûrement considéré ce que le Mégas Kyr vient de  
« nous dire. Ce n'est qu'après avoir languï trois années et mis  
« à l'épreuve l'orgueil et l'opiniâtreté de l'empereur que nous

<sup>1</sup> Le Mégas Kyr avait refusé le serment d'allégeance pour son fief d'Athènes et de Thèbes, mais il l'avait cependant prêté pour Argos et Nauplie.



« avons fait usage de notre dernière ressource. Il serait par trop injuste que le prince et les siens consomment leur vie dans une prison, et, Dieu aidant, nous saurons bien reprendre un jour nos forteresses ! Je vais donc hâter sa délivrance en accomplissant ma mission. » (1)

Le duc d'Athènes, de très mauvaise grâce, persista à ne pas vouloir comprendre, et déclara que « le prince devait plutôt périr seul que de compromettre le sort de la conquête, ainsi que fit le Christ qui donna sa vie pour le salut de tous », et il ajouta qu'il entendait ne plus se mêler de tout ceci, et ne se souciait nullement de ce qui pourrait advenir. Il repartit aussitôt pour Thèbes. Le baron de Caritaina livra les places et les otages, le prince revint peu après, *avec tout son barnage*, et l'on ne songea plus qu'à se réjouir. Le duc Guy de la Roche n'eut pas assez longtemps pour voir se confirmer ses sinistres prévisions et la guerre intérieure déchirer la Morée. Dès l'année qui suivit le retour du prince, il mourut « en son chastel de Thèbes », après quarante ans d'un règne glorieux, ayant élevé sa seigneurie au rang de duché et considérablement augmenté sa puissance et ses richesses. Son fils aîné, Jean, lui succéda, et les événements ne tardèrent pas à démontrer que le vieux duc avait prévu juste en annonçant les suites funestes de la cession que Guillaume de Villehardouin avait été contraint de faire à l'empereur grec. La Morée, jusqu'alors si paisible et si unie sous l'autorité d'un prince né sur le sol même de la conquête, marié à une Grecque et destiné, selon toute vraisemblance, à fonder une dynastie nationale et à consommer la fusion entre les deux éléments dont se composait son peuple, avait désormais en elle un foyer de révoltes. Le Magne, qui avait si aisément accepté la domination modérée des Francs sous la grande liberté individuelle que comportait le régime féodal, allait être le théâtre d'intrigues perpétuelles. Tour à tour et non sans raison de part et d'autre, les despotes impériaux et le prince de Morée, aigris par un voisinage trop

(1) Chronique de Morée.

immédiat, s'accuseront de chercher, l'un à reprendre ce qu'il avait cédé à contre cœur, l'autre à s'emparer de ce qu'il s'obstine à regarder comme son bien légitime, et ce fut le premier pas fait vers la désunion qui devait amener la ruine d'un état de chose établi depuis plus de cinquante ans pour la prospérité du pays.

---

## V

### LA GUERRE EN MORÉE

1264-1267

Lorsque le prince revint de sa captivité, les barons tiersciers de Négrepont reconnurent définitivement sa suzeraineté, comme s'ils eussent rougi, dans ce moment de trouble, d'augmenter le danger des Latins par leurs querelles.

Guillaume de Villehardouin, père d'une fille, Isabelle, née probablement vers 1260, en eut alors une seconde, qu'il nomma Marguerite et qui semble avoir été son enfant de prédilection aussi bien que celle où l'on retrouve le mieux son caractère. Il commença bientôt à parcourir ses domaines, ce qui donna de l'inquiétude aux commissaires impériaux, qui, surpris de cette activité peu usitée chez les princes byzantins, y virent une infraction à la promesse de paix faite à leur empereur, et jugèrent que cette visite des forteresses et cette inspection des forces de la province devaient cacher quelque dessein ténébreux. Les tribus du Taygète se soulevèrent à leur instigation, et le cousin de l'empereur, Macrinos, débarqua à Monembasie avec des troupes et une bulle d'or qui les appelait aux armes.

Le prince était à Nicli, sans armée et pris au dépourvu. Les barons du nord, le Mégas Kyr en tête, refusèrent de se rendre à son appel, mécontents de ce qu'il leur eût attiré cette désagréable affaire par la cession des trois forteresses. Pour comble d'embarras, le baron Geoffroy de Caritaina, à peine de retour de sa captivité, avait vu à Nicli, parmi les nobles dames assemblées auprès de la princesse Anne, la femme d'un vieux chevalier appelé messire Jehan de Cattava, très brave, mais presque perclus de rhumatismes : « Le seignor de Caritaina, » raconte le Livre de la conquête, lequel estoit tenu par un

« des meilleurs chevaliers du monde, fut conduit par fortune et  
« peschié à faire une moult laide chose ; car amour de femme,  
« qui maints hommes et aucuns des plus sages du monde dé-  
« çut et mena à mort et à honteuse vie, si déçut et engigna  
« ainsi le gentil homme, que il ama une dame qui estoit femme  
« d'un sien chevalier qu'on appelait messire Jehan de Cattava,  
« laquelle était la plus belle de toute la Romanie. » Cette  
beauté fit perdre la tête au baron Geoffroy, qui oublia complè-  
tement son oncle et seigneur, sa femme Isabelle de la Roche  
et son devoir envers son homme lige, enleva la dame de Cat-  
tava et partit avec elle pour la Pouille.

Le prince, justement irrité contre son neveu, jura de ne pas  
lui pardonner cette fois ; il appela messire Jehan de Cattava  
près de lui, le nomma baile et lieutenant de Morée et l'envoya  
contre les troupes de l'empereur, pendant que lui-même se  
rendait de sa personne à l'Acrocorinthe pour y surveiller l'en-  
semble des opérations, l'approvisionnement des forteresses,  
et essayer de décider les feudataires du Nord à se mettre en  
mouvement. L'absence du seigneur de Caritaina laissait à la  
merci des ennemis les défilés du Taygète, dont la forte-  
resse du baron commandait le débouché sur les plaines de  
l'Alphée.

Les trois cents chevaliers que conduisait messire Jehan de  
Cattava s'en allèrent sur les bords du fleuve attaquer le camp  
impérial. Leur chef, s'étant fait hisser sur son cheval, car il  
souffrait d'une attaque de goutte, leur adressa une allocution  
qu'il termina en les adjurant de le tuer sans merci s'ils le  
voyaient reculer d'un seul pas, et s'élança à leur tête. Le Grand  
Domestique, en apercevant ce petit nombre d'assaillants, dit  
en riant : Voilà un petit déjeuner qui nous arrive, et envoya  
contre eux trois escadrons de cavalerie, dont le choc fut si vio-  
lent que tout d'abord il démonta le tiers des chevaliers francs.  
Mais ceux-ci se rallièrent, reprirent l'offensive, et d'un élan  
irrésistible passèrent au travers des escadrons grecs en les  
culbutant à leur tour. Ils tombèrent sur le camp où peu s'en  
fallut qu'ils n'enlevassent le Grand Domestique, qui se reposait

à l'entrée de sa tente, et voyant accourir cette masse de gens d'armes, les prenait d'abord pour les siens, car il croyait les Francs dispersés dans la plaine. Un de ses serviteurs lui amena un cheval sur lequel il se jeta à la hâte et il s'enfuit seul à toute bride jusqu'à Misthra où le rejoignit son armée débandée. « Des hommes de l'armée grecque, raconte l'auteur anonyme, virent un cavalier monté sur un cheval blanc, armé d'une épée flamboyante, qui précédait les Francs, et ils dirent que c'était saint Georges lui-même qui venait les punir de leur impiété, car ils avaient incendié et pillé le monastère d'Osiva<sup>1</sup>. » Le camp des Grecs fut pris avec un butin considérable et le prince se réjouit de cette victoire et de la gloire qu'avait acquise messire Jehan de Cattava, quoiqu'il regretât vivement de n'avoir pas été lui-même présent à cette affaire. »

Découragés par ce premier échec, les Grecs se retirèrent pour hiverner dans leurs quartiers. Au mois de mars suivant (1265), le prince, à la tête de tous ses barons cette fois, vint avec trois corps d'armée les attaquer près de Serviana, entre Prinitza et Vlisiri. Là périt, par la faute de son cheval qui s'emporta et le renversa, comme il le faisait caracolier par bravade à la vue de l'armée ennemie, le brave Cantacuzène, guerrier distingué, dont la mort plongea ses compatriotes dans la consternation. Le prince toutefois ne voulut pas s'avancer davantage, car le désastre de Pélagonie l'avait rendu prudent ; et il recula jusqu'à Andravida, laissant le Grand Domestique entreprendre le siège de Nicli. Il advint alors que les Turcs auxiliaires vinrent réclamer l'arriéré de leur solde, à quoi le Grand Domestique répondit avec hauteur, en accompagnant son refus de reproches amers sur leur avidité à s'enrichir et sur les pillages qu'ils avaient exercés. Les Turcs, voyant qu'on refusait de les payer et mécontents des paroles du dignitaire impérial, levèrent de suite leurs quartiers et sur le soir atteignirent Caritaina où ils passèrent la nuit.

<sup>1</sup> Ce sacrilège doit probablement être attribué aux mercenaires Turcs de l'empereur.

Le Grand Domestique, qui n'avait pas pris au sérieux leur menace de le quitter, fut extrêmement alarmé et voulait courir lui-même après eux ; ses conseillers l'en empêchèrent et il se contenta, d'après leurs avis, d'envoyer deux seigneurs qui n'épargnèrent rien pour adoucir et ramener les mercenaires, mais leurs chets, Mélik et Salik, répondirent qu'après un tel manque de parole ils ne consentiraient pour rien au monde à rentrer au service de l'empereur, et que leur résolution bien arrêtée était de se joindre aux Francs, parce qu'ils les savaient gens d'honneur et esclaves de la foi jurée. Dès le lendemain, en effet, les compagnies turques, marchant en bon ordre, s'acheminèrent au point du jour le long de l'Alphée, et, arrivés à Vlisiri, dépêchèrent au prince Guillaume deux messagers, chargés de lui offrir leurs services.

Guillaume de Villehardouin, très joyeux de cette nouvelle, envoya aussitôt à leur rencontre messire Ancelin de Toucy, qui parlait parfaitement le turc. C'était le frère de sa première femme et l'un des seigneurs qui avaient suivi dans sa fuite l'empereur Baudouin et étaient demeurés en Morée. Lorsque messire Ancelin de Toucy, accompagné de trois cent cavaliers et sergents d'armes, arriva en belle ordonnance à Vlisiri, les Turcs se rangèrent en bataille, Mélik s'avança au-devant de lui et il y eut entre eux grand échange de politesses. « Depuis  
« longtemps, seigneur et frère, dit le chef en le saluant, je  
« désirais vivement vous voir, car vous êtes un des plus célè-  
« bres chevaliers de la Romanie et vous connaissez de plus la  
« langue turque et pouvez parler avec nous. »

A quoi Ancelin répondit avec courtoisie : « Soyez le bien-  
« venu, frère et ami ; depuis longtemps aussi je désirais vous  
« voir venir à nous. » « Et après s'être ainsi mutuellement féli-  
« cités, poursuit le chroniqueur, ils arrivèrent auprès d'An-  
« dravida sur le soir, et le prince sortit de la ville avec ses  
« chevaliers pour aller à leur rencontre. Ils s'abordèrent sur  
« les rives de l'Eliacos, et les Turcs, pour faire honneur au  
« prince, descendirent tous de cheval dès qu'ils l'aperçurent,  
« sauf les deux chefs, qui continuèrent leur route en chevau-

« chant à ses côtés, et lui expliquèrent chemin faisant leurs  
« griefs contre l'empereur. »

Dès le lendemain, l'armée franque se mit en marche, les Turcs à l'avant-garde, et ils avancèrent ainsi pendant quatre jours. Le cinquième jour, qui était un vendredi, ils atteignirent Coprinitza, près d'Arcadia, et les Turcs y établirent leurs quartiers près de la fontaine de Mountra. Ensuite les chefs de la compagnie, suivis de quinze officiers, se présentèrent à la tente du prince, et demandèrent l'autorisation de livrer bataille, car ils avaient appris que le Grand Domestique était à Veligosti<sup>1</sup>.

Le prince rassembla aussitôt son conseil, et le prudent Ancelin de Toucy, malgré son intimité avec les Turcs, opina qu'il serait plus sage de ne pas leur laisser l'avant-garde à conduire, car en supposant qu'ils vinssent à lâcher pied, ils jetteraient alors la confusion dans toute l'armée. Il se chargea de leur persuader qu'il serait infiniment plus honorable pour eux d'être placés au centre, et de former ainsi le principal corps d'armée, tandis que lui-même, qui connaissait mieux le pays, dirigerait l'avant-garde, et que l'arrière-garde serait commandée par le prince. Tout réussit comme il l'avait prévu.

Les troupes de l'empereur occupaient tous les défilés de la Longue Côte (Macri Playi); l'escapade du baron de Caritaina leur avait facilité cette occupation, car la bonne forteresse du baron, placée à l'extrémité de la chaîne du Taygète, destinée à contenir les montagnards et à assurer de ce côté la sécurité de la contrée, était, faute de défenseurs, tombée entre leurs mains. Les hommes de Scorta, n'ayant, les uns plus de chef franc à redouter dans le voisinage, les autres plus de seigneur auquel obéir, s'étaient tous soulevés contre le prince de Morée, et avaient livré les passes aux gens de l'empereur.

Ancelin de Toucy, conduisant l'avant-garde, et suivi par toute l'armée, déboucha donc de la plaine de Calami et se porta vers la Longue Côte, après avoir recommandé à ses hommes de

<sup>1</sup> Aujourd'hui Léontari.

faire bonne contenance devant l'ennemi. On était proche d'un lieu appelé Phanéroméni, ou l'*Apparition*, nom commun à plusieurs monastères en Grèce. Les Francs de l'avant-garde plièrent un instant sous l'effort des Grecs, mais réconfortés par leur chef, qui fut le héros de la journée, ils reprirent l'offensive, enfoncèrent les bataillons ennemis et les mirent en fuite. Les Turcs, courant aussitôt pour gagner le revers de la montagne, leur coupèrent la retraite. Un sergent d'armes qui savait combien messire Ancelin de Toucy désirait se procurer quelque prisonnier d'importance pour l'échanger contre son frère César, captif à Constantinople, vint en toute hâte l'avertir que plusieurs soudoyers turcs avaient saisi les trois généraux grecs, réfugiés dans une des cavernes du Taygète, et qu'il fallait y courir si on voulait les tirer vivants d'entre leurs mains. Ancelin de Toucy s'empressa vers l'endroit indiqué, reconnut les chefs impériaux à l'éclat de leurs armures et interposa son autorité pour les arracher aux Turcs. Il les conduisit devant le prince, qui les accueillit avec beaucoup de courtoisie, et les fit conduire à Matagriffon. Les autres prisonniers, au nombre de cinq mille trois cents, furent envoyés dans diverses places fortes, et Ancelin de Toucy échangea le Grand Domestique contre son frère César.

Guillaume de Villehardouin marcha sans retard sur Lacédémone, dont les habitants s'enfuirent à son approche pour se réfugier dans Misthra. Guillaume donna leurs terres à ses soldats, fortifia la place et laissa piller la contrée, de Vatica à Monembasie. Désormais le Magne allait devenir le théâtre d'une guerre incessante. A peine un mois s'était écoulé que les Grecs de Scorta reprenaient les armes, entraînant avec eux les vassaux de Caritaina, qui étaient rentrés sous l'obédience du prince après la bataille de Phanéroméni. Dans sa colère, Guillaume, pour se venger de son neveu, abandonna le pays aux Turcs, qui s'y répandirent à l'instant pour égorger, piller, saccager à leur guise. Épouvantés par les ravages des infidèles, les chefs des tribus envoyèrent vers le prince pour demander merci, et les vassaux du baron Geoffroy alléguèrent la détresse



où les avait laissés le départ de leur seigneur. Ancelin de Toucy et les autres barons, qui aimaient tous le seigneur de Caritaina pour son bon cœur et sa grande vaillance, obtinrent enfin du prince la révocation de l'ordre qui autorisait le pillage et ramenèrent les soudoyers turcs à Veligosti.

La campagne était terminée; les Turcs, ayant reçu leur solde avec des gratifications convenables, voulurent s'en retourner chez eux, en Vlachie; le prince le leur permit à regret, et plusieurs d'entre eux, qui consentirent à recevoir le baptême, obtinrent des fiefs et s'établirent en Morée.

Cependant, le roi Manfred de Sicile, apprenant que le baron de Caritaina, neveu de son beau-frère le prince de Morée, errait sur ses domaines sous prétexte de pieux pèlerinages à Saint-Nicolas de Bari, au mont Gargan et autres lieux de dévotion, mais en réalité avec la femme d'un de ses liges qu'il avait enlevée, le fit prier de se rendre auprès de lui. « Le roy, dit le « *Livre de la Conquête*, l'onora, selon qu'il appartenait à si « vaillant chevalier, et de telle renommée comme il estoit, et « le fit seoir de coste luy. Si commença à luy demander comment et quelle aventure l'avoit fait venir en son royaume de « Puille. Et le sire de Caritaina luy respondit qu'il estoit venu « pour un sien vœu qu'il avoit voué, qui estoit au règne de « Puille. »

Le roi, cependant, savait parfaitement à quoi s'en tenir. « Si « eut moult grand compassion d'un tel chevalier, et plus encore du prince qu'il avoit laissé en guerre pour telle ribauderie. Si respondit ainsi : Seigneur de Caritaina, sachiez que « je suis informé pourquoy vous estes par deçà. Donc, pour « pour ce que je sais que vous êtes un des vaillants chevaliers « de chrestienté, et que l'occasion de vostre venue est si laide, « que je ne la diray pour rien en audience, car vous avez mérité de perdre le chief, pour ce que vous avez abandonné le « prince Guillaume, vostre seigneur lige, en la plus chaude « guerre que il eust oncques, et après si avez défailli à vostre « homme lige, lequel j'ay entendu, qu'il est un des bons chevaliers de Romanie, à qui vous deviez foy, et lui avez tollue

« sa femme ; pourquoy je vous dis en brief que pour la bonne  
 « renommée qui a été en vous, si vous pardonne la justice que  
 « on devrait faire de vous, et vous commande que en huit  
 « jours, vous devez vuyder mon pays et aller à vostre seignor  
 « lige et luy aidier. Si non je feray faire de vous telle justice  
 « comme on doit faire à qui abandonne son seignor lige en  
 « faict d'armes à son grant besoing. — Et quand le seignor  
 « de Caritaina ouy le Roy parler ainsi descouvertement, si en  
 « fust moult honteux. »

Il paraît que le brave chevalier, qui n'avait pas coutume de beaucoup réfléchir avant d'agir, n'avait jamais envisagé la question sous ce point de vue ; il avoua son tort et engagea au roi sa parole de partir dans le délai fixé, « *sauf encombrement de maladie, ou encombrement de fortune de mer.* » On ne dit pas ce qu'il fit de la dame. « Si print congé du Roy le plus gracieusement que il put, et erra tant par ses journées, que par terre, que par mer, que par cinq septmaine il arriva à Clarence. Lors enquist où le prince estoit, si luy dict qu'il estoit en Andreville où il fesoit un parlement, pour la nouvelle que l'empereur avoit mandé grant gent à Malvesie. Et quand le sire de Caritaina ouy que les barons estoient tous amassés avec le prince, si en fust moult liès, pansant que par la prière des barons, le prince luy pardonneroit plus tost. Si ne voulust demeurer à Clarence ne poy ne assez, mais de présent monta à cheval et s'en alla en Andreville. »

« Et quand li barons surent sa venue, si montèrent à cheval et luy allèrent encontre et luy firent moult grant joie, et furent trop liès de sa venue ; car ils cuidèrent avoir grant secours de luy. Et quand il fut descendu dans la maison des Frères de Saint-Nicolas du Carmel, de présent si pria et requist tous les barons et chevaliers qu'ils luy fussent en ayde, de faire sa paix avec le prince son oncle, car il estoit bien certain que son oncle estoit fort courroucé contre luy. Lors luy promirent tous que moult luy aideroient. Et lors allèrent tous au prince, à Sainte-Sophie, en la maison des Frères-

« Prescheurs, et quand le sire de Caritaina vint par devant le  
« prince, si le salua et lui fist la révérence qui appartenoit à  
« tel seigneur. Mais le prince, qui moult estoit félon et de  
« grant courroux plains pour le seigneur de Caritaina, qui  
« son nepveu estoit, et avoit plus grande fiance en luy que en  
« nul autre, et l'abandonna en son grant besoing, si ne luy  
« voulust montrer nul bon semblant, mais se tint moult gros.  
« Et le sire de Caritaina, qui se sentoit coupable, si prist une  
« corroie et se la mit au col, et puis chéy aux pieds du prince  
« tout à genoux, et ainsi firent tous les autres prélats, barons  
« et chevaliers qui là estoient. »

Tous joignirent leurs prières à celles de messire Geoffroy, et conjurèrent le prince de prendre en considération les services passés du coupable, sa grande vaillance et le motif qui l'avait entraîné « et qui avait entraîné avant lui beaucoup d'autres plus sages, car, pour folie d'amour, il n'est si sage homme qui ne mespraigne. » Guillaume leur répondit que sa colère était encore augmentée quand il pensait que c'était un si vaillant chevalier et le fils de sa sœur qui avait pu, faillir ainsi. « Quand il porta armes contre moy, et alla, à l'ayde du duc d'Athènes pour ce qu'il lui appartenoit de par sa femme, si luy pardonnai plus volontiers, car il avoit aucune occasion. Mais ores, que sans nulle raison, ors que pour vain et deshonorale peschié me abandonna en la plus chaude guerre que je eusse oncques, et s'en alla en autre pays, laquelle chose est moult déshonnête, car elle est manifeste entre la gent » — Et il ajouta qu'il était résolu, à cause de ce scandale, à appliquer à son neveu toute la rigueur de la coutume féodale, en le déshéritant de son fief, comme coupable de félonie. L'archevêque et les barons ne réussirent qu'à grand'peine à le fléchir ; enfin son affection pour le fils de sa sœur l'emporta sur son ressentiment ; il l'embrassa et lui rendit sa terre, mais *comme de don nouvel, et non mie comme de la conquête*. Le seigneur de Caritaina obtint ensuite le pardon d'Isabelle de la Roche et reprit possession de son manoir.



## VI

### L'ACHAÏE FEUDATAIRE DU ROYAUME DE NAPLES.

1260-1275.

Le 26 février 1266, Manfred de Sicile tombait sur le champ de bataille de Bénévent, et Charles d'Anjou vainqueur entrait triomphant dans Naples. « Manfred, qui aurait pu se défendre « dans les places fortifiées, préféra risquer la bataille dans la « plaine de la Grandella, près de Bénévent où, trahi par quelques-uns de ses barons, il devait finir par succomber. Pendant « le fort de la mêlée, au moment où il rattachait son casque, « l'aigle d'argent aux ailes éployées qui en formait le cimier « se détacha et tomba sur l'arçon de la selle ; alors il dit aux « siens : *Hoc est signum Dei*. — Puis il se jeta au milieu des « ennemis et périt en combattant <sup>1</sup> ».

Après la bataille, un paysan trouva son corps, le sourcil fendu et la poitrine transpercée, et le chargeant en travers sur son âne, s'en alla par le camp criant : *Chi accatto il Re Manfredi?* Les chevaliers du roi Charles le portèrent à la tête du pont, où chacun, par honneur pour sa vaillance, vint déposer une pierre, ce qui forma une espèce de monument. Mais la haine personnelle de Clément IV pour la maison de Souabe le priva de cette sépulture. L'évêque de Cosenza fut chargé de faire jeter le corps hors du royaume, où on le transporta les torches éteintes, car ils n'avaient pas compris « que l'amour « éternel ne peut se détourner tant que l'espérance fleurit en-

<sup>1</sup> « Manfredi, che avrebbe potuto difendersi meglio nei luoghi fortificati, prescelse venire a grande battaglia pel piano della Grandella, presso a Benevento, dove tradito da una parte dei suoi baroni, dovette soccombere. Mentre « ferveva la mischia, nel rimettersi l'elmo in testa, l'aquila d'argento che vi « stava per cimiero gli era caduta sull'arcione, e gli dissi ai suoi : Questo è « segno di Dio — e si getto nel folto dei nimici dove cadde ucciso. » (Gino Capponi — *Storia della Repubblica di Firenze*.)

« core », et les paroles prononcées par Manfred furent considérées par ses contemporains comme un acte de foi, d'espérance et de repentir. Rien n'égale en beauté le récit de la rencontre de Dante avec le fils de Frédéric II, dans le *Purgatoire*<sup>1</sup> :

Biondo era, e bello, et di gentile aspetto,  
Ma l'un de 'cigli un colpo avea diviso.  
Quando mi fui umilmente disdetto  
D'averlo visto mai, ei disse : Or, vedi :  
E mostrommi una piaga a sommo il petto.  
Poi disse sorridendo : Io son Manfredi  
Nipote di Costanza imperadrice.....

.....  
Poscia ch'ebbi rotta la persona  
Di due punte mortali, io mi rendei  
Piangendo a quei che volentier perdona.

Orribil furon li peccati miei,  
Ma la bonta infinita ha sì gran braccia  
Che prende ciò che si rivolge a lei.

Se il pastor di Cosenza che alla caccia  
Di me fu messo per Clemente, allora,  
Aveva in Dio ben letto questa faccia  
L'ossa del corpo mio sariano ancora  
Il co 'del Ponte, presso a Benevento  
Sotto la guardia delle grave mora.

Or le bagna la pioggia e muove il vento  
Di fuor dal regno, quasi lungo al Verde  
Ove le trasmutò a lume spento.

Per lor maledizion si non si perde  
Che non possa tornar l'eterno amore  
Mentre che la speranza ha fior di verde.

La reine Hélène Comnène, sœur de la princesse de Morée, fut prise et livrée avec ses enfants au cruel vainqueur. Ses fils languirent dans une prison perpétuelle ; seule, sa fille Constance, déjà mariée à Pierre III roi d'Aragon, fils de Jacques le Conquérant, échappa à la triste destinée de sa famille, et c'est à elle, célèbre par sa piété et ses vertus, que Manfred envoie le poète auquel il dit :

<sup>1</sup> Cant. III.

Vadi alla mia bella figlia, Genitrice  
Dell'onor di Sicilia et d'Aragona <sup>1</sup>.

Manfred est resté l'une des plus grandes figures du plus grand siècle de l'histoire, et il eut, dans son gendre et dans ses petits-fils, de dignes héritiers et d'intrépides vengeurs.

Cependant, le sort de la principauté d'Achaïe allait se trouver lié à celui de la maison d'Anjou. Selon toute prévision, Guillaume de Villehardouin, beau-frère de Manfred, n'était nullement désigné par les circonstances pour devenir l'allié de Charles ; mais d'abord, il faut observer que le prince de Morée n'était ni Italien ni Gibelin, et devait par conséquent hésiter avant d'engager son pays dans une guerre qui attirerait sur lui les foudres de l'Eglise et la vengeance du conquérant de Naples. Ensuite un nouvel incident se produisit, qui devait décider de la question et le mettre dans l'obligation de prendre parti pour ce même conquérant.

Baudouin II, fugitif depuis six ans, n'avait pas renoncé à l'espoir de reconquérir son empire. Il parcourait l'Europe, sollicitant des secours, offrant des concessions et des privilèges dans l'espoir d'éveiller l'ambition des princes qui ne se montraient plus bien avides d'expéditions en Orient. Il avait investi le duc de Bourgogne du titre de roi de Salonique, titre qui n'existait plus depuis 1220, depuis la mort de Démétrius de Montferrat, les marquis de Montferrat ne l'ayant pas relevé et le royaume étant aux mains du despote d'Arta depuis 1210. Il accourut à Naples, dans l'espoir de trouver un soutien auprès de Charles d'Anjou. Celui-ci l'accueillit fort bien, et se montra disposé à tourner ses conquêtes vers les pays du Levant. Il fit tout d'abord célébrer les fiançailles de sa fille Béatrix avec Philippe de Courtenay, fils de Baudouin, puis il fut décidé que l'empereur céderait au roi de Naples l'hommage de la principauté d'Achaïe.

C'était la troisième fois depuis la conquête que cet hommage était transféré. Le roi de Salonique l'avait reçu à l'ori-

<sup>1</sup> Les deux fils de Pierre III, Jacques II, roi d'Aragon et Frédéric, roi de Sicile. — Voir la seconde partie.

gine ; quand mourut Démétrius de Montferrat, et que Michel Comnène se fut emparé de son héritage, Geoffroy II en profita pour offrir son allégeance directement à l'empereur Robert, à l'occasion de son mariage avec Agnès de Courtenay. Maintenant le successeur de Robert le cédait à la maison royale de Naples, et l'acte en était dressé le 12 mai 1267, en présence du pape Clément IV et dans sa chambre à Viterbe. Charles d'Anjou, investi par l'anneau des droits de prince suzerain d'Achaïe, devenait l'homme lige de l'empereur latin de Constantinople et lui devait le secours de ses armes. Guillaume de Villehardouin, ratifiant la décision prise, se fit représenter par Léonard de Vérules, chancelier de Morée, qui signa le document, et de plus, Nicolas II, seigneur de Saint-Omer, le plus riche homme, dit le livre de la conquête, et le plus influent de toute la princée<sup>1</sup> conseilla au prince d'offrir au nouveau suzerain, pour son second fils Philippe, la main d'Isabelle, héritière de Morée alors âgée de six à sept ans. L'évêque d'Olène, messire Guillaume de Pontoise ancien abbé de Cluny, et messire Pierre de Douay, chevalier, se rendirent à Naples à cet effet.

Charles ayant agréé la proposition, Guillaume de Villehardouin vint de Clarentza à Brindisi, sur une galère armée par lui-même, escortée d'une autre galère, fournie par les barons tiersiers de Négrepont, et arriva à Naples par terre, « avec belle suite de chevaliers et gens d'armes. » Le roi sortit à sa rencontre, le conduisit au palais, où il l'hébergea et le traita d'une façon toute royale. Aussitôt après la cérémonie de l'hommage, les fiançailles furent conclues, et, selon l'usage du temps, la petite princesse devait être amenée à Naples et remise à sa belle-mère, la reine Béatrix de Provence, pour y être élevée sous ses yeux jusqu'au jour de son mariage. Dix galères napolitaines allèrent la prendre à Clarentza et le roi Charles avec le prince Guillaume furent ensemble à Brindes pour la chercher. Avant la bénédiction nuptiale que devait

<sup>1</sup> Nicolas II de Saint-Omer avait épousé Marie d'Antioche, fille de Bohémond VI, qui lui avait apporté en dot des richesses considérables. Il épousa en secondes noces, Anne Comnène, veuve de Guillaume de Villehardouin.



donner l'archevêque de Naples, le prince Philippe d'Anjou, second fils du roi, choisi pour futur prince d'Achaïe, « requit son père et son beau-père de lui accorder en don » que son ami et compagnon d'enfance Bertrand de Baux, de l'illustre maison del Balzo <sup>1</sup>, comte d'Andria, fut flancé le même jour que lui à la seconde fille du prince, Marguerite, qui était restée en Morée. La requête fut accordée et les fiançailles conclues, et ce jour là le prince Philippe arma cent nouveaux chevaliers, et Bertrand del Balzo en arma vingt autres. Au bout de huit jours, Guillaume de Villehardouin retourna en Morée laissant à Naples sa fille Isabelle ; Bertrand del Balzo, au contraire, vint s'établir dans les domaines de son beau-père. On était alors en décembre 1267.

Le roi Charles fit partir pour la Morée, dans les premiers jours de l'année 1268, messire Galleran d'Ivry avec un renfort destiné à soutenir le prince contre le neveu de l'empereur qui venait de débarquer à Monembasie. Guillaume de Villehardouin se trouvait à Vlisiri, prêt à marcher contre les Grecs, car de nouveau le Magne était en feu, mais cette fois le baron de Caritaina occupait son poste ; il tenait les passes du Taygète et la guerre demeura concentrée dans la région des montagnes, se bornant à des escarmouches et à des embuscades, d'autant plus que l'empereur avait défendu à son neveu de se risquer en rase campagne. — Guillaume de Villehardouin, afin d'honorer son nouveau suzerain, nomma Galleran d'Ivry baile de Morée, donna le commandement de la place de Nicli et de tout le pays à Jehan de Nevelet, seigneur de Geraki, et prenant avec lui quatre cents chevaliers, repassa en Italie afin de porter secours à Charles, attaqué par Conradin.

Le 23 août 1268, la funeste bataille de Tagliacozzo était perdue par le dernier des Hohenstauffen, et le succès de cette journée est attribué par les contemporains à Guillaume et à ses chevaliers. La plupart cependant font honneur du stratagème

<sup>1</sup> Cette noble famille, d'origine princière et dont nous verrons plus loin un membre revêtu de la dignité impériale, compte aujourd'hui ses descendants parmi les membres de la haute aristocratie napolitaine.

qui décida de la victoire à Allard de Saint Valéry, plutôt qu'à son prince. C'était un chevalier fort expert dans les armes et les expéditions de toutes sortes, qui était venu se fixer en Morée, après de longues années passées en Palestine. Ce fut à lui, suivant Villani, que le roi Charles confia le soin des dispositions militaires. « Lo re Carlo, col flore di sua baronia di « quantita di ottocento cavalieri, fece riporre in aguato dopo « un colletto, in una valicella, e col Re Carlo rimase il detto « messere Alardo di San Valeri, *con messer Guglielmo di « Villa Arduino, prenze della Morea, cavaliere di grande « valore* <sup>1</sup> ».

Et Dante, au XXVIII<sup>e</sup> chant de l'*Enfer* :

E la da Tagliacozzo

Ove senz' arme vinse 'l vecchio Alardo.

La chronique de Morée raconte comme quoi Guillaume de Villehardouin s'en fut, avec quelques troupes d'élite, opérer une reconnaissance, et qu'ayant, du haut d'une colline, constaté la supériorité de nombre des Allemands, il revint auprès du roi et lui conseilla de ne point engager la bataille ouvertement, selon la coutume d'Occident, mais d'employer les ruses dont lui-même avait acquis l'expérience dans les guerres de Romanie ; le roi ayant accédé à cette proposition, comme le pays était fort montagneux, entrecoupé de collines, gorges et ravins, et peu propre au développement de la cavalerie, on décida de disposer la plus grande partie de l'armée en embuscades, masquée par les inégalités du terrain, où elle attendrait pour se montrer le signal que devraient donner les vedettes placées sur les hauteurs. De plus, on forma quatre divisions légères, lesquelles vinrent brusquement se jeter sur les Allemands, qu'elles attaquèrent avec impétuosité. Aussitôt l'armée de Conradin se porta contre ces divisions, qui, suivant l'ordre qu'elles avaient reçu, ne tardèrent pas à tourner le dos et à s'enfuir vers le camp, près duquel elles passèrent sans s'arrêter. A la vue du camp abandonné, les Gibelins s'y jetèrent et,

<sup>1</sup> G. Villani. Lib. VII. C. XXII.

comme l'avait prévu Guillaume de Villehardouin, il ne fut plus possible de leur faire lâcher prise. Pendant qu'ils se livraient à l'ardeur du pillage, le signal fut donné ; l'armée entière, sortant de ses cachettes, vint se jeter sur les soldats débandés de Conradin, et le massacre fut terrible.

Conradin, déguisé en paysan, avec son cousin Frédéric d'Autriche, avait gagné la campagne et était parvenu jusqu'à une maison, domaine de la famille romaine des Frangipani, dont le nom reste à jamais souillé par cette trahison. Ils étaient déjà dans une petite barque qui devait les transporter en Sicile, quand un misérable, appartenant à cette famille, devinant ce qu'ils étaient en les voyant si beaux et de si noble aspect, s'avisait de s'enrichir en les vendant à leur ennemi. « Veggendo, » dit Villani, *ch'erano grand parte Tedeschi, e belli uomini* « di gentile aspetto, e sappiendo della sconfitta di Corradino, » *avisassi di guadagnare e essere rico, e presi i detti signori, e saputo di loro essere, e come erano tra loro Corradino* « e il duca d'Osterich, si li meno prigionieri a lo Re Carlo. » — Charles récompensa la perfidie de cet homme, et nomma pour juger les deux princes une commission qui ne fut que l'instrument servile de sa despotique volonté. L'iniquité de la sentence prononcée contre l'héroïque enfant venu en vertu des droits de sa naissance réclamer son héritage souleva l'indignation des partisans même de la maison d'Anjou, et Robert de Béthune, le propre gendre du roi, étendit mort sur la place le juge qui l'avait prononcée, disant « qu'il ne convenait pas à « tel misérable de condamner à mort si gentil seigneur. » — « E non fu parole, ajoute Villani, perocche Roberto era gran » *appo il Re, e parve al Re a tutte baroni, ch'egli avesse fatto* « come valente signore. » — Mais si Charles ferma les yeux sur l'emportement de son gendre, l'arrêt n'en fut pas moins exécuté. Les deux cousins eurent la tête tranchée sur la place du Vieux Marché de Naples, devant l'église de Santa Maria del Carmine, où leurs restes furent silencieusement déposés pendant la nuit sous deux dalles nues, près desquelles on voit aujourd'hui la jolie statue élevée par le roi Maximilien de Bavière

au dernier des Hohenstauffen. On conte qu'avant de recevoir le coup mortel, Conradin prit entre ses mains et baisa la tête sanglante de son cousin Frédéric d'Autriche, décapité avant lui, le pria à haute voix de lui pardonner de l'avoir entraîné dans cette aventure et jeta du haut de l'échafaud son gantelet sur la place en criant : « Je lègue mes droits et ma couronne à celui qui relèvera ce gant. » — Et cet appel fut entendu. — Le gant fut porté à un héros qui se chargea de la vengeance <sup>1</sup>.

Toutefois, Guillaume de Villehardouin ne fut présent ni au jugement ni à la mort de Conradin. Celui-ci fut exécuté le 29 octobre; or le prince de Morée quitta Naples vingt-trois jours après la bataille, sur l'avis qu'il reçut de la rupture de la trêve par les Grecs, car le bruit de sa mort s'était répandu après la bataille de Tagliacozzo. Il revint à Clarentza, emmenant avec lui cinquante cavaliers et deux cents arbalétriers salariés pour six mois d'avance par le roi de Naples, qui en outre lui avait donné la tente du duc d'Autriche, en gardant pour lui-même celle de Conradin, et vingt chevaux de bataille avec une grande quantité d'or et d'argent.

Les Moraïtes dirent au prince que c'était sur le faux bruit de sa mort que les Grecs avaient engagé les hostilités; mais le baron de Caritaina, cette année-là et celles qui suivirent, fut le bouclier de la conquête et défendit les passes avec sa valeur habituelle. Sa carrière devait bientôt se terminer; en 1271, pendant un été où les épidémies et la fièvre ravagèrent le pays, le brave chevalier, oublieux de lui-même, ne songeait qu'à soutenir le courage de ses vassaux et ne s'épargnait pas; il fut atteint par la maladie et mourut, à peine âgé de quarante-cinq ans. — On pourrait lui appliquer, ainsi qu'à la plupart des héros de la conquête, que leur vie trop remplie et leur existence

<sup>1</sup> Frédéric II, fils de Henri VI et de Constance de Sicile, dernière héritière de Roger Guiscard, fut père de Conrad IV, père de Conradin. Manfred, fils naturel de Frédéric, régna sur Naples après son père, pendant la minorité de son neveu, et sa fille Constance épousa Pierre III, roi d'Aragon, fils de Jacques le Conquérant, auquel il fut remis le gant de Conradin.

tourmentée laissait rarement dépasser les limites de l'âge mûr, les paroles d'un poète à propos du fils de Thétis :

Malgré l'arrêt des destinées,  
Achille a vécu mille années  
Mettant des mois dans un seul jour <sup>1</sup>.

Voici en quels termes touchants la vieille chronique raconte la mort du baron Geoffroy de Caritaina :

« Le prince surtout le pleura, lui qui était son oncle ; tous le  
« pleurèrent, grands et petits ; les oiseaux même gémirent sur  
« sa perte. Une profonde tristesse s'empara de tout le pays  
« de Morée. Et qui n'eût pleuré cet affreux malheur, et qui ne  
« s'en fût affligé ? Les orphelins avaient en lui un père, les  
« veuves un mari, les pauvres un défenseur et un seigneur  
« qui les protégeait contre toute injustice. Jamais il ne laissa  
« un malheureux sans porter remède à son malheur, jamais il  
« n'approcha personne sans l'enrichir. Quelle infortune amena  
« la cruelle mort en frappant un tel homme et un tel guerrier,  
« dont la perte rendait orphelins tous ceux qui l'aimaient ! »

Le fief de Caritaina fut divisé : une partie retourna au prince, l'autre fut constituée en domaine pour Isabelle de la Roche. Deux ans après, celle-ci se remaria, par les soins du prince et du Mégas-Kyr, à Hugues, comte de Brienne, seigneur de Lecce en Pouille, qui vint la chercher et l'épousa solennellement à Andravida avant de l'emmener en Italie, où naquit, l'année suivante, leur fils Gaultier.

On se souvient que lorsque le prince d'Achaïe revint de Constantinople, deux nobles dames avaient été envoyées pour tenir prison à sa place jusqu'à l'entier acquittement de sa rançon ; Marguerite de Neuilly, fille du maréchal de Morée, et veuve de Gilbert d'Escors était, par sa mère, nièce de Gaultier de Ronchères, seigneur d'Akova, lequel vint à mourir pendant que sa nièce était encore retenue par l'empereur. Or, d'après les *Usances et Coustumes de la Conquête* et le texte des *Assises d'Achaïe* <sup>2</sup>, l'héritier d'un fief, pour pouvoir en pren-

<sup>1</sup> Comte de Gobineau : *l'Achilléide*.

<sup>2</sup> Voir le dernier chapitre. de cet ouvrage : *Organisation féodale de la Morée*.

dre possession, était tenu de se présenter en personne, dans l'espace d'un an et un jour, sous peine d'être dépossédé de son fief. On a vu un exemple de cette législation dans l'aventure de Robert de Champlitte.

Marguerite se croyait à l'abri de l'application de la coutume féodale, puisque ce n'était pas de son plein gré, mais pour le service du prince qu'elle avait été empêchée de s'acquitter de cette formalité. Aussi fut-elle consternée quand on lui apprit que le fief d'Akova, n'ayant pas été réclamé par elle dans le délai voulu, était désormais annexé au domaine personnel du prince. Marguerite essaya de se faire entendre, mais comprenant qu'une femme veuve et seule n'aurait pas l'autorité nécessaire pour obtenir justice, elle offrit sa main à Jean de Saint-Omer, frère de messire Nicolas II, *le plus riche homme de la princée*, et lui apporta en dot, outre ses prétentions à l'héritage de Gaultier de Ronchères, la baronnie de Passava, qu'elle tenait de son père, avec le maréchalat héréditaire, transmissible par elle à son époux et à son fils.

Aussitôt après les noces, Marguerite, accompagnée de son mari et de son beau-frère, vint à Andravida, où le prince l'accueillit gracieusement et l'honora par trois jours de réjouissances. Ensuite, le baron Nicolas de Saint-Omer, tenant de la main droite la main droite de sa belle-sœur, se présenta devant Guillaume, attesta les droits de la maréchale à la succession de son oncle et demanda justice. Le prince répondit qu'il désirait auparavant savoir si la maréchale réclamait le fief d'Akova comme *droit* ou comme *faveur* ; à quoi monseigneur de Saint-Omer répondit fièrement que *là où le droit était évident, il n'y avait nulle faveur à réclamer*. Alors Guillaume de Villehardouin, blessé, comme il le dit lui-même, de ce qu'il appelait *l'orgueil de ces Saint-Omer*, fit réunir la cour féodale, remit son bâton de commandement avec la présidence au chancelier Léonard de Vérules, et se constitua l'avocat de sa propre cause, tandis que Nicolas de Saint-Omer défendait celle de sa belle-sœur. Les plaidoyers entendus de part et d'autre, et les textes des Assises bien et dûment examinés et

comparés, les juges, se fondant sur ce que Marguerite, d'après d'après le XV<sup>e</sup> statut des Assises, était strictement obligée de tenir prison pour son seigneur, et que par conséquent on ne lui en devait savoir nul gré, rendirent leur arrêt par lequel ils donnaient gain de cause au prince.

Le maréchal Jean de Saint-Omer se leva furieux et sortit de la salle, sans vouloir saluer le prince ni la cour. Les juges se retirèrent et le prince de retour à son *ostel*, fit appeler le chancelier et, d'après la chronique de Morée, lui tint le discours suivant :

« Je jure devant le Seigneur que le jugement qui vient d'être  
 « rendu, par lequel madame Marguerite a été déshéritée de la  
 « seigneurie de son oncle m'a fait d'autant plus de peine que  
 « je sais fort bien que c'est moi qui l'ai envoyée en prison à  
 « Constantinople, et que c'est ce qui l'a empêché de se pré-  
 « senter dans le délai voulu. Aussi mon intention était-elle de  
 « partager le fief et de lui en laisser une part comme dédom-  
 « magement, mais l'arrogance avec laquelle ces Saint-Omer  
 « sont venus, a été cause que j'ai tenu à les confondre. L'ar-  
 « rêt de la cour m'a donné pleinement raison par la déclara-  
 « tion des droits des liges. A présent, prenez vous le  
 « capitaine d'armes Collinet ; faites réunir les anciens de la  
 « baronnie, consultez le livre de la Pratique et sur les vingt-  
 « quatre fiefs de cavaliers qu'elle contient, séparez-en huit,  
 « les cinq meilleurs pour le revenu, et les trois premiers pour  
 « l'hommage, et faites dresser un privilège portant que nous  
 « offrons ce fief d'Akova comme *don spécial et faveur parti-*  
 « *culière* à madame la maréchale et à ses hoirs. »

Quand l'acte fut dressé, scellé et approuvé par le prince, celui-ci envoya chercher la maréchale, qui vint seule. « Je  
 « prends Dieu à témoin, ma chère fille, dit le prince, que mon  
 « intention était de vous faire une courtoisie et de vous accor-  
 « der une grâce, sur cet héritage qui aurait dû être vostre. »  
 Il la revêtit alors de son *dextre gant*, et l'investit de la nouvelle baronnie. Elle accepta de bonne grâce et réussit à faire accepter aussi cette transaction par son mari et son beau-frère, malgré leur orgueil féodal.

On dressa ensuite un second privilège, portant la formation d'une grande baronnie formée de seize fiefs restant de la baronnie d'Akova joints aux quatre fiefs de la baronnie de Patras, que la mort de Guillaume Alaman avait laissés réunir au domaine du prince. L'investiture de cette baronnie fut donnée sur le champ par Guillaume de Villehardouin à sa seconde fille Marguerite, âgée de cinq ans, fiancée à Bertrand de Baux, sous le nom de seigneurie de Matagriffon, de la grande forteresse de ce nom, appelée aussi Clair-Mont, ou Chlomoutzi, entre Clarentza et Andravida, bâtie en 1220 par Geoffroy II, avec les revenus confisqués du clergé.

Le bâtard Jean Ducas, devenu à son tour sébastocrator de de l'empire, avait hérité, à la mort du despote Michel son père, des provinces de Thessalie, de Pélasgie, de Locride et de Phiotide, tout le pays compris entre l'Olympe et le Parnasse, et la MégaloVLachie qu'il avait acquise par son mariage. Il avait fondé la ville de Néopatras<sup>1</sup>, appelée *la Patre* par les Latins, et, comme son père, il se trouvait aux prises avec Michel Paléologue. « Un jour ce prince, réduit aux dernières extré-  
« mités par une armée grecque dans sa citadelle de Néopa-  
« tras, bâtie sur un rocher que défendent de trois côtés de  
« terribles précipices, se fit descendre secrètement par une  
« corde le long des aspérités de la montagne, traversa dé-  
« guisé en paysan tout le camp ennemi et sans que personne  
« ni dans la ville, ni dans l'armée assiégeante, soupçonnât son  
« évasion, il arriva subitement à Thèbes, auprès du duc d'A-  
« thènes, Jean de la Roche, dont il venait implorer le secours.  
« Le jeune prince avait l'âme haute et généreuse ; bien qu'at-  
« teint depuis son enfance d'une maladie goutteuse qui le tour-  
« mentait cruellement et ne lui laissait que peu d'années à  
« vivre, il promit son appui au Grec fugitif et partit à la tête  
« de trois cents chevaliers choisis parmi les plus braves.

« A la frontière de Thessalie, il les avertit à voix haute de  
« réfléchir une dernière fois. « S'il y en a parmi vous, leur

<sup>1</sup> Aujourd'hui Hypati.



« dit-il, qui tremblent et qui craignent de se jeter dans la mê-  
« lée, qu'ils retournent en arrière, je le leur permets volon-  
« tiers ; qu'ils ne se mêlent point à la troupe des chevaliers qui  
« marchent sans crainte à une mort glorieuse. Et que ceux qui  
« persisteront à me suivre sachent que s'ils ne se conduisent  
« pas en hommes de cœur, je les châtierai sans pitié. » Seuls  
« deux chevaliers, dit Sanudo qui nous fait ce récit, profitèrent  
« de cette permission pour retourner à Thèbes. De la Roche  
« parut bientôt avec sa petite troupe devant Néopatras qu'as-  
« siégeaient toujours les Grecs renforcés par trente mille ca-  
« valiers auxiliaires turcs sous la conduite du condottieri  
« Rhumpsas. Ordre fut donné par le duc d'attaquer aussitôt le  
« camp ennemi, qui ne songeait pas même à se garder ; la  
« chevalerie française, précédée de la grande bannière des de  
« la Roche, qui portaient d'or à cinq points équipollés d'azur,  
« se précipita brusquement sur la masse de ses adversaires.  
« Les auxiliaires turcs ou turcopules résistèrent seuls quelque  
« temps, les Grecs fuirent presque aussitôt, malgré les efforts  
« de leurs chefs, abandonnant le camp et ses immenses ri-  
« chesses. Le carnage fut affreux, le nombre des prisonniers  
« dépassa toute prévision, et les coupes d'or, dit Buchon, les  
« armes de prix, les vêtements dorés, tous les raffinements  
« du luxe asiatique et byzantin, jusqu'aux éperons des cava-  
« liers, furent divisés en tas pour le lot de chacun des vain-  
« queurs, dont l'armure de fer uni contrastait avec tout cet  
« appareil. Jean l'Ange rentra triomphant dans Néopatras ; il y  
« mourut en 1296, après un règne incessamment agité par des  
« guerres contre les Paléologues de Byzance<sup>1</sup>. »

Pour acquitter sa dette de reconnaissance envers le duc Jean, son sauveur, le seigneur de Néopatras lui offrit la main de sa fille Hélène, princesse d'une merveilleuse beauté. Le duc refusa, alléguant son peu de santé, mais présenta pour le remplacer son jeune frère Guillaume, qu'il avait désigné pour son successeur. — L'année suivante, Michel Paléologue en-

<sup>1</sup> G. Schhumberger, *Les principautés franques du Levant*.

voya une flotte croiser dans les parages de l'Eubée, sous le commandement du Génois Ticino Zaccaria, seigneur de Phocée. Les Dello Carceri, barons tierciers de l'île, appelèrent à leur secours le vaillant duc d'Athènes, qui accourut sous les murs d'Oréos où les Grecs étaient descendus. Jean de la Roche, chargeant en tête de ses escadrons, fut atteint d'un coup, renversé de cheval, car ses douleurs de goutte l'empêchaient d'être très ferme en selle, et fait prisonnier. Conduit à Constantinople, il y reçut un accueil distingué, et l'empereur voulut aussi lui faire épouser sa fille, qu'il refusa comme il avait refusé la princesse Hélène Ducas. Mis en liberté au bout d'un an, il revint à Athènes et peu après mourut de maladie. Son frère Guillaume, qui lui était tendrement attaché, le pleura sincèrement et recueillit son héritage ; il avait déjà exercé le bailat pendant sa captivité.

Guillaume de Villehardouin le suivit de près dans la tombe. Sentant approcher sa fin, le grand prince appela près de lui sa fille Marguerite, dame de Matagriffon, âgée de douze ans, dicta son testament en présence de ses pairs et régla l'ordre de succession : Marguerite devait hériter d'Isabelle, à défaut d'héritiers directs de celle-ci. Il nomma baile de la province messire Jehan Chauderon, le connétable, fit écrire au roi Charles, son ami et suzerain, en lui recommandant ses filles et sa terre, et le 1<sup>er</sup> mai 1277, soixante-douze ans jour pour jour après le débarquement de Guillaume de Champlitte à Kato-Achaïa, « il luy « convint morir », dit le Livre de la conquête, en ce même chastel de Calamata où sa mère, Elisabeth de Chappes, l'avait mis au monde en 1210. Guillaume de Villehardouin qui, par ses talents, son énergie, son grand caractère, mérite une place parmi les hommes éminents de son siècle, fut enseveli dans la grande église de Saint-Jacques-des-Templiers, qu'il avait fondée à Andravida pour obéir au dernier vœu de son frère Geoffroy II. — « Là gisent tous trois en une tombe : monsi-  
« gnor Geoffroy, son père, au mylieu, et le prince Geoffroy  
« son ainsné, frère à la dextre partie du père, et il à la se-  
« nestre <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Livre de la conquête.

## VII

### ISABELLE DE VILLEHARDOUIN

1277-1294

La mort de Guillaume de Villehardouin était un grave événement pour la Morée. La principauté tombait aux mains d'une jeune fille de dix-huit ans, fiancée au fils du roi de Naples, élevée à sa cour et placée sous son influence immédiate. A partir de ce moment, les princes angevins ne cessèrent de se mêler des affaires intérieures de la principauté, beaucoup plus qu'il n'appartenait à leur titre de suzerains supérieurs, et non pas toujours pour le bien du pays. De cette immixtion exagérée résultèrent des conflits avec les barons, et avec les princes réels quand il y en eût d'effectifs, ce qui devait causer un jour une déplorable anarchie. Tout d'abord le roi Charles envoya un baile au nom de sa belle-fille, et le connétable Chauderon se démit de l'autorité. C'était un chevalier appelé Hugues Rousseau de Sully, ou le Roux, qui arriva à Clarentza vers la fin de ce même mois de mai. « Homme prudent et sage », dit la Chronique de Morée, généralement bienveillante dans ses appréciations : suivant Pachymère, qui n'aime pas les Francs, *un homme qui surpassait tous les Francs en orgueil ; d'une taille extraordinaire, d'un esprit hautain, toujours prêt à s'emporter dans les conseils ; ses cheveux étaient d'un blond ardent, il portait insolemment la tête haute et tous ses mouvements étaient d'un homme passionné*. Quoique l'historien byzantin exagère, évidemment, puisque c'est un parti pris chez lui de dénigrer tous les ennemis de l'empire, il paraît certain que les Moraïtes, Francs et Grecs, ne virent pas de bon œil l'arrivée de cet étranger. L'archevêque de Patras, en le recevant, exigea de lui le serment préalable de respecter les *droits, usances et coutumes de la prin-*

*cée* et les franchises des liges ; après quoi les barons prêtèrent serment à la princesse Isabelle et à son époux, Philippe d'Anjou. Mais l'année suivante, Philippe mourut, sans que le mariage eût été consommé, selon quelques auteurs. Hugues de Sully fut alors rappelé <sup>1</sup>. Guillaume de la Roche, duc d'Athènes devint baile de Morée et administra la princée durant onze ans. Le duc parcourait les provinces et restaurait les forteresses ; il présida en personne à la reconstruction de celle de Dimatra, ruinée pendant les dernières guerres, et gouverna avec sagesse. Ce fut une ère de paix et de prospérité, comme une halte entre deux époques tourmentées, avant que la faiblesse ou la violence des princes, la turbulence et les intrigues des vasseaux vinssent amener l'anarchie qui devait avoir pour résultat final la destruction de l'œuvre savante des conquérants. La princesse Isabelle continua de demeurer à la cour de Naples, et les relations entre elle et son baile étaient entretenues par le connétable messire Jehan Chauderon, et le baron de Calavryta, messire Geoffroy de Tournay ; ils faisaient chaque année le voyage de Naple en Morée, et le Roi Charles les tenait en si haute estime, que lorsqu'il fut provoqué en combat singulier à Bordeaux par le roi Pierre d'Aragon, il choisit les deux barons de Morée pour faire partie des cents chevaliers d'élite qui devaient l'accompagner.

Marguerite de Matagriffon, sa sœur, au contraire, ne quitta jamais la Morée, où s'était fixé avec elle son mari Bertrand de de Baux. Anne Comnène, leur mère, se remaria avec Nicolas de Saint-Omer, veuf de la princesse d'Antioche. Guillaume de Villehardouin lui avait constitué un douaire considérable, comprenant un grand nombre de châteaux dans le Magne et la châtellenie de Calamata. Le baron de Saint Omer construisit à Paléo-Avarinos, que les Francs appelaient *Junch* ou *Zonchios*, à cause des joncs marins qui abondent sur ce rivage, la

<sup>1</sup> « Il fut en Epire, dit M. Schlumberger, le plus parfait modèle du chevalier Franc sans peur et sans reproche. Il finit par tomber dans un combat aux mains des Byzantins, qui lui firent payer ses exploits par la plus dure captivité. »

grande forteresse de Néo-Castro, ou Néo-Avarinos (Navarin), qu'il érigea, du consentement de la princesse, en grande baronnie, en faveur de son neveu Nicolas, fils de son frère Jean de Saint-Omer et de Marguerite de Neuilly, né vers 1271, et qui devait être son héritier. Nicolas II fit aussi construire à Thèbes le magnifique château de Saint-Omer, sur la Cadmée, dont on voit encore quelques restes et que les habitants appellent Santameri. C'était, paraît-il, la merveille du pays, orné de peintures et de tout le luxe d'architecture de ce temps, il fut rasé par les Catalans en 1311 après la bataille du Céphise, et, dit l'auteur anonyme, *ces chiens de Catalans commirent un grand péché en détruisant une si belle forteresse.*

Il advint en ce temps là que l'un des parents des seigneurs de l'Euriepe entendit parler à Vérone de la grande prospérité de la Morée et de la fortune étonnante des Della Carceri d'Eubée, et des seigneurs établis dans ce pays. « Messire Boniface, « raconte le Catalan Muntaner<sup>1</sup>, n'avait qu'un château, que « son père lui avait laissé. Il le vendit afin de s'équiper, lui et « dix chevaliers et fils de chevaliers. Et il prit l'ordre de che- « valerie des mains de son frère aîné, car en ce pays aucun « fils de riche-homme<sup>2</sup> n'est considéré jusqu'à ce qu'il soit « chevalier. Ainsi, il partit de Lombardie, s'embarqua à Venise et s'en vint au duché d'Athènes. Et étant arrivé, il se « présenta devant le duc, qui l'accueillit fort bien. Il apprit « alors que son parent le seigneur de Carysto venait de mourir, il n'y avait pas encore un mois, et qu'il avait laissé un « fils et une fille en bas âge ; ainsi ce gentilhomme se regarda « comme ruiné, car le bien de ses neveux ne pouvait lui servir, et ceux qui en avaient la tutelle ne pouvaient rien faire « pour lui. Et le bon duc d'Athènes, le voyant ainsi déconforté, « le réconforta. Il lui dit de ne point s'affliger, et qu'il le traitait de sa maison, et de son conseil, lui et ceux qui l'avaient

<sup>1</sup> Ch. CVLIV. Chronique de Ramon Muntaner, traduite et publiée par Buchon.

<sup>2</sup> *Rico hombre*, expression complètement aragonaise désignant ce qu'ailleurs on eût appelé grand vassal ou haut baron.

« accompagné. Ainsi ce gentilhomme fut entièrement récon-  
« forté, et le duc d'Athènes le fit inscrire pour une ration belle  
« et bonne, lui et ceux de sa compagnie. Que vous dirai-je ?  
« il vécut ainsi pendant sept ans, de telle sorte que jamais il  
« n'y eût homme à la cour du duc qui se vêtit plus élégam-  
« ment et plus richement que lui et sa compagnie, et nul qui  
« se présenta partout en meilleur arroi, *de sorte qu'il ornait*  
« *toute cette cour*. Et le bon duc d'Athènes, remarquant son  
« bon sens et son intelligence, le trouvait plein de sagesse  
« dans le conseil. »

Messire Boniface de Vérone, qui va jouer un rôle important dans la suite de cette histoire, fut celui auquel le duc Guillaume confia la garde et la tutelle de son fils, quand il sentit les premières atteintes de la maladie qui l'enleva trop tôt pour le bien du pays. L'enfant, qui donnait de grandes espérances, avait alors dix ans, et la duchesse Hélène, sa mère, gouverna en son nom. Elle ne tarda pas à se remarier avec le comte Hugues de Brienne, dont la femme, Isabelle de la Roche, en premières noces unie au baron de Caritaina, mourut presque à la même époque que son frère le duc d'Athènes.

Le comte Hugues entreprit alors de nouveau le voyage d'outre-mer, pour se distraire de sa douleur et consoler celle de sa belle-sœur. « Or il advint, dit la chronique, qu'à force de  
« s'entretenir ensemble ils en vinrent à s'aimer et à s'épouser. » De leur mariage naquit une fille, Jeanne, mariée à Nicolo Sannudo, duc de Naxos, mais elle vécut en mauvaise intelligence avec son époux, et sa destinée ne fut point heureuse. Bien au contraire, le comte Hugues et la duchesse Hélène ne cessèrent d'avoir l'un pour l'autre une tendresse excessive, et nous aurons plus loin l'occasion de parler de la mort du comte, qui ne voulut pas survivre à celle qu'il avait tant aimée <sup>1</sup>.

Guy de la Trémouille, seigneur de Chalandritza, fut investi par les seigneurs de la charge de baile, mais s'en démit peu après en faveur du plus puissant des feudataires, Nicolas II,

<sup>1</sup> Au XI<sup>e</sup> chapitre de la seconde partie.

seigneur de Saint-Omer, qui par son second mariage avec la princesse Anne Comnène avait acquis en Morée d'importantes possessions.

« Au temps où messire Nicole de Saint-Omer était baile de  
« Morée, un certain noble français, portant le nom de Bru-  
« yères et cousin du seigneur de Caritaina, ayant appris la mort  
« de ce seigneur, conçut l'idée de se rendre en Morée pour  
« réclamer la seigneurie de Caritaina. Il mit ses domaines en  
« gage, emprunta de l'argent pour entretenir huit sergents  
« d'armes, et les emmener avec lui, prit des certificats des pré-  
« lats et des seigneurs qui attestèrent qu'il était bien le parent  
« de messire Geoffroy, et partit pour la Morée.

Quoiqu'en passant par Naples, Geoffroy de Bruyères se fût muni d'une lettre du Roi, autorisant la cour de Morée à le mettre en possession de la seigneurie de son cousin si ses titres étaient valables, les barons de Morée, réunis à Clarentza, lui dirent que le fief de Caritaina était désormais réuni au domaine du prince, parce que ce n'était qu'à cette condition que le fief avait été rendu au baron Geoffroy après sa seconde révolte contre seigneur lige. L'évêque d'Olène lui fit connaître cette décision, qui le remplit de douleur. Bien déterminé à ne pas s'en retourner ainsi frustré dans ses espérances, il se dit en lui-même : « Plutôt mourir que de revenir sans rien faire et  
« sans profit. » « Il résolut donc de s'établir d'une manière ou  
« d'une autre en Morée et d'obtenir par ruse une partie au  
« moins du fief qu'on lui disputait. Outre le fort château de  
« Caritaina, il se trouvait, dans quelques-uns des passages diffi-  
« ciles du pays de Scorta, d'autres forteresses beaucoup moins  
« considérables, mais qui avaient aussi leur importance pour  
« la défense du pays. De ce nombre était un petit fort appelé  
« Oréoclovon par les Grecs, et Bucelet ou Bosselet par les  
« Francs, qui commande une étroite et fertile vallée par  
« laquelle on se rend de Dimitrana dans le pays de Liodora au  
« confluent du Ladon et de l'Alphée. Geoffroy de Bruyères  
« feignit d'être incommodé par les eaux vives et froides du  
« pays de Caritaina qu'il était allé visiter et s'établit à proximité

« du fort d'Oréoclovon sous prétexte de trouver un adoucisse-  
 « ment à son mal dans l'eau de citerne qu'il envoyait chaque  
 « jour chercher au fort. Peu à peu il habitua à voir venir au  
 « château ses gens ; et il finit par obtenir du châtelain Philo-  
 « calos l'autorisation de se faire transporter lui-même à l'inté-  
 « rieur du fort. Là il prétexta que sa maladie avait fait de nou-  
 « veaux progrès et il demanda à faire venir quatre de ses  
 « écuyers pour faire son testament en leur présence. Le châte-  
 « lain trop confiant acquiesça à toutes ses demandes ; les  
 « écuyers, qui avaient les instructions de leur maître et avaient  
 « reçu de lui la promesse qu'en cas de succès il les ferait che-  
 « valiers et les doterait de bonnes terres, eurent le soin de b'en  
 « traiter le châtelain et les principaux gardiens du fort, qu'ils  
 « avaient amenés dans une taverne voisine, et pendant ce  
 « temps leurs amis se jetèrent sur le gardien de la porte, le  
 « désarmèrent, mirent aux fers les autres gardiens surpris,  
 « fermèrent les portes, y firent bonne garde pour qu'on ne les  
 « incendiât pas et s'emparèrent ainsi du fort par ce coup de  
 « main hardi. Mais ce n'était pas tout que de l'avoir pris ; il  
 « fallait pouvoir le garder. Geoffroy fit descendre de nuit deux  
 « de ces hommes et les envoya au capitaine impérial de  
 « Mistra, lui offrant de lui vendre le château sous certaines  
 « conditions, et espérant par là l'attirer avec ses troupes et  
 « effrayer le baile de Morée, qui serait charmé de composer  
 « avec lui pour sa baronnie plutôt que de lui voir livrer le  
 « château au chef impérial. » <sup>1</sup>

En effet, Nicolas de Saint-Omer, précédé sous les murs d'Oréoclovon par Simon de Vidoine, capitaine du pays de Scorta, accourut de la Grande Arachova de Tzaconie à la première alarme donnée par le malheureux Philocalos, s'empressa de venir en personne assiéger le fort, et d'abord il envoya au chevalier rebelle deux parlementaires qui l'appellèrent traître et félon et le sommèrent de rendre sa prise s'il ne voulait être enseveli sous ses décombres. Geoffroy de Bruyères s'excusa,

<sup>1</sup> Buchon, *Établissements français en Grèce*, page 419. Ce récit est l'abrégé de celui de la Chronique de Morée.



alléguant le mauvais accueil qu'il avait reçu ; et après quelques pourparlers, on transigea de part et d'autre, le seigneur de Saint-Omer donna à l'obstiné chevalier l'investiture du fief de Morena, et la main d'une héritière, Marguerite de Ronchères, parente de la dame de Saint-Omer sa belle-sœur, et dame de Lisaréa, moyennant quoi le nouveau feudataire rendit Oréoclo-von et renonça à Caritaina.

Cependant le connétable Jehan Chauderon et messire Geof-froy de Tournay, qui faisaient de fréquents voyages à la cour de Naples pour entretenir les relations entre la princesse et ses vassaux, se lièrent d'amitié avec le prince Florent de Hainaut, de la maison des comtes de Flandre, grand connétable de Sicile, et conçurent le projet de lui faire obtenir la main d'Isabelle de Villehardouin et la principauté de la Morée. Ils firent agréer ce projet au roi Charles II. Le mariage fut célébré au mois de septembre 1291 ; Florent reçut du roi, son suzerain, l'investiture féodale, du chef de sa femme ; toutefois on inséra dans le contrat une clause qui, lorsqu'elle fut connue dans la terre de la conquête, y causa une grande indignation. C'était l'obligation imposée à l'héritière de Morée, de ne jamais se marier sans l'autorisation de son suzerain, sous peine d'être déshéritée de son fief. Or, ceci était en contradiction absolue avec les coutumes et le texte des Assises, qui n'impose cette obligation qu'aux femmes dites *de simple hommage*, et non aux liges ou grands feudataires.<sup>1</sup> Marguerite de Neuilly n'avait pas eu de permission à demander pour épouser Jean de Saint-Omer, et les malheurs de la fille d'Isabelle furent ainsi préparés dès le mariage de sa mère. Les princes d'Achaïe, jadis presque indépendants, presque les égaux de leurs suzerains, allaient se trouver réduits au rang de simples vassaux.

Toutefois, le prince Florent ne fut pas mal accueilli des barons, auxquels il se présentait sous le patronage de deux des plus estimés d'entre eux, le connétable et le seigneur de Cala-

<sup>1</sup> Voir le dernier chapitre de la III<sup>e</sup> partie. *Organisation féodale de la Morée.*

vryta, ses amis. Il débarqua à Clarentza avec la princesse Isabelle, dans les premiers mois de 1292, accompagnés de cent chevaliers et de trois cents arbalétriers. « Après que tout le  
 « monde se fut réuni dans l'église des Frères Mineurs le prince  
 « Florent présenta au baile et aux chevaliers les ordres du roi  
 « qui prescrivait à tous de le reconnaître pour prince et seigneur  
 « et de lui rendre l'hommage lige, sauf la foi due au Roi. Le prin-  
 « ce jura sur les saints Évangiles de gouverner les Moraïtes en  
 « respectant les franchises et usages du pays, après quoi les  
 « bannerets prêtèrent serment, et le baile, messire Nicolas de  
 « Saint-Omer, lui livra les places et châteaux, qu'il devait à son  
 « tour relever du Roi Charles. »

Depuis la mort de Guillaume de Villehardouin qui, malgré des revers de fortune, avait porté plus haut que nul autre le renom et l'autorité du prince de Morée; cette autorité était devenue bien peu de chose, entré la turbulence ambitieuse des grands feudataires, l'immixtion jalouse et constante des rois angevins dans toutes les affaires intérieures et les continuelles intrigues des Byzantins. Le prince, comprenant les difficultés de la situation, donna tous ses soins à l'administration intérieure. « Et quand il ot reçu les chastiaux, si les trova  
 « desgarnis de vitaille et de armeures. Si les fist garnir de  
 « présent de tout ce qui mestier leur faisoit. Et après si chan-  
 « jea tous les sergents des chastiaux, et y mist de ceux qu'il  
 « apporta. Si trouva le païs en molt grant povreté, par le mau-  
 » vais gouvernement des officiaux à faire tort à la povre  
 « gent <sup>1</sup>. »

Ayant ainsi réformé les abus, il conclut une paix soi-disant définitive avec le protostator Philanthropinos, envoyé de l'empereur pour le représenter en cette occasion, conjointement avec le despote du Magne. Bientôt la principauté fut de nouveau florissante, et l'alliance du prince ne tarda pas à être ambitionnée par ses voisins.

Le despote d'Arta, Nicéphore Comnène, oncle maternel de

<sup>1</sup> *Livre de la Conquête.*

la princesse de Morée, vint solliciter le secours du prince précisément contre l'empereur qui venait d'envoyer trente galères génoises dans le golfe d'Arta, tandis que ses troupes s'emparaient de Janina. Le prince Florent ne se crut pas tenu par son serment au point de ne pouvoir aider l'oncle de sa femme. Toutefois, comme les malheurs de l'expédition de Pélagonie l'avaient rendu prudent, il fut stipulé que le despote livrerait en otage son fils Thomas, âgé de deux ou trois ans, qui fut remis à la garde de la comtesse Marguerite de Matagriffon, et sa fille Marie, confiée au comte Richard de Céphalonie. Le prince se mit alors en campagne, et sous ses ordres commandait pour la première fois le jeune maréchal de Morée, messire Nicolas de Saint-Omer, âgé seulement de vingt à vingt-deux ans. En ce temps là, dit le *Livre de la Conquête*, il était amoureux de la belle Guillerma, fille du comte de Céphalonie et femme du connétable Chauderon. Le maréchal Nicolas de Saint-Omer était, du chef de sa mère, héritier des fiefs de Passava et d'Akova, et du maréchalat héréditaire; et, comme légataire universel de son oncle Nicolas II, baron de Thèbes, Gravia, Damala et Veligosti, des domaines que la princesse Anne Comnène avait reçus en douaire dans le Magne et la Messénie, et qu'elle avait portés dans la maison de son second mari, du grand fief de Navarin, érigé pour lui par son oncle en haute baronnie, et de beaucoup d'autres places fortes au duché d'Athènes, en Phocide et dans le Péloponèse. Comme à ces grandes richesses se joignait l'ascendant d'un caractère supérieur, et qu'il était dit la chronique, « *large, courtois, amiable à toutes gens...., le plus puissant de la princée et vaillant homme en guerre, et plein de sens et de toutes grâces et vertus* » <sup>1</sup>, il ne tarda pas à devenir le plus influent de tous les barons de la princée.

« Et quand le despote vit le prince et le mareschal, raconte « le *Livre de la Conquête*, si en fust lies comme s'il eust gaignié le monde, spécialement pour ce que ils vinrent si noblement accompagniés. Et puis fust herbergié ce noble ba-

<sup>1</sup> *Livre de la Conquête.*

« ron, Monseigneur Nicole de Saint-Omer, li grant mareschal  
« de la princée.. Si reposèrent celluy soir à grant joye, et le  
« lendemain si vint le despos et tous les barons à l'ostel dou  
« prince, où il trouva li conte (de Céphalonie) et le mareschal,  
« et tout leur barnage qui estoient à conseil sur le faict de la  
« dite guerre, et si luy plot moult. »

La décision prise en ce conseil fut qu'on marcherait immédiatement sur Janina ; mais dès qu'on y connut l'approche des alliés du despote, les troupes de l'empereur, composées pour la plupart de mercenaires Allemands, Turcs et Cumans, délogèrent et s'enfuirent avec tant de précipitation, que lorsque sur le soir le maréchal de Saint-Omer, à la tête de l'avant-garde, entra dans la place, il put établir ses soldats dans les quartiers que ceux de l'empereur avaient abandonnés le matin même. Le maréchal arbora sa bannière sur les murs de Janina et fit aussitôt courir des messagers, chargés de représenter au Grand Domestique combien il serait honteux pour lui de fuir sans livrer bataille, et pour l'engager à s'arrêter et à l'attendre. — Mais le Grand Domestique n'en voulut rien faire, alléguant qu'il n'était pas sûr de ses soudoyers, et regagna la frontière de l'empire. Alors le maréchal, exaspéré de n'avoir pu combattre, se mit à sa poursuite, passa la frontière et commença à ravager le pays ; il eût pénétré plus avant sans un message pressant envoyé par le prince, car on venait d'appréhender l'arrivée devant Prévésa de soixante galères génoises ; le despote aussitôt s'effraya et supplia le prince de faire revenir le maréchal, qui ordonna la retraite à regret. « Et quand  
« la gent des gallies virent que le despot avait si belle gent,  
« si se merveillèrent fort ; si luy dirent aucuns qui le savoient ;  
« que c'estoit le prince de Morée et le conte Richart de Céphalonie qui estoient venus pour luy aidier et secourir. » Alors, sans attendre plus que ne l'avait fait le Grand Domestique, les Génois firent voile vers Coron, non sans avoir incendié Sainte-Maure sur leur passage<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Coron était aux Vénitiens, et Sainte-Maure ou Leucade, au comte de Céphalonie.

Le prince, ayant délivré le territoire du despote, s'en revint avec le maréchal et remit aussitôt en liberté le jeune Thomas Comnène, qu'il fit reconduire à son père. « Et quant li despos « vit venir son fils ainsci noblement accompaignié, si mercia « moult le prince et dist que vrayment il avoit fait comme noble baron. Mais li conte Richart de Céphalonie ne luy fist « mie ainsi, car il ne vot mie envoyer au despost sa fille qu'il « tenoit en ostage. » Au lieu de ramener Marie Comnène à son père, le comte Richard envoya deux frères mineurs, *qui savaient bien le grec, ayant été nourris à Galata de Constantinople*, pour lui expliquer comme quoi son fils Jean s'était épris d'elle et qu'il avait fallu les marier, le despote en fut très mécontent et surtout sa femme, Anne Paléologue, qui se désolait de voir sa fille aînée devenue la femme d'un vassal<sup>1</sup>. Le comte, pour l'apaiser, stipula que l'héritage du comté de Céphalonie appartiendrait moitié à Jean et moitié à sa femme ; et les deux époux vinrent à la cour de leur beau-père, dont le ressentiment se calma bientôt et qui se prit d'une vive amitié pour son gendre. Le caractère perfide de Jean de Céphalonie contraste avec la grande loyauté du maréchal de Saint-Omer, qui fut depuis son principal adversaire.

Alors la despine Anne Paléologue, pour se consoler du mariage de sa fille aînée, négocia avec l'archevêque de San-Severino, conclut, le 12 juillet 1294, celui de sa seconde fille, Thamar, avec Philippe d'Anjou, prince de Tarente, fils de Charles II le Boiteux, roi de Naples, et les noces furent célébrées dans cette ville au mois de septembre. La princesse reçut en dot les quatre grandes villes de Vrachori, Vonitza, Lépante et Angelo-Castro, c'est-à-dire l'Etolie et l'Acarmanie, dont Philippe prit aussitôt le titre de despote et on y joignit les terres dotales de sa tante, Hélène Comnène, femme de Manfred, c'est-à-dire Corfou et la côte d'Épire d'Avlona à Butrinto, confisquées par la maison d'Anjou après la bataille de Bénévent.

<sup>1</sup> Les deux sœurs de Nicéphore avaient épousé des suzerains : Guillaume de Villehardouin et Manfred de Sicile.

Le mariage de Thamar Comnène avec Philippe de Tarente est un fait de la plus haute importance dans l'histoire qui nous occupe. Nous avons vu combien l'intervention des princes Angevins dans les affaires de Morée avait pris d'extension à la mort de Guillaume de Villehardouin. « Karl Hopf, observe avec « raison M. Schlumberger, le premier, a insisté dans son his-  
« toire de la Grèce au moyen-âge sur cette intervention inces-  
« sante de Charles d'Anjou et de ses successeurs dans les  
« affaires d'Épire, sur les faits et gestes de tous ces chevaliers  
« latins, châtelains et gouverneurs de Corfou, de Lépante, de  
« Buthroton, de Syboton et de Vallona. Il rentrait dans les pro-  
« jets ambitieux des Angevins de faire des despotes d'Épire  
« de simples vassaux de leur couronne, des armes dociles  
« entre leurs mains contre les empereurs de Byzance, et au  
« besoin de les supprimer si leur soumission cessait d'être  
« exemplaire. Ainsi peut se résumer toute leur politique en ces  
« contrées. Les raisons en étaient simples. Qui ne sait que  
« pendant une longue suite d'années leur grande, leur unique  
« préoccupation fut cette chimérique conquête de Constanti-  
« nople et de la couronne latine de Byzance, que le dernier  
« des Courtenay leur avait virtuellement cédée par le traité de  
« Viterbe<sup>1</sup>. » Lorsque plus tard, comme on le verra, Philippe  
de Tarente prit pour seconde femme l'héritière même de Bau-  
douin II, Catherine de Valois Courtenay, ces prétentions reçurent une confirmation solennelle.

Constantinople, alors comme depuis, exerçait sa puissante attraction sur tous les princes voisins. Les titres d'empereur latin, de despote d'Épire et de Roumanie, de roi de Sardaigne, de prince d'Achaïe, furent jalousement recueillis par les descendants du frère de Saint-Louis, et plus que jamais ils se montrèrent insatiables d'autorité dans la terre de la conquête, qu'on appelait alors la Nouvelle France et qui devait servir de base et de point de départ pour leurs projets ambitieux.

Le règne du prince Florent, très minutieusement détaillé

<sup>1</sup> G. Schlumberger, *Les principautés franques du Levant*.

dans le Livre de la conquête, fournit un certain nombre d'épisodes très propres à nous éclairer sur la situation intérieure de la princée à cette époque. L'aventure de *Foty*, par laquelle débute le récit de la vieille chronique, est tout particulièrement intéressante et c'est avec regret qu'on se voit forcé de l'abrégé :

« Il avint chose que li prince Florant avoit deux nepveu, lesquels estoient frères germains. L'ainné s'appeloit monseigneur Engilbert de Liedekerque, et l'autre, messire Gauthier, celluy monseigneur Gaultier estoit moult beau chevalier et de beau corsage. Si l'amoit moult li prince, si que pour la grant amour que il avoit à ly, si le fist chapitaine du réal chastel de Corinthe, avec toutes les appertenances.

« Et pour ce qu'il estoit grand despendeur et menoit moult large vie, si que le sien ne luy pouvoit suffire, si luy convenoit faire desplaisir à aucune gens, et prendre du leur sans raison pour maintenir son estat. »

Or, il y avait en Morée un certain nombre de terres appelées *terres de parchon*, dont les revenus se partageaient entre les propriétaires grecs et les feudataires francs du prince. Un *gentilhomme grec*, nommé *Foty* par la chronique, frère de *Messire Jacques le Chasy de la Colovrate*, c'est-à-dire *Calavryta*, lequel estoit chapitaine de l'empereur, avait des droits sur une terre de cette espèce en la châtellenie de Corinthe et s'en vint y habiter avec ses amis et ses gens. « Et, continue le Livre de la Conquête, come les vilains sont diables et male gent, et héant la seigneurie et conversation des gentils hommes, si leur annuya le demorer que ledit Foty faisoit sur eux. Si allèrent aucuns d'eux à lor seignor de Corinthe, complainant de celluy Foty, coment il estoit venu avec toute sa maisnie demorer sur eux, et leur faisoit grant annuy et damage, et que ils ne le pouvoient soffrir d'avoir deux seignors ni tant de charges come ils en avoient. »

Gaultier de Liedekerque embrassa la cause des manants, et envoya trente cavaliers s'emparer de la personne de Foty, et luy fist moult cruel semblant, lui reprochant d'avoir été habiter

sur les terres de parchon, disant que puisque les Latins s'abstenaient d'y demeurer et se contentaient de toucher leur part des revenus, les Grecs devaient faire de même. Le châtelain du *real chasteau* de Corinthe jeta le seigneur grec en prison « dans le donjon du chastel, dedans le chep, et fist enqueste contre luy, » refusant de lui rendre sa liberté s'il ne payait dix mille perpres et « le menaçant de le faire pandre par la goule ; et Foty, qui entendoit yssir de prison sans damage, si se tenoit ferme, mais monsignor Gaultier *qui estoit affamé de monnoie*, laquelle il pansoit avoir de celluy Foty, si luy fist moult dure et forte prison, et luy fist traire deux dents de la goule. » Tant qu'à la fin le malheureux céda et paya mille perpres. Puis il vint à Calavryta retrouver son frère, « lequel estoit le plus vaillant homme d'armes qu'eust l'empereor au pays de Morée. »

Le *chapitaine de l'empereor* demanda justice au prince contre son neveu, mais Florent répondit que le seigneur grec avait mérité ces traitements, *et même plus encore*. « Et quand Foty vit que il ne pooit avoir nulle raison, si se tint quoy et ne demanda plus nulle choses, ains se pourpensa que il se vengeroit en aucune manière.

« Si avint chose, ainxi que les aversités et les fortunes entreviennent aux gentilshommes et prodomes qui vont par ce chétif siècle, que le noble baron monsignor Guy de Charpigny, seigneur de Vostitza, alloit en une barque par mer de Vostitza à Corinthe, et ses chevaux et sa maisnie alloient par terre. Si luy vint voulenté de descendre à terre pour mangier plus ayse ; si prist port en un lieu appelé Saint-Nicolas au Figuier, à une fontaine qui illuc est, et comme il estoit assis et mangeoit avec sa compaignie de deux chevaliers et quatre escuiers, si appareillèrent son mangier encoste la fontaine. Si avint que les espions de Foty le virent et cuidèrent que ce fust monsignor Gaultier de Liedekerque. Et quand le sire de Vostitza vit venir celle gent ainxi bellement le pas, a ce meisme qu'ils menaient chiens de chasse, si ne





« pensast qu'ils venissent pour nul mal, et les attendoit sans  
« panser à nulle malice. Et quand Foty et sa compaignie  
« virent que le seignor de Vostitza ne se mouvoit, et que ils  
« fussent auques approchiés, si férèrent des esperons et mi-  
« rent la main aux espées, et Foty, véant monsignor Guy, qui  
« ressembloit à monsignor Gaultier, pour ce qu'il estoit blond  
« et avoit la chièrre blanche, si le férît de l'espée un grand coup  
« sur le chief, disant : Or, prenez, monsignor Gaultier, vostre  
« loier ! — Et quand la gent de monsignor Guy l'entendit, si  
« escrièrent : Ha ! Foty ! que faites-vous ? — Vous tuez le sire  
« de Vostitza pour monsignor Gaultier !

« Si jeta Foty son espée en terre, car il tenoit le seignor de  
« Vostitza pour amy, et descendit de cheval et le prist entre  
« ses bras et commença de plorer moult tendrement. Et luy  
« ehéy aux pieds, criant mercy et disant : « Ha ! Sire ! ayez pitié  
« de moy ! car je ne vous cognoissois mie, ains cuidoit que ce  
« fust le traître Gaultier qui m'a tant fait soffrir ! Et vééz cy  
« mon espée, faictes de moy à vostre plaisir. Et quand les  
« chevaliers et escuiers du sire de Vostitza virent que la force  
« n'estoit pas leur, si dirent que le plus bel et meillor estoit de  
« entrer dans la barque et d'aller droit à Corinthe, especiale-  
« ment pour trouver aucun mire (médecin), qui pu mettre con-  
« seil pour guarir leur seignor. Et de présent se partirent de là  
« et nagèrent tant que ils vinrent à Corinthe celluy soir. Si  
« mandèrent querre chevaux, et mirent monsignor Guy sur un  
« palefroy et le menèrent à la cité à moult grand peine, pour  
« ce que il estoit navré au chief d'un coup mortel. Les mires,  
« véant les plaies, en trovèrent une si profonde, que nul ne la  
« povit guarir si Dieu ne faisoit miracle. Si dirent entre eulx  
« qu'il valoit mieux lui dire la vérité, pourquoy il fist ses avis  
« que ce que il mourust sans confession et sans faire son tes-  
« tament. Si le dirent aux chevaliers et aux autres prodomes  
« qui là estoient. Si d'accordèrent de palifier à luy la chose.  
« Adonc luy dist un des meiges<sup>1</sup> : Sire, nous avons bien cher-

<sup>1</sup> *Meige* ou *mire* ; médecin.

« ché toutes vos plaies, et nous avons espérance que Dieu  
« nous aydera et nous y mettrons le meillor conseil que nous  
« pourrons. Mais pource que vous avez une plaie, laquelle est  
« moult périlleuse, si vous disons et conseillons, que vous fas-  
« siez vostre devoir à Dieu, pour ce que vous et nous soyons  
« plus sûrs et jà pour ce ne demeurera que nous ne mettons  
« en vous toute la cure que nous pouvons. Et le sire de Vos-  
« titza qui sage et prodome estoit si mercia moult les mires, et  
« dist que ils disoient come prodomes. Lors firent venir un  
« frère mineur qui prodome estoit et bien lettré. Et se con-  
« fessa à luy, puis rechut *corpus domini*, moult dévotement,  
« et puis fist son testament, moult à point et en grand repen-  
« tance. Et puis ne vesqui que un jour, de laquelle mort fust  
« grand damage au pays de Morée pour ce que il estoit noble  
« homme et amé sur toute gent. »

Foty, désespéré de sa méprise, et craignant de plus la vengeance des gens de Vostitza qui venaient par la route de terre rejoindre leur seigneur, se réfugia près du despote de Misthra, pour se justifier là aussi, car il craignait qu'on ne l'accusât d'avoir rompu la trêve « et que l'empereur ne le fit aveugler » ; — Mais le commissaire impérial déclara que tout le tort appartenait au prince de Morée et à son neveu, les injustices de ce dernier ayant attiré ces représailles et cette fatale erreur dont chacun déplorait que le sire de Vostitza eut été la victime.

---

## VIII

ISABELLE ET FLORENT DE HAINAUT. 1294-1297.

Quelque temps après cette aventure, deux Esclavons du Magne conçurent le projet hardi de s'emparer de la forteresse de Calamata, fief de famille des Villehardouin, pour la livrer au despote impérial et obtenir bonne récompense. — Ayant été emprisonnés pendant une nuit au donjon du château, ils avaient mesuré la hauteur des murailles en laissant pendre une corde du créneau jusqu'à terre. Ils fabriquèrent, d'après cette mesure, une échelle au moyen de laquelle ils pénétrèrent avec cinquante compagnons dans l'intérieur de la place et s'en rendirent maîtres. Six cents hommes du Magne vinrent les renforcer dès le lendemain, et entrèrent dans Calamata au nom de l'empereur.

Le capitaine général d'Androusa, averti le premier, s'empressa de prévenir le prince, alors à Rhiolo, qui envoya aussitôt le connétable, messire Jehan Chauderon, pour négocier avec les auteurs de la surprise et leur offrir telle rançon ou tel fief qu'ils demanderaient en échange de celui-là, car c'était le fief de famille des Villehardouin, et le prince ne pouvait le leur abandonner. Mais comme ils ne voulaient rien entendre, le prince rassembla ses barons sous les murs de Calamata, tint la place étroitement bloquée et fit partir pour Constantinople le connétable avec messire Geoffroy d'Aunoy pour réclamer près de l'empereur Andronic contre cette rupture de la trêve.

Lorsque les deux barons arrivèrent dans la capitale de l'empire, ils se logèrent d'abord en une auberge de Péra, puis s'adressèrent aux intermédiaires officiels pour solliciter une audience de l'empereur, audience qui leur fut aussitôt promise mais qu'ils attendirent vainement pendant quinze jours. Au

bout de ce temps, les voilà qui rencontrent par hasard à la sortie du palais des Blaquernes où ils venaient chaque jour renouveler leur demande, un chevalier de Naples, messire Pierre de Soria, envoyé par le roi Charles II afin de négocier pour son cousin Charles de Valois, fils de Philippe le Hardi, la cession du royaume de Salonique. Ce chevalier avait été très lié avec le prince Florent, dans le temps que celui-ci était connétable de Sicile et avait aussi connu messire Jehan Chauderon à la cour de Naples; il exprima sa joie de le revoir et instruit des motifs de sa venue, s'offrit à le servir par l'entremise du despote Théodore, frère de l'empereur et leur procura en effet une audience pour le lendemain.

Andronic Paléologue <sup>1</sup>, écouta le rapport des envoyés de Florent de Hainaud, les accueillit très bien et promit de faire rendre Calamata; il en donna même l'ordre en leur présence et les deux barons s'en revinrent joyeux à leur auberge; mais aussitôt ils furent rejoints par un des personnages de la cour qui avaient assisté à l'audience, Sgouro Maly, *proto alogathora*, c'est-à-dire commandant de la cavalerie. Ce seigneur était grand ami des Latins; après avoir fait promettre aux deux chevaliers le secret le plus absolu, il leur dit que l'empereur n'avait pas l'intention de tenir sa promesse, et n'avait consenti à rendre Calamata qu'à cause de l'envoyé du roi Charles, mais que tandis que les barons s'en iraient par terre, lui, Sgouro Maly, devait faire voile pour Monembasie avec des ordres tout contraires. Jehan Chauderon et Geoffroy d'Aunoy demeurèrent tout ébahis et fort perplexes, et Sgouro Maly leur conseilla de demander une seconde audience, en ayant bien soin de se faire accompagner par Pierre de Soria et par le despote Théodore. « Vous direz à l'empereur, ajouta-t-il, que vous avez appris  
« qu'une galère se tient prête à partir pour Monembasie et  
« que vous sollicitez la faveur d'en profiter pour votre retour,  
« en demandant de plus que les lettres ordonnant de vous

<sup>1</sup> Andronic, associé à l'empire par son père Michel, en 1279, lui avait succédé en 1282.

« rendre le chastel me soient confiées, et ainsi vous serez assurés de l'avoir. »

Aussitôt que leur nouvel ami les eut quittés, les deux barons ne sachant que croire et que résoudre, mais ayant à tout hasard, promis à ses services trois mille perpres d'or et un cheval de parade, « demandèrent leurs palefroys et s'en allèrent à l'hostel de messire Pierre, et luy contèrent la chose, de laquelle monsieur Pierre se merveilla fort et dist qu'il créoit bien la chose estoit ainxi, car il cognoissoit l'empereur trop malicieux et n'estoit mie ferme en sa parole. » Tous trois s'en vinrent alors au palais et grâce au despote Théodore obtinrent d'être encore admis le lendemain en présence de l'empereur. Celui-ci, ne pouvant s'en tirer autrement, accorda leur requête, mais se tournant vers Geoffroy d'Aunoy, dont la femme était alliée au sang impérial, lui dit que c'était à lui seul, et à cause de cette parenté, qu'il entendait rendre Calamata, et non au prince de Morée. Les deux seigneurs embrassèrent ses genoux en le remerciant et allèrent s'embarquer avec Sgouro Maly. En sept jours de navigation, ils arrivèrent à Monembasie. De Misthra, les deux barons s'en furent à Nisi retrouver le prince; pendant ce temps, Sgouro Maly, prenant avec lui trois cents soudoyers, marchait sur Calamata, s'en faisait ouvrir les portes comme porteur d'un rescrit impérial, lequel, annonçait-il, concédait aux chefs Esclavons cinq cents perpres de terre. Une fois dans la place, il envoya deux cavaliers prier le prince de vouloir bien en prendre possession. Jehan Chauderon et Geoffroy d'Aunoy arrivèrent aussitôt de Nisi et reçurent le château au nom du prince. Sgouro Maly repartit avec ses hommes et à Mikro Many<sup>1</sup> rencontra Jehan de Tournay, baron de Calavryta, qui lui remit avec les trois mille pièces d'or, un cheval superbement harnaché que le seigneur grec monta immédiatement, avec une vive satisfaction et fit caracolier par la plaine; s'approchant ensuite du baron de Calavryta, il le chargea d'exprimer sa reconnaissance au prince,

<sup>1</sup> Une des places qui appartenaient aux Saint-Omer, ayant été transmise à Nicol'as II par Anne Comnène, comme faisant partie de son douaire.

ajoutant qu'il se fût rendu près de lui s'il n'avait craint de déplaire à son gouvernement. Le pauvre homme ne gagna rien à cette concession faite à l'opinion publique, car en arrivant à Misthra il trouva le contre ordre expédié en même temps que lui de Constantinople ; accusé de trahison pour s'être pressé d'agir avant l'arrivée de ce contre ordre qu'il savait exister, il fut destitué et acheva misérablement sa vie, *en un paillier*, dit le chroniqueur.

Messire Geoffroy d'Aunoy ne songea nullement à se prévaloir du don que l'empereur avait prétendu lui faire, mais le prince en fut informé par le connétable, son collègue, lui restitua une partie du fief d'Arcadia naguère retenue par la cour comme douaire d'une de ses sœurs, et le nomma châtelain de Calamata.

Comme la Morée était parfaitement tranquille ainsi que le duché d'Athènes que gouvernaient alors la duchesse Hélène Ducas et son second mari, le comte de Brienne, pour le petit duc Guy II encore mineur, Florent de Hainaut remit le gouvernement de la principauté à Isabelle de Villehardouin et partit pour Naples. Leur fille Mathilde était née à Ponticos le 30 novembre 1293. Tout le pays était parfaitement paisible, cependant une aventure digne d'un roman de chevalerie survint pendant l'absence du prince de Morée ; le Livre de la Conquête en fait un récit charmant que l'on regrette d'être contraint d'abréger.

La trêve n'était pas encore rompue entre les maisons d'Aragon et d'Anjou <sup>1</sup>, et l'amiral Roger de Loria, le principal soutien du roi de Sicile, « ne voulant mie perdre son temps », dit la Chronique, « obtint congé du roi pour s'en aller « querre aventures en Romanie, » et partant de Messine avec trente navires, s'en fut courant jusqu'à Chio, puis revint vers Monembasie, emporta la ville de force et contraignit les habitants à se réfugier dans la citadelle. Ensuite il entra dans le

<sup>1</sup> Pierre III en 1282 avait reconquis la Sicile, à la suite des Vêpres Siciliennes. En 1291, Jacques II avait renoncé à la Sicile en allant régner sur l'Aragon, moyennant quoi la paix avait été conclue. La guerre recommença en 1295 quand Frédéric, frère de Jacques, prit la couronne de Sicile.

port de Maïna, en arborant l'étendard de Saint-Marc et quand les Maïnotes, prenant ces navires pour des nefes marchandes de Venise, vinrent à bord pour trafiquer, il y fit hisser le pavillon de Sicile et mit à la voile, emmenant tout ce monde, qu'il envoya vendre à Messine tandis qu'il continuait sa route vers Navarin.

Le châtelain de Calamata, messire George Guys, lieutenant de Geofroy d'Aunoy qui tenait la ville pour le prince, vit de sa tour les galères aragonaises passer devant Coron, et fit promptement avertir son beau-père, Guy de la Trémouille, seigneur de Chalandritza et le seigneur de Calavryta, Jehan de Tournay, qui se trouvaient ensemble à la capitainerie royale d'Androusa. Ils s'en allèrent tous au devant des Aragonais, et les rencontrèrent à Navarin, sur le rivage, occupés à puiser de l'eau. Quand Roger de Loria vit à lui venir cette troupe armée il fit sonner la trompette et rassembler ses hommes, qui soutinrent vigoureusement le choc. Jehan de Tournay se jeta sur lui, et après que leurs lances eurent volé en éclats, le heurta de tout son poids et le renversa ; les Aragonais le crurent mort. Ils s'élancèrent tous contre le baron et tuèrent son cheval, mais lui se dégageant aussitôt, mit son écu devant lui et, l'épée à la main, se défendit vaillamment jusqu'à ce que l'amiral, seulement étourdi par sa chute, cria de toute sa force aux siens d'épargner ce bon chevalier, et au chevalier de se rendre, car tous ses compagnons étaient dispersés ou pris.

Jehan de Tournay lui remit son épée. L'amiral envoya chercher deux chevaux et tous deux chevauchèrent jusqu'à la *Gallie rouge*, sur laquelle ils montèrent ; quand ils furent désarmés, et qu'on leur eut donné à chacun un manteau d'écarlate, ils s'assirent sur la poupe et les capitaines vinrent faire leur rapport. George Guys, Othon de Tournay, six chevaliers et quatre-vingts écuyers étaient pris. L'amiral les fit embarquer sur les autres navires et l'on reprit la mer.

Les deux chevaliers restèrent assis sur la poupe de la *Gallie rouge*, car le temps était magnifique, et « on leur ap-

porta du conflit et à boire ». — L'amiral était plein d'admiration pour la vaillance de son prisonnier, et ordonna à deux de ses propres varlets de se tenir à ses ordres. « Il l'onora », dit le livre de la Conquête, « comme s'il feust son père, disant qu'il estoit le plus vaillant homme à cui il se combatist puis que il porta armes ; et quand ils eurent bu, il se prit à parler à messire Jehan et luy dist ainsi : Sire chevalier, ne vous desplaise, car volontiers sauroye vostre nom, pour avoir vostre accointance s'il vous venoit à plaisir. — Et monsignor Jehan qui sages estoit, eh bien parlant, respondit cortoisement : Sire ceulx qui me cognoissent m'appellent Jehan de Tournay. Ha Sire ! fist il, messire, appartenez-vous donc à un baron qui est de cestuy pays, qui avoit nom messire Geoffroy de Tournay ? — Certes, fist monsignor Jehan, il fut mes sires et mes pères. — Par ma foy, dist monsignor Rogier, bien luy ressemblés, car il fut un des plus beaux et des plus grands chevaliers que je visses oncques. — Il estoit tenu pour prodomes et vaillant chevalier, et scay tant de luy, que quand le Roy Charles prist à combattre corps à corps avec le Roy Pierre d'Aragon à Bourdeaux sur Gironde, ayant chacun cent chevaliers en sa compaignie, vostre père estoit un de ces cent chevaliers<sup>1</sup>. De laquelle chose suis plus lies que devant, pour ce que j'ay été abattu par un gentil homme, et des plus vaillans chevaliers du monde. »

L'amiral voulut savoir de son hôte s'il était marié, et le baron répondit affirmativement, ajoutant que sa femme était l'une des trois filles du comte de Céphalonie<sup>2</sup>. L'amiral en fut fort dolent, car il voulait l'emmener en Sicile et lui donner sa propre fille. Monseigneur Jehan le voyant si bien disposé jugea qu'il était temps de commencer à parler de rançon, mais à sa

<sup>1</sup> Et Roger de Loria lui-même aussi, dans le camp des Aragonais, opposé à celui des Angevins.

<sup>2</sup> Les deux autres avaient épousé, l'une Engilbert de Liedekerque, neveu du prince et plus tard connétable de Morée, l'autre, (la belle Guillerma), le connétable Chauderon, et ensuite le maréchal de Saint-Omer.



question l'amiral répondit que c'était à lui-même d'en décider ; monseigneur Jehan s'en défendit longtemps, mais enfin ils tombèrent d'accord que les Aragonais les débarqueraient à Clarentza pour y prendre l'argent, que George Guys et son beau-père, le seigneur de Chalandritza, qui était très riche, paieraient six mille perpres chacun, et que le baron de Tournay et son frère et tous ceux qui leur appartenaient seraient renvoyés sans rançon, « pour ce, dit l'amiral, qu'il estoit peu riche et grand despensier » ; mais comme Roger de Loria voulait prélever sur la rançon des autres seigneurs quatre mille perpres, destinés à faire deux armures complètes et pareilles pour lui et messire Jehan, celui-ci ne voulut pas accepter que cet argent fut pris sur ses compagnons d'armes et paya les quatre mille perpres.

La princesse Isabelle se trouvait à Clarentza, et en apprenant ce qui s'était passé, elle assembla son conseil et fit partir son amiral sur un lin armé qui rencontra, à la hauteur de Ponticos, les galères aragonaises venant à toutes voiles et la fameuse *gallie rouge* au milieu d'elles. L'amiral de Morée aborda la *gallie rouge*, et, de la part d'Isabelle, invita l'amiral sicilien à se rendre auprès d'elle pour y traiter de la délivrance des prisonniers. De grand matin, ils entrèrent ensemble dans le port de Clarentza, et dès qu'ils eurent jeté l'ancre, Roger de Loria fit descendre à terre deux chevaliers chargés d'aller saluer la princesse et de prendre ses ordres.

La princesse ressemblait, paraît-il, à sa mère, Anne Comnène, et était très belle et très gracieuse. Elle reçut fort bien les envoyés et annonça qu'elle irait avec le connétable et les barons recevoir l'amiral hors des murs, près de la tour de Calo Potami, non loin du rivage. « Cette tour, dit Buchon, « existe encore, mais en ruines, au-dessus de Clarentza et d'un « petit port où peut être les galères de Roger de Loria étaient « amarrées. » Quand Madame Isabelle parut à l'endroit désigné, « montée sur son palefroy, et suivie de tout son barnage, mon- « seigneur Rogier descendit de sa *gallie* et la salua moult « courtoisement, et puis s'assirent à l'ombre de la tour sur « biaux tapis tourcois, et commencèrent à parler de plusieurs

« choses. » La princesse, véant que elle ne pooit ravoïr ses  
 « barons, et les aultres gent qui prins étaient par autre voie,  
 « si mercia moult monsignor Rogier, et dona la coulpe à sa  
 « gent. Lors fut ordiné que les bourgeois de Clarence prestas-  
 « sent la monoie du paiement des barons. » — Ensuite l'ami-  
 ral prit le baron de Calavryta par la main, et le présenta à Mada-  
 me Isabelle : « Madame la princesse », dit-il, « je vous recom-  
 « mande ce chevalier, pour un des meilleurs du monde, de  
 « tous ceux que je vis oncques, en tant de guerres où j'ai été,  
 « et vous témoigne que il m'abattit d'un coup de lance, moi et  
 « mon cheval, tout en un mont, ainsi chevalereusement que il  
 « n'eut occis, si ma gent de pied ne m'eust secouru, laquelle  
 « chose je répute à grand honeur, car un roy ou un prince  
 « devroit estre joyeux de recevoir un coup de lance d'un tel  
 « chevalier comme luy. Et s'il fust à marier je n'en prendrais  
 « nulle rançon, mais l'emmènerais en Sicile et lui donnerais  
 « ma fille. » Et la princesse, qui sage dame estoit, le mercia le  
 « plus doucement qu'elle put. » — Ensuite l'amiral amena par  
 la main tous les autres prisonniers et les donna en don devant  
 la princesse à Jehan de Tournay. Isabelle ordonna au conné-  
 table Chauderon de faire approvisionner les galères arago-  
 naises et l'un de ses chambellans porta à l'amiral quelques  
 joyaux de sa part. — Sur le soir, la flotte mit à la voile et s'en  
 retourna à Messine. Le prince Florent apprit à Naples que  
 l'amiral aragonais faisait des courses sur les côtes de Morée  
 et revint précipitamment ; il fut extrêmement satisfait de l'heu-  
 reuse issue de cette aventure.

« Il avint alors, chose de grand fortune et aversité », que  
 dans le pays de Scorta, en un lieu appelé Vervena, près de la  
 fontaine de Kryo-Vrisi<sup>1</sup>, où se tenaient chaque année au mois  
 de juin de grandes foires et dès marchés importants, un cheva-  
 lier, appelé messire Gérard de Remy « lequel demeroit encoste  
 « ceste prairie à un sien casal que on appelloit la *Ninice* », se  
 « prit de querelle avec « un bonhomme grec appelé Corcon-

<sup>1</sup> Source froide.

« dille (Chalcondylos), lequel estoit venu là pour vendre sa  
« soye, et d un tronchon de lance que il tenoit en sa main luy  
« fêrit un coup ou deux, laquelle chose Corcondille prit à  
« grande vergogne et despit<sup>1</sup>. »

Résolu de tirer vengeance de l'injure qu'il avait subie, Corcondille s'adressa à son gendre, Anyno, cellérier du château Saint-Georges, « un fort chastel, encoste et par devant la Grant  
« Arrachove<sup>2</sup> », et convint avec lui de s'emparer du fort et de  
le livrer au despote de Misthra, après quoi il serait facile de  
soulever le pays de Scorta, et puis « d'attraper en aucune ma-  
« nière monsignor Gyrart de Remy et le faire mourir de male  
« mort. Lors se partit celluy Anyno et revint au chastel Saint-  
« Georges où il estoit cellérier, et appela un sergent qui avoit  
« nom Boniface, qui gardoit la tour du donjon. Si estoit moult  
« son amy. » Il lui promit une bonne récompense, l'engagea  
dans leur parti, et Corcondille se chargea d'avertir Léon Ma-  
vropapa, *chapitaine de cent Turs aux gaiges de l'empereur*, et  
de lui offrir secrètement le château Saint-Georges. A cause de  
la trêve, le *chapitaine* n'osa rien accepter sans l'autorisation  
du despote, mais celui-ci « fut moult lies, pourtant voire que ils  
« fussent en doute que l'empereur ne se courouchast, pour ce  
« que il avoit juré personnellement la paix avec li prince Flo-  
« rant, et que espoir il le feroit randre ainsi que li chastel de  
« Calamata. Mais à la fin s'accordèrent et dirent que l'empereur par icelluy chastel poroit avoir toute l'Escorta, et légè-  
« rement toute la Morée. Lors affirmèrent ceste chose et or-  
« donèrent les dons et graces que li traitres devoient avoir. Et  
« ils estoient dignes d'estre trainés à cheue de chevaux et  
« d'estre pandus, et autre mérite ne devoient avoir traîtres. »  
Corcondille, de retour *en son ostel*, fit avertir son gendre  
Anyno et le sergent Boniface et rejoignit à Chelmos, près  
de Veligosti, le *chapitaine des Turs*, « qui chassoit et se dé-  
« duisoit, attendant le jour et le point que li chastel luy seroit  
« randu. Si prist en sa compaignie de celle gent dix personnes

<sup>1</sup> Livre de la conquête.

<sup>2</sup> Arachova en Tzaconie.

« et vint de nuit au ray de la lune ainxi come il avoit la chose  
« ordinée, et trova que Anyno avoit déjà mis l'échelle sous le  
« mur du donjon. Et de présent montèrent et entrèrent dedans,  
« et montèrent sur la tour, et prirent le sergent des gaites, le  
« lièrent et mirent au fond de la tour. Et quand ils orent la  
« seigneurie du chastel, si firent fanos et signaux, que ils  
« avoient ordinés avec Mavropapa. Et quand il vit les fanos,  
« si monta à cheval avec toute sa compagnie et vint au chas-  
« tel Saint-Georges, au point du jour, comme signor. Ainsi,  
« come vous avez ouï, fut trahi le noble chastel de l'Escorta,  
« par ycelluy Corcondille et donné aux Grecs. Et come la male  
« nouvelle s'espand plutôt que la bonne, si fût portée au prince  
« Florant, qui adonc estoit à Andreville, et en fust moult do-  
« lans. Et de présent manda à toute sa gent de son pays,  
« grands et petits, pour aller secourre le chastel Saint-Geor-  
« ges, que les Grecs avaient pris par trahison. Et il prit toute  
« sa maisnie, bien cent hommes de cheval, chevaliers et es-  
« cuiers, et toute la gent de la Morée et de la chastellenie de  
« Beau-Voir,<sup>1</sup> et vint au second jour à Saint-Georges. Et  
« trouva que li chapitaine de l'Escorta estoit là venu, à toute  
« la gent qu'il put avoir et avoit assiégé le chastel entour, la-  
« quelle chose luy plut moult. Et quand le prince fust par de-  
« vant le chastel, si fist tendre son pavillon là où sont les chas-  
« taigniers encoste la fontaine, et dist qu'il ne partiroyt jamais  
« de là que il n'eut recouvré le chastel. »

Mais tout fut inutile, et malgré les plus grands efforts, bien que l'assaut fût continuellement donné, bien que le prince eût reçu des renforts de Pouille et fait venir de Coron un maître venicien qui « luy fist un trébuch qui jetoit sur la tour des pier-  
« res de cinquante livres, » il fut impossible de reprendre Saint-Georges. Le prince alors construisit, avec beaucoup de peines et de dépenses, car on recommença plusieurs fois la construction à cause des difficultés de terrain, un autre châ-  
teau qu'il appela Beaufort, vis-à-vis de Saint-Georges et le fit

<sup>1</sup> Ponticos.

tenir continuellement muni de vivres, avec une garnison permanente, aussi bien que Dimatra et Calamata. « Et s'accorda  
« avec Spanyol, un puissant homme des Esclavons, qui estoit  
« sire de Kisterne, et des autres chastiaux entour, et luy donna  
« en la seigneurie de Calamate deux casaux, par convenances,  
« et bons privilèges que il put tenir de donner au prince  
« un lin armé et deux cents hommes à pié, lanciers et archers. Et se partit dou siège après avoir ordiné toutes ces  
« besoingnes, et vint à Andreville où il demeuroit plus  
« souvent. »

---



## IX

### NICOLAS DE SAINT-OMER, MARÉCHAL ET BAILE DE MORÉE 1297-1301

« A l'entrée de l'hyver, continue la chronique, le prince fist  
« garnir le chastel de Beaufort de gent et de vitaille, et ordina  
« que la gent de cheval qui vouloit demorer à la Grant Ara-  
« chove, demora à la Varvaine, et que, de la gent à cheval de  
« Calamate, fussent au chastel de la Dimatre continuellement  
« vingt hommes de rechange à cheval. — Si ne demoura gai-  
« res de temps que li prince Florant s'acouça d'une maladie  
« de laquelle il luy convint morir. De quoy fust grant domage,  
« pour ce qu'il estoit prodome et saige, et savoit bien gover-  
« ner son païs et sa gent maintenir, et pour ce mesme que il  
« ne laissa nul mascle, se non une fille qui eut nom Me-  
« hault. » (1)

Isabelle, redevenue seule princesse, choisit pour baile de la principauté le plus ancien des pairs, Richard, comte de Céphalonie, et vint habiter, dans la châtellenie de Calamata, le château de l'Ylle ou Nisi, « où elle demouroit plus volontiers qu'en nul  
« aultre lieu. — Elle nomma chancelier messire Benjamyn de  
« Calamata, le protovestiaire ou trésorier, en remplacement  
« de messire Léonard de Vérules, qui venait de mourir, et luy  
« dona la dignité et l'office, tout ainsi que le chancelier Lié-  
« nard le soloit avoir, au temps du bon prince Guillaume son  
« père, et luy dona plus de terre que li autre chancelier n'a-  
« vait. » Elle donna la charge de trésorier à *Quir Vasilopule*,  
ou Vasilopoulo, et nomma connétable le neveu du prince Florent,  
Engilbert de Liedekerque, gendre du comte de Céphalonie  
et frère de ce Gaultier qui avait causé tant de malheurs, « pour

<sup>1</sup> Mathilde, née à Ponticos, le 30 novembre 1233.

« ce que monseigneur Jehan Chauderon, le conestable, estoi  
 « venu à fin. » Le maréchal Nicolas de Saint-Omer épousa la  
 veuve de Jehan Chauderon, la belle Guillerma, « pour sa grande  
 « beauté et pour l'amour qu'il avoit à elle du temps de son  
 « premier baron. »

La princesse demeura à Nisi tout l'hiver qui suivit la mort du prince, survenue à la fin de 1297 et le printemps qui suivit, et pendant ce temps fit élever à l'entrée du val de Calamy, un fort qu'elle appela Chastel-Neuf, et où elle établit la châtellenie de tous les casaux situés en aval vers Yunch (Navarin) et Arcadia. — « Et puis que li Chastel-Neuf fut fermé (achevé), si ordina  
 « par général conseil des barons et des gentils hommes et fié-  
 « vés qui tenaient leurs terres en la châtellenie ycelles qui  
 « paioient le trevage aux Grecs de Misthra et du Gardichy,  
 « (car autres chastiaux n'avoient li Grecs à celluy temps en  
 « celle contrée), que tout celluy trevage que li Grecs prenoient  
 « se dust doner et paier au Chastel-Neuf, jusques sept  
 « ans. Et quand la princesse eut ordiné toutes ses be-  
 « soingnes, si yverna à l'Ylle; et puis que l'yver fut passé, si se  
 « partit la princesse et vint à Beauvoir. »

La duchesse d'Athènes, Hélène Ducas, était morte aussi cette année-là, et le comte de Brienne était reparti pour ses domaines d'Italie; le duc Guy II avait atteint sa majorité et comme il était, d'après l'avis de Ramon Montaner, *des plus grands d'entre ceux qui ne fussent pas rois*, il fit convoquer, six mois à l'avance, en sa bonne ville de Thèbes, et publier par toute la princée d'Achaïe, la Vlachie et le Despotat, une cour plénière, pour la saint Jean de juin 1298, jour où il devait être armé chevalier<sup>1</sup>.

Messire Boniface de Vérone, selon sa coutume, surpassait en élégance et en *bel arroi* pour lui et ses gens la plupart des seigneurs accourus à ces fêtes.

« Le jour où la cour plénière s'ouvrit, raconte Muntaner,

<sup>1</sup> On a des monnaies du duc Guy II, frappées pendant sa minorité sous le gouvernement de la duchesse Hélène, avec la légende : *Guiot, dux Athænarum*. On l'appelait familièrement *Guiot* ou petit Guy. (G. Schlumberger).



« il n'y eût personne dans toute la cour plus élégamment vêtu  
« que messire Boniface et sa compagnie. Il avait plus de cent  
« brandons de cire marqués à ses armes et il augmenta de  
« quoi subvenir à toutes ces dépenses en engageant sa solde  
« d'une année. Que vous dirai-je ? La fête commença d'une  
« manière splendide, et lorsqu'on fut arrivé dans la grande  
« église <sup>1</sup> où le duc devait recevoir l'ordre de chevalerie, l'ar-  
« chevêque de Thèbes dit la messe, et sur l'autel étaient  
« déposées les armes du duc. Tout le monde attendait le  
« moment où le duc allait être armé, et pensait que l'empereur  
« et le roi de France se seraient disputés et auraient tenu à  
« grand honneur que le duc reçut l'accolée de leur main. Et  
« comme tous étaient dans l'attente, le duc fit appeler messire  
« Boniface de Vérone. Celui-ci se présenta à l'instant et le duc  
« lui dit : messire Boniface, asseyez vous à côté de l'arche-  
« vêque ; je veux que ce soit vous qui m'armiez chevalier. »

« Ah ! Monseigneur ! dit messire Boniface, que dites vous ?  
« Assurément vous vous moquez de moi. — Non pas, reprit  
« le duc, car je veux qu'il en soit ainsi. — Et voyant qu'il  
« parlait du fond du cœur, messire Boniface alla se placer  
« près de l'archevêque et le duc s'avança devant l'autel et  
« reçut l'ordre de chevalerie de sa main. Alors le duc lui dit  
« en présence de tous :

« Messire Boniface, il est d'usage que ceux qui arment un  
« chevalier lui fassent un présent. Moi je veux faire le con-  
« traire, et vous donne à partir d'aujourd'hui, cinquante sols  
« tournois de revenu, en châteaux et autres bons lieux, en  
« franc alleu, pour vous et les vôtres, à jamais. » Ensuite, le  
duc fit venir devant l'autel la jeune héritière de Carysto, fille  
du parent de messire Boniface, qui se trouvait, par la mort de  
son frère, maîtresse de l'héritage sous la tutelle du duc, et il  
mit sa main dans celle de son parrain de chevalerie, ajoutant  
aux fiefs dont il venait de l'investir la baronnie de Carysto, une  
des tierciaires de l'Eubée. « Et voyez, ajoute Muntaner, comme  
en un jour et une heure il lui donna bel héritage ! »

<sup>1</sup> Notre-Dame. — Elle existe encore.

Cependant la princesse Isabelle, revenue de Nisi à Beau-Voir, assembla son parlement parce qu'elle voulait régler diverses choses avant de partir pour l'Italie, où elle désirait fort retourner, et entre autres, elle avait résolu de choisir un mari pour sa fille Mathilde, qui avait alors cinq ans et devait hériter de la principauté.

On débattit cette question pendant assez longtemps. Enfin : messire Nicole de Saint-Omer, « le grand mareschal de la  
« princée, si noma et dist que le plus noble mariage qui fust  
« nulle part en Romanie, si estoit à monseignor Guy de la  
« Roche, le duc d'Athènes, et quand le comte de Céphalonie,  
« qui serouge (beau-père) estoit du mareschal <sup>1</sup>, et tous li  
« autres barons dou conseil oyrent le mareschal parler et  
« nomer li duc d'Athènes, son cousin, pour l'amour de luy si  
« consentirent et loèrent celluy mariage sur tous les autres.  
« Et quand la princesse vit appertement que li conte de Cépha-  
« lonie qui estoit anchiens homes et baux de son païs, et le  
« grant mareschal, qui *estoit le plus gentil homme de la prin-*  
« *cée et le plus prisé de tous*, et tout son conseil luy looient  
« icelluy mariage, si luy plut ainsi et consentit volentiers. Et  
« puis ordina, par le conseil meisme, que le mareschal envoya  
« deux siens chevaliers au duc d'Athènes son cousin, coment  
« il luy seroit honor de venir veoir la princesse et lors luy  
« parleroit li mareschal de celluy mariage come de par luy. Et  
« li mareschal, qui moult estoit désireux que li mariage se fist  
« à son cousin le duc, si ordina deux de ses chevaliers, les plus  
« privés qu'il eust, et les envoya droit à Estives <sup>2</sup>, où ils tro-  
« vèrent le duc Guy de la Roche, qui tenoit un parlement avec  
« ses barons et autres hommes liges. »

Les deux chevaliers s'acquittèrent de leur message, et le duc, après les avoir entendus devant son conseil, les prit à part et s'enquit de l'opinion personnelle de « son *chier cousin le ma-*

<sup>1</sup> Nicolas de Saint-Omer venait d'épouser sa fille Guillerma, veuve du connétable Chauderon.

<sup>2</sup> Thèbes : nom forgé comme celui de *Setina* pour Athènes, d'après la prononciation moderne (Buchon).

*reschal, en qui il avoit plus de confiance qu'en nul autre. »*  
Quand il sut que c'était sur sa proposition qu'on avait conçu ce projet de mariage, qui tendait à le faire un jour prince de Morée, et que le maréchal le conjurait de venir en hâte et de ne pas pas négliger une alliance si avantageuse, il prit avec lui ses principaux feudataires, entre autres Thomas III, baron de Stromoncourt, seigneur de Salona, et vint trouver la princesse à Vlisiri, où elle s'était transportée pour le recevoir, « pour ce que la contrée est peuplée de bons casaux, pour quoy  
« tout le barnage et toute manière de gent fussent hesbergiés  
« plus aysement. Et quand li mareschal sut pour certain que  
« son cousin le duc venoit, si print tous les barons et cheva-  
« liers qui là estoient, et allèrent jusque en Andreville, et en-  
« contrèrent le duc en grant honor, et le menèrent droit à la  
« Glisière (Vlisiri), où la princesse estoit hesbergie; et quant  
« la princesse vit le duc, si le rechut moult liement, et luy fit  
« le plus bel semblant que elle put, *ainsci come celle qui bien  
« le savoit faire.*

« Et quand le duc ot été deux jours et plus en la compaignie  
« des barons, festoyant et menant grant joye, come joyne  
« (jeune) qu'il estoit, par le conseil et la voulonté de la prin-  
« cesse, si parla li mareschal pour le mariage de luy et de la  
« demoiselle Mehaulte. Et le duc, par le conseil du mareschal  
« son cousin, en qui il se flait plus qu'en homme du monde, si  
« respondit moult courtoisement et dict : coment le mariage  
« luy plaisoit et estoit appareilliés de faire tout ainsci comme  
« la princesse et li autres barons li saroyent deviser. »

L'union de la petite héritière d'Achaïe, âgée de cinq ans, et du jeune duc d'Athènes, qui en avait dix-huit, fut bénie par l'évêque d'Olène. Elle reçut en dot la châtellenie de Calamata, fief de sa famille, et partit pour Thèbes avec le duc au bout de vingt jours. Peu de temps après, mourut le comte d'Andria, le mari de Marguerite de Villehardouin, dame de Matagriffon, à laquelle il ne resta d'autre enfant qu'une fille nouvellement née, appelée Isabelle. Marguerite se montra inconsolable de cette mort, et même, selon Muntaner, jura de ne ja-

mais se remarier. La princesse, qui se préparait à se mettre en route, lui recommanda sa fille la petite duchesse d'Athènes, auprès de laquelle la dame de Matagriffon demeura souvent.

« Si ne demoura gaires de temps, dit la Chronique, que le  
« pardon de Rome qui est au chief de cent ans, fut, et la prin-  
« cesse dist que pour chose au monde elle ne lairroit d'y aler. <sup>1</sup> »  
Le chancelier Benjamyn et ses autres conseillers lui remon-  
trèrent alors « que puisque elle devoit aler aussi loing comme  
« à Rome, elle ne devoit mie laissié son païs en la guber-  
« nacion du comte Richart, pour ce que il estoit anchiens hom-  
« me et n'estoit mie homme d'armes pour savoir maintenir païs  
« de guerre; mais monsignor Nicole de Saint-Omer, le grant  
« mareschal, le seignor de Thèbes, estoit le plus puissant  
« homme de sa princée, et vaillant homme en guerre, le plus  
« aimé et redoubté de son païs; si porroit mieus faire l'office  
« de son bailliage et gouverner la guerre que nul autre. Lors  
« fist la princesse clamer le mareschal, et le requist, en pré-  
« sence de tout son barnage, que il deust entreprendre l'office  
« de son bailliage, et la gubernacion de sa princée, jusques à  
« son retour. Et le mareschal, qui estoit plein de sens et de  
« toutes grâces et vertus, ne voulust mie refuser la requeste  
« de la princesse, sa dame lige, ains luy octroya gracieuse-  
« ment et de bonne volenté. Sur ce, luy recommanda la prin-  
« cesse son pays, en présence de tout son barnage. »

Le comte de Céphalonie, naturellement, fut exaspéré, et plus encore de la joie universelle que du choix de la princesse, dont il rejeta la responsabilité sur le chancelier Benjamyn, auquel il garda désormais rancune. Il se retira dans son île <sup>2</sup>, et

<sup>1</sup> Le grand jubilé de 1300, le jubilé de Boniface VIII, qui inspira à Dante sa *Divine comédie* et à Villani sa *Chronique*. « In quello stesso anno in cui Dante percorreva il celestiale suo viaggio, un mercante fiorentino Giovanni Villani, trovandosi in Roma, pel gran giubileo che Bonifazio aveva instimato e al quale accorrevano cristiani d'ogni paese, in numero incredibile. . . . piglio animo di scrivere i fatti dei Fiorentini, etc. »

(Storia della Repubb. di Firenze. Gino Capponi).

<sup>2</sup> Buchon dit que cette première maison des comtes de Céphalonie est d'origine franque, portant d'hermine au chef de France, et que le nom s'en est perdu. Mais M. Schlumberger dit que cette maison était italienne et s'appelait Orsini,

pendant ce temps, madame Isabelle s'embarqua avec sa suite sur deux galères de Venise, venant d'Alexandrie, qui la transportèrent de Clarentza à Ancône.

« Quand la princesse Ysabeau fust venue à Rome, si trova la « cité qui estoit si pleine de gent, qui estoient venus de la « crestienté, pour le pardon qui estoit à Rome, que mer- « veille estoit à veoir. Si que puisque elle fust herber- « griée, si comença à aler cescun jour par les saints lieux, fai- « sant son pèlerinage et ses affliccions come les autres pèle- « rins faisoient. » Parmi tous ces pèlerins, et tout en faisant ses dévotions, Isabelle, qui devait avoir près de quarante ans alors, rencontra un prince de vingt quatre ans, Philippe, fils de Thomas III, comte de Maurienne, neveu d'Amédée V, comte de Savoie, qui n'était pas venu tout à fait par hasard, car dès le mois de septembre 1298, il avait envoyé au pape un certain frère Philippe de Pignerol, pour s'entendre au sujet de l'héritage et de la princesse d'Achaïe, qu'il désirait obtenir. Grâce à l'entremise de Boniface VIII, ce mariage fut conclu, malgré la grande disproportion d'âge et sans utilité bien apparente, puisque le mariage de Mathilde avec le duc Guy assurait pour l'avenir un prince à la Morée. Quoi qu'il en soit, Isabelle, très éprise de son jeune flancé lui fit don, le 7 février 1301, de la châtellenie de Corinthe, puis la cérémonie nuptiale fut célébrée entre le 16 et le 27, en présence du cardinal de Fiesque, de l'évêque d'Albano <sup>1</sup>, du roi de Naples et de l'amiral de Sicile, Roger de Loria. Le 23 février, le roi, autorisé par son fils Philippe de Tarente, auquel il avait cédé, pour lui et sa descendance directe, les droits de prince suzerain d'Achaïe, donna à Philippe de Savoie l'investiture par l'anneau. — Une lettre de Philippe de Tarente, du 4 août suivant, porte la suscription sui-

ce qui semble plus vraisemblable, car le caractère de ces princes est plus italien que franc.

<sup>1</sup> La paix régnait entre l'Aragon et Naples, et Roger était demeuré attaché à Jacques II. Elle fut conclue ainsi cette même année avec Frédéric de Sicile, qui épousa Léonor de Naples, et Charles II donna sa pupille, Catherine de Courtenay, à Charles de Valois, que le pape envoya commander dans Florence le 1<sup>er</sup> novembre.

vante : « Philippus illustris Jerusalem et Sicilie regis filius  
 « princeps Tarenti, Romani despotus, magnifico vivo domino  
 « Philippo de Sabaudia, principi Achaïæ, consanguines et fideli  
 « nostro dilecto » — et il signe : « Princeps Tarenti despotus. »  
 — On n'a pas oublié que ce titre lui venait des possessions acquises par son mariage avec Thamar Comnène. Philippe de Savoie emmena d'abord sa femme en Piémont, et ce ne fut que l'année suivante, 1302, qu'ils se mirent en chemin pour la Morée, avec deux barons, Guy de Montbel et Hugues de Miribel, un certain nombre de chevaliers, soixante-dix cavaliers et trois cents fantassins. Ils s'embarquèrent à Ancône, et à leur arrivée à Clarentza, furent reçus par le baile et tout le *barnage* assemblé.

Ce troisième mariage d'Isabelle n'avait pas été accueilli en Morée avec beaucoup de satisfaction, mais on respectait trop la fille du grand prince Guillaume pour en rien laisser voir. Cependant le comte de Céphalonie<sup>1</sup>, dès qu'il avait appris cette nouvelle, s'était empressé de solliciter la main de la comtesse Marguerite de Matagriffon et avait réussi à l'obtenir, en lui persuadant que son nouveau beau-frère ne serait pas un protecteur pour elle. Le vieux comte n'avait pas seulement par là acquis un bel héritage en Morée, mais il était aussi très épris de la belle comtesse et l'épousa malgré son fils, le comte Jean, qui s'opposa de toutes ses forces au second mariage de son père, et se montra tellement hostile à sa belle-mère que celle-ci ne put jamais mettre le pied dans Céphalonie. Outre le comte Jean, marié depuis 1295 à Marie Comnène, le vieux comte Richard avait encore un fils, appelé Guillaume, et trois filles mariées, l'une à Jehan de Tournay, seigneur de Calavryta, la seconde à Engilbert de Liedekerque, neveu du prince Florent et successeur de Jehan Chauderon dans la charge de connétable, et la troisième, la belle Guillerma, d'abord au connétable Chauderon, ensuite au maréchal de Saint-Omer.

Quand la princesse fut devant ses barons, elle commanda

<sup>1</sup> Ricardo Orsini, fils de Matteo Orsini.

« à un sien clerc, qui sages homme estoit et bien parlans, » d'expliquer ses raisons pour lesquelles elle avait cru devoir choisir pour troisième époux monseigneur Philippe de Savoie, « lequel étoit un des plus vaillants chevaliers de ponant, » et que, « l'ayant pris pour son baron et seigneur, elle requéroit et commandoit qu'on luy fist homage. »

L'archevêque de Patras, portant la parole, complimenta les époux, reçut du prince le serment de maintenir les coutumes et les franchises, après quoi les barons offrirent leur allégeance, et le baile remit ses pouvoirs.

---





PHILIPPE DE SAVOIE ET LE MARÉCHAL DE SAINT-OMER

(1301-1304).

Philippe de Savoie était brave, mais totalement dépourvu de sens et de prudence, et n'ayant aucune idée de la façon de gouverner un pays comme la Morée, où les barons et les feudataires grecs et francs, et les montagnards du Péloponèse étaient bien trop indépendants, pour supporter aucune contrainte. — « Si fist changier les chastelains et conestables et partie des sergeans de tous les chastiaux de la princée et mist de la gent que il avoit amené de Piémont et de Savoye. Et puis que il ost approprié la seigneurie de toute la princée, come cil (celui) qui avoit vu et savoit comment li thyrant de Lombardie et cil (ceux) qui tenoient office ou seignorie en Lombardie et en Piémont savoient gagner monoye et autres richesses, si appela monsignor Guillaume de Montbel, son maistre chambellan, et luy demanda coment et en quelle manière il porroit pourchacier et avoir monoye. Si estoit à l'Escorta ung chevalier picars, qu'on apeloit messire Vincent de Marays, assez sachans home, et du conseil et de la court principal, lequel estoit grant amy du comte Richart. Si donoit au prince moult consaux contre les hommes du pays. ».

Telle était la situation : d'une part, le prince, impérieux, hautain et voulant de l'argent, croyant pouvoir traiter les Moraïtes comme les tyrans des villes lombardes faisaient de leurs sujets; de l'autre, ce Vincent du Marays, intrigant et flatteur, qui s'était emparé de l'esprit du prince et l'indisposait contre les gens du pays, tout en servant par là le ressentiment du comte de Céphalonie, dont il était un des vassaux.

« Et pour ce qu'il vouloit faire plaiser au comte son maistre,  
« pour ce que il héoit (haïssait) le chancelier sur toute gent,  
« pour occasion de ce qu'il avoit conseillé la princesse Ysa-  
« beau quant elle ala au pardon de Rome, et estoit le comte du  
« bailliage et y mist le mareschal, lors print à dire précisément  
« au prince coment il ne pavoit mieulx gaignier monoye que  
« du chancelier, lequel avoit été prothofficier et estoit tenu de  
« rendre compte. »

Le chancelier Benjamin, auparavant trésorier ou protovestiaire, était l'ami et le protégé du maréchal de Saint-Omer, dont la puissance et la gloire étaient une cause de jalousie tant pour le prince que pour le comte de Céphalonie, car le grand vassal fut toujours et partout l'objet du ressentiment secret ou avoué de son suzerain ; mais ni l'un ni l'autre n'osait l'attaquer en face. Le maréchal, quoique s'étant démis de son autorité, était toujours beaucoup plus fort que le prince, qui le sentait et s'en irritait ; déjà Guillaume de Villehardouin s'était courroucé contre ce qu'il appelait *l'orgueil de ces Saint-Omer*, et cette fois, au prestige de la naissance et de la richesse, se joignait l'ascendant de caractère personnel. Philippe de Savoie fut donc charmé de pouvoir, sans l'attaquer en face, rabaisser cet orgueil en accusant l'administration du chancelier. Il fit arrêter messire Benjamin, qu'on enferma au donjon de Clarentza sous prétexte de malversations commises pendant l'absence de la princesse ; mais celui-ci, grâce à des amis fidèles, trouva moyen de faire avertir de son arrestation le maréchal de Saint-Omer.

Sans perdre de temps, celui-ci arriva bouillant de colère à Andravida. « Et quand le mareschal, qui estoit le plus noble et  
« le plus puissant du pays, et le plus amé et redoubté de tous,  
« aussitôt que il sut que li chancelier estoit arrêté, si ala tout  
« droit au prince qui estoit en sa chambre en privée compai-  
« gnie, » et lui demanda sans autre préambule pourquoi et de quel droit il avait fait arrêter le chancelier. Philippe lui répondit avec hauteur que le chancelier avait été arrêté avec justice, comme son homme et official, « duquel il avait droit d'exiger

« qu'il rendît compte des revenus de sa terre qu'il avait eue entre les mains. » « Li prince, qui bien savoit que li mareschal amoit li chancelier, et que il n'avoit au pays nul aultre qui osast parler pour luy ne qui luy aidast à celluy besoing, si le mareschal non, et pour ce que le vint requerre si orgueilleusement, si luy respondit yreusement. » — Le maréchal répliqua que le prince agissait avec félonie, qu'il n'avait pas le droit d'emprisonner ses liges, dont la terre servait de caution, et qu'il manquait à la parole qu'il avait donnée de maintenir les *usances et coutumes de la princée*, avant de recevoir le serment des barons. « Ha ! cousin ! s'écria le prince avec colère, où les avez-vous trouvées ces coutumes ? » — Alors le maréchal tira son épée : « Les voici, dit-il, nos coutumes ! car c'est par leur épée que nos aïeux ont conquis cette terre et acquis leurs franchises, et par notre épée nous les maintiendrons ! »

Quand la princesse vit tirer l'épée devant elle et contre le prince, elle poussa un grand cri et se jeta entre eux toute effrayée, criant : Au nom du ciel ! cousin, que faites-vous ? — « Et li mareschal, qui de grand cœur estoit... plein de toutes vertus et graces que un chevalier peut avoir, si respondit ainsi : Madame, ne cuidiés (croyez) mie que je sois ainsi desvées (égéré) que je veuille fêrir monseigneur le prince, ains (mais) défends son honneur et le mien comme son homme lige que je suis ; aussi bien monseigneur Philippe n'agit pas de lui-même, mais par les mauvais conseillers qu'il a, lesquels j'appelle traitres et félons et suis prêt à le leur prouver. »

Ils étaient présents, Vincent de Marays et les autres *mauvais conseillers*, mais nul d'entre eux n'osait souffler mot. Le prince gardait le silence et dévorait sa fureur, la princesse était toute tremblante ; enfin le seigneur de Montbel s'interposa ; il pria le maréchal de se calmer, l'assura des intentions justes et pacifiques du prince et protesta que le chancelier serait mis en liberté sur caution ; le maréchal répondit qu'il ne demandait pas autre chose, et lui-même donna la caution qu'on exigeait

pour messire Benjamin. La chose fut ainsi arrangée et les amis du chancelier déposèrent pour lui vingt mille perpres en promettant qu'il rendrait ses comptes quand le prince l'exigerait; mais Philippe, qui avait maintenant de l'argent, n'était plus aussi pressé, et messire Benjamin, qui était Grec ou Gasmule<sup>1</sup>, très fin et très habile, sut si bien reconquérir sa confiance qu'il ferma la bouche à ses ennemis, et en abandonnant les vingt mille perpres de sa caution, se dispensa de rendre ses comptes. Il reçut même en échange les terres de Perachora, près de Corinthe, et persuada à Philippe d'emprunter vingt mille autres perpres au comte Richart, en échange d'une concession sur le premier héritage qui viendrait au domaine du prince par défaut d'héritier ou confiscation. Cette concession fut tout à fait dérisoire : « De quoy fut ordinée la chose par le « chancelier meisme, qui devint bons amis du comte pour trai- « ter que li prince donast et assurast ceste terre, mais il n'eut « que la moitié d'un casal par la mort d'une damoiselle appe- « lée Alison, et puis fust le comte occis. »

Le duc d'Athènes vint alors à Vostitza pour y saluer la princesse sa belle-mère et faire hommage au nouveau prince. « Si « séjournèrent à Vostitza huit jours, festoyant et menant bon- « ne vie, avec leurs barons et chevaliers, » après quoi le prince retourna à Andravida, dont il préférait le séjour à celui de Clarentza, place de commerce et place de guerre.

Guy de la Roche, en arrivant à Thèbes, apprit la mort du frère de sa mère, Constantin Ducas, sébastocrator comme l'avait été son père le bâtard Jean, et seigneur de Néopatras ; qui lui laissait la tutelle de son fils encore en bas âge<sup>2</sup>. Le duc prit très à cœur son devoir de tuteur ; il voulut aller de suite visiter son pupille et pourvoir à la bonne administration de ses domaines et emmenant avec lui le seigneur de Stromoncourt,

<sup>1</sup> C'est-à-dire né d'un père franc et d'une mère grecque. Les Gasmules étaient tenus pour excellents marins surtout, et, dit Buchon, ils participaient à la fois de la force de leurs pères et de l'intelligence de leurs mères.

<sup>2</sup> « Guy II, malgré sa courte existence, semble avoir été un des hommes les plus remarquables de son époque. » G. Schlumberger.

Boniface de Vérone et d'autres barons vint d'abord à Lamia, dont il avait hérité la seigneurie de sa mère Hélène, qui l'avait reçue en dot avec Armyros et Gardiki. Les députés de Vlachie vinrent l'y trouver et lui rendre hommage ; il promit de son côté de veiller aux droits de son cousin et alla visiter l'enfant à Néo Patras. « Et quand il ot vu l'enfès (l'enfant) si « comanda et ordina que il fust servi si honerablement come « il appartenait à fils de roy, et quand il ot demoré avec l'enfès « tant qu'il luy plot, si print congé. » — Il nomma maréchal et vicomte de Vlachie messire Antoine le Flamenc, seigneur de Karditza, et quand il fut de retour en son « chastel de Giton, » c'est-à-dire Zeitouni ou Lamia, il investit du fief de Gardiki son favori Boniface de Vérone, seigneur de Carysto.

Mais l'ambitieuse et remuante despine d'Arta qui régnait sous le nom de son fils mineur, se saisit du fort de Phanari, sur les terres du pupille de Guy de la Roche et se prépara à passer plus avant, croyant l'occasion favorable pour s'emparer de la Vlachie. Le duc d'Athènes déclara aussitôt qu'il ne permettrait pas que son cousin souffrît le moindre dommage tant qu'il serait sous sa tutelle, et faisant appel à tous ses feudataires en leur commandant de se munir de vivres pour trois mois, il envoya en Morée à « son chier cousin li maréchal, qu'il luy dust venir en ayde en ceste guerre et que « c'estoit le plus grand besoing que oncques il eust, et le prioit « qu'il ne luy dust faillir. »

Le maréchal était demeuré dans ses terres de Morée après l'affaire du chancelier. Il continuait à se poser vis à vis du prince comme le défenseur des droits des liges, et le protecteur du pays. Comme feudataire du duc d'Athènes pour la moitié de Thèbes et pour ses domaines de Béotie et de Phocide, il lui devait strictement le service de huit chevaliers, mais il fit répondre à son cousin « qu'il amoit chèrement et « plus que tout homme au monde » qu'il le rejoindrait au défilé de Sidéro Castro sur le Sperchios avec tous ses vassaux.

Il se rendit à Andravida où il assembla treize chevaliers avec leurs liges et tenanciers, et comme il lui fallait le congé

du prince pour partir, et qu'il ne voulait pas aller le trouver en personne « pource que il avoit eu grosses paroles avec luy  
« pour le chancelier et plusieurs autres hommes dou pays, de  
« cui le prince vouloit faire tort et prendre du leur, et le ma-  
« reschal le vouloit deffendre, si ne volt mie aler en personne  
« pour prendre congié du prince, pour ce que par adventure  
« il ne luy donneroit mie, de quoy pourroit essourdir brigue  
« entre eulx, » il envoya à Ponticos deux chevaliers, et sans attendre la réponse s'en fût à Vostitza où son ami Hugues de Charpigny était seigneur, et commença à préparer le transport de ses troupes au travers du golfe.

Le maréchal avait prévu ce qui arriva; le prince refusa aigrement son autorisation, et les deux chevaliers conformément aux instructions qu'ils avaient reçues, répondirent: « Que  
« pour quoique ce fût au monde, leur seigneur le maréchal ne  
« laisseroit d'aller aider son cousin le duc en ce pressant be-  
« soin; que d'ailleurs il n'emportait point sa terre avec lui,  
« mais la laissait au pays, et que le prince la pouvait saisir si  
« bon lui semblerait, car quand à lui il ne laisserait point pour  
« sa terre de secourir son ami. » Après quoi les deux chevaliers laissèrent Philippe de fort mauvaise humeur et rejoignirent le maréchal, occupé à embarquer ses gens pour les faire passer à Galaxidi, et qui, en apprenant la défense du prince, « ne s'en embarrassa guères et la prisait moult petit, comme  
« cis (celui) qui estoit de grand cœur et grande puissance. » Pendant que les bateaux qu'il avait fait venir de Patras et de Lépante transportaient les troupes, il arma chevalier sur le rivage messire Geoffroy de la Bottière et messire Baudouin d'Aix.

A ce moment arriva un messenger hors d'haleine qui lui apprit que le père de sa femme, le vieux comte Richard de Céphalonie, venait d'être tué à Clarentza par un chevalier, que la chronique nomme messire Léon, qui se vengeait d'un outrage qu'il avait reçu, lorsque le comte, dans un accès de colère, l'avait frappé de son bâton à la tête en pleine cour féodale. Le maréchal « en fut dolans par semblant », dit la

chronique, et pour être assuré du fait, dépêcha deux écuyers qui allèrent et revinrent en vingt-quatre heures et lui confirmèrent la nouvelle et « comment et pourquoy le comte avoit été occis. » Il ne jugea pas à propos de rien changer à ses projets et comme son armée était passée, il monta lui-même en barque avec ses chevaliers et arriva bientôt à Salona, la ville des Stromoncourt<sup>1</sup>; il traversa la Doride où les Saint Omer avaient un grand nombre de fiefs, entre autre Gravia. — Il apprit que le duc l'avait attendu quelques jours à Sidéro Castro, puis avait franchi les Thermopyles et s'était avancé dans la Vlachie.

Le maréchal passa promptement les défilés et atteignit les bains thermaux au dessous de Néo Patras (Hypati) où il trouva « les belles loges qui estoient faites pour li duc et sa gent, où « il avoit esté quatre jours en attendant li mareschal. Si avoit « li duc laissié deux chevaliers et dix escuiers de sa propre « maisnie et grant fourage de pain, vin, chair et avoine. Et « quand li mareschal trouva ainxi belles loges etournyson « de vitailles, si dist qu'il reposeroit là deux jours pour repo- « ser ses chevaux qui tant estoient travailliés. Et au tiers jour « se partit et erra tant que il vint à Domocos, à un chastel qui « est à l'entrée de la plaine de Blaquie. Et là jut (gît, coucha) « le soir et toute sa gent au casal qui est dessous celluy chas- « tel; et li duc estoit bien à six milles de là, et tout son ost.

« Lors se leva li mareschal, le matin et ordonna sa gent, « coment il devoit chevauchier si fist aller devant le sommage, « où il avoit plus de cent, que mules, que chevaux; qui siens, « qui de sa gent. Et après fit aller les chevaux d'armes, qui « estoient plus de cent et trente, que les garçons menoient en « destre, et puis alloient deux escuiers portant ses deux ban- « nières, ployées aux lances; et après les deux bannières, si « alloient deux autres escuiers, de quoy l'un portoit devant luy « son escu, l'autre sa lance au pennon de ses armes, pour

<sup>1</sup> Sur les flancs des montagnes de la Doride se voient en grand nombre les restes des forteresses franques dont le pays était rempli. — Sidéro Castro est sur la côte de Locride, au dessous des Thermopyles, en face de l'Eubée.

« être connu là où il estoit, et puis chevauchoit-il lui meisme  
 « (le maréchal) et un chevalier avec luy. Après, alloient les  
 « chevaliers deux et deux, et puis les écuyers en rang ; si che-  
 « vauchoit si aisément que leur route durait deux milles.

« Et ainxi comme il chevauchoit, si luy vint à l'encontre  
 « messire Boniface de Vérone qui tenait du duc deux chas-  
 « tiaux, et l'avoit plus chier que baron il eust, et en sa com-  
 « pagnie plus de cent chevaliers. Et après venait le sire de  
 « Salona <sup>1</sup>, et messire Franchois le viellart <sup>2</sup> qui avoient en  
 « leur compaignie bien deux cents hommes. Et quand ils fu-  
 « rent auques (environ) deux mille près de l'ost, si vint aussi  
 « li duc à l'encontre de son cousin, avec plus de mille hommes.  
 « Et quand li duc vit le mareschal si noblement venir vers luy,  
 « si en fust moult lies. Si poingny des éperons vers luy, et le  
 « baisa plus de dix fois, et puis le tint par la main, demandant  
 « luy du prince, et tant, que ils vinrent vers l'ost. Et quand ils  
 « approchèrent des loges, le duc, qui tenait le mareschal par  
 « la main, si le requist de descendre à son tref et de mangier  
 « avec luy. Et quand ils eurent mangié, si allèrent reposer au  
 « lit du duc.

« Et quand ils se esveillèrent, si s'assirent sur le lit ; si  
 « commença le duc à parler au mareschal, et luy dire : « Chier  
 « cousin, que vous semble de cette gent ? Si luy respondit que  
 « ils estoient la plus belle gent que il oncques vist en Roma-  
 « nie. Et bien le pouvoit dire, car il estoit plus de neuf cents  
 « hommes de cheval, tous Latins et gens d'élite, et si estoient  
 « de la Vlachie et Bulgarie plus de six mille hommes de che-  
 « val, moult belle gent et bien montée, et estoient départis en  
 « dix-huit batailles, et les guidoient dix-huit barons, gentils  
 « hommes grecs de grande affaire, et bien trente mille hommes  
 « de pied. Et quand le duc ouït que le mareschal loua ainxi  
 « sa gent, si luy en sut bon gré ; lors luy dit le duc : Chier  
 « cousin, puisque vous louez ainsi ceste gent, et que pour  
 « amour de moy estes venus de si loing à si belle compaignie,

<sup>1</sup> Thomas III, baron de Stromoncourt.

<sup>2</sup> Franco Della Carceri, seigneur d'Oréos.



« si vous prie et requiers que vous deviez entreprendre la  
« gubernacion de moy et de mon ost, car il n'y a nul qui mieux  
« le sache faire ne ordiner que vous.

« Certes, Sire, dit le mareschal, sauve vostre grâce, il y a  
« des aultres, especialement le seignor de Salona, qui est le  
« plus anchiens prudhomme de cette ost, et a le plus usé en  
« faict d'armes.

« Donc, poursuivit le duc, puisque vous dites que vous vîntes  
« ici pour faire mon plaisir, si vous prie que vous me faites  
« cestuy.

« Lors respondit le mareschal au duc : Sire, puisque il vous  
« plaît, je ferai votre commandement, à mon pouvoir, et Dieu  
« me fasse la grâce de faire vostre honneur et le mien, car  
« pour peine ne travail ne demourera si par ignorance non. »

« Lors entreprist le mareschal la chapitainerie de celluy ost  
« du duc d'Athènes, et de présent ordina à un sien chevalier  
« Bourguignon qu'on appeloit messire Estienne Corbeille  
« pour vice mareschal, lequel fist sonner la trompette et crier  
« le ban : que toute manière de gent de l'ost dust être appa-  
« reilliée de partir le lendemain et de suivre la bannière du  
« mareschal de Saint Omer. » <sup>1</sup>

L'armée étant arrivée à Alassona, on tint conseil dans la  
tente du duc, car les chefs étaient divisés d'opinion sur la  
route à suivre pour parvenir jusqu'à Janina, où se tenait la  
despine. De là on partit pour Triccala, enfin l'armée n'étant  
plus qu'à trois journées de Janina, Anne Paléologue alarmée  
envoya deux seigneurs pour saluer *son chier neveu le duc et*  
*son cousin* le mareschal, pour offrir en don de sa part sept  
mille perpres à l'un et trois mille à l'autre, et protester que  
l'entreprise faite contre le jeune Ducas l'avait été sans son  
aveu et à son insu et qu'elle était toute disposée à rendre Pha-  
nari. D'après l'avis des barons, on ne pouvait rejeter ses  
offres, mais les deux chefs de l'armée, le duc et le maréchal  
« qui joynes estoient, » regrettant de n'avoir pu donner des

<sup>1</sup> Livre de la Conqueste de la princée de Morée, p. 413-416.

preuves de leur vaillance par de belles apertises d'armes, résolurent de passer sur les terres de l'empire, sous prétexte de venger quelques dégâts commis près les frontières de Vlachie, et s'avancèrent contre Salonique.

Là vivait l'impératrice Irène de Montferrat, fille du marquis Guillaume VI, seconde femme d'Andronic Paléologue, auquel elle avait apporté en dot la renonciation des descendants du marquis Boniface à tous leurs droits sur cette contrée. Séparée de l'empereur pour avoir tenu sur les fonts sans le savoir un fils de son mari, elle s'était retirée en cette ville avec tous les honneurs impériaux et ce fut elle qui prévint une guerre dont les résultats auraient pu être funestes. Deux chevaliers lombards et deux seigneurs grecs de sa suite vinrent de sa part saluer le duc et le maréchal, les priant pour l'amour d'elle de ne point troubler la paix, et les deux cousins, protestant qu'ils ne voudraient pour rien au monde manquer à la courtoisie due aux dames en n'accordant pas cette demande, ramenèrent l'armée à Lamia.

Les barons de Négrepont et la plupart des feudataires se dispersèrent alors ; mais le duc, avec le maréchal, le seigneur de Salona et Boniface de Vérone s'en furent ensemble à Néo Patras. Après que le duc eut de nouveau visité son pupille et passé huit jours avec lui, ils s'établirent pendant huit jours encore sur le Sperchios, *festoyant et menant bonne vie*, dit la chronique, *avec le mareschal* lequel cuidoit (croyait) *que le prince eust saisi sa terre pour ce qu'il estoit parti contre son gré*, et qui paraissait en prendre assez bien son parti. Mais quand Nicolas de Saint-Omer, ayant enfin pris congé de Guy de la Roche, arriva à Lépante, il apprit des événements bien différents de ce qu'il supposait.

---

## XI

### LE MARÉCHAL DE SAINT-OMER ET LA COMTESSE DE MATAGRIFON (1303-1304).

Philippe de Savoie, toujours à court d'argent, avait eu la malencontreuse idée d'imposer une taxe sur le pays de Scorta, libre jusqu'alors de toute redevance, « par le conseil de mes-  
« sire Vincent de Marays, qui ne finoit de luy conseiller con-  
« tres les hommes du pays, faisant entendre au prince coment  
« ils estoient riches et aisiés de monoye, et povoit avoir de  
« eux ayde et monoye grande. » Les montagnards, réunis au-  
tour de deux frères, Georges et Jean Micronades, jurèrent « de  
« ne pas payer un seul denier de cette taxe, » et résolurent  
d'ouvrir les défilés au despote impérial. Mais ils s'assurèrent  
auparavant que le maréchal était parti pour la Vlachie, et bien  
instruits de la mésintelligence qui privait le prince de son  
meilleur défenseur, « pour ce que ils savoient que le mares-  
« chal estoit le plus puissant homme du pays et que il estoit  
« sur le partir, et que ils feroient mieux adonc leur auten-  
« cion quand il ne seroit au pays. » Dès qu'ils le surent au  
delà du golfe, ils envoyèrent au despote de Mithra Guillaume  
et Nicolas Ziliamari, et le despote, approuvant leur plan, des-  
cendit aussitôt par les défilés qui sont au nord de Caritaina,  
tomba à l'improvis'e sur les châteaux de Sainte-Hélène et de  
Crève-cœur qu'il emporta d'assaut et incendia, et vint mettre  
le siège devant Beaufort, contruit par Florent de Hainaut en  
face du château Saint-Georges.

« Le chastel, raconte le Livre de la Conquête, avoit une  
« bone tour, grant et large, munie de bons murs de chaux et  
« d'araine (*arena*, sable), et fourny de bons arbalestriers, et bone  
« sergenterie, et prodome chastelain. »— Ce châtelain, un brave

chevalier appelé messire Gratien de Boucères, reçut les assaillants à coups d'arbalète, et si vigoureusement qu'ils reculèrent et assirent leur camp hors de la portée des traits sous les murs de Saint-Georges, près duquel le capitaine impérial fit tendre son pavillon, après quoi il envoya chercher du renfort à Monembasie.

Mais Nicolas Mavros, seigneur d'Arcadia <sup>1</sup> et châtelain de Calamata pour la duchesse d'Athènes, se trouvait pour lors à la capitainerie générale d'Androusa, où il entendit raconter ce qui se passait. Aussitôt il fit partir un messenger pour Andravida et lui-même courut à Dimatra, y prit tous les gens d'armes qui s'y trouvaient et se porta rapidement sur Beaufort, après avoir envoyé au prince un second messenger pour hâter sa venue.

En apprenant que tout le Magne était en feu par suite de son imprudence, Philippe « commença lors à regretter le mal reschal et de maudire ceux qui le mirent en paroles d'avoir « male veillance entre eux. » — Il envoya promptement au châtelain de Beauvoir, à l'archevêque de Patras, aux barons de Chalandritza et de Vostitza, se mit lui-même en marche et s'arrêta le soir à Vervena pour y attendre les autres contingents. Pendant ce temps, les insurgés, informés que le prince s'avancait contre eux, furent saisis d'une terreur panique et décampèrent cette nuit même, abandonnant leurs quartiers et leurs bagages, « fuyant et desroupant par ces vallées qui sont « devers Saint-Georges et la Grant-Arrachove, que l'un n'at- « tendoit l'autre, » dit le Livre de la Conquête.

Les voyant ainsi courir, et ignorant la nouvelle qui les avait effrayés, les assiégés crurent qu'ils voulaient assaillir la troupe de Nicole Mavros, dont la bannière avait paru de l'autre côté, et allumèrent force fanaux pour lui faire signal. Nicole Mavros, voyant tous ces feux, et craignant une attaque de nuit, fit monter ses hommes à cheval et les tint sous les armes jusqu'au point du jour; poussant alors jusqu'au camp des Grecs, il le

<sup>1</sup> Son père avait épousé l'héritière de Geoffroy d'Aunoy.

trouva désert ; la garnison de Beaufort sortit et se rangea en bataille sous les murs de la forteresse autour de la bannière du prince déployée. Monseigneur Gratien envoya deux sergents pour prévenir Nicole Mavros qu'on avait vu partir les ennemis, mais qu'on ne savait où ils étaient allés. Alors Nicole Mavros pénétra dans le camp abandonné, s'empara de ce qu'il y trouva, et, poursuivant les fuyards, ramassa encore sur la route *force roussins, ânes et harnois*.

Le prince, qui attendait ses feudataires à Vervena, arma chevaliers Pierre de Vaux et Jehan de Montpas, qu'il fit partir avec une avant-garde de cent cavaliers, pionniers, arbalétriers et archers. Ils chevauchaient en grande anxiété, craignant de trouver le château au pouvoir de l'ennemi, quand, au détour de la route, ils aperçurent la bannière du prince flottant sur les tours de Beaufort. « A cette vue, dit le Livre de la Conquête, ils furent « moult esbaudis et revigorés plus qu'ils n'estoient devant, et « se hastèrent de chevaucher plus asprement, » car d'autre part, monseigneur Gratien de Boucères et sa garnison, reconnaissant, eux aussi, la bannière de Philippe de Savoie déployée au milieu de la troupe qui chevauchait vers eux, ouvrirent les portes, et une grande clameur s'éleva, tant parmi ceux du château que parmi les arrivants, criant : *los à Philippe* et se réjouissant ensemble de cette heureuse délivrance. Le prince arriva le lendemain, reçut la soumission des rebelles, dont on confisqua quelques terres, mais qui furent traités avec modération. Le reste du pays protesta de sa fidélité.

Vingt-cinq jours après, le maréchal revint en Morée, et chacun, lui racontant ce qui s'était passé en son absence, ajoutait que s'il eût été là, rien de tel ne serait advenu. Le prince lui fit bon accueil, quoique à contre-cœur, car la puissance de son vassal l'offusquait plus que jamais. Un nouveau sujet de discorde se présenta bientôt, à l'occasion du testament du comte Richard de Céphalonie.

Le comte Richard avait eu de sa seconde femme, Marguerite de Villehardouin, comtesse de Matagriffon, une fille nommée aussi Marguerite et morte au berceau, mais cela ne l'avait pas

empêché de laisser à la comtesse, pour laquelle il avait une passion véritable, *tous ses mobles et joyaux*, estimés à plus de cent mille perpres. Le comte Jean, qui avait toujours haï sa belle mère, refusa d'exécuter ce testament, mit le prince dans ses intérêts par un prêt ou une donation quelconque, et Philippe demeura sourd aux réclamations de sa belle-sœur. — D'après le conseil de ses amis, Marguerite résolut d'attendre le retour du maréchal de Saint-Omer, alors en Vlachie, et de remettre sa cause entre ses mains, car elle avait, dit la chronique, plus de confiance en lui qu'en personne, « et lui conta « toute sa besoigne et lui confia tout. »

Au commencement de l'été de 1303, le prince s'en vint donc à Vlisiri, où la cour féodale ouvrit ses séances pour le règlement de diverses causes, parmi lesquelles le testament du comte Richard. Le comte Jean se mit à parler contre sa belle-mère, « et même assez grossièrement, dit le Livre de la Con-  
« queste, et le mareschal, qui estoit le plus puissant homme,  
« le plus amé et redoubté du pays, entra en fureur, car il estoit  
« indigné de la simonie du prince, lequel ayant reçu du comte  
« grosse monoye, flachoit la raison de la comtesse sa sœur et  
« pandoit vers le comte. » Il imposa rudement silence à ce dernier, lui défendant de parler de la sorte d'une aussi noble dame, « laquelle estoit sœur de sa dame lige. » La discussion s'échauffa tellement qu'on était prêt à tirer l'épée de part et d'autre. Cependant « *pour ce qu'il n'empira la besoigne de la*  
« *comtesse,* » le maréchal se contint, et la discussion commençait à prendre une allure plus calme, quand ce malencontreux Vincent de Marays vint se jeter au travers en parlant contre la comtesse, ce qui mit Nicolas de Saint-Omer hors de lui; il se leva et le chassa de l'assemblée, déclarant que « tel vilain  
« n'estoit pas digne de seoir en jugement ne en question  
« contre telle noble dame comme estoit la comtesse, qui  
« estoit fille du prince Guillaume, le droit seignor et conqueror  
« du pays, et le comte de Céphalonie, qui estoit *ber de terre*,  
« un des douze ayant sang et banc et justice en leur terre <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Droit de haute et basse justice, comme le prince.

« Et quand li prince et li autres barons et chevaliers ouy-  
« rent le mareschal parler ainsi et proposer cette allégation,  
« nul ne fust si hardi qui osa répondre ne contredire à ce qu'il  
« avoit dit et proposé. Donc pour ce que le prince vit que nul  
« ne respondoit au mareschal, et qu'il avoit chassé de la cour  
« vilainement monsignor Vincent de Marays, et que le comte,  
« qui avoit la question, ne nul autre ne le contredisoit, si se  
« leva, et toute la cour aussi et dit à tous qu'il estoit heure  
« d'aller souper, et qu'au lendemain fussent tretous à son tref,  
« pour entendre et voir la question que la comtesse sa sœur  
« et le comte avoient en cour. Lors on amena le palefroy de  
« la comtesse, et le baron luy ayda à monter et l'accompagna  
« jusqu'à son herberge. »

Dès que Marguerite et son défenseur se furent éloignés, le prince fit appeler chez lui le comte Jean et plusieurs des barons, et là on commença à comploter contre celui qu'on n'osait braver en face. Quelques-uns, voulant complaire au prince, blâmèrent l'orgueil et l'audace du maréchal, et Philippe, excité par ces discours, jura avec emportement qu'il abattrait cet orgueil ; mais le connétable Engilbert de Liedekerque, l'évêque d'Olène et le chancelier s'effrayèrent des maux que ces discordes allaient attirer sur le pays, et lui remontrèrent que s'il entreprenait de lutter contre le maréchal, il n'en sortirait ni à son honneur ni à son avantage. Relativement à son attaque contre Vincent de Marays sur les privilèges des bers de terre<sup>1</sup>, ils dirent au prince : « Et pour ce, ne luy feismes  
« nulle réponse, car nous aurions mesprins vers la raison et  
« usances dou pays, de nous esmouvoir contre luy. Et, pour-  
« suivirent-ils, à ce que vous dites d'abattre son orgueil, nous  
« ne vous le conseillions pour chose au monde, car si le ma-  
« reschal parle plus hardiment que les autres, il le peut faire,  
« et ce pour deux raisons : d'abord il est le plus noble homme  
« de toute vostre princée, estant du sang des rois et des empe-

<sup>1</sup> Nicolas de Saint-Omer était *ter de terre* pour les fiefs de Passava et d'Akova, Jean de Céphalonie pour son comté et Marguerite de Villehardouin également, pour le fief de Matagriffon.

« reurs, et après, parce que il est le plus puissant de tous ; le  
« duc d'Athènes est son cousin, tous les barons d'au-delà du  
« Pas (l'isthme, ou passage), le sire de Vostitza, celui de Cha-  
« landitrza et d'Arcadia tiennent terre de lui et sont ses liges,  
« aussi bien que ceux de Damala et de Veligosti. D'autre part,  
« il est si large, si courtois, si aimable à toute gent, que la  
« gent de votre pays qui tient terre de vous, laissera ce qu'ils  
« tiennent de vous pour aller à luy. Nous vous prions donc  
« tous et requérons comme à nostre droit seignor et vous con-  
« seillons loyaument que ceste chose vous doive refréner, car  
« si vous vous esmouvez contre le mareschal vous le ferez à  
« vostre tort, mettez tout le pays en grand péril et discord, et  
« serez blasmé de toute gent. Si vous voulez régner et  
« accroistre vostre état, tenez le marèschal pour le meilleur  
« amy que vous ayez en toute vostre princée, et si vous êtes  
« bien ensemble, vous pourrez dire que vous estes vrayment  
« sire de ce pays. »

Les emportements de Philippe de Savoie provenaient, non d'un caractère énergique ou d'un véritable esprit de domination, mais de certaine vanité puérile particulière aux esprits médiocres, qui s'offensent de rencontrer chez d'autres la force morale dont eux-mêmes sont dépourvus. Ces paroles sévères et franches l'impressionnèrent vivement, et bien que cela lui fut éminemment désagréable, il courba la tête et n'osa aller plus avant contre un si redoutable adversaire. Hugues de Charpigny, seigneur de Vostitza, et frère Jehan de Neufchâtel, grand commandeur du Temple, tous deux amis du maréchal, furent envoyés chez la comtesse pour l'engager à accepter une transaction et à se contenter de vingt mille perpres en échange des *mobles* et *joyaux* du comte Richard. Marguerite entra dans leurs vues, elle réussit à faire admettre cet arrangement par le maréchal ; mais comme les concessions avec certaines gens sont d'ordinaire inutiles, il en résulta que les vingt mille perpres ne furent jamais payées, car en 1314 on voit cette créance inscrite par Marguerite au contrat de mariage de sa fille, et l'hostilité entre le maréchal et le comte son beau-frère alla toujours croissant.



Cependant la belle Guillerma, sœur du comte et femme du maréchal, qui l'avait aimée du vivant même de son premier mari, le connétable Chauderon, vint encore aggraver la situation par les éclats de sa jalousie. « Il l'avait prise, raconte le « Livre de la Conquête, pour sa grande beauté et pour l'amour « qu'il avait à elle du temps du connétable, son premier baron. « Et le mareschal demora bien trois ans sans cognoistre autre « femme que elle, mais la dame estoit si jalouse, que elle ne « cessoit de le quereller, et quand il venoit de dehors, luy « disoit que il venoit de ribauderie, et ne le laissoit vivre en « paix. Ains lui faisoit souffrir la plus dure vie du monde. Et il « la prenoit par douces paroles, et luy juroit coment il ne « cognoissoit autre femmes depuis qu'il l'épousa et que il « prioit qu'elle cessât de luy doner ceste male vie, et que si « elle luy faisoit rompre le chevestre (lien) qui l'attachoit à « elle, nul autre chose ne le pourroit plus rallier. Quel plus « long conte vous feray-je ? Elle luy faisoit avoir si male vie « que le noble home ne le pouvoit plus endurer. Lors il pensa « que s'il continuoit de la sorte, il en pourroit bien morir de « mirancolie, et puisque elle ne le laissoit vivre en paix, il la « feroit morir de jalousie auparavant. Si dist alors à ses con- « fidents que puisque aymer luy convenoit, si vouloit aymer « dame de grant parage, et que puisque il se mettoit à ce faire, « et ne le pourroit faire si celeément (secrètement) que tout le « monde ne le seût, et que il ne luy seroit honor d'aymer dame « de bas lignage ; et que ce seroit la dame de Matagriffon, la « sœur de la princesse Ysabeaux. Et fit le mareschal demeurer « sa femme au chastel de Roviata, et elle avoit dix escuiers « qui la servoient, deux chapelains et un fysicien (médecin). « Et il s'en alloit par le pays, déduisant en chasses et en « rivières, et se donnoit du bon temps. Et aucunes fois pour « faire despit à sa femme, si venoit à elle et demouroit un peu « de temps, et puis s'en alloit. Et il commença d'aller souvent « voir, servir et accompagner la dame de Matagriffon, quand « elle vouloit aller aucune part, et tout le pays fust plein que « le mareschal amoit la comtesse, de quoy fust dist au comte

« Jehan, et meisme il s'en aperchut par le grant semblant que  
« il vît entre eux, mais le comte n'osoit faire nul semblant. »

Il advint que le roi de Naples et son fils Philippe de Tarente, élevèrent des prétentions sur l'héritage du despote Nicéphore Comnène, en vertu du mariage de Philippe avec Thamar, et soutinrent que le despotat tout entier devait lui revenir. La despine Anne Paléologue, femme d'un grand courage, habile et ambitieuse, répondit avec indignation que l'héritage appartenait à son fils Thomas, alors âgé de quinze ans, et dont elle défendrait les droits jusqu'à la fin.

Charles le Boiteux envoya en Morée un chevalier provençal, messire Raymondas, avec un Français, Jean Maucevier, commandant cinq cents hommes d'armes, et exigea le service que lui devait le prince Philippe de Savoie, comme vassal du prince de Tarente. Le rendez-vous fut assigné dans la plaine de Vonitsa, ville du domaine de la princesse Thamar. Jean de Céphalonie y amena son contingent et tous ensemble s'en furent à Coprina où les rejoignit le prince qui venait de Lépante avec le maréchal ; de là on se mit immédiatement en marche sur Arta.

Ils trouvèrent la ville complètement abandonnée, le château fortifié et bien garni de vivres et toutes les maisons voisines des murailles abattues par ordre de la despine pour dégager le rempart. Elle-même s'était retirée dans Janina avec son fils auquel elle avait fait prendre les armes et qu'elle avait mis à la tête de l'armée.

Avec messire Raymondas se trouvait le gouverneur des domaines de la princesse de Tarente, que la chronique appelle *Cocomatiano*, et avec le prince et le maréchal plus de trois cent chevaliers. Mais tout était si mal organisé, et la foi de quelques-uns était si douteuse, qu'au bout d'un mois, faute de vivres, il fallut lever le siège d'Arta. Les assiégeants revinrent à Salagora, où ils avaient laissé leurs navires, s'y approvisionnèrent et voulurent ensuite tenter de s'emparer du château fort de Rogous, à cinq milles d'Arta. Par ordre de Raymondas, une partie des hommes d'armes passa dans un bois épais situé sur une espèce d'îlot au milieu du fleuve, et ne

sachant pas que l'autre bras du fleuve était guéable, ils se dispersèrent et s'endormirent. L'armée de la despine, avertie par la garnison du fort qui avait exprès abandonné le bois et l'îlot pour les attirer dans un piège, tomba sur les Francs dans l'obscurité et tua plus de quatre-vingts hommes ; plusieurs se noyèrent en voulant fuir, enfin le maréchal de Saint-Omer accourut, les rallia et sauva le reste des bandes qu'il ramena sous les murs d'Arta, après avoir fait éclater sa colère sur Raymondas, dont l'inexpérience était cause du désastre, et sur Jean de Céphalonie, fortement soupçonné de trahison. Au bout de quinze jours, harcelés continuellement par l'armée du jeune despote et manquant de tout, les Francs décidèrent de se retirer, en laissant Raymondas dans le despotat d'Etolie pour la garde des frontières.

Leur retraite fut gênée par le despote, qui barra le passage, près de Macrinoros, dont ses archers gardaient les défilés. Il fallut que les Francs passassent par la crête des montagnes avec grande peine et fatigue, et surmontant d'immenses difficultés, surtout pour les bêtes de somme. Après une journée terrible, ils atteignirent enfin sur le soir la plaine de Vonitza. Le comte de Céphalonie, qui commandait l'arrière garde, eut à soutenir l'effort du despote, qui l'assaillit avec fureur. Perdant patience à la fin et voulant rétablir son honneur, car sa foi avait semblé suspecte aux autres barons pendant toute cette campagne, le comte chargea avec une telle impétuosité que les troupes grecques lâchèrent pied et laissèrent s'effectuer en paix le reste du passage.

Aussitôt que Philippe de Savoie fut de retour en Morée, la despine lui dépêcha *un abbé*, l'hégomnène d'un de ses monastères, chargé de négocier secrètement avec lui et le maréchal, pour obtenir leur neutralité dans une guerre injuste et qui ne les touchait en rien, offrant de plus au prince six mille perpres et quatre mille au maréchal. Philippe, désormais réconcilié avec son puissant feudataire, voulut se conduire d'après ses avis et le maréchal, auquel cette seconde guerre d'Arta déplaisait fort comme injuste et inutile, trouva moyen d'éluder les devoirs

d'homme lige qui obligeaient le prince de Morée à prêter le secours de ses armes au prince de Tarente et conseilla à Philippe de Savoie d'alléguer les affaires intérieures du pays et de convoquer pour le printemps suivant un parlement extraordinaire à Corinthe, excellente excuse pour ne pas entrer en campagne. Le prince fut charmé de cet expédient, et pleinement subjugué par son puissant vassal, il le baisa à la joue en toute effusion de cœur et « le tint désormais pour ami et allié véritable. » Dès lors et jusqu'à la fin de sa vie le maréchal Nicolas de Saint-Omer fut le véritable maître de la Morée.

---

## XII

### LE DERNIER DES DE LA ROCHE ET LES PREMIERS CATALANS 1304-1308.

Selon la promesse faite à l'envoyé de la despine d'après l'inspiration du maréchal de Saint-Omer, appel fut fait à tous les barons, « tant à ceux des îles et d'au-delà du Pas qu'à ceux « du Péloponèse et de Céphalonie de se rendre au parlement « que tiendrait le prince Philippe, le premier mai suivant, au « réel chastel de Corinthe.

« Et quand ce vint l'issue du moy d'avril, après la Pâque, « chacun s'appareilla pour aller en la noble cité de Corinthe, « et le mareschal, qui estoit le plus puissant de la princée, main- « tenoit le plus de gent, et faisoit la plus grande despense, « dist au prince que, pour besoing qu'il avoit de monoye, lui « convenoit aler parler à la comtesse de Matagriffon. Lors « prist avec luy deux chevaliers et douze escuyer, et vint à Ma- « tagriffon. » — Le reste de ses gens accompagna le prince à Corinthe ; Philippe et lui étaient les meilleurs amis du monde et tout ce qu'il faisait maintenant était bien vu et approuvé par son seigneur.

Cependant le comte Jean, charmé d'avoir trouvé un prétexte pour attaquer son beau-frère, envoya à Roviata où Guillerma était en quelque sorte prisonnière, leur frère Guillaume, qui enleva la dame de Saint-Omer pendant la nuit et l'embarqua à Clarentza sur la galère du comte. Celui-ci attendait leur arrivée sur le rivage de Céphalonie et reçut sa sœur dans ses bras. « Belle sœur, lui dit-il, je rends grâce à Dieu que je vous ai déli- « vrée de la prison où le mareschal, votre baron, vous tenoit, » et il promit de la mener à Corinthe et de lui faire obtenir justice devant la cour.

Mais quand le maréchal apprit que sa femme avait été enlevée par ses frères et qu'elle allait servir de prétexte à une attaque de ses ennemis, il entra dans une grande colère et se rendit à Corinthe où toute la noblesse était réunie « en grand « arroi et superbe appareil. » Le duc d'Athènes arriva bientôt « avec belle chevalerie, » le connétable « avec Madame la co- « nestablesse, » sœur de Guillerma, et tous les autres barons avec leurs dames et leur suite, et la petite duchesse Mathilde, qui avait onze ans. Malheureusement la seule chronique où l'on retrouve ces détails, le *Livre de la conquête* offre en cet endroit une lacune assez considérable ; la suite du récit donne à penser que l'intervention de tous ces hauts personnages, parents et amis des deux époux, les réconcilia, sans que pour cela le maréchal ait renoncé à ses sentiments pour Marguerite de Matagriffon, et le comte Jean fut contraint de dissimuler encore une fois sa haine pour son puissant beau-frère. — Les signatures souvent réunies, dans les actes du duché d'Athènes, du maréchal et de la comtesse témoignent de la présence de Marguerite près de sa nièce, la duchesse Mathilde, et, tant à Thèbes que dans ses domaines de Morée, Nicolas de Saint-Omer s'éloignait d'elle le moins possible.

Les séances du parlement furent suivies de joutes magnifiques. On avait fait publier par toute la Romanie et les îles, comme quoi « sept pèlerins venus d'outre-mer appelaient de « joustes tout chevalier qui voudroit jouter à cheval, et les « joustes devoient estre faictes en la cité de Corinthe et durer « vingt jours. » Le prince y prit part avec tous ses chevaliers et deux remarquables épisodes signalèrent ces fêtes. Le comte de Céphalonie, provoqué par le maréchal de Saint-Omer, craignit une vengeance de la part de ce dernier, et refusa le défi, alléguant la faiblesse de son cheval. « Et quand le mareschal « vit appertement que le comte ne viendrait vers luy, si four- « nyt ses trois courses, et revint arrière à son herberge (à son « poste) moult yriés (irrité) pour ce que le comte ne vint jous- « ter à luy, et perdit son entendement et la grande vou- « lenté qu'il avoit d'assembler à luy. Et quand ce vint vers



« la vesprée, monsignor Guillaume Bouchart, qui bien avoit  
« su coment le cheval que monsignor Jehan chevauchait aux  
« joustes estoit un des bons chevaux du pays, si fist tant que il  
« eust le cheval, et monta dessus tout désarmé, et alloit cou-  
« rant parmy les lices, criant : Vééz cy, le cheval qui ne peust  
« aller aux joustes ! » Cet incident couvrit de honte le comte de  
Céphalonie.

L'autre évènement de ces joûtes fut la lutte entre Guillaume Bouchart, un des sept pèlerins venus d'outre-mer, « vestus de  
« cottes d'armes de chendal vert à coquilles d'or semées »,  
tenants du tournois, et que la chronique qualifie d'*un des meil-  
lors jousteurs de ponant*, contre le duc d'Athènes.

Guy de la Roche, alors âgé de vingt-quatre ans, était très beau, mais très fin et délicat, et ressemblait à sa mère Hélène Ducas, ce qui ne l'empêchait pas d'être passionné pour la gloire et de vouloir se signaler à tout prix. Voulant assaillir messire Guillaume Bouchart, il s'était fait faire une armure des plus solides, à l'épreuve de la lance et de l'épée ; mais Guillaume Bouchart ne voulut rien changer à son équipement ordinaire, car il avait résolu de ménager la jeunesse et l'inexpérience du duc. L'attaque de Guy de la Roche fut tellement impétueuse, que le chevalier, forcé de se défendre, fit entrer d'un choc la tête de son cheval dans le poitrail de celui du duc, et le renversa blessé à mort, avec son cavalier. Au lieu de se dégager, le duc d'Athènes ne voulut point se relever de l'arène que les juges du camp n'eussent constaté qu'il n'avait pas quitté les arçons malgré la violence de la secousse, et que sa chute ne provenait que de la mort de son cheval ; l'enthousiasme fut si grand, qu'on se mit sous le cheval et que des gens le portèrent avec son cavalier, à force des bras et des épaules, en triomphe autour des lices.

Philippe de Savoie avait enfin compris que jamais il ne saurait se faire obéir des belliqueux feudataires de Morée. Isabelle, tout autant que lui, désirait revenir en Italie. L'année précédente, 24 décembre 1303, un acte daté de Beau-Voir ou Ponticos, et confirmé à Patras le 21 février suivant investissait leur

filles Marguerite des seigneuries de Caritaina et de Bosselet. L'acte est signé par :

Le Révérend Père en Dieu, messire Jehan, archevêque de Patras.

L'honorable et sage homme messire Jacques, doyen du même lieu.

Et les nobles hommes :

Messire Nicolas de Saint-Omer, Engilbert de Liedekerque, Hugues de Charpigny, Benjamin, chancelier, etc.

Cette Marguerite de Savoie ne revint jamais en Morée et par la suite épousa Renaud, comte de Forest et seigneur de Malleval, dont elle n'eut pas d'enfants. Elle accompagna ses parents qui s'embarquèrent à Clarentza vers la fin de l'année 1304. Le maréchal de Saint-Omer avait fait donner les pouvoirs de baile à son cousin, le duc d'Athènes, mari de l'héritière d'Achaïe.

Celle-ci, ayant atteint sa douzième année le 30 novembre 1305, fut déclarée majeure et capable de tenir l'héritage de son père en Flandre ; ce jour-là même fut dressé à Thèbes un diplôme adressé à son oncle le comte Guillaume de Hollande <sup>1</sup>, et que signèrent :

Marguerite de Villehardouin, dame de Matagriffon,

Nicolas de Saint-Omer, maréchal de Morée.

Engilbert de Liedekerque, connétable de Morée.

Henri, archevêque d'Athènes.

Ce diplôme attestait l'âge de la duchesse d'Athènes et était accompagné d'une procuration d'elle et de son mari, à leurs fondés de pouvoirs en Flandre, pour la prestation de l'hommage au comte Guillaume. La dite procuration est signée par :

Le duc d'Athènes, Guy de la Roche.

La duchesse d'Athènes, Mathilde de Hainaut.

Henri, archevêque d'Athènes.

Nicole, archevêque de Thèbes.

<sup>1</sup> L'une des filles du comte Guillaume, Philippa de Hainaut, fut reine d'Angleterre et mère du Prince Noir.



Frère Thomas, évêque de Damala.

Frère Jacques de Parme, maître des Frères mineurs.

Frère Algiosi de Bergame, maître des Frères prêcheurs.

Thomas III, baron de Stromoncourt, seigneur de Salona.

Engilbert de Liedekerque, connétable de Morée.

Boniface de Vérone, seigneur de Caristo et Gardiki.

Enfin, un troisième acte, relatif à leurs domaines de Flandre, porte, outre les signatures du duc, de la duchesse, des archevêques d'Athènes et de Thèbes, celles de :

Gautier, évêque de Negrepont.

Frère Jehan de Neufchâtel, commandeur du Temple.

Frère Nicole, des Frères prêcheurs.

Thomas III, baron de Stromoncourt, seigneur de Salona.

Boniface de Vérone, seigneur de Caristo et Gardiki.

Antoine le Flamenc, seigneur de Karditza, vicaire de Vlachie.

Mais nous approchons du moment où le Mégas Kyrat d'Othon de la Roche, le florissant duché d'Athènes va passer dans des mains étrangères. Il faudra remonter de quelques années en arrière pour apprendre l'histoire de ces Almogavares dont l'intrépide bravoure va renverser tout l'ordre établi. Afin de ne pas interrompre la suite de la vie du duc Guy II, nous nous contenterons d'indiquer maintenant les points de cette histoire nécessaires à la clarté du récit. C'est en l'an 1302 que Roger del Fior amena la compagnie Catalane au service de l'empereur Andronic. Fernand Ximenès d'Arénos, un des chefs de l'expédition, s'était séparé de lui à cause d'un dissentiment survenu en novembre 1302, au camp devant Cyzique : il était venu avec quatre-vingts Almogavares se mettre au service du duc d'Athènes, en avait été fort bien accueilli et au bout de trois ans avait demandé la permission d'aller retrouver ses frères d'armes, qui restés sans chef après le meurtre de Roger, se défendaient héroïquement dans Gallipoli contre tout l'empire. Ils réussirent à s'y maintenir par des prodiges de valeur et le Roi de Sicile finit par se déterminer à leur envoyer un chef dans la personne de son cousin germain,

don Fernand d'Aragon, infant de Majorque, et à les reprendre à son service. Les intrigues de Bérenger de Rocafort, l'un des capitaines, firent échouer ce projet, et l'infant se sépara de la compagnie après l'avoir conduite jusqu'à Christopolis. Les plus dévoués à la maison royale d'Aragon le suivirent, entre autre le chroniqueur don Ramon Muntaner. Ils arrivèrent à Armyros, port du duché d'Athènes, « où le seigneur infant, « raconte Muntaner, avait laissé quatre hommes pour faire du « biscuit, mais nous n'y trouvâmes ni hommes ni biscuit, car les « gens du pays avaient tout ravagé. Nous nous en vengeâmes « en mettant tout à feu et à sang, puis nous fîmes voile vers « Scopelos. Le seigneur infant voulut alors aller à Négrepont, « et et nous lui dîmes qu'il n'en fit absolument rien ; il est vrai « qu'il y avait passé à son entrée en Romanie et qu'on lui « avait fait souldas et bonne chère, et il s'imaginait qu'ils en « feraient autant à cette heure. Malgré tout le monde, il déclara qu'on en passerait par là. A la male heure nous prîmes « cette route et nous mîmes la corde au cou de notre pleine « science ! C'est toujours grand danger de marcher avec fils « de Roi quand il est jeune, car ils se trouvent de si bon sang « qu'ils ne peuvent croire que pour rien au monde aucun « homme doive leur faire de la peine. Et assurément cela « devrait être ainsi, si le monde connaissait ses devoirs mais il « les connaît si peu, que bien rarement il rend à prince ce qu'il « lui doit<sup>1</sup>. »

En arrivant à Chalcis, ils y trouvèrent un lin armé et dix galères vénitiennes escortant un noble français, messire Thibaut de Cepoy, lequel, avec nombre de chevaliers et d'écuyers s'en allait rejoindre la Grande Compagnie Catalane en Thessalie, afin de l'engager pour le service de Charles de Valois, fils de Philippe le Hardi, roi de France, dont les projets sur Salonique en 1294 avaient échoué, aussi bien que ses tentatives en Aragon, en Sicile et à Florence, et qui, ayant épousé Catherine de Courtenay, impératrice de Constantinople, espérait

<sup>1</sup> *Chronique de Ramon Muntaner*, trad. Buchon.

réussir à reconquérir l'empire de sa femme à l'aide des aventuriers. Ce Thibaut de Cepoy<sup>1</sup> se conduisit de la façon la plus infâme. Malgré le sauf-conduit que l'infant d'Aragon avait reçu des seigneurs de l'Ile, aussi bien que des Vénitiens, ces mêmes Vénitiens dès qu'il fut entré dans le port, coururent sus à ses galères à l'instigation des Français, tuèrent beaucoup de monde, pillèrent tout ce qu'ils trouvèrent et arrêtrèrent l'infant avec ses chevaliers. Thibaut de Cepoy, déclara le prince ennemi de la maison de France en sa qualité d'Aragonais et le livra au duc de Naxos, (car Jean della Carceri, seigneur de Chalcis, avait acquis ce titre en épousant Florence Sanudo, héritière du duché), pour le conduire à Thèbes, où le duc Guy II, comme lige d'un vassal de la maison d'Anjou, fut requis et contraint, bien qu'à regret, de prêter son concours et de faire garder l'infant dans la forteresse de Saint-Omer, jusqu'à ce que le roi de Naples en eût été avisé. — Guy II fit tout ce qui était en son pouvoir pour adoucir la captivité de l'infant ; il le traita royalement, lui donna huit chevaliers et quatre écuyers pour le servir et permit au fidèle Muntaner de le visiter.

« Je trouvai le duc malade, raconte celui-ci, et tout malade  
« qu'il était, il me reçut très bien et me dit qu'il était bien fâché  
« du dommage que nous avions souffert, et qu'il se mettait à  
« ma disposition pour que je lui indique à quoi il pouvait m'être  
« utile, et qu'il avait grand plaisir de me venir en aide. Je  
« lui dit que le plus grand plaisir qu'il pût me faire c'était de  
« traiter avec toutes sortes d'honneur le seigneur Infant. Il  
« lui fit beaucoup de remerciements, me répondit qu'il s'y

<sup>1</sup> Buchon dit que le portrait de ce personnage se trouve à Versailles parmi ceux des amiraux de France sous le numéro 1170. — Le compte des dépenses faites pour cette expédition est parmi les manuscrits de Ducange : Un rouleau en parchemin de la Chambre des comptes de Paris. Buchon le cite en entier. On y lit entre autres : « Pour don aux ménestrels du duc d'Athènes. — Envoyé  
« au duc d'Athènes pour avoir aucune chevance pour la compagnie. — A Jean  
« Montenas et à Jean de Laval qui furent envoyés de par la compagnie au duc  
« de ce duché d'Athènes, pour parler au duc d'avoir chevaux. — A Jean  
« de Berquon, escuier du duc d'Athènes, qui devait dire au duc comment nous  
« eussions accord en Vlachie d'aucun secours de grains, etc., etc. — « Buchon, note 2, de la Chronique catalane, p. 467 et suiv.

« sentait tenu par lui-même, et qu'il était fâché d'avoir à  
« prêter ses services en telles circonstances. Je le priai  
« de vouloir bien me permettre de le voir, il me répondit  
« que oui, et non seulement de le voir, mais rester à ma  
« volonté auprès de lui, et que par honneur pour moi tant que  
« je serai avec lui tout homme pourrait entrer dans sa  
« prison et manger avec lui, et que même s'il voulait mon-  
« ter à cheval, il le pouvait. — Il fit aussitôt ouvrir les por-  
« tes du château de Saint-Omer où était détenu le seigneur in-  
« fant. Si ma douleur fut vive, quand je le vis en cet état au  
« pouvoir d'autrui, ne le demandez pas, mais lui, par sa grande  
« bonté, me réconforta. »

Le maréchal de Saint-Omer et la comtesse de Matagriffon se joignirent au duc pour adoucir la captivité de don Fernand d'Aragon, qui était un des plus brillants chevaliers de l'époque, jeune et distingué de toutes façons, et Boniface de Vérone, qui l'avait reçu et gardé dans sa maison à Chalcis jusqu'à ce qu'il fut transféré au château de Saint-Omer, se lia intimement avec Ramon Muntaner. Leur loyauté préserva l'infant des perfidies de Thibaut de Cepoy. Muntaner, après avoir passé deux jours avec son prince, partit, chargé de messages pour le roi de Sicile et le roi de Majorque. « Je pris congé de lui et partis  
« de Thèbes avec une grande douleur, continue-t-il, et peu s'en  
« fallait que mon cœur ne se brisât. Je lui laissai une partie du  
« peu d'argent que j'avais et me dépouillai de quelques habil-  
« lements que je portais, et les donnai au cuisinier que le duc  
« avait fourni, et je pris à part ledit cuisinier et lui fis jurer  
« sur l'Evangile qu'il se ferait plutôt couper la tête que de souf-  
« frir qu'il arrivât malheur à l'infant. Je pris congé du duc,  
« qui avec bonne grâce me fit présent de plusieurs beaux  
« joyaux ». Quelque temps après, le roi de Naples qui avait épousé en secondes noces Sancier d'Aragon, sœur de don Fernand, réclama son beau frère et après l'avoir gardé un an en prison courtoise, *mangeant et chevauchant avec le roi et madame la reine*, le rendit à la liberté.

Muntaner trouva donc le duc d'Athènes malade, d'une sorte

de langueur qui minait ses forces et qui le conduisit au tombeau à la fleur de l'âge. « Quand il fut parvenu à l'âge d'homme », dit la *Chronique de Morée*, « il prit possession du Mégas » Kyrat, devint chevalier et se conduisit en bon seigneur. Il « s'acquit une brillante renommée dans tous les royaumes, « mais malheureusement il tomba dans la débauche et Dieu ne lui « accorda aucun enfant pour lui succéder. » Il était de complexion délicate et les excès du plaisir plus encore que les fatigues de la guerre épuisèrent sa constitution. Mathilde de Hainaut n'avait pas encore quinze ans, et le mariage n'avait pu être consommé quand, le 5 octobre 1308, Guy de la Roche, âgé d'environ vingt-huit ans, rendit son âme à Dieu. Les détails transmis sur son compte par les chroniques en font une des figures les plus sympathiques de l'histoire de la Morée.

Sa mort plongea dans la douleur ses amis et ses barons, surtout le maréchal de Saint-Omer, Boniface de Vérone et le seigneur de Salona, ces trois hommes de valeur qu'il avait distingués particulièrement en toutes circonstances. Le 6 octobre, tous suivirent avec la duchesse Mathilde le cercueil du duc, qui fut déposé à l'abbaye de Daphné, au diocèse d'Athènes, parmi les sépultures de ses pères. L'acte mortuaire fut dressé à Athènes le 30 octobre suivant, et signé par l'archevêque Henri, le doyen Pierre, les chantres de la cathédrale Sainte-Marie, c'est-à-dire du Parthénon, et le père Jacques, abbé de Daphné. Le même jour, la duchesse, dans cette même déclaration, réclamait la protection de son oncle Guillaume, comte de Hollande, et par un acte dressé le 22 du même mois, elle avait donné à sa mère, la princesse de Morée, l'administration de son héritage paternel de Flandre ; elle signa ces actes du titre de duchesse d'Athènes et dame de Calamata. Puis elle quitta le duché, et s'en revint en Morée avec sa tante Marguerite de Matagriffon, et le maréchal de Saint Omer qui ne les quitta plus et prit en main l'administration de la princée, dont il resta baile jusqu'à sa mort.

L'héritier du duc Guy II était maintenant le chef d'une autre maison, Gautier V, comte de Brienne, seigneur de Lecce en

Pouille, fils du comte Hugues et de sa première femme, Isabelle de la Roche, mariée en premières noces au baron de Caritaina. La maison de la Roche gouverna le duché d'Athènes depuis l'an 1205 jusqu'à l'an 1308, ainsi que les seigneuries d'Argos, depuis 1212, de Nauplie, depuis 1249, et de Lamia, Armyros et Gardiki, depuis 1275. — Tous les hommes de cette illustre maison furent remarquables par leur prudence et leur valeur ; le grand duc Guy I<sup>er</sup> qui éleva sa seigneurie au rang de duché, et en augmenta la prospérité et l'importance, eut de dignes successeurs dans la personne de ses deux fils, le brave duc Jean et le duc Guillaume, baile de Morée pendant plus de onze ans, et sa descendance s'éteignit non sans éclat, dans la personne du jeune et charmant Guy II, le dernier de cette race illustre <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> « Le corps du dernier des de la Roche fut enseveli à côté de ses prédécesseurs, dans une de ces grandes tombes que Buchon eut la joie et la bonne fortune de retrouver sous le chœur de la petite église de Daphné, le Saint-Denis des ducs francs d'Attique. Dans ce vallon poétique et charmant qui conduit de la plaine d'Athènes au village d'Eleusis et que suivait jadis la voie Sacrée dont la trace se voit encore au flanc des rochers, non loin du sommet de ce col d'où l'on aperçoit d'une part Athènes et son glorieux rocher, de l'autre les flots bleus du canal de Salamine et les pentes rocailleuses de l'île célèbre, s'élève sur la gauche de la route, parmi les pins clairsemés et les touffes de genêts, un curieux monastère avec son église, plus semblables, derrière leurs murailles crénelées à quelque forteresse du moyen-âge qu'à la demeure de moines paisibles et pieux. C'est le couvent de Daphné, la sépulture des princes francs d'Athènes ; le nom poétique est resté, mais les lauriers qui en furent l'origine ont dès longtemps disparu ; sous ces dalles usées par le passage des générations furent ensevelis jadis, dans leur accoutrement guerrier, ces barons latins qui rendirent à la ville de Périclès quelque peu de cette vie et de cette splendeur dont elle était privée depuis tant de siècles. » G. Schlumberger, *Les principautés franques du Levant*.

## DEUXIÈME PARTIE

---

### LES CATALANS

1311-1380

« E così le delizie dei Latini, acquistate anticamente per li Franceschi, i quali erano i più morbidi e meglio stanti che in nullo paese del mundo, per così dissoluta gente furono distrutte e guaste. »

(Giov. Villani, I. VIII, cap. 50).

---

#### I

HISTOIRE DE ROGER DEL FIOR  
1268-1301.

Au temps où l'empereur Frédéric II vint en Italie, il amena avec lui un fauconnier qu'il affectionnait particulièrement et qu'il maria à la fille d'un notable de la ville de Brindes. Ce fauconnier s'appelait Richard Blum, et les Italiens, traduisant son nom, en firent *Ricciardo del Fior*<sup>1</sup>.

Lié par tous les bienfaits qu'il avait reçu des Hohenstauffen, Ricciardo del Fior s'attacha à la fortune de Conradin, et trouva la mort sur le champ de bataille de Tagliacozzo (28 août 1268). Il laissa deux fils, Jacques à peine âgé de cinq ans, et Roger qui n'en avait que deux. Leur mère, dépouillée de ses biens, vivait avec eux pauvrement à Brindes, dans sa petite maison

<sup>1</sup> En Catalan, *de Flor*.

près du port. « Or en ce temps, raconte Muntaner, l'ami et le compagnon fidèle de Roger del Fior, et qui s'est fait l'historien de ses exploits, « les nefes des Messinois venaient hiverner à « Brindes, et aussi ceux de la Pouille, qui voulaient transporter hors du royaume des pèlerins et des provisions. Car les « Messinois possédaient et possèdent encore beaucoup de « grands établissements à Brindes. Les nefes qui venaient hiverner commençaient dès le printemps leur chargement pour « aller à Acre, prenant des chargements de pèlerins ou de « marchandises, huile, vin, graisse et froment. Assurément « c'est le lieu le plus propre au passage d'outre-mer qui soit « dans toute la chétienté. Et de plus situé dans une terre abondante en tous biens, et assez proche de Rome. Et il s'y « trouve le meilleur port du monde, car les maisons s'avancent « jusque dans la mer.

« Lorsque le dit enfant Roger eut environ huit ans, il advint « qu'un prud'homme, frère servant du Temple, nommé frère « Vassal, lequel était natif de Marseille, et commandeur d'une « nef du Temple, et bon marin, vint hiverner pendant une « saison à Brindes avec sa nef et la fit lester et radoubier. Pendant ce temps, l'enfant Roger allait çà et là par la nef et par « les œuvres, avec la même légèreté que s'il eût été un petit « mousse, et tout le jour il était avec eux, la maison de sa « mère étant très voisine du lieu où la nef se tenait en relâche. « Ce brave frère Vassal s'attacha tellement audit enfant Roger, « qu'il l'aimait comme s'il eût été son fils. Il le demanda à la « mère, et lui dit que si elle le lui confiait, il ferait son possible pour qu'il devint un brave Templier. — La mère, voyant « qu'il était un prud'homme, le lui confia volontiers, et Roger « devint le plus expert novice en mer. C'était merveille de le « voir monter aux cordages et exécuter toutes les manœuvres, « si bien que quand il eut quinze ans, il fut tenu en ce qui concerne la pratique pour un des bons marins du monde, et à « vingt ans, il était bon marin de théorie et de pratique. Si « bien que frère Vassal lui laissait faire de la nef à toutes ses « volontés. Et le grand maître du Temple qui le vit si ardent,



« lui donna le manteau de Templier et le fit frère servant.

« Peu de temps après qu'il eut été reçu templier, le Temple  
« acheta des Génois la plus grande nef qui eût été faite en ce  
« temps-là, et elle avait nom *le Faucon*, et on la confia audit  
« frère Roger. Et l'ordre du Temple fut si satisfait du service  
« de cette nef, qu'il n'en aimait aucune autant que celle-là. —  
« Or, frère Roger était le plus généreux homme qui naquit  
« jamais, et on ne saurait lui comparer que le Jeune Roi <sup>1</sup>.  
« Tout ce qu'il gagnait, il le donnait, et se faisait ainsi beau-  
« coup d'amis. En ce même temps, les chrétiens perdirent  
« Acre, et il reçut à son bord grand nombre de braves gens,  
« qu'il transporta à Monte-Pellegrino, et gagna sans fin dans  
« ce voyage. »

Accusé près du grand maître d'avoir soustrait une partie des trésors sauvés de la Palestine, et d'avoir commis des actes de piraterie dans les mers du Levant, Roger ramena sa nef *le Faucon* dans le port de Marseille, l'y laissa à la disposition de l'ordre du Temple auquel elle appartenait, et, sachant qu'on l'avait perdu dans l'esprit du grand maître et que sa vie était menacée, il s'en fût à Gênes, où grâce à l'assistance de Ticino Doria, et d'autres amis qu'il avait, il acheta une bonne galère appelée *l'Olivette*, et vint à Catane offrir ses services à Robert d'Anjou, duc de Calabre <sup>2</sup> qui occupait cette place et assiégeait Messine, défendue par Frédéric d'Aragon. Car à la mort de Pierre III, en 1285 <sup>3</sup>, son second fils Jacques avait régné dans l'île, jusqu'en 1291, époque à laquelle mourut Alphonse III, le fils aîné ; Jacques, devenu roi d'Aragon, acheta sa réconciliation avec le Saint-Siège par l'abandon de la Sicile, et retourna prendre possession de l'héritage de ses aïeux, en épousant

<sup>1</sup> Alphonse III, roi d'Aragon, fils aîné de Pierre III et de Constance de Sicile, mort sans postérité en 1291. — Il eut pour successeur son frère Jacques II, d'abord roi de Sicile.

<sup>2</sup> Fils et héritier de Charles II le Boiteux, roi de Naples.

<sup>3</sup> Pierre III, roi d'Aragon, fils de Jacques I<sup>er</sup> le Conquérant et de Yolande de Hongrie, nièce de sainte Elisabeth, avait épousé Constance, fille aînée du roi Manfred. Les Vêpres Siciliennes et la conspiration de Procida lui livrèrent la Sicile (1282).

Blanche de Naples, petite fille de Charles d'Anjou, l'ennemi de la maison de sa mère. Boniface VIII voulut donner la Sicile à Charles de Valois, fils de Philippe le Hardi et d'Isabelle d'Aragon, et offrit à Frédéric, le troisième fils de Pierre III et de Constance <sup>1</sup>, dont il craignait avec raison le courage et l'esprit d'entreprise, la main de la princesse Catherine de Courtenay, impératrice titulaire de Constantinople ; mais Frédéric préféra revendiquer l'héritage de sa mère ; il était demeuré dans l'île avec la reine Constance, chère aux Siciliens auxquels elle rappelait son aïeule, l'impératrice Constance, la dernière descendante des rois normands <sup>1</sup>.

Mais le duc Robert de Calabre ne fit aucun cas du capitaine aventurier, malgré sa réputation de hardiesse et d'habileté. Le siècle des condottieri s'ouvrait seulement et Robert d'Anjou n'eut pas assez de perspicacité pour démêler le parti qu'on pouvait tirer d'un pareil auxiliaire. Après avoir attendu vainement pendant trois jours, Roger del Fior, comprenant qu'on dédaignait même de lui faire réponse et que le duc ne se souciait pas de lui, se présenta une dernière fois à son audience, et lui dit tout droit : « Seigneur, je vois qu'il ne vous est pas « agréable que je sois à votre service ; sur quoi je vous recom-  
« mande à Dieu et vais me chercher un autre Seigneur. » A quoi le duc répondit « qu'il allât à la bonne aventure. »

Alors le jeune aventurier remonta sur sa galère l'*Olivette*, se rendit à Messine et proposa ses services au roi Frédéric, lequel, mieux inspiré que son adversaire, l'accueillit avec joie et l'attacha à sa maison, avec une bonne solde pour lui et ceux qui l'avaient accompagné.

<sup>1</sup> Dante a immortalisé les deux Constance au III<sup>e</sup> chant du *Purgatoire*.  
Poi disse sorridendo : io son Manfredi  
Nipote di Costanza imperatrice.....

Et plus loin, parlant de la fille de Manfred :  
Vadi alla mia bella figlia, Genitrice  
Dell' onor di Sicilia e d'Aragona  
E dichì a lei il vèr, s'altro si dice.

## II

### ROGER DEL FIOR AU SERVICE DU ROI DE SICILE.

Huit jours après que le roi Frédéric l'eut reçu parmi les siens, Roger del Fior fit voile pour la Pouille. Chemin faisant, il rencontra une grande nef napolitaine à trois ponts, chargée de vivres, dont il s'empara et qu'il envoya à Syracuse pour ravitailler la place. Dix terides, également chargées de vivres, que le roi Charles envoyait à Catane pour le duc de Calabre, furent encore prises par lui et servirent à approvisionner les places de Lenti, Agosta et Messine. L'argent qu'elles portaient fut employé pour la paie des soudoyers, dans toutes ces places, aussi bien qu'à Pentedattilo, Amandola, Gerace, la Motta, Calanna, Santa Agata, etc. — De plus, mille onces d'or furent envoyées au roi Frédéric. Ayant armé quatre nouvelles galères, il s'empara à Otrante de la grande nef de Bérenger Samuntada, une des meilleures du roi de Naples et de trente autres navires avec des chargements considérables.

Malgré ses largesses et l'emploi qu'il faisait de ses prises pour le service du roi, Roger del Fior eut encore assez, du reste de son butin, pour monter sa compagnie. Cinquante bons chevaux furent choisis pour servir aux Catalans et Aragonnais dont il forma sa maison particulière. Cinq braves chevaliers de noble maison, parmi lesquels Ramon Muntaner le chroniqueur, Fernan-Ximenès d'Arénos et d'autres dont il sera parlé, devinrent les lieutenants du fils du fauconnier, du capitaine d'aventure. En cet équipage, il alla, précédé de la renommée de ses exploits, rejoindre à Piazza le roi Frédéric, qui tout aussitôt le créa vice-amiral de Sicile, membre du conseil royal et gouverneur des châteaux de Trip et d'Alicata, avec la propriété des revenus de l'île de Malte. — Ce fut alors que trois des plus nobles seigneurs de la cour de Sicile, don Bérenger

d'Entenza, dont la sœur Isaura avait épousé le grand amiral Roger de Lauria, don Guillen Gallerano, comte de Catanzaro, et don Blasco d'Alagon, se lièrent avec lui d'une étroite amitié et tous quatre se jurèrent confraternité d'armes.

Ayant nommé chef de ses cavaliers Roger della Mattina et Béranger de Mont-Roy, il les laissa près du roi et se remit en route avec ses cinq galères. De toutes les côtes voisines il rapporta un butin considérable et les soudoyers l'attendaient comme les Juifs attendent le Messie, dit Muntaner. Il leur accorda de nouveau six mois de solde d'avance, fit de magnifiques présents au roi et désarma ses galères dans le port de Syracuse.

Sur ces entrefaites, le duc de Calabre, ayant appris que Messine était dégarnie de vivres et pouvant, grâce aux places fortes, qu'il occupait sur ce point de la côte, empêcher que la ville ne fût ravitaillée par terre, amena sa flotte, composée de cent galères, à l'entrée du Phare, et lui-même, descendant au lieu appelé Rocamador, incendia le marché ainsi que deux galères qu'on n'avait pas eu le temps d'abriter dans l'arsenal.

« Chaque jour, raconte Muntaner, il nous livrait bataille et « je puis bien vous le dire car je fus présent au siège, depuis « le premier jour jusqu'au dernier; et j'avais ma connétable « (compagnie régulière) depuis la tour de Sainte-Claire jus- « qu'au palais du Seigneur roi. »

Frédéric expédia aussitôt deux mille almogavares et sept cents cavaliers, commandés par don Blasco d'Alagon et le comte de Catanzaro. Ce nom d'Almogavare, dérivé, dit-on, d'un mot arabe qui signifie *guerrier*, désignait les soldats d'infanterie aragonaise, pour la plupart catalans et montagnards. C'étaient les plus intrépides, les plus infatigables soldats du monde, type originaire de la célèbre infanterie espagnole qui sous Charles-Quint atteignit l'apogée de sa gloire et fut vaincue à Rocroy pour la première fois. Muntaner, décrivant leur première apparition dans Messine, vingt ans auparavant, alors que la ville était assiégée par Charles d'Anjou au temps

<sup>1</sup> *Almugaraf*, d'après Buchon.

de Pierre III, conte que « les gens de la ville, les voyant si mal « vêtus, les espadrilles aux pieds, les antipares aux jambes, « la résille sur la tête, » et n'ayant pour tout équipage qu'un sac contenant un pain et des herbes pour leur nourriture de chaque jour, se mirent à dire : « Grand Dieu ! quels sont ces « gens, qui vont nus et dépouillés, vêtus d'une seule casaque, « sans boucliers et sans écu ? Si toutes les troupes du roi d'Aragon sont pareilles à celles-ci, nous n'avons pas grand « compte à faire sur nos défenseurs. » — A quoi les Almogavares répondirent : « Aujourd'hui on verra qui nous sommes. » « Et le soir même, la ville fut illuminée en leur honneur, tant « ils avaient déployé de vaillance pendant la journée. »

Lors donc que don Blasco d'Alagon et don Guillen Gallerano furent arrivés à Trip, ils firent savoir aux défenseurs de Messine que, le matin suivant, ils attaqueraient le duc par terre, recommandant à la garnison de la ville assiégée de l'assaillir en même temps de l'autre côté. Mais le duc, informé de ce plan, décampa pendant la nuit, et repassa le détroit avant que les Aragonais fussent arrivés. Du haut de la montagne que domine le château de Matagriffon, les deux capitaines et leur vaillante troupe virent la plage déserte ; ils entrèrent dans Messine, où tous se désolaient de la fuite de Robert, qui les empêchait de livrer bataille. Don Xavier de Josa, porte-étendard du comte de Catanzaro, envoya un jongleur à Catane, où s'était retiré le duc, « pour lui chanter des couplets dans lesquels il lui faisait « savoir que lui et les siens étaient prêts, et que s'il voulait « bien revenir, on lui laisserait prendre terre et on le combat- « trait ensuite. »

Mais le duc de Calabre, sans tenir compte de ce défi chevaleresque, fit redoubler de vigilance et Messine se trouva si étroitement bloquée que, malgré la courageuse expédition de don Blasco et du comte de Catanzaro, et bien que Frédéric en personne y fut entré deux fois avec des convois de vivres, la ville était en grand péril d'être rendue par famine. En effet, il était impossible d'y aborder par mer à cause de la flotte napolitaine qui était mouillée dans le détroit et quant aux convois

amenés par terre à travers mille dangers, la compagnie d'Almogavares et de cavaliers qui les escortaient en consommait la moitié avant d'arriver.

Roger del Fior fit alors armer les six galères qu'il tenait dans le port de Syracuse, en acheta quatre autres des Génois de Trapani, les chargea de blé et attendit qu'un coup de vent du sud ou du sud-est se leva, pour prendre la mer. « Et le « fortunal <sup>1</sup>, continue Muntaner, s'éleva avec tant de violence que la mer en était rouge de sang! — Aussi nul « autre qu'un tel marin n'eût osé penser à faire voile de Syracuse comme il le fit aussitôt après le repos de la nuit, et « dès l'aube du jour il se trouvait à l'entrée du phare. Ceci est « la plus grande merveille du monde que rien puisse tenir à « l'entrée du phare avec un coup de vent de sud est ou de sud « car les courants y sont si impétueux et la mer si forte que « rien n'y peut résister. Et lui avec sa galère se disposa à passer le premier avec son artimon bâtard qui avait été bientôt « troué. Et dès que les galères du duc le virent, toutes commencèrent à siffler et à vouloir lever les ancres, mais ne purent y parvenir. Et ainsi les dix galères de Roger entrèrent « dans Messine, et il n'y a pas d'autre homme que lui au monde « qui fut sorti si bien à son honneur d'une telle affaire. Aussitôt après son entrée dans Messine, il fit crier le blé à trente « tarins la salmée, quoiqu'il lui coûtât plus de soixante tarins, « avec les frais et qu'il eût pu le vendre à dix onces la salmée « s'il eût voulu. Ainsi Messine fut ravitaillée et le lendemain le « duc leva le siège et s'en retourna à Catane.

Le découragement s'empara du roi de Naples quand il apprit l'insuccès de son fils. Le pape avait déjà conseillé d'entrer en accommodement avec Frédéric et avait déclaré le trésor de Saint-Pierre hors d'état de fournir plus longtemps aux dépenses de cette interminable guerre. Cependant Charles de Valois vint au secours de Charles II, avec quatre mille cavaliers soudoyés par l'Eglise.

<sup>1</sup> Vieux mot qui signifie *ouragan* (Buchon).

Il faut ici jeter un regard en arrière et se rappeler l'origine de cette querelle. Pierre III, roi d'Aragon, avait épousé Constance, fille de Manfred. Lorsque Conradin, du haut de l'échafaud, jeta son gantelet sur la place du marché de Naples, cet emblème de ses droits fut relevé par un de ses gentils-hommes, et porté au roi d'Aragon, auquel quelque temps après le coup de main hardi des vêpres Siciliennes fournit une occasion favorable ; il était sur la côte de Berbérie, guerroyant contre les Maures, quand Jean de Procida, tout dévoué à la fille de Manfred, vint lui offrir la couronne. Pierre vengea les parents de sa femme et arracha à Charles d'Anjou la moitié de sa conquête. Excommunié par le pape, qui avait fait retomber sur lui ses griefs contre la maison de Souabe, et qui le déclara déchu de son royaume héréditaire en déliant ses sujets du serment de fidélité, il s'intitulait fièrement : « Soldat aragonais, « père de deux rois <sup>1</sup> et maître de la mer ». — Dante a parlé de lui dans les termes les plus magnifiques, déclarant que, plus encore que Béatrix et Marguerite, l'une épouse de Charles d'Anjou, l'autre de saint Louis, Constance pouvait s'enorgueillir de son mari. Il nous montre le roi Pierre s'entretenant avec son adversaire Charles d'Anjou, mort la même année que lui (1285) dans la vallée fleurie où les âmes attendent le moment de commencer l'expiation :

Quel c'è par si membruto et che s'accorda

Cantando con colui dal maschio naso

D'ogni valor porto cinta la corda.

. . . . .

Anco al Nasuto <sup>2</sup> vanno mie parole,

Non men ch'all' altro, Pier, che con lui canta,

Onde Puglia e Provenza già si duole.

Tant'è del seme suo minor la pianta,

<sup>1</sup> Alphonse III, associé à la couronne d'Aragon, et Jacques II à celle de Sicile. — Frédéric II, empereur, était fils de Henri VI et de Constance, héritière du dernier roi normand de Sicile descendant de Roger Guiscard. — Conrad IV, fils de Frédéric et de Yolande de Brienne épousa Elisabeth de Bavière et fut père de Conradin. Manfred, bâtard de Frédéric II, mari d'Hélène Comène, eut pour fille Constance, reine d'Aragon, qui à la mort de Conradin se trouva seule héritière des droits que revendiqua son mari, de son chef à elle.

<sup>2</sup> Charles d'Anjou, son successeur fut Charles le Boiteux, mort en 1308, père

Quanto più di Béatrice et Margherita  
Costanza di marito ancor si vanta. <sup>1</sup>

Alphonse III, jeune prince de grande espérance, succéda à son père en Aragon, mais il fut enlevé par une mort prématurée après six ans de règne. Jacques, qui était demeuré en Sicile avec la reine Constance, sa mère, et son jeune frère Frédéric, conclut alors avec le pape un arrangement par lequel il était, ainsi que toute sa famille relevé de l'excommunication, obtenait la paix avec la maison d'Anjou de Naples, et recevait la main de Blanche, fille de Charles le Boiteux et de Marie de Hongrie, à la seule condition de renoncer à la Sicile, et d'abandonner tous droits personnels sur cette île, moyennant quoi le pape et le roi de Naples se chargeaient d'obtenir à leur tour le désistement de Charles de Valois, qui du chef de sa mère Isabelle, sœur de Pierre III, s'était fait investir du titre de roi d'Aragon par Boniface VIII, lorsque celui-ci eut proclamé la déchéance de Pierre. Toutefois ce désistement fut fort difficile à obtenir ; il fallut, selon Muntaner, que Charles II lui cédât son propre comté d'Anjou et lui fit plus tard épouser sa nièce et pupille Catherine de Courtenay <sup>2</sup>. Et Charles, qui avait déjà eu des prétentions sur le royaume de Salonique, tourna alors ses vues vers l'empire de Constantinople. Mais lorsque Jacques II eut abandonné la Sicile, Frédéric, le plus jeune des trois frères, digne fils de Pierre et de Constance, refusa d'abord la main de cette même Catherine, qui avait dit de lui : « Qu'une princesse sans terre ne pouvait prendre pour époux un roi sans terre ». On la lui avait offerte pour l'engager à renoncer, lui aussi, à ses droits.—Il déclara que son frère avait bien pu abandonner ses droits personnels, mais que lui-même ne se trouvant nullement engagé, il soutiendrait seul la querelle,

de Robert, de Philippe de Tarente, de Jean de Gravina etc. — Robert lui succéda.

<sup>1</sup> Purgatorio. — Cant. VII,

<sup>2</sup> Fille de Philippe de Courtenay et de Béatrix d'Anjou, impératrice titulaire de C. P. du chef de son grand père Baudouin II, Pour les démarches faites en 1294 du côté de Salonique, voir 1<sup>re</sup> partie, Ch. VIII.



que la branche aînée d'Aragon avait laissé tomber. Il se fit couronner à Palerme le 25 mars 1298 et recommença la lutte. Roger del Fior lui arriva en ce moment comme un excellent auxiliaire et la levée du siège de Messine fut le dernier épisode d'une guerre qui durait depuis vingt ans.

Charles de Valois vint assiéger Sciacca, petite place mal fortifiée, mais héroïquement défendue. Un chevalier Catalan, Simon de Vall-Guarnera, s'y jeta pendant la nuit et fit subir de grandes pertes aux troupes de Charles. Latins, Provençaux et Français vivaient en mauvaise intelligence dans son camp décimé par la fièvre. — La générosité de Frédéric acheva la victoire. Il ne voulut pas profiter de la détresse de son cousin<sup>1</sup> et refusa de se rendre à l'avis de ceux qui lui conseillaient de le surprendre et de l'écraser devant Sciacca.

Les familles royales d'Aragon et d'Anjou étaient unies par tant de liens, que cette guerre commençait à leur peser. Les reines, Blanche de Naples, femme de Jacques II, et Yolande d'Aragon, femme de Robert de Calabre, s'entremirent pour la paix, que désirait autant qu'elles le doux roi Charles le Boiteux. — Il n'était pas, comme son père, couvert du sang de Manfred et de Conradin, que les exploits de Pierre avaient d'ailleurs vengés, et sa pitié le faisait gémir de cette longue guerre. Dès qu'il sut que Charles de Valois lui-même était aux abois, il s'empressa de lui envoyer les pleins pouvoirs nécessaires, confirmés par le Saint-Siège.

Frédéric et Charles eurent une entrevue amicale à Calatavot. Ils s'embrassèrent, se jurèrent foi et alliance et passèrent la journée en conférence dans la tente du duc Robert de Calabre ; le traité fut signé aux conditions suivantes :

Le roi Charles abandonnait la Sicile à Frédéric d'Aragon, lui accordait la main de sa fille Léonore, et s'engageait à faire lever l'interdit.

<sup>1</sup> On se souvient que Charles était fils d'Isabelle d'Aragon, première femme de Philippe le Hardi, fille aînée de Jacques le Conquérant et de Yolande de Hongrie, nièce de sainte Elisabeth. Pierre III, frère d'Isabelle, fut père de trois rois : Alphonse III, Jacques II et Frédéric, de sainte Elisabeth de Portugal, et de Yolande, mariée à Robert, duc de Calabre, depuis roi de Naples.

Le roi Frédéric, d'autre part, renonçant à la Pouille et à la Calabre, rendait au roi de Naples tout ce qu'il avait conquis de l'autre côté du détroit. Le siège de Sciacca fut aussitôt levé, Catane et les autres places occupées par le duc Robert furent remises au roi de Sicile. Le prince Philippe de Tarente, second fils du roi de Naples et suzerain d'Achaïe par cession de son père, prisonnier depuis la bataille de Trapani, fut aussi tiré de la forteresse de Cefalù et remis à Charles de Valois, qui s'en alla ensuite prendre possession de la Calabre pour le roi de Naples.

Le consentement du pape fut moins facile à obtenir. Boniface VIII refusa pendant un an d'accepter ces clauses ; il finit cependant par les admettre, et au mois de mai 1302 le mariage de Frédéric d'Aragon et de Léonore de Naples fut solennisé à Messine, dans la cathédrale de Sainte-Marie-Nouvelle. Le légat du pape y proclama la remise des péchés commis pendant la guerre et la levée de l'interdit, à la grande joie de la pieuse reine Constance. La nouvelle reine fut couronnée et, dit Muntaner, on fit ce jour là à Messine la plus superbe fête qui jamais ait été célébrée.

---

### III.

#### ROGER DEL FIOR PART POUR LA ROMANIE.

« Au milieu du bruit de ces fêtes brillantes, et tandis que  
« chacun songeait à se réjouir, Frère Roger était en grande  
« pensée de ce qui allait lui advenir, car il était le plus habile  
« du monde à voir venir les choses de loin. Il se disait donc en  
« lui-même : Je vois bien que le seigneur roi ne pourra plus  
« rien faire pour les Catalans et les Aragonais, et eux lui  
« feront souffrir de grands embarras. Nul ne peut vivre sans  
« manger et sans boire ; comme ils n'obtiendront rien du Sei-  
« gneur roi, ils seront forcés de le prendre, et à la fin ils sac-  
« cageront tout le pays et finiront par y périr. Il faut donc,  
« puisque tu as si bien servi jusqu'ici le seigneur roi, qui de  
« son côté t'a accordé tant d'honneurs, que tu tâches de lui  
« enlever ces gens de dessus les bras, à son honneur et à  
« l'avantage de tous tant qu'ils sont. Il pensa aussi à lui-même  
« et se dit qu'il ne serait pas bon pour lui de rester en Sicile,  
« car du moment où le seigneur roi était en paix avec l'Eglise,  
« le grand maître du Temple ne manquerait pas de le réclamer,  
« et le roi n'aurait qu'à le livrer pour éviter une nouvelle  
« guerre. Après s'être fait tous ces raisonnements qui étaient  
« justes, il alla trouver le seigneur roi, le prit à part et lui  
« communiqua les pensées qui lui étaient venues à l'esprit,  
« ajoutant : Seigneur, si vous vouliez m'aider de votre côté, je  
« pourrais vous tirer d'affaire avec tous ceux qui vous ont servi  
« et moi-même. Le seigneur roi répondit qu'il avait pour  
« agréable tout ce qu'il avait imaginé. » <sup>1</sup>

Le projet du vice-amiral de Sicile était d'envoyer à Constantinople deux chevaliers sur une galère armée, avec mission de

<sup>1</sup> Muntaner. Chapitre CXCIX.

représenter à l'empereur comme quoi Frère Roger del Fior, autrefois chevalier du Temple, avait, en qualité de commandeur de la nef *le Faucon*, maintes fois rendu service aux nefs de l'empire ; qu'il parlait couramment le grec ; que sa réputation d'habile marin était universelle, surtout depuis ses exploits pour le compte du roi de Sicile ; enfin qu'il offrait de se mettre à la solde de l'empereur, lui amenant telle compagnie d'hommes de pied ou de cheval qu'il lui plairait, tous Aragonais, Catalans et gens de guerre éprouvés. Ses conditions étaient que :

1° L'empereur fournirait la solde et l'entretien de la compagnie.

2° Cette solde monterait à quatre onces par mois pour cheval armé, une once pour chaque homme de pied.

3° Elle serait payée quatre mois à l'avance, et le premier quartier en serait remis à la compagnie à son passage à Monembasie.

4° Enfin, Roger del Fior lui-même, vice-amiral de Sicile, capitaine royal de Trip et d'Alicata, chef de ladite compagnie, recevrait la dignité de mégaduc de l'empire et la main d'une princesse alliée à la famille impériale.

Certain que sa combinaison réussirait, Roger, sans attendre le retour de ses envoyés, s'occupa de former sa compagnie et disposa tout pour son départ. Il prit cinq mille Almogavares, gens de guerre solides et expérimentés ; deux mille cinq cent cavaliers, avec les adalils ou éclaireurs formant les divisions d'avant-garde. Bon nombre de chevaliers de distinction, parmi lesquels son ami et frère d'armes don Bérenger d'Entenza<sup>1</sup>, ses lieutenants don Fernand Ximenès d'Arénos, don Fernand d'Aunés, marin distingué dont il fit son amiral ; don Ramon Muntaner, gentilhomme valencien qui devint l'historien de l'expédition, comme il était celui des guerres d'Aragon sous Jacques I<sup>er</sup>, Pierre III et Jacques II ; don Martin de Sagra, don Pedro et don Sanche d'Aros ; don Corbaran d'Alet, jeune che-

<sup>1</sup> Le fils de Jacques II, Alphonse IV, roi d'Aragon, épousa en premières noces une fille de la maison d'Entenza, dona Teresa, qui fut mère de Pierre IV, le Cérémonieux et le Cruel.

valier de grande bravoure, enfin don Bérenger de Rocafort, homme de naissance médiocre, mais d'ambition démesurée, aussi astucieux que déterminé.

Andronic Paléologue reçut avec joie, comme on y comptait, les offres du capitaine aventurier. — Il déclara qu'il lui donnerait en mariage sa propre nièce Marie, fille de sa sœur Irène, et d'Azan roi des Bulgares, et remit aux envoyés le chrysobulle qui lui conférait la dignité de mégaduc de l'empire avec les insignes de cette dignité, savoir : le sceptre, ou bâton, le chaperon ou couronne, et la bannière<sup>1</sup>.

Toutes les autres conditions étaient acceptées. A Monembasie, les almogavares et cavaliers devaient trouver leur première solde qui continuerait de leur être payée régulièrement quatre mois d'avance, et chaque fois qu'un d'entre eux voudrait retourner en Occident on lui accorderait en sus de ce qui lui était dû deux mois de solde comme frais de voyage. Enfin, comme Roger del Fior l'avait exigé, la solde était fixée à quatre onces par cheval armé, deux par cheval armé à la légère, une par homme de pied, et, pour la flotte, aux comites de la chiourme, quatre onces ; une aux nochers ; aux arbalétriers vingt tarins ; aux chefs de proue, vingt-cinq.

Dès qu'il eut reçu les rapports de ses ambassadeurs, Roger del Fior s'en fut à Palerme et communiqua sa réponse au roi et à la reine Constance. Frédéric fit armer dans l'arsenal deux lins et dix galères dont il lui fit présent. Roger en avait déjà huit, plus trois grandes nefes et un grand nombre de lins et de terides. Le roi lui fournit aussi de l'argent et un quintal de biscuit de mer, dix livres de fromage pour chaque personne, auquel on ajoutait, pour quatre, un *bacon*, ou porc salé, avec des aulx et des oignons.

Les aventuriers et la flotte se rassemblèrent à Messine. Au jour fixé, les dix-huit galères, qui, réunies aux lins, nefes et

<sup>1</sup> La dignité de mégaduc était la quatrième de l'empire ; celle de sébastocrator venait la première, ensuite de celle de César ; le protovestiaire était le troisième. — Le César portait la couronne et le manteau impérial, mais de couleur bleue, au lieu que l'empereur les portait rouges.

terides, formaient un total de trente-six voiles, s'éloignèrent du rivage de Sicile, emportant vers l'Orient ces hardis compagnons, futurs conquérants, avec une bande nombreuse d'enfants et de femmes. Seuls, don Béranger d'Entenza et don Béranger de Rocafort manquaient à l'appel : ils avaient promis de rejoindre la compagnie, le premier, dès qu'il aurait complété son contingent ; le second, lorsqu'il aurait été remboursé par le roi de Sicile qui lui devait un arriéré de solde pour lequel Rocafort retenait deux châteaux en Calabre ; il devait, selon le traité, les rendre au roi de Naples, après avoir reçu cet argent.

« Au mois de septembre, dit Pachymère, dans la seconde  
« indiction, la ville de Constantinople (et plût à Dieu qu'elle  
« ne l'eût jamais vu) ! vit arriver le Catalan Roger avec sept  
« nefes qui lui appartenaient en propre, et une flotte de ses  
« associés, Catalans et Almogavares, au nombre de huit mille.  
« Il avait été précédé par Fernand Ximenès d'Arénos, qui fai-  
« sait partie de son armée. C'était, continue-t-il, un homme  
« dans la fleur de l'âge <sup>1</sup>, d'un aspect terrible, prompt dans ses  
« gestes, bouillant dans toutes ses actions. » — Ici, l'historien  
byzantin rapporte les motifs pour lesquels le chef de la grande  
compagnie entra au service impérial et son récit est de tout  
point conforme à celui de Muntaner, sauf les préjugés de sa  
race et la frayeur qu'inspirait aux gens du Bas-Empire, amollis  
outré mesure par l'excès de la civilisation et du despotisme,  
tout ce qui était force et indépendance. — « En réalité, dé-  
clare-t-il pourtant, *Roger était doué des qualités les plus nobles*  
« *et du cœur le plus intrépide* <sup>2</sup>, surtout d'une habileté et  
« d'une activité toute merveilles pour conduire cette bande  
« d'hommes perdus et en obtenir, ainsi qu'il l'avait annoncé,  
« les plus grandes choses. L'empereur, que la nécessité avait  
« déjà forcé de se servir d'auxiliaires étrangers, saisit ses

<sup>1</sup> Il avait alors trente-six ans.

<sup>2</sup> Cet aveu, sorti de la bouche d'un ennemi, d'un homme aveuglé par mille préjugés et prévenu contre lui, est le plus magnifique éloge qu'on ait pu faire de l'héroïque chef des Almogavares.

« propositions comme un don du ciel, et envoya des messagers  
« munis de ses bulles d'or, pour l'engager à son service ; car  
« *il ne pouvait compter sur les Grecs, qui s'étaient dispersés*  
« *en Occident, cherchant l'esclavage comme leur seul moyen*  
« *d'existence* '. »

Les Génois étaient alors tout-puissants dans Byzance. Lorsque Michel Paléologue chassa les Latins, ils héritèrent de toutes les faveurs, de tous les privilèges dont les Vénitiens avaient été en possession jusqu'alors, car ils n'avaient point pris part à la conquête des croisés, et surent s'en prévaloir auprès des Grecs. Maître des quartiers de Péra et Galata, ils avaient en main toutes les ressources financières de l'empire ; dès l'an 1135, ils y avaient possédé des comptoirs ; leur jalousie contre les Vénitiens les avait empêchés, en 1204, d'aider au triomphe d'une puissance rivale, et ils jouissaient maintenant, en récompense de cette abstention de toute hostilité, d'une immense influence dans les affaires de l'État. Ils avaient fourni de l'argent à Roger del Fior pour l'embarquement de ses troupes en Sicile, et aussitôt son arrivée, qu'ils voyaient d'un œil jaloux, ils en exigèrent le remboursement immédiat.

Bien que l'empereur fut intervenu en promettant sa caution, les deux partis en vinrent aux mains. Étienne Muzalon, drungaire de la flotte, envoyé par Andronic pour rétablir l'ordre, périt dans la mêlée ; Roso de Finale, prenant la bannière des Génois, les ameuta en foule devant le palais des Blaquernes, et dirigea leurs efforts contre le monastère de Saint-Cosme, où la grande compagnie avait établi ses quartiers et qu'elle avait transformé en véritable forteresse. Quoique Roger del Fior et ses chevaliers cherchassent à les contenir, les almogavares et les marins se jetèrent sur les Génois, ayant à leur tête seule-

<sup>1</sup> Pachymère, livre V, chap. II. — Rien n'exprime plus vigoureusement l'état de décadence et d'affaiblissement moral des Byzantins que ce passage d'un de leurs historiens les plus dévoués à la famille impériale, les plus hostiles à ces étrangers qu'il était pourtant obligé de reconnaître comme seuls capables d'enrayer au moins pour quelque temps les progrès du fléau de l'invasion qui menaçait l'empire.

ment trente écuyers armés à la légère (*alforratos*) lesquels « brochèrent des éperons, allèrent fêrir tout droit là où était la « bannière, » et tuèrent Roso de Finale avec plus de trois mille Gênois. Dans l'empirement de la victoire, ils voulaient courir à Péra, piller et incendier le quartier et les comptoirs, mais l'empereur, quoique bien aise de la répression de l'émeute, s'en épouvanta à cause des trésors de l'empire que les Gênois avaient entre les mains, et envoya en toute hâte chercher Roger del Fior, qu'il conjura d'arrêter le tumulte et de calmer la fureur de ses gens. Il fallut que le chef de la grande compagnie montât à cheval, avec tous ses chevaliers, la hache d'armes en main, pour arrêter les aventuriers déjà en route pour aller saccager Péra.

Ces désordres eurent lieu pendant la célébration des noces de Roger de Fior avec la princesse Marie. Marie, âgée de seize ans, était d'une grande beauté et s'attacha passionnément à son mari, auquel sa mère Irène Paléologue voua de son côté une affection dévouée, car Roger del Fior, nature absolument supérieure, possédait au plus haut degré ce don précieux qu'on appelle *le charme*, et se faisait aimer de tous. Ayant reçu l'investiture de la dignité de mégaduc, il déclara ne pas vouloir rester oisif et décida d'entrer sur le champ en campagne, sans attendre le printemps, afin de réprimer les brigandages que commettaient chaque jour les Turcs en Anatolie. Il fit donc tout préparer pour passer immédiatement sur le continent opposé, qu'ils occupaient entièrement, et d'où leurs ravages et leurs violences s'étendaient jusqu'aux portes de Constantinople. Chaque jour, raconte Pachymère, on voyait arriver des fugitifs portant avec eux la famine et les épidémies. Les Turcs pillaient, massacraient, enlevaient les femmes et les filles ; tirant leurs épées, ils venaient, sur la rive asiatique du Bosphore, vociférer contre le débile successeur de Constantin. Michel, fils d'Andronic, et associé à l'empire, était passé à Artaki avec une nombreuse armée, comptant plus de cent mille fantassins, et de douze mille cavaliers, mais il essuya un échec et fut contraint de repasser les Dardanelles. — Tel était l'état des choses au mois de



novembre 1302, quand le mégaduc Roger, laissant au palais impérial sa femme et sa belle-mère, passa en Asie avec ses fidèles Almogavares, seulement six semaines après son arrivée de Sicile, pour y essayer ses forces à son tour contre les terribles ennemis de l'empire.

---



## IV

### ROGER DEL FIOR EN ANATOLIE.

Se voyant entouré d'ennemis, tant par la jalousie des Grecs que par l'animosité des Génois ; sachant de plus que ces derniers disposaient de la flotte et en général de tout ce qui se rapportait aux affaires maritimes, Roger del Fior fit donner à Fernand d'Aunès, son lieutenant, la charge d'amiral et obtint pour lui la main d'une princesse de la famille impériale, afin, comme le fait observer Muntaner, d'être assuré que ses galères seraient montées par des gens à lui, et que lorsqu'il ferait quelqu'expédition par terre, elles se trouveraient au lieu désigné par lui avec des vivres et des provisions fraîches. Puis il opéra sans encombre son débarquement à Artaki <sup>1</sup>, et se mit en marche le lendemain au point du jour, les troupes ayant pris leur ordre de bataille.

En avant chevauchaient les cavaliers précédés du corps des adalils ou éclaireurs ; ceux-ci portaient à leur tête la bannière du roi de Sicile, et toute la cavalerie qui les suivait était rangée sous l'étendard impérial accompagné de celui du mégaduc. Venaient ensuite les Almogavares, portant le pennon flottant aux armes d'Aragon et tous ensemble atteignirent près d'un torrent le camp où les Turcs s'étaient retranchés avec leurs femmes et leurs enfants. Le combat fut opiniâtre ; il coûta la vie à plus de cinq mille hommes, mais l'issue n'en fut pas douteuse. Les Turcs furent entièrement défaits et presque tous ceux qui survécurent au carnage réduits en captivité. Roger en chargea ses galères et les envoya à Constantinople avec des présents pour l'empereur, l'impératrice, l'empereur Michel, la reine des Bulgares sa belle-mère et pour la jeune mégadu-

<sup>1</sup> L'ancienne Cyzique.

chesse. Lorsque cette éclatante victoire, la première qui eut fait reculer les Turcs, fut remportée, il y avait huit jours que les aventuriers avaient quitté Constantinople et sept semaines seulement qu'ils étaient arrivés de Sicile.

Ce premier succès remplit d'envie le cœur des gens de la cour. Bien qu'incapables de se protéger eux-mêmes, ils en voulaient un mal de mort à ceux qui se chargeaient de les défendre, ne pouvant leur pardonner de réussir là où eux-mêmes avaient échoué ; les relations de Pachymère et de Nicéphore Grégoras sont extrêmement curieuses à examiner à ce point de vue ; en même temps qu'ils se plaisent à suspecter la bonne foi des aventuriers, à incriminer leurs intentions, leurs écrits contiennent l'aveu le plus complet de leur propre nullité, aveu d'autant plus terrible qu'il est involontaire, et ressort à chaque instant, malgré leurs soins, de la simple exposition des faits. Assurément les montagnards de Catalogne ne devaient pas être enclins à la mansuétude, mais ils appartenaient à la nation loyale par excellence. Pachymère ne cesse de les accabler de malédictions et d'injures ; du reste il les proclame les sauveurs de l'empire et les seuls qui aient pu un instant refouler le torrent de l'invasion. Quant à l'empereur Michel, il ne put pardonner le triomphe de Roger del Fior et se chargea plus tard de le lui faire expier.

Ramon Muntaner, frappé de l'animosité dont ses compagnons étaient l'objet, entre ici dans des considérations assez intéressantes et juge les Byzantins avec une sévérité dont on ne saurait lui faire un reproche, étant donnés les torrents d'invectives dont ceux-ci accablent ses compatriotes. « Deux pé-  
« chés signalés, observe-t il, dominant dans les Grecs. D'abord  
« ce sont les gens les plus orgueilleux du monde, et il n'y a  
« personne dont ils fassent cas, si ce n'est eux-mêmes qui  
« pourtant ne valent absolument rien. Ensuite ils ont pour leur  
« prochain moins de charité que qui que ce soit au monde. Car  
« lorsque nous étions à Constantinople, les gens qui fuyaient  
« d'Anatolie devant les Turcs erraient et gisaient sur le fumier  
« et criaient famine. Et il n'y avait aucun des Grecs qui pour

« l'amour de Dieu voulût leur rien donner. Les Almogavares, « émus de pitié, partageaient avec eux ce qu'ils avaient à « manger, si bien qu'à cause de la libéralité de nos gens, plus « de deux mille pauvres Grecs suivaient l'ost, et venaient par- « tout avec nous .<sup>1</sup> »

Le mégaduc voulait pénétrer sans retard dans l'Anatolie, mais l'hiver s'annonçait rigoureux, les fleuves grossissaient et devenaient difficiles à franchir. Il se décida donc à prendre ses quartiers à Artaki et envoya chercher la mégaduchesse Marie, avec la reine des Bulgares sa mère et une fille, qu'il avait eue d'une dame de Chypre et qu'il leur avait confiée. En toutes circonstances, les femmes de toutes races, Franques, Grecques ou Catalanes, montrèrent un enthousiasme extrême pour la cause et la personne de notre héros.

Au mois de mars suivant, Roger reconduisit sa femme et les autres dames à Constantinople, et, aussitôt de retour, se mit à organiser l'entrée en campagne. Voici quelles étaient les mesures prises pour l'hivernage, d'après les détails donnés par Muntaner : « Il choisit six hommes notables du pays, deux che- « valiers catalans, deux adalils et deux almogavares, chargés « de fixer un logement convenable à chacun, et dont l'hôte de- « vait fournir pain, vin, avoine, viande salée, fromage, légu- « mes et lit, le tout à un prix raisonnable, fixé par ces douze « commissaires. L'hôte devait avoir une taille pour toutes « choses avec son locataire. Le départ étant fixé au premier « jour d'avril, chacun à la fin de mars aurait à compter avec « son hôte et le bonhomme serait remboursé par la caisse « militaire <sup>2</sup>. »

Roger del Fior avait donc fait son possible pour éviter de fouler les habitants et je doute qu'aucun capitaine, surtout capitaine d'aventure, ait jamais pris des mesures plus équitables en pareille occurrence. Néanmoins il n'est termes d'indignation dont ne se servent les historiens byzantins pour peindre l'affreuse situation du pays, obligé de supporter une garnison qui

<sup>1</sup> Ch. CCIII.

<sup>2</sup> Muntaner. — Ch. CCIV.

l'empêchait d'être mis à feu et à sang par les Turcs. — Non seulement ces gens se croyaient dispensés de toute reconnaissance envers ceux dont l'épée était leur sauvegarde, mais encore il paraît qu'il n'entendaient contribuer en quoique ce fût à la libération de leur territoire et ne payer ni de leur personne, ni de leur argent, ni du sacrifice de leur bien-être.

Quand le mégaduc, au quinzième jours de mars (1303) fut de retour à Artaki, après avoir ramené à Constantinople « madame sa belle-mère et la mégaduchesse, » il convoqua sur la place devant son propre palais, tous les aventuriers et leurs hô'es, avec les douze commissaires préposés au règlement des comptes. Il se plaça sur l'estrade préparée pour lui sous une orme, et demanda à voir toutes les notes, lesquelles étaient écrites en double, une pour l'hôte et une pour le débiteur, et scellées du sceau du Mégaduc. Les Almogavares avaient mené si joyeuse vie, que la plupart d'entre eux avaient mangé d'avance leur solde d'une année. Pour la cavalerie, la dépense montait à cinquante mille onces d'or, à soixante mille au moins pour l'infanterie. Roger del Fior, se levant, leur parla en ces termes :

« Braves gens, j'ai beaucoup à vous remercier de ce qu'il  
« vous a plu de m'avoir pour chef et seigneur et de m'avoir  
« suivi là où j'ai voulu vous conduire. A présent, je trouve que  
« vous avez dépensé ici beaucoup plus qu'il ne vous revenait  
« pour le temps que vous y avez hiverné. Il y en a même qui  
« ont dépensé trois fois plus, et de telle sorte, que si la caisse  
« militaire voulait décompter à la rigueur avec vous, vous  
« auriez à passer un temps de grande détresse. C'est pourquoi,  
« en l'honneur de Dieu, et en l'honneur de l'empire, et aussi  
« par la grande affection que je vous porte, moi, par faveur  
« spéciale, je vous fais don de tout ce que vous avez dépensé  
« cet hiver, et je veux que rien n'en soit déduit sur votre paie,  
« et dès à présent j'ordonne que soient brûlées toutes les notes  
« que vous avez apportées ; les Grecs n'ont qu'à porter les  
« leurs à notre trésorier ; il se chargera de les satisfaire. <sup>1</sup> »

<sup>1</sup> Muntaner, Ch. CCIV.

Aussitôt, toutes les notes, qui étaient déposées sur un tapis aux pieds du Mégaduc furent prises et brûlées, aux cris de joie des assistants qui célébraient sa magnificence, car c'était bien, comme le dit Muntaner, le plus beau présent que jamais seigneur fit à ses vassaux, et le fils du fauconnier manifestait là une âme vraiment royale. Le lendemain, quatre mois de la nouvelle solde furent payés d'avance en pièces d'or que le Mégaduc avait apportées du trésor impérial. « Et ainsi vous  
« pouvez comprendre quelle joie il y avait dans tout l'ost, et de  
« quel cœur ils le servaient, de là en avant ! Ainsi, le premier  
« jour d'avril, par la grâce de Dieu, la bannière sortit, et cha-  
« cun songea à la suivre »

Pendant leur séjour à Cyzique, don Fernand Ximenès d'Arénos, à la suite d'un différent survenu entre lui et le mégaduc, s'était séparé de la compagnie et emmenant à Athènes son détachement d'Almogavares, s'était mis à la solde du duc Guy de la Roche.

Le premier exploit des Almogavares en Anatolie fut la levée du siège de Philadelphie, investie par les Turcs, lesquels combattirent, selon Muntaner, depuis le soleil levant jusqu'à l'heure de none et disputèrent vigoureusement la victoire. Le butin fut considérable ainsi que le nombre des prisonniers. Néanmoins, Pachymère diminua l'importance de cette bataille, mais il est contredit par Nicéphore Grégoras, lequel, confirmant le récit de Muntaner, ajoute que la belle tenue militaire et l'excellente discipline des Catalans inspirèrent en peu de temps une terreur si grande aux infidèles que ceux-ci s'enfuirent au-delà même des bornes de l'antique empire romain.

En quittant Philadelphie, le mégaduc vint à Magnésie, puis à Thyrra, où il surprit les Turcs. Le détachement qu'il envoya contre eux était commandé par le sénéchal de l'armée, don Corbaran d'Alet. Celui-ci voulant courir après l'ennemi avec mille almogavares et deux cent cavaliers, mit pied à terre pour gravir la montagne ; « C'était un bon chevalier, dit Muntaner ;  
« et extrêmement vif et impétueux. » Les Turcs tiraient<sup>1</sup> sur

<sup>1</sup> A la manière des Parthes.

eux tout en fuyant, et par malheur, continue le bon chroniqueur, « une flèche vint fêrir le dit Corbaran, qui s'était désarmé de sa salade à cause de la chaleur et qui expira sur le champ. » Ses compagnons, très dolents, le rapportèrent au camp, « et le mégaduc en fut très chagrin, car il l'aimait beaucoup et l'avait fiancé à sa fille, née d'une dame de Chypre et qui était restée avec madame la mégaduchesse, et les noces devaient se faire au retour. Don Corbaran fut enterré en l'Eglise de Saint Georges, avec dix autres chrétiens, morts avec lui, et on leur fit faire de beaux monuments. <sup>1</sup> »

Le mégaduc prit ensuite le chemin d'Ania et envoya à Smyrne à l'amiral Fernand d'Aunès, l'ordre d'y amener la flotte. De Smyrne, les ordres furent envoyés à Chio, où se tenait l'escadre, et tandis qu'elle appareillait, arriva de Constantinople Bérenger de Rocafort avec deux galères, montées par deux cents cavaliers et mille almogavares qu'il amenait au mégaduc. Celui-ci était encore à Thyrra, quand il apprit l'arrivée de ce renfort. Aussitôt il ordonna à Ramon Montaner d'aller avec vingt-sept chevaux de service au devant de Rocafort et de sa compagnie, et de les amener à Ephèse que les Turcs nommaient Ayasaluck.

Entre Ania et Ephèse, Rocafort, Muntaner et leurs cinq cents almogavares (car les autres étaient restés à Ania avec l'amiral) furent plusieurs fois attaqués par les Turcs, mais les repoussèrent et quatre jours après leur arrivée le mégaduc les rejoignit. Connaissant la grande capacité et l'ambition de Rocafort, qui avait été un de ses lieutenants dans les guerres de Sicile, il lui fit le meilleur accueil, le créa sénéchal de l'armée et, voulant l'attacher à sa fortune, lui fiança sa fille, devenue libre par la mort de Corbaran d'Alet. Il lui donna aussi cent chevaux de plus et lui remit quatre mois de paie d'avance. Après quoi, l'armée passa huit jours à Ayasaluck, et y vénéra le tombeau de Monseigneur Saint-Jean.

« Le tombeau dudit saint est en forme de carré, raconte

<sup>1</sup> Ch. CCVI.



« Muntaner <sup>1</sup>, et placé au pied de l'autel. Au-dessus, est une  
« belle pierre de marbre qui a bien douze palmes de long et  
« cinq de large. Au milieu de la pierre sont percés neuf trous,  
« fort petits, et chaque année, le jour de Saint-Etienne, à  
« l'heure des vêpres, au moment où l'on commence celles de  
« Saint-Jean, on voit sortir de chacun de ces neuf trous une  
« manne sablonneuse qui s'élève bien d'un pied au-dessus de  
« la pierre, et qui en découle ainsi qu'un filet d'eau, et cela  
« continue toute la nuit et le jour suivant, jusqu'au coucher du  
« soleil. Et cette manne est merveilleusement bonne pour  
« beaucoup de choses ; c'est à savoir que qui en boit, s'il sent  
« venir la fièvre, l'arrête, et aussi pour la délivrance des fem-  
« mes en couches, et celui qui est assailli en mer par une  
« tempête n'a qu'à en jeter trois fois dans la mer au nom de la  
« Sainte-Trinité, de madame Sainte-Marie et du bienheureux  
« monseigneur saint Jean, et aussitôt la tempête cesse. »

Roger del Fior avait laissé dans Thyrra trente cavaliers et cent almogavares commandés par don Pedro d'Aros ; à Ania, il fut reçu avec de grands honneurs ; l'amiral Fernand d'Aunès, tous les marins et almogavares vinrent en armes au devant de lui ; on renouvela la paie des troupes, les Turcs furent défaits dans une sortie et quinze jours s'étant écoulés, le mégaduc fit prendre la bannière, et l'on sortit pour aller jusqu'à la Porte de Fer, limite de l'Arménie, où, « le 15 août, jour de madame  
« sainte Marie, en belle bataille rangée, ils rencontrèrent les  
« Turcs. »

Rocafort, sénéchal de l'armée, commandait le corps entier des Almogavares, — Roger del Fior chargea à la tête de la cavalerie au cri de : Aragon ! Aragon ! — et la déroute des Turcs fut complète. Cette victoire délivrait l'Anatolie. Encore quelques excursions et la contrée entièrement libre de ce fléau, était rendue à l'obéissance de l'empereur. Mais celui-ci avait des ennemis plus rapprochés, contre lesquels le secours du vaillant capitaine lui parut indispensable.

<sup>1</sup> Ch. CCVI.

Roger venait de ramener à Ania ses troupes victorieuses, quand il reçut un message impérial le rappelant en hâte à Constantinople. Le père de sa femme, Azan, roi des Bulgares, venait de mourir ; son frère s'était emparé du pouvoir, au détriment de ses fils, neveux d'Andronic par leur mère Irène, et l'empereur avait pris leur défense. Les hostilités avaient commencé, et Andronic, tremblant dans sa capitale, réclamait la présence des aventuriers.

Roger del Fior fut très contrarié de devoir abandonner ses conquêtes avant d'avoir pu les assurer contre une nouvelle invasion. Cependant le conseil des chefs fut d'avis qu'on ne pouvait faire autrement que d'obéir à l'empereur, sauf à revenir au printemps suivant en Anatolie. Il laissa donc des garnisons dans le pays, repassa les Dardanelles et installa son quartier général à Gallipoli. Pour lui, avec cent cavaliers et ses principaux lieutenants, il se rendit à Constantinople.

---

## V

### FIN DE L'HISTOIRE DE ROGER DEL FIOR

(Octobre 1303 Avril 1304).

Les Bulgares firent leur soumission dès qu'ils apprirent le retour de la Compagnie, et les Catalans ayant pris leurs quartiers d'hiver à Gallipoli <sup>1</sup>, attendaient le retour du printemps pour se remettre en campagne. Mais la bonne entente qui jusqu'alors, malgré les jalousies de l'entourage, avait régné entre l'empereur et les aventuriers, ne tarda pas à s'altérer.

Andronic, suivant l'exemple de Michel Paléologue, avait fait mettre en circulation nombre de faux ducats imitant ceux de Venise, et Roger refusait de les accepter pour la solde de ses troupes, alléguant avec raison que ce serait semer la mésintelligence entre lui et les habitants. Cependant l'empereur, ne voulant point encore laisser éclater son mauvais vouloir, dissimula pendant quelque temps; l'arrivée de don Bérenger d'Entenza vint compliquer la situation.

Don Bérenger d'Entenza, gentilhomme de grande noblesse,

<sup>1</sup> A propos de cette ville et de celle d'Artaki, Muntaner raconte comme il suit les origines de la guerre de Troie : « A ce port est joint un fort château que fit « construire Pâris, fils du roi Priam, quand il eut enlevé Hélène, femme du duc « d'Athènes, à main armée, dans l'île de Ténédos, où il y avait une idole, et là « venaient, à un certain mois de l'année, tous les nobles hommes et toutes les « nobles dames de Romanie en pèlerinage. Et ainsi il arriva en ce temps qu'Hé- « lène, femme du duc d'Athènes, y vint aussi avec une suite de cent chevaliers. « Et Pâris, fils du roi de Troie, était venu également et avait avec lui cinquante « chevaliers. Et là il vit dame Hélène, et fut tellement troublé qu'il dit à ses « gens qu'il fallait qu'il l'eût et l'emmenât avec lui. Et ainsi il se le mit au « cœur, ainsi fit-il. Il se revêtit de sa bonne armure et tous ceux de sa compa- « gnie, et il s'empara de la dame: mais les chevaliers qui étaient avec elle la « voulurent défendre. Finalement, tous les cent périrent et Pâris emmena la « dame, et cela fut cause de si grande guerre que la cité de Troie, qui avait « trois cent milles de tour, fut enlevée d'assaut, prise et détruite, après avoir été « assiégée pendant treize ans. (ch. ccxiv.)

et fidèle ami du mégaduc, lui amenait neuf grandes nefs montées par mille Almogavares et trois cents cavaliers. Andronic, d'après les historiens byzantins, s'en montra fort mécontent. Il dit que jamais il n'avait désiré autant d'étrangers, et que le chrysobulle envoyé à Roger del Fior ne demandait que quinze cents hommes. Pachymère s'étend fort au long sur les discours tenus par l'empereur en cette circonstance, et desquels ressort la duplicité de son caractère. On y voit que les Byzantins étaient tellement accoutumés à suspecter toujours l'intention de leur interlocuteur, à ne jamais admettre qu'on pût être mû par un sentiment désintéressé, qu'il leur était devenu à peu près impossible de distinguer le vrai du faux, et que les faits et gestes des gentilshommes aragonais leur paraissaient autant d'énigmes. Quant à Andronic Paléologue, ses actions étaient invariablement en contradiction avec ses paroles, dont il ne se servait guère que pour déguiser sa pensée <sup>1</sup>.

Roger voulait que ses hommes fussent intégralement payés, et en monnaie de poids. L'empereur et ses historiens, ne pouvant supposer qu'il prît réellement à cœur l'intérêt de ses gens, croyaient de sa part à une habile comédie pour conserver son influence sur eux, tandis que le chef aventurier était parfaitement sincère et ne concevait pas que l'on pût agir autrement. L'empereur le craignait trop pour s'exprimer franchement avec lui. Il détestait les aventuriers, mais il en avait besoin, et, de plus, il en avait peur. Vis-à-vis des Grecs, vis-à-vis du jeune empereur Michel, ennemi mortel de Roger dont les victoires avaient fait ressortir la honte de sa défaite, il affectait pour eux le mépris le plus complet, et ne cessait de déclamer contre le mégaduc qu'il accusait d'avoir outrepassé ses pouvoirs. En présence du capitaine des Almogavares, il s'adoucissait, cher-

<sup>1</sup> Voir première partie, ch. VIII, le récit de l'aventure des ambassadeurs de Florent de Hainaut à C. P., près de ce même Andronic, en 1496. « Et messire Pierre de Surie se merveilla fort et dist qu'il qu'il créoit bien qu'il en estoit ainsi, car il cognoissoit l'empereur trop malicieux et n'estoit mie ferme en sa parole. (Livre de la Conquête de la princée de Morée.)

chant des accommodements, et surtout tâchant de le détacher de ses hommes, en l'accablant personnellement de marques d'honneur qui, d'après les idées byzantines, ne pouvaient manquer de le lier au souverain et de le disposer à sacrifier ses compagnons d'armes en le divisant d'intérêts avec eux. En effet, au milieu de ces contestations, il accordait à Roger une part du revenu de l'impôt sur les grains, et de magnifiques présents pour lesquels il retrancha des gages et pensions des officiers de sa maison; tandis que, d'une part, il affectait d'être mécontent de l'arrivée de Bérenger d'Entenza, de l'autre feignant de céder aux instances du mégaduc, il consentait à l'accueillir et en même temps travaillait sous main à diviser les deux amis en accordant à Bérenger des distinctions qui parurent prodigieuses aux Byzantins, mais auxquelles les Catalans n'attachaient pas grande importance, ne comprenant pas la valeur des privilèges d'étiquette, ils s'y montraient médiocrement sensibles, ce qui scandalisait fort les gens de la cour <sup>1</sup>.

Roger, désireux d'honorer son ami, se déclara prêt à lui céder la dignité de mégaduc, ne se réservant que le commandement en chef de la compagnie. L'empereur y consentit, et les insignes du mégaducat furent remises au nouvel arrivant, le jour de Noël 1303. La méfiance de don Bérenger avait été jusque-là si grande envers l'empereur et les Grecs, qu'il n'avait pas consenti à dormir une seule fois hors de son vaisseau. Il avait même exigé, avant de descendre à terre, qu'on lui donnât comme ôtage un des fils de l'empereur, et ne s'était contenté qu'à grand'peine de la parole impériale. Cependant, après avoir été créé mégaduc, et sur les assurances et les encouragements de l'intrépide chef des Almogavares, dont

<sup>1</sup> Jamais les hommes d'Occident ne purent comprendre les adulations des courtisans envers le souverain. A la première croisade, le comte de Flandre fut obligé de s'interposer contre un de ses propres chevaliers, qui témoignait tout haut son indignation de voir l'empereur assis, *et tant de vaillants hommes debout devant lui*. Quand plus tard Louis VII vint à Constantinople, un de ses gentilshommes interrompit la harangue fleurie que lui adressait un seigneur grec en disant : « Ne parlez pas si souvent de la gloire, de la piété, de la sagesse du roi; il se connaît et nous le connaissons; dites brièvement ce que vous avez à dire. »

l'âme ne s'ouvrait qu'avec peine au soupçon, il consentit à venir loger avec lui au monastère de Saint-Cosme, et à partager ses dangers, s'il y en avait.

Il fallut aussi lui faire prêter le serment d'usage, et le chevalier aragonais déclara que son honneur lui commandait d'excepter d'avance des ennemis qu'il s'engageait à combattre son légitime souverain, le roi Frédéric de Sicile. — Cette exception, tout à fait naturelle et parfaitement dans les usages féodaux, paraît si incroyable à Pachymère qu'il cherche, mais en vain, à y trouver une explication.

« Lorsqu'il fallût que Bérenger, selon la coutume se déclarât ami de tous les amis et ennemi de tous les ennemis de l'empire, il dit franchement, *par une certaine affectation de paraître sincère dans ses traités et constant dans l'amitié*, qu'il était obligé d'excepter Frédéric à qui il avait promis dès auparavant fidélité et service et à qui il ne pouvait manquer de les rendre, puisque de sa part lui n'y avait jamais manqué; mais que celui-là seul excepté, il servirait l'empereur contre tous les autres. *Quelques-uns jugèrent qu'il avait quelque dessein caché*. Mais l'empereur aima mieux attribuer sa conduite à la générosité qu'à la fourberie, *et jugea qu'il lui serait fidèle puisqu'il l'était à Frédéric* ».

Comme il importait de ne pas négliger complètement le vaillant capitaine qui venait de délivrer les provinces d'Asie et dont on avait encore besoin, l'empereur le créa César de l'empire, la seconde des quatre grandes dignités<sup>1</sup>. « Le privilège de César est tel, dit Muntaner (ch. CCXII.) qu'il prend place sur un siège à côté de l'empereur, une demi palme plus bas. Il a dans l'empire la même autorité que l'empereur, il peut concéder des dons à perpétuité, mettre la main au trésor, pendre et confisquer. Il signe : *César de ton empire* » et l'empereur lui écrit : *César de notre empire*. Ses vêtements et son chapeau (couronne) sont bleus, brodés d'or. Ceux de l'empereur sont rouges. »

<sup>1</sup> Les quatre dignitaires étaient : Le sébastocrator, le César, le protovestaire et le mégaduc.

Aussitôt après avoir été investis de leurs nouvelles dignités, le César et le mégaduc retournèrent à Gallipoli, où la compagnie les reçut avec enthousiasme. Le César ramenait avec lui la princesse Marie, sa femme, Irène Paléologue, sa belle-mère et ses deux jeunes beaux frères, dont l'un était reconnu roi de Bulgarie.

On était aux premiers jours de janvier ; lorsque Bérenger d'Entenza se disposa à accompagner le César avec ses galères l'étonnement fut grand dans Byzance. Personne ne voulait croire à la sincérité de l'affection qui unissait ces deux hommes et tous étaient persuadés que Bérenger, entrant dans les vues de l'empereur, allait devenir pour Roger un rival dangereux. Quand l'empereur le sut décidé à partir avec son ami, il le fit prier en sa qualité de nouveau mégaduc, de venir célébrer au palais des Blaquernes la fête de l'Epiphanie, conformément à l'étiquette. Mais le mégaduc, persistant dans son implacable méfiance, profita de la brise du Nord qui s'éleva pendant la nuit et sortit du Bosphore, dit Pachymère, *avec l'impétuosité d'un taureau qui gagne la forêt*. Il est à remarquer que le même historien donne pour cause à ce départ subit la jalousie du mégaduc contre le César, sans prendre garde à la suite de son propre récit qui dément cette assertion, puisque ce fut précisément vers Gallipoli que don Bérenger se dirigea pour rejoindre Roger del Fior.

Aux approches du printemps, le César se rendit à Constantinople, laissant à Gallipoli sa famille et ses troupes sous la garde du mégaduc. Il convint avec l'empereur que lui et toute la compagnie passeraient en Anatolie, où les Turcs avaient recommencé leurs ravages ; que ce pays leur serait donné pour en faire des fiefs militaires partagés entre les aventuriers, lesquels ne toucheraient plus de solde, seraient tenus au service féodal et relèveraient de l'empire, auquel ils serviraient de barrière contre ses envahisseurs. Exactement l'organisation de la principauté de Morée, et si ce projet eût pu se réaliser, comme s'étaient réalisés ceux de Guillaume le conquérant, de Robert Guiscard et de Geoffroy de Villehardouin, l'Asie Mineure,

comme les royaumes de Chypre et de Jérusalem, devenait à son tour un champ ouvert à la civilisation féodale. La trop grande témérité du chef des Almogavares, ainsi que la perfidie de ses adversaires firent échouer tous ces plans.

De retour à Gallipoli, le César apprit aux siens le satisfaisant résultat de son entrevue avec Andronic. Il en espérait tant qu'il avait poussé la complaisance jusqu'à accepter pour la solde de la compagnie l'argent falsifié de l'empire, qu'il avait jusqu'alors constamment refusé, pensant, dit Muntaner, que puisqu'ils allaient définitivement quitter la Romanie, peu importait que l'on y fût irrité contre eux. L'empereur allait donc être irrévocablement délivré de la présence de ses belliqueux auxiliaires, mais ce n'était pas assez pour la haine de Michel Paléologue. En laissant s'éloigner les aventuriers et leur chef, il perdait l'occasion d'assouvir sa vengeance. Il est donc à supposer, bien que Muntaner n'en dise rien, que, soit par des suggestions habiles, soit par de feintes marques d'amitié, Michel sut inspirer à Roger le funeste dessein de venir à Andrinople prendre congé de lui.

Irène Paléologue, connaissant le caractère perfide de son neveu, se joignit à sa fille pour supplier le César de renoncer à ce projet. Lui, traitant leurs alarmes de vaines terreurs de femmes, soutint qu'il serait peu convenable de quitter la Romanie sans avoir pris congé du fils de l'empereur, car « son « âme généreuse ne pouvait soupçonner une telle perfidie. <sup>1</sup> » Voyant l'inutilité de leurs prières, Marie et Irène firent assembler le conseil de l'armée et réussirent à communiquer leurs craintes à la plupart des chefs ; malgré toutes leurs remontrances, malgré les instances de don Bérenger d'Entenza, le César demeura inébranlable. Alors la princesse Marie, qui était enceinte de six mois et ne pouvait entreprendre le voyage d'Andrinople, voulut aller au moins à Constantinople avec sa mère espérant que sa présence y serait une sauvegarde pour son mari. Roger décida qu'elle y resterait pour le rejoindre en-

<sup>1</sup> Muntaner.



suite en Anatolie après ses relevailles. Irène Paléologue, persuadée que son gendre qu'elle aimait tendrement, courait les plus grands dangers, se retira avec sa fille dans le palais impérial<sup>1</sup>.

Le César accompagné de mille almogavares et trois cents cavaliers, selon Muntaner. (Pachymère lui en donne seulement cent cinquante, Nicéphore Grégoras deux cent,) entra dans Andrinople à côté de l'empereur Michel, qui était venu hors des murs à sa rencontre comme pour lui faire honneur. « Et ce fut pure méchanceté de sa part, dit Muntaner; car ce « n'était que pour voir avec quelle suite il venait. Pour le César, il agissait ainsi par la grande loyauté qu'il avait en son « cœur et par la droite foi qu'il avait en l'empereur et en son « fils. Et il pensait que de même que lui était plein de loyauté, « les autres fussent de même, mais c'était tout le contraire, « comme cela se prouva par la suite, ainsi que vous l'apprendrez. »

Pendant six jours Michel traita royalement son hôte, et tous ceux de sa compagnie, témoignant à chaque instant d'une amitié sincère; les Almogavares avaient été logés séparément et dispersés adroitement dans différentes maisons, afin qu'ainsi éloignés les uns des autres, ils fussent dans l'impossibilité de se réunir pour se défendre et secourir leur chef. On était au 5 avril 1304. — Le matin de ce jour, Michel fit secrètement appeler au palais Gircon, capitaine des Alains, et Mélik, chef des Turcopules, car il avait rassemblé dans Andrinople plus de neuf mille hommes de ces deux corps, avant l'arrivée de Roger. Le soir, le César soupa à sa table. Sur la fin du repas, les Alains entrèrent dans la salle l'épée à la main, et Gircon, leur chef, frappa Roger del Fior qui tomba et fut achevé par les autres. Ceux de ses compagnons qui se trouvaient là furent massacrés. A l'instant même Alains et Turcopules se répandirent par la ville, tuant tous les Almogavares, dont un petit nom-

<sup>1</sup> Marie mit au monde, au mois de juillet suivant, un fils qui vivait encore lorsque Muntaner écrivit son histoire, mais dont la destinée est restée inconnue.

bre seulement parvint à s'échapper ; trois d'entre eux, Ramon Alquier, Guillen de Tous et Béranger de Roudor, « se réfugièrent en un clocher, et s'y défendirent tant, que le fils de « l'empereur dit que ce serait un crime de les faire périr et « leur fit donner un sauf conduit. »

Ainsi périt l'intrépide aventurier Roger del Fior ; fils d'un fauconnier, il devint, de frère servant du Temple, vice-amiral de Sicile, seigneur de Trip et d'Alicata, capitaine de la grande compagnie, époux d'une princesse de sang impérial, Mégaduc puis César de l'empire d'Orient. « Vaillant homme, dit Muntaner, humble de chevance et de naissance, qui par sa prouesse « s'éleva en peu de temps plus haut que ne monta jamais « nul homme jusqu'ici. »

Au moment où la trahison de Michel Paléologue lui fit perdre la vie, Roger del Fior était âgé d'environ trente-huit ans.

---

## VI

### DÉFENSE DES ALMOGAVARES.

Réunis dans Gallipoli sous le commandement de don Bérenger d'Entenza, les Almogavares, sauf quelques-uns des plus expérimentés, partageaient plutôt la téméraire confiance du César que les sages appréhensions du mégaduc.

Michel Paléologue fit marcher en diligence un détachement de ses Alains sur Gallipoli, et, le jour même où Roger del Fior tombant sous le fer des assassins, les soudoyers de son ennemi surprenaient les chevaux épars dans les pâturages hors des murailles, et les tuaient aussi bien que tous les Catalans qu'ils pouvaient atteindre, de sorte que pour trois mille trois cent sept hommes, il ne resta que deux cent six chevaux. Le mégaduc se retira avec tout ce qui lui restait dans un des faubourgs de la ville, et s'y fortifia. Ceux qui s'étaient échappés du massacre d'Andrinople arrivèrent alors et racontèrent la tragédie qui venait de s'accomplir et la mort de leur vaillant chef.

Pendant quinze jours cette poignée de braves soutint l'attaque de plus trente mille fantassins et quatorze mille cavaliers, Grecs, Alains et Turcoples. Enfin Bérenger d'Entenza ne voulant pas exposer inutilement la vie de ses hommes, refusa absolument de consentir à la sortie en masse que tous réclamaient, et montant avec les marins sur deux lins armés et cinq galères, partit pour aller attaquer Constantinople. Il laissa pour commander la place Ramon Muntaner, avec le sénéchal de l'armée Bérenger de Rocafort et les cinq chevaliers Guillen de Sischar, Fernand Gorri, Juan Perez de Caldès, Ximenès d'Albero et Guillen de Tous, avec douze cents Almogavares et deux cents cavaliers. « Et nous restâmes en un tel souci, dit Muntaner, que tous les jours, du matin jusqu'au soir, nous avions « à soutenir l'attaque de ceux qui nous assiégeaient. »

Pachymère et les Byzantins, qui trouvent tout simple le meurtre de Roger de Fior et l'égorgement des Almogavares dans Andrinople, ainsi que l'essai fait pour les surprendre et les accabler sous un nombre disproportionné d'ennemis, se répandent en exclamations indignées au sujet des cruautés que ces mêmes Almogavares exercèrent sur les Grecs de Gallipoli lorsqu'ils apprirent le massacre de leur chef et de leurs compagnons d'armes, sur les représailles que Bérenger d'Entenza, dans son ardeur de vengeance, fit subir aux habitants de Périnthe et de Cyzique. Quant à l'empereur, une fois débarrassé de Roger dont il avait peur, voyant les Catalans traqués comme des bêtes fauves, et si peu nombreux qu'ils semblaient perdus sans ressource, il ne se crut obligé à aucun ménagement vis-vis de gens qui n'étaient plus à craindre. Sous prétexte que l'amiral Fernand d'Aunès se disposait à les aller rejoindre et qu'on avait découvert cinquante Almogavares armés et cachés au fond de ses vaisseaux, il le fit mettre à mort et ordonna le massacre de tous les Catalans habitant encore Constantinople. Quelques-uns se réfugièrent chez le beau-père de Fernand d'Aunès, membre de la famille impériale, qui s'efforça de les cacher, mais sa maison fut réduite en cendres par une populace furieuse et, malgré une héroïque défense, tous les Catalans qui s'y trouvaient, dit Pachymère, périrent par le fer ou le feu.

Cependant Rocafort, Muntaner et le conseil des capitaines envoyèrent à l'empereur le chevalier don Guillen de Sischar, l'adalil don Pedro Lopez, deux chefs de compagnies d'Almogavares, et deux comites de galères, lesquels se rendirent à Constantinople sur une barque à vingt rames et se présentèrent au nom du mégaduc <sup>1</sup> et de toute l'armée catalane. « Ils « défilèrent l'empereur, l'accusant de foi mentie et déclarèrent « que dix contre dix et cent contre cent, ils étaient prêts à « prouver que mauvasement et fausement il avait fait tuer le « César et ceux qui l'accompagnaient, et qu'il avait fait faire « des courses sur la compagnie sans défi préalable, et qu'ainsi « il avait menti à sa foi, et qu'à dater de jour ils se détachaient

<sup>1</sup> Bérenger d'Entenza.

« de lui. Et l'empereur protesta en s'excusant qu'il ne l'avait point fait. »

Or, ce jour-là même, pendant que les envoyés de la grande compagnie remplissaient les formalités que leur prescrivait leur honneur de soldats et de gentilshommes, l'amiral Fernand d'Aunès était assassiné par l'ordre d'Andronic. Ils ignoraient ce fait, et s'en retournaient, leur mission accomplie, avec une escorte et un sauf conduit donnés par l'empereur, se croyant protégés par leur caractère d'ambassadeurs. — Quand ils arrivèrent à Rodosto, on les arrêta, et sans tenir compte de cette qualité non plus que de la sauvegarde promise, eux et leurs gens, en tout vingt-sept personnes, furent mis à mort, écartelés et pendus par quartiers aux crocs de la boucherie. C'est ainsi qu'Andronic Paléologue savait maintenir ses serments<sup>1</sup>.

Cependant le mégaduc Bérenger d'Entenza, après avoir sacagé Cyzique et Périnthe, venait d'en faire autant à Héraclée et s'en revenait avec un butin considérable, quand au milieu de la mer de Marmara il tomba sur dix huit galères génoises faisant voile vers le Bosphore. Le capitaine envoya aussitôt un sauf-conduit, et invita le mégaduc à venir souper à son bord. Pendant le repas, les gens de Bérenger, furent désarmés, les galères prises et tous les hommes fait prisonniers, sauf Bérenger de Villa-Mari, qui ne voulut jamais se rendre et préféra se faire tuer avec tout son équipage. Les Génois, qui venaient de satisfaire ainsi leur haine contre les Catalans, emmenèrent donc Bérenger d'Entenza prisonnier sur leurs galères, et quand ils eurent terminé leurs affaires dans la mer Noire, repassèrent avec lui devant Gallipoli, mais ne voulurent jamais consentir à le rendre, bien que Muntaner offrit dix milles perpres d'or pour sa rançon. Ils repartirent pour Gênes et y conduisirent le mégaduc prisonnier.

<sup>1</sup> « Et vous pouvez comprendre, dit Muntaner, de quelle cruauté se souilla « par là l'empereur et cela envers des hommes qui avaient le caractère de « messagers publics. Mais que votre cœur se reconforte, car plus tard vous « entendrez que de ceci fut tirée la plus éclatante vengeance qui fut jamais. »  
(Ch. CCXVII).

Alors le conseils des chefs, au lieu de se laisser abattre par cette succession de revers et par une situation presque désespérée, montra jusqu'où peut aller la force morale et comment une indomptable énergie suffit à tout. Ils décidèrent que ce serait honte et infamie de se retirer, comme quelques-uns en faisaient la proposition, puisque la route de la mer était libre, sans avoir vengé Roger del Fior et Fernand d'Aunès et Guillen de Sischar et tous leurs compagnons, traîtreusement mis à mort contre toute foi et toute justice par l'empereur et les siens. Afin que nul ne pût renouveler une proposition qui leur paraissait un outrage fait à leur vaillance et à la mémoire de leurs frères d'armes, ils défoncèrent leurs galères en enlevant deux planches du fond, et par cet acte d'héroïque folie ces quinze cents héros s'engageaient à demeurer fermes à leur poste, à soutenir sans paix ni trêve, sans espoir d'accommodement, sans issue possible, une lutte inégale contre toutes les forces de l'empire et cela uniquement pour le seul point d'honneur. Je ne crois pas que l'on puisse citer un fait historique plus frappant que celui-ci, un trait plus profondément caractéristique d'honneur chevaleresque et d'éclatante bravoure, de mépris pour le danger, de suprême insouciance pour l'avenir.

Roger del Fior était mort, Bérenger d'Entenza prisonnier ; Bérenger de Rocafort, gendre du César et sénéchal de l'armée, en prit alors le commandement, et Ramon Muntaner, commandant de la place, fut créé chancelier, trésorier et administrateur général. Il commença par faire confectionner une bannière en l'honneur de Saint-Pierre de Rome, que l'on arbora au sommet de la maîtresse tour ; puis trois autres bannières, l'une portant l'image de Saint-Georges, l'autre les armes de Sicile et la troisième l'écu d'Aragon, lesquelles devaient être portées au combat en tête des cavaliers, adalils et almogavares.

« Et quand ce vint le vendredi, à l'heure de vêpres, vingt-trois jours avant la Saint-Pierre de juin <sup>1</sup>, nous nous réunî-

<sup>1</sup> Le 6 juin, par conséquent. L'assassinat du César avait eu lieu le 5 avril précédent.

« mes tous bien armés à la porte de fer du château ; et à la  
« maîtresse tour je fis placer d'x hommes ; et un marinier, don  
« Bérenger de Ventayola, entonna le cantique du bienheureux  
« Saint Pierre, et tous nous lui répondîmes les larmes aux  
« yeux. Et quand il eût fini le cantique, la bannière de Saint  
« Pierre fut élevée, et nous commençâmes tous à chanter *le*  
« *Salve Regina*. Et il faisait beau temps, et clair, de sorte qu'il  
« n'y avait pas un nuage au ciel. Et quand la bannière fut éle-  
« vée, un nuage passa sur nous, et nous couvrit tous d'eau,  
« au moment où nous étions tous agenouillés, et il dura au-  
« tant que le *Salve Regina*, après quoi le ciel redevint aussi  
« clair qu'auparavant <sup>1</sup>. Nous en eûmes tous une grande joie,  
« et nous ordonnâmes qu'à la nuit chacun se confessât et que  
« le matin suivant à l'aube du jour chacun communiât, et qu'au  
« lever du soleil, quand l'ennemi se présenterait pour nous  
« attaquer, chacun fut prêt à férir. — Et ainsi fîmes-nous. Et  
« nous confiâmes la bannière du seigneur roi d'Aragon <sup>2</sup> à  
« don Guillen Perez de Caldès, celle du roi de Sicile à don Fer-  
« nand Gorri et la bannière de Saint Georges à don Ximenès  
« d'Albero. Rocafort fit porter la sienne par don Guillen de  
« Tous, et nous disposâmes l'ordre de bataille de cette ma-  
« nière : Nous ne formâmes ni front, ni centre, ni réserves,  
« mais tous les hommes de cheval furent placés sur la gauche  
« et les Almogavares sur la droite <sup>3</sup>. L'ost des ennemis était  
« campée à deux milles de nous sur une colline labourée. Et  
« dès que vint le matin du samedi, vingt-deux jours avant la  
« Saint Pierre de juin, ils arrivèrent au nombre de huit mille avec  
« deux mille de leur infanterie auprès des tentes, et nous étions  
« appareillés pour le combat. Eux ne doutaient pas que ce fut  
« pour eux bataille gagnée. Aussitôt que le soleil fut levé, nous  
« nous présentâmes en dehors de nos tranchées, rangés

<sup>1</sup> Il est inutile, je pense, de faire remarquer ce que cette scène a de touchant.

<sup>2</sup> On voit que la bannière impériale était supprimée, puisqu'ils avaient formellement renoncé au service de l'empereur.

<sup>3</sup> On verra plus loin, au chap. X, à propos de l'aventure des chevaliers de la Mort, l'ordre de bataille des Almogavares décrit exactement de la même manière.

« comme il a été dit. Et nous ordonnâmes qu'aucun ne bougeât  
 « que le mot d'ordre n'eût été prononcé par don Bérenger de  
 « Ventayola <sup>1</sup>, et qu'aussitôt les trompettes et les nacaires son-  
 « neraient et tous devaient férir à la fois. Les ennemis se te-  
 « naient la lance sur la cuisse, prêts à frapper et dès que le  
 « cri de guerre eût retenti, nous attaquâmes tous en masse et  
 « donnâmes si vigoureusement sur l'ennemi qu'il semblait que  
 « notre fort s'écroulait. Ils nous heurtèrent aussi très vigou-  
 « reusement. Que vous dirai-je ? Pour leurs péchés et notre  
 « bon droit, ils furent vaincus, et à peine leur avant-garde fût-  
 « elle battue que tous tournèrent le dos à la fois. Et nous au-  
 « tres nous nous mîmes à férir sur eux de telle sorte, que nul  
 « ne levait les mains sans entamer chair d'homme. Et nous  
 « arrivâmes ainsi férant battant, jusqu'à la colline où était  
 « postée leur ost. Et si jamais on vit gens venir en bonne con-  
 « tenance recevoir une ost, ce furent leurs gens de cheval et  
 « de pied qui venaient porter aide aux leurs <sup>2</sup>. Si bien qu'à ce  
 « moment nous crûmes qu'il y aurait trop à faire pour nous.  
 « Mais une voix s'éleva parmi nous, et nous criâmes tous à la  
 « fois quand nous fûmes au pied de la colline : En avant ! en  
 « avant ! Aragon ! Aragon ! Saint Georges ! Saint Georges ! —  
 « Ainsi nous reprîmes avec vigueur et allâmes férir rudement  
 « sur eux. Et ils cédèrent et nous n'eûmes plus qu'à frapper. »

A minuit les Catalans vainqueurs revenaient de la poursuite et rentraient dans Gallipoli. Ils trouvèrent le lendemain qu'il n'avait péri que trois d'entre eux, et ils prirent possession du champ de bataille en s'étonnant de la quantité de morts de l'armée ennemie, dont le plus grand nombre s'était étouffé en voulant fuir, tant était grande la terreur qu'inspiraient les armes des aventuriers. Les fuyards en essayant de s'échapper dans les barques de pêcheurs échouées sur la côte, en avaient submergé la plus grande partie. Le butin fut tel, que pendant huit

<sup>1</sup> Le fameux cri de guerre des Almogavares : Hierro, despierta te ! — Fer, réveille toi ! — V. Hugo l'a pris comme devise d'une des *Orientales*.

<sup>2</sup> La loyauté de Muntaner rend toujours justice à la valeur de ses ennemis, quand il y a lieu.



jours on ne s'occupa que de son partage. Outre l'or, l'argent et les riches harnais, selles et baudriers, épées et armures, il y avait plus de trois mille chevaux vivants, et l'on se rappelle que la compagnie en avait grand besoin. Muntaner découvrit quatre pauvres diables, cachés dans une maison, et les prit à merci, à condition qu'ils lui serviraient d'espions. Il en envoya deux à Constantinople et deux à Andrinople. Ces derniers vinrent bientôt l'avertir de l'approche de Michel, avec une autre armée.

Les Almogavares, laissant alors dans la forteresse de Gallipoli cent hommes seulement pour garder les femmes et les enfants s'avancèrent au devant de l'armée byzantine. Ce fut sous les murs du château fort d'Apros qu'ils la rencontrèrent. Ils se croisèrent dans l'obscurité de la nuit et voyant derrière eux les feux du camp, reconnurent leur erreur et revinrent sur leurs pas. — A l'aube du jour, ayant tous reçu la sainte Eucharistie les aventuriers se rangèrent en bataille. Michel chargeait en personne à la tête de ses escadrons, « car, dit généreusement Muntaner, il était bon chevalier et rien ne lui manquait, « hormis la loyauté. » — Ainsi que les Catalans l'avaient prévu, l'avant-garde lâcha pied, entraînant dans sa fuite le reste de l'armée. Le voisinage du château d'Apros, dans lequel les fuyards se hâtèrent de chercher un refuge, ne contribua pas peu à cette défaite. Les Alains furent les premiers à tourner bride ; les Turcopules les suivirent, car tous ces mercenaires, qui naturellement mettaient au dessus de tout la valeur militaire, étaient pénétrés d'admiration pour les Catalans ; aussi les Turcopules vinrent-ils se joindre à eux dès le lendemain.

Michel avait combattu en personne, chose tellement extraordinaire pour un membre de la famille impériale, tant était profonde la décadence des mœurs byzantines, que Pachymère et Nicéphore Grégoras s'en montrent presque scandalisés. « Il fut contraint, dit Pachymère, de combattre lui-même et de s'acquitter des devoirs du soldat. » Et Nicéphore Grégoras ajoute qu'à son arrivée à Didymotique, où il alla rejoindre l'empereur après la bataille, Michel fut vivement réprimandé

par son père « de ce que, en cette bataille il n'avait pas songé  
 « à la dignité de l'empire, mais en exposant sa propre vie avait  
 « mis en péril la fortune des Grecs qui reposait sur sa per-  
 « sonne. »<sup>1</sup> Il avait été blessé au visage par Bérenger de  
 Ventayola, le brave marin, ancien *macip* ou huissier d'honneur  
 du roi d'Aragon, doué d'une force extraordinaire. Bérenger,  
 « monté sur un bon cheval qu'il avait gagné à la précédente  
 « bataille, et qui portait aussi une très belle cuirasse qu'il avait  
 « également gagné, mais n'avait pas d'écu, parce qu'il ne  
 « savait pas s'en servir à cheval, » pensa tuer le fils de l'em-  
 pereur, qui fut enlevé par ses gardes. La mêlée avait été  
 terrible. La nuit sépara les combattants ou plutôt arrêta la  
 poursuite ; et le lendemain, le champ de bataille était aban-  
 donné. Les Almogavares le pillèrent pendant huit jours et ren-  
 trèrent dans Gallipoli, chargés de butin, menant dix grands  
 chariots remplis, traînés chacun par quatre buffles, outre une  
 grande quantité de bestiaux. Tous les paysans s'enfuirent  
 épouvantés vers Constantinople ou se soumirent aux aventuriers  
 dont le nom seul inspirait la terreur.

Soixante Catalans avaient survécu au massacre du César et  
 avaient été jetés dans les prisons d'Andrinople. Le bruit de la  
 défaite du jeune empereur arriva jusqu'à eux et ils crurent  
 pouvoir profiter de la stupeur générale pour ressaisir leur  
 liberté. Ils n'y trouvèrent que l'occasion d'une mort héroïque.  
 Ayant brisé leurs fers, ils essayèrent, en montant au sommet  
 de la tour, d'écraser sous les pierres le peuple et les soldats,  
 mais accablés par le nombre, quelques-uns se rendirent ; les  
 autres se défendirent jusqu'à ce qu'on eût mis le feu à la tour.  
 Alors ils s'embrassèrent, firent le signe de la croix et se jetè-

<sup>1</sup> « Les forces de l'empire, continue Pachymère (ch. 30) n'étaient pas tout à  
 « fait abattues, bien qu'elles fussent fort languissantes. L'autorité de com-  
 « mander, qui est comme l'âme, avait encore toute sa vigueur, mais les troupes  
 « qui sont comme les membres, se ressentaient de la faiblesse de l'enfance,  
 « et n'avaient que des mouvements imparfaits qui faisaient pitié. »

L'avarice de l'empereur avait empêché les Gênois de venir à son aide. Ils  
 avaient demandé 6.000 écus d'or qu'Andronic leur envoya en lingots. Le poids  
 ne se trouva pas juste, ils renvoyèrent la somme et refusèrent de marcher.

rent dans les flammes. « Deux frères, dit Pachymère, (car il est des instants où l'héroïsme de ces hommes arrache un cri d'admiration à leurs pires détracteurs), « qui l'étaient encore « plus de cœur que de corps, s'étant serrés très étroitement se « précipitèrent du haut en bas et moururent de leur chute. « Avant de se jeter, ils aperçurent un jeune homme qui sem-  
« blait ébranlé par l'appréhension du feu et de l'abîme, et  
« paraissait vouloir se soumettre à la servitude plutôt que de  
« subir un si cruel genre de mort. Ils le jetèrent au milieu de  
« l'embrasement et crurent le sauver en le perdant. » <sup>1</sup>

Alors les Catalans furent maîtres dans Gallipoli et tout le pays d'alentour. « Dès lors, toute la Romanie fut soumise, et  
« nous leur avons tellement mis la peur au corps, qu'on ne  
« pouvait crier : Les Francs ! Les Francs ! qu'ils ne prissent  
« aussitôt la fuite. » <sup>2</sup> — Muntaner cite un trait qui peint bien  
leur insouciance intrépidité et la terreur inspirée par ce courage  
aveugle qui les amenait, dans de continuelles incursions, jus-  
qu'aux murs de Constantinople : « Chaque jour, dit-il, les nôtres  
« faisaient des chevauchées jusqu'aux portes. Et un jour, un  
« Almogavare, appelé Perich de Naclara, ayant perdu au jeu,  
« prit ses armes et avec ses deux fils alla sans autre compagnie  
« cheminant jusqu'à Constantinople, et dans un jardin de l'em-  
« pereur trouva deux marchands Génois qui chassaient aux  
« cailles. Il les prit et les emmena à Gallipoli, d'où il obtint  
« pour leur rançon trois mille perpres d'or. — Et tous les jours  
« on faisait beaucoup de semblables chevauchées. » —

<sup>1</sup> Ce trait négligé par Muntaner, qui est absorbé par le récit des faits dont il est le témoin oculaire, est rapporté par Pachymère, ch. XXXIII.

<sup>2</sup> Muntaner, ch. CCXXI.



## VII.

### EXPLOITS DES ALMOGAVARES.

#### SIÈGE DE GALLIPOLI.

Il advint que quelques Turcs et Turcopules, mécontents de certain dommage qu'ils prétendaient leur avoir été fait dans le partage du butin, voulurent se séparer de la compagnie et s'en retourner en Asie. Mais en chemin, ils furent rencontrés par un détachement de troupes impériales commandé par Andreas Moriscos, Génois, lequel les fit cerner et passer au fil de l'épée. En récompense de cet exploit, Andronic le créa vice-amiral et le reste des Turcs se rallia plus étroitement aux Catalans.

Tous ensemble, ne laissant à Gallipoli, que le capitaine Muntaner avec les marins, cent Almogavares et cinquante cavaliers pour garder la place, allèrent enlever les villes de Panidos et de Rodosto. Cette dernière avait été le théâtre du massacre des envoyés Catalans, mis à mort contre la foi jurée par la perfidie de l'empereur. La vengeance des Almogavares fut terrible. Bérenger de Rocafort, entièrement maître du cœur de ses soldats, était brave et habile, mais froid, ambitieux et cruel. Rodosto fut mise à sac, et tous ses habitants, sans distinction d'âge ni de sexe, immolés en représailles du meurtre de don Guillen de Sischar et de ses compagnons.

Peu de temps après, on vit arriver à Gallipoli don Fernand Ximènes d'Arénos. On se souvient que durant le séjour de la compagnie à Artaki, ce capitaine, à la suite d'un différend avec Roger del Fior, s'était séparé de l'armée. Il avait pris du service à Athènes, chez le jeune duc Guy II de la Roche, et y avait été traité avec distinction. Mais en apprenant la mort de son ancien chef et la situation critique de ses frères d'armes, le gentilhomme aragonais n'hésita pas à demander à son seigneur le duc la permission de les aller joindre. « Nous eûmes grand plaisir de son arrivée, dit Muntaner, et nous lui fournîmes

toute sorte de choses.» Il amenait sur sa galère quatre-vingts Almogavares.

Un jour, Fernand Ximenès prit avec lui trois cent fantassins et cent cinquante cavaliers qu'il mena jusqu'aux portes de Constantinople. Il y fit un grand butin, et comme il s'en revenait l'empereur envoya huit cent cavaliers et deux mille hommes de pied pour lui couper le passage. Les Catalans les dispersèrent et en tuèrent un grand nombre. Ces exploits fabuleux où toujours leur vaillance les faisait triompher d'ennemis plus nombreux remplissaient d'effroi les populations. Grâce au gain fait dans cette expédition, Fernand Ximenès put aller mettre le siège devant la forteresse de Madytos, à l'extrémité des Dardanelles. Il ne prit avec lui que deux cents Almogavares et quatre-vingts cavaliers. La garnison du château était de sept cents hommes.

De Gallipoli, Muntaner lui envoyait par mer les vivres nécessaires. Il avait dix échelles de corde, des trébuchets, et tint le siège pendant huit mois sans que l'empereur songea à délivrer ses hommes ; voici là dessus le joli récit de Muntaner : <sup>1</sup>

« Or, je veux vous raconter la belle aventure qui leur arriva  
« et la plus belle en vérité qui arriva jamais. Un jour de juillet,  
« qui était jour de grande fête, tous les habitants du château  
« se laissaient aller avec sécurité, qui à chercher les ombra-  
« ges, qui à dormir, qui à se reposer, qui à converser, et  
« comme c'était grand jour de repos et que chacun succombait  
« réellement à la chaleur, beaucoup se livraient au sommeil.  
« Mais don Fernand Ximenès ne dormait pas, en homme qui a  
« grande charge et responsabilité. Il regarde du côté des  
« murailles et n'entend aucune voix, et ne voit aucun homme  
« apparaître. Il s'approche du mur et fait mine d'y appliquer  
« une échelle, et personne ne se présente. Il s'en retourne  
« aussitôt à ses tentes et de proche en proche et sans bruit, il  
« fait avertir chacun de se tenir prêt. Il prend cent hommes  
« jeunes et robustes, et avec les échelles ils s'approchent des

<sup>1</sup> Chapitre CCXXIII.

« murailles, les dressent le long du rempart, et puis sur chaque  
« échelle montent cinq hommes l'un après l'autre, et tout dou-  
« cement, tout doucement, ils arrivent jusqu'au haut des murs  
« sans avoir été entendus, puis d'autres montent après eux, si  
« bien qu'il y en eut jusqu'à soixante. A l'instant ils s'emparent  
« de trois tours, et Fernand Ximenès arrive à la porte du  
« château avec l'autre partie de ses gens armés de haches,  
« pour briser les portes. Au bruit que faisaient ceux qui étaient  
« montés sur les murailles, l'alarme se mit dans la place, tout  
« le monde accourut et pendant ce temps les portes furent  
« enfoncées sans que personne se trouvât là pour l'empêcher.

« Ainsi fut pris le château. et ils y trouvèrent tant d'argent  
« que dorénavant Fernand Ximenès et sa troupe ne manquèrent  
« de rien, et tous furent riches. C'est la plus étrange aventure  
« dont vous ayez jamais ouï parler, qu'en plein jour on ait pris  
« d'emblée un château qui avait été assiégé pendant huit  
« mois. »

La compagnie se trouva alors divisée en trois corps : Muntaner, à Gallipoli, Fernand Ximenès à Madytos, Rocafort à Rodosto. Gallipoli était le point central et l'entrepôt général.  
« Là venaient, dit Muntaner, tous ceux qui avaient besoin  
« d'armes et de vêtements ; là demeuraient tous les marchands  
« et fournisseurs. Tous nous étions riches et très à l'aise.  
« Nous ne semions, ni ne labourions, ni ne cultivions la vigne,  
« et cependant nous recueillions chaque année ce qu'il nous  
« fallait de vin, de froment et d'avoine, et ainsi vécûmes-nous  
« pendant cinq ans, faisant les plus merveilleuses chevauchées  
« qu'on put imaginer, tellement que si on vous les racontait  
« toutes, aucune écriture n'y pourrait suffire. »

Ainsi, cette poignée d'aventuriers héroïques tenait en échec tout l'empire d'Orient. Ils n'avaient pas même de chef ; le point d'honneur seul suffisait à les maintenir. Leurs uniques alliés étaient quelques mercenaires Turcs. L'empereur et le pays entier ne purent jamais leur causer de dommage qu'en employant la trahison ; à force ouverte, quelque fût leur infériorité de nombre, ils triomphaient toujours. Ils n'étaient sou-

tenus que par leur courage et la force de leurs âmes, faisant de *merveilleuses chevauchées*, exécutant de fantastiques exploits, dignes des Roland, des Lancelot et des Amadis. Ils ne songeaient à autre chose, vivaient sans souci du lendemain, appuyés sur leurs épées, et ne souhaitant d'autre mort que celle qu'ils pouvaient rencontrer dans quelque gigantesque entreprise. Tels étaient les aventuriers Catalans, qui devaient un jour, après bien des fortunes diverses, devenir maîtres et seigneurs du beau duché d'Athènes.

Rocafort, avec ses cavaliers, s'en fut attaquer Stenayre, arsenal et chantier de la marine impériale. Il incendia tous les alentours et détruisit plus de 150 nefes qui s'y trouvaient. Pendant ce temps, Muntaner, qui n'avait dans Gallipoli que les mariniers et quelques hommes d'armes pour garder les femmes et les bagages, envoyait chaque matin dans la campagne deux chariots et deux attelages pour ramasser du bois ; quatre hommes et un arbalétrier à cheval appelé Marco les accompagnaient

Il arriva alors qu'un *baron grec* de Salonique, appelé Georges de Christopolis, vint avec une troupe de quatre-vingt cavaliers bien montés, et sachant que les Almogavares étaient en course, voulut surprendre Gallipoli. Rencontrant les chariots chargés de bois il fondit sur eux tout d'abord. Dès que l'écuyer Marco vit cette troupe qui leur courait sus, il ordonna à ses quatre hommes de monter dans une tour à demi ruinée, qui se trouvait là tout proche, et dont la porte était brisée, et de s'y défendre comme ils pourraient jusqu'à ce qu'il leur eût amené du secours. Il courut à toute bride vers Gallipoli, et revint bientôt, amenant le capitaine Muntaner et toute la garnison, consistant en : « six chevaux bardés et huit armés à la légère. Et ainsi « que nous l'avions fait dans les autres combats, nous nous « serrâmes et fîmes sur eux en une masse, si bien qu'il plut « à Dieu notre Seigneur que nous fussions vainqueurs. Nous « leur tuâmes ou prîmes trente-sept hommes à cheval, nous « recouvrâmes nos quatre hommes qui s'étaient défendus dans « la tour et les chariots et attelages, puis nous laissâmes aller



« les Grecs à la male heure, et nous retournâmes à Gallipoli.  
« *Et je vous ai raconté cette belle aventure*, conclut Muntaner,  
« *afin que vous sachiez qu'il n'y a d'autre pouvoir que celui*  
« *de Dieu, car tout cela ce n'était pas par notre courage que*  
« *nous le faisons, mais par la vertu et la grâce de Dieu !* »

Le partage du butin fut considérable ; chaque piéton eut pour sa part sept perpres d'or, chaque cavalier léger quatorze et chaque homme de grosse cavalerie vingt-huit.

Les compagnons de Roger del Fior l'avaient bien vengé : ils étaient la terreur de l'empereur et de l'empire ; ils avaient fait faire un sceau sur lequel on voyait l'image de Saint Georges avec cette inscription : Sceau de l'ost des Francs qui règnent sur la Macédoine. » Ce sceau était confié à Ramon Muntaner, chancelier et trésorier de la compagnie, lequel se tenait à Gallipoli, leur quartier général, avec les secrétaires de l'armée.

« J'étais capitaine de Gallipoli, » raconte-t-il, « et tant que  
« l'armée y fût, tous, grands et petits, devaient reconnaître  
« mon autorité. Aucun de ceux qui étaient dans l'ost ne savaient  
« combien nous étions, excepté moi, et je tenais écriture pour  
« savoir pour combien de chevaux bardés et combien de che-  
« vaux armés à la légère chacun prenait part. Il en était de  
« même des hommes de pied, et c'était d'après mon registre  
« que se réglaient les chevauchées. Et j'avais le cinquième du  
« profit de toutes les courses, tant par mer que de cheveu-  
« chées, et je tenais le sceau de la compagnie. »

« Or, quand Rocafort revint de Stenayre, nous nous mîmes  
« en tête, Rocafort, Ximenés, moi et les autres, que ce que  
« nous avions fait n'était rien, si nous n'allions combattre les  
« Alains qui avaient tué le César. »

La résolution fut aussitôt prise et aussitôt mise à exécution. Tous les Almogavares ramenèrent leurs familles et leurs bagages à Gallipoli pour les y laisser sous la garde du capitaine de la place, et de là devaient partir les bannières pour l'expédition. On convint que du butin à venir on ferait cinq parts, dont quatre pour l'armée, et la cinquième divisée entre Rocafort, Muntaner et ceux qui consentiraient à rester dans Gallipoli.

« Et cela fut ainsi, dit Muntaner, parce que autrement nous  
« n'aurions trouvé personne qui voulut rester. » L'ost partit  
« donc, bannières déployées, et pendant la nuit, il en partit  
« encore tant de ceux qui devaient rester qu'il ne demeurât  
« que cent trente trois hommes, tant Almogavares que mari-  
« niers. et sept chevaux bardés, qui étaient de ma maison. Et  
« ainsi je restai *mal accompagné d'hommes, mais bien accom-*  
« *pagné de femmes, car il en resta certainement plus de*  
« *deux mille avec moi.* Et l'ost s'en alla donc à la bonne  
« heure, et erra tant par ses journées, qu'elle entra dans une  
« belle plaine au royaume de Bulgarie.

« Et là se trouvait Gircon, capitaine des Alains qui avait tué  
« le César, et il avait avec lui trois mille hommes de cheval et  
« six mille de pied, et tous avec eux avaient leurs femmes et  
« leurs enfants, car les Alains vivent à la manière des Tartares,  
« vont toujours avec tout leur avoir et ne se logent jamais en  
« cité, ville ou lieu habité. »

Il y avait douze jours de marche de Gallipoli à la frontière bulgare où campait la horde. Les Alains étaient renommés comme la meilleure cavalerie du monde, aussi Rocafort fit-il reposer ses gens pendant une journée avant de les joindre et le surlendemain il engagea la bataille qui fut sanglante et acharnée. D'une part, les Almogavares, ardents à la vengeance; de l'autre les Alains défendant leurs vies, leurs femmes et leurs biens. « Mais, dit Muntaner, à l'heure de midi, Gircon « tomba, et ses bannières furent renversées. » — Trois cents Alains seulement échappèrent au massacre. Don Bérenger de Ventayola, avec Guillen de Bellver et don Alonso Miro, adalil, poursuivaient un cavalier alain qui s'enfuyait avec sa femme, laquelle était très belle. Le cheval de celle-ci commençait à faiblir; le cavalier se voyant près d'être atteint, enleva sa femme dans ses bras, et après l'avoir embrassée, lui trancha la tête d'un seul revers d'épée; après quoi se retournant contre les trois Catalans, il les attendit de pied ferme, tua Guillen de Bellver, blessa grièvement les deux autres et se fit enfin mettre en pièces sur le corps de celle qu'il n'avait pas voulu abandon-

ner. — Les Almogavares pillèrent le camp, y recueillirent un butin considérable et ils auraient poussé plus avant dans l'intérieur s'ils n'eussent tout à coup reçu la nouvelle que Muntaner était assiégé dans Gallipoli et qu'il était urgent de lui porter secours.

On se rappelle que la garnison demeurée dans cette ville se composait uniquement de cent trente trois hommes d'armes, tant mariniers qu'Almogavares, et de sept chevaux bardés, plus deux mille femmes et un assez grand nombre de marchands et d'artisans. Andronic, informé de cet état de choses, jugea l'occasion favorable pour détruire le repaire de ses terribles ennemis. En ce moment venaient d'arriver à Constantinople dix-huit galères génoises commandées par Antonio Spinola, chargé de ramener en Italie l'un des fils nés du mariage de l'empereur avec Irène de Montferrat<sup>1</sup>, auquel fils devaient revenir les domaines du marquis Jean, frère d'Irène, mort sans enfants<sup>2</sup>. Moyennant l'engagement pris par l'empereur, que ce fils épouserait Argentine Spinola sa nièce, l'amiral génois se chargea d'exterminer les Catalans. Il commença par envoyer devant Gallipoli deux galères, portant l'ordre intimé à la grande compagnie d'avoir à sortir du *Jardin de la commune de Gènes*, car c'est ainsi qu'ils désignaient l'empire d'Orient.

Muntaner refusa, et refusa également le défi qu'on lui offrait. Chartes en furent dressées de part et d'autre avec toutes les formalités requises. A la troisième sommation, Muntaner répondit : « Qu'il était venu en Roumanie pour l'exaltation de la

<sup>1</sup> Cette union avait été dissoute, parce que l'impératrice avait, à son insu, tenu sur les fonds un fils de son mari. Elle s'était retirée à Salonique avec tous les honneurs de son rang. (Voir 1<sup>re</sup> partie. C. X).

<sup>2</sup> Guillaume III, marquis de Montferrat, fils de Boniface II, chef de la IV<sup>e</sup> croisade et roi de Salonique, avait renoncé à cette dernière partie de l'héritage paternel, qui ne fut revendiquée par aucun de ses descendants. Boniface III, son fils, fut père de Guillaume IV, lequel confirma sa renonciation au royaume de Salonique en mariant sa fille Irène à Andronic Paléologue en 1284. — Elle en eut une fille et trois fils, dont l'un Théodore Paléologue, succéda comme marquis de Montferrat à son oncle Jean, épousa Argentine Spinola et transmit à ses descendants des prétentions à l'empire de Constantinople, que fit valoir au seizième siècle le duc de Nevers, prétendant à la fois à l'empire de Constantinople et à la principauté d'Achaïe.

« foi catholique, et que Spinola et les Génois devraient rougir de  
 « honte de signer de leurs noms tels décrets et défis pour les  
 « traîtres schismatiques qui avaient égorgés leurs chefs et leurs  
 « frères par trahison. » — Et il somma à son tour Spinola au  
 nom du pape et des rois d'Aragon et de Sicile d'avoir au con-  
 traire à l'aider dans sa vengeance. Spinola vint alors devant la  
 place avec les dix-huit galères et de plus sept galères impéria-  
 les commandées par l'amiral André Morisco. Mais rien ne peut  
 égaler le charme du récit de Muntaner lui-même, sur la façon  
 dont il soutint le siège et repoussa l'assaut, avec cent quarante  
 hommes d'armes, quelques artisans et deux mille femmes.  
 Nous le donnerons donc en entier :

« Je fis revêtir d'armures toutes les femmes, et je les fis  
 « placer sur les murailles, en les faisant commander par ces  
 « marchands catalans que nous avions parmi nous. Je fis placer  
 « dans les rues des demi-tonneaux de vin bien trempé, avec du  
 « vinaigre et beaucoup de pain, afin que mangea et but qui  
 « voudrait, sachant bien que nos ennemis étaient si forts qu'ils  
 « ne nous laisseraient pas le temps d'aller manger chez nous.  
 « J'ordonnai que chaque homme fut bien cuirassé parce que je  
 « savais que les Génois allaient toujours bien fournis de traits  
 « et qu'ils en fesaient une grande consommation, car leur  
 « usage est de ne faire que tirer et ils emploient plus de car-  
 « reaux en une bataille que ne le feraient les Catalans en dix.  
 « Ainsi je fis revêtir chaque homme d'une bonne armure et je  
 « fis laisser ouvertes toutes les portes des barbicanes, car  
 « elles étaient toutes treillagées, afin que nous puissions ac-  
 « courir là où il en serait le plus besoin.

« D'un autre côté, j'ordonnai que des médecins se tinssent  
 « tout prêts à panser les gens aussitôt qu'ils seraient blessés,  
 « afin que chacun put aussitôt retourner au combat. Quand  
 « j'eus pris toutes ces précautions et fixé à chacun l'endroit  
 « où il devait se tenir et ce qu'il aurait à faire, j'allai et courus  
 « partout, avec vingt hommes, là où je voyais qu'était le plus  
 « grand besoin.

« Le jour arriva cependant, et les galères vinrent prendre

« terre, et avec un bon cheval que j'avais, moi troisième des  
« chevaliers bardés de fer avec pourpoint de mailles, j'empê-  
« chai les matelots de prendre terre jusqu'à l'heure de tierce.  
« Et à la fin dix galères prirent terre, fort loin de nous, et à ce  
« moment mon cheval s'abattit, et un mien écuyer s'approcha  
« pour me donner le sien, mais pour tant que je pusse me  
« hâter, entre le cheval qui était à terre et moi nous reçûmes  
« treize blessures. Aussitôt, monté sur l'autre cheval, je pris  
« mon écuyer en croupe et me retirai au château avec cinq  
« blessures pour ma part, dont je me ressentis très peu, sauf  
« une le long du pied et un coup d'épée que je fis aussitôt pan-  
« ser, mais j'y perdis mon cheval.

« Dès que les gens des galères virent que j'étais tombé, ils  
« s'écrièrent : Le capitaine est mort ! droit sur eux ! droit sur  
« eux ! Et ils prirent terre tous ensemble, et ils avaient fort  
« bien ordonné leur bataille, car de chaque galère sortit une  
« bannière avec la moitié de la chiourme ; si quelqu'un des  
« combattants avait faim ou soif ou était blessé, ils le ren-  
« voyaient à bord, et il était immédiatement remplacé, le lan-  
« cier par un lancier, l'arbalétrier par un arbalétrier, et ainsi  
« de suite.

« Ils débarquèrent ainsi bien ordonnés et se disposèrent à  
« nous attaquer vigoureusement, et nous à nous défendre. Ils  
« nous lançaient tant et tant de carreaux qu'ils en empêchaient  
« de voir le ciel, ce qui dura jusqu'à l'heure de none, telle-  
« ment que tout le château en était rempli : que ne vous dirai-  
« je pas ? Tous ceux de nous qui nous aventurâmes au dehors  
« fûmes blessés, et un mien cuisinier, qui était à la cuisine à  
« faire cuire des poules pour les blessés, fut atteint d'un trait  
« qui lui arriva par la cheminée et lui pénétra bien de deux  
« doigts dans les chairs.

« Que vous dirai-je ? la bataille fut vigoureuse, et à l'aide de  
« grosses pierres et de moëllons que j'avais fait apporter sur  
« les murailles, nos femmes défendaient si obstinément les  
« barbicanes que c'était merveille, et en vérité il y avait telle  
« femme qui était blessée au visage de cinq coups de trait, et

« se défendait encore comme si elle n'eût eu aucun mal. Et  
« la bataille dura jusqu'à l'heure de matines. Alors le capitaine  
« Ser Antonio Spinola s'écria : O hommes sans cœur ! Com-  
« ment ! trois teigneux qui sont là-dedans se défendent contre  
« vous ! vous êtes bien lâches ! — Et alors, avec quatre cents  
« hommes des meilleures familles de Gênes il sortit des ga-  
« lères, et on vint à l'instant m'en avertir. Et moi, avec les six  
« cavaliers bardés que j'avais en bon arroi et bien appareillés,  
« je fis venir cent hommes que nous avions dans le château.  
« Je leur fis quitter leurs armures parce qu'il faisait grand chaud,  
« car nous étions au mois de juillet, et d'ailleurs je m'étais  
« aperçu que les traits avaient cessé et que les ennemis n'en  
« lançaient plus, car ils les avaient tous employés. Et en che-  
« mise et en braies, chacun armé d'un écu, la lance à la main,  
« l'épée à la ceinture et le poignard au côté, je leur ordonnai  
« de se tenir prêts. Et aussitôt que le capitaine Ser Antonio  
« Spinola, avec tous ses braves et ses cinq bannières, fut ar-  
« rivé à la porte de fer du château, et qu'ils eurent combattu  
« vivement un certain espace de temps, tellement que la plu-  
« part d'entre eux en sortaient la langue de soif et de chaleur,  
« je me recommandai à Dieu et à Madame sainte Marie ; je fis  
« ouvrir la porte, et avec les six chevaux bardés et mes hom-  
« mes de pied, aussi légèrement équipés, nous fondîmes sur  
« les bannières si rudement que du premier choc nous en abat-  
« tîmes quatre. Et quand ils virent que nous fêrions si vigou-  
« reusement, tant hommes de cheval que de pied, ils lâchèrent  
« pied, et nous ne vîmes bientôt plus que leurs épaules.

« Que vous dirai-je ? Ser Antonio Spinola laissa sa tête là  
« même où il avait fait le défi et avec lui tous les gens de sa  
« suite. Enfin, il périt certainement plus de six cents Génois,  
« et je vous dis même que, sur les échelles de leurs galères,  
« nos gens montaient confondus avec eux, et en vérité si nous  
« eussions eu seulement cent hommes de troupes fraîches, de  
« leurs galères nous eussions retenu plus de quatre. Mais nous  
« étions tous blessés ou harassés et nous les laissâmes tous  
« aller à la male heure. Ils n'étaient pas plutôt embarqués, et

« non sans qu'un bon nombre tombât dans la mer, que l'avis  
« me parvint que, sur une colline voisine, il en était resté plus  
« de quarante, et nous y courûmes. Le chef de ces quarante  
« était l'homme le plus vigoureux de Gênes, Ser Antonio Boc-  
« canegra. Que vous dirai-je? Tous ses compagnons périrent,  
« et lui, tenant en main une épée droite à deux tranchants, en  
« lançait de tels estocs que nul n'osait s'en approcher. Moi,  
« lui voyant faire de si grandes choses, j'ordonnai que qui que  
« ce soit se gardât de le fêrir et lui criai de se rendre. Mais  
« jamais il n'en voulut rien faire. Alors j'ordonnai à un mien  
« écuyer, qui était sur un cheval bardé, de brocher de l'é-  
« peron contre lui, et il le fit volontiers et donna de telle force  
« qu'avec le poitrail de son cheval il l'étendit à terre, et à  
« l'instant il fut mis en pièces.

« Ainsi les galères génoises, mises en déroute, s'en retour-  
« nèrent à Gênes avec le marquis de Montferrat<sup>1</sup>, et celles  
« de l'empereur à Constantinople, et chacun s'en alla fort  
« maltraité, et nous restâmes gais et satisfaits.

« Le lendemain, la nouvelle étant parvenue à la compagnie  
« que nous étions assiégés, ceux d'entre eux qui étaient bien  
« montés revinrent à toute bride, faisant plus de trois journées  
« de chemin en une nuit et un jour. Ainsi il arriva quatre-  
« vingts cavaliers dès le lendemain soir, et deux jours après  
« toute l'ost, qui nous trouva moulus et blessés. Et ils eurent  
« grand regret de ne s'être pas trouvés là. Nous nous réjouî-  
« mes tous ensemble, nous fîmes des processions et rendîmes  
« grâce à Dieu des victoires qu'il nous avait fait obtenir, et  
« nos compagnons nous firent large part de ce qu'ils avaient  
« gagné, de sorte que, grâce à Dieu, nous fûmes tous plus  
« que riches. »

<sup>1</sup> Le jeune Théodore Paléologue.

---





## VIII

### RETOUR DE DON BÉRENGER D'ENTENZA. ARRIVÉE DE L'INFANT DON FERNAND D'ARAGON.

1306-1308.

Cependant don Bérenger d'Entenza qui, on se le rappelle, avait été emmené en captivité par les Génois, fut tiré de sa prison par l'intervention du roi d'Aragon et son premier soin fut de s'employer entièrement en faveur de ses compagnons d'armes, qui continuaient à tenir bon sur les rives de l'Hellespont et de la Propontide. Mais il sollicita vainement en leur faveur les secours du pape et du roi de France. La jalousie et la rancune envers la maison d'Aragon les rendit insensibles à toutes les instances. Don Bérenger, ayant réuni environ cinq cents Almogavares<sup>1</sup> fit de nouveau voile vers l'Orient et entra dans Gallipoli, avec des hommes et de l'argent, aux joyeuses acclamations de ses anciens compagnons.

Don Bérenger d'Entenza était un gentilhomme de haute naissance ; il avait été le compagnon et l'ami de Roger del Fior, aussi Muntaner et Fernand Ximenès d'Arénos l'accueillirent-ils avec enthousiasme, lui cédant de plein gré la préséance à laquelle il avait droit et ralliant autour de lui tout ce qui dans l'armée était gens de naissance, par conséquent la plupart des cavaliers et des adalils. Mais les almogavares, montagnards et vrais soldats de fortune, les mercenaires, Turcopules et autres, étaient dévoués corps et âme à Rocafort. Celui-ci, sorti de basse extraction, d'une bravoure intrépide, habile, rusé, froid, cruel, peu scrupuleux sur le choix des moyens, et follement ambitieux, se sentit dès lors assez fort pour refuser de re-

<sup>1</sup> Il retourna en Catalogne, engagea et vendit ses terres et nolis une grande nef. (Ch. CCXXIX).

connaître l'autorité de don Bérenger d'Entenza, dont la partie sage de la Compagnie voulait faire le chef suprême et le véritable successeur de Roger del Fior.

Muntaner ne se donna pas peu de peine pour prévenir des dissensions qui ne pouvaient manquer de devenir fatales aux aventuriers, dont la situation était déjà fort précaire. On convint que les chefs seraient traités sur un pied d'égalité complète et que chacun dans la compagnie serait libre de suivre celui qu'il préférerait. Les Aragonais et une partie des marins s'attachèrent à don Bérenger d'Entenza et à don Fernand Ximenès, lequel haïssait Rocafort et s'était joint de suite au nouvel arrivant. Ils allèrent ensemble mettre le siège devant Mégarix ; pendant ce temps, Rocafort avec tous les almogavares, Turcopules et autres soudoyers, s'en fut attaquer la cité d'Aîné, à soixante mille de Gallipoli.

Les choses en étaient là, quand on vit arriver, avec quatre galères, don Fernand d'Aragon, infant de Majorque <sup>1</sup>. Le roi Frédéric de Sicile, informé de la position critique de la compagnie, menacée d'une ruine totale par la division qui régnait entre les chefs, avait conçu le projet de se mettre à la tête de l'entreprise et voyant que de cette expédition la maison d'Aragon pouvait retirer gloire et profit, il choisit pour prendre le commandement en son lieu et place son cousin don Fernand, troisième fils du roi Jacques de Majorque <sup>2</sup>. Don Fernand était alors à la fleur de l'âge, plein de bravoure et de grandes qualités et *l'un des bons chevaliers du monde*, assure Muntaner, qui, dévoué serviteur de la royale maison d'Aragon, reçut l'infant à Gallipoli avec de grandes démonstrations de joie et d'enthousiasme. Tout d'abord il le fit saluer comme chef et seigneur par tous ceux qui étaient sous ses ordres ; il lui céda son *ostel* en entier, et acheta cinquante chevaux, des attelages, mules et mulets, pour le seigneur infant et sa maison.

<sup>1</sup> Voir le chapitre XII de la 1<sup>re</sup> partie.

<sup>2</sup> Jacques de Majorque était le second fils de Jacques le Conquérant, roi d'Aragon, conquérant des îles Baléares ; Pierre III, le conquérant de la Sicile, était son frère aîné. Voir la généalogie à la fin du volume

Ensuite il fit partir pour Mégarix deux hommes à cheval chargés de prévenir don Bérenger d'Entenza de l'arrivée du prince, et en expédia deux autres à Rocafort, qui assiégeait Aîné, et à don Fernand Ximenès, qui se trouvait en son château de Madytos.

Bérenger d'Entenza et Fernand Ximenès arrivèrent aussitôt et firent éclater leur joie en voyant l'infant, qu'il s'empressèrent, à l'exemple de Muntaner, de reconnaître pour chef et seigneur. Le prince était muni de lettres patentes adressées par le roi de Sicile aux quatre capitaines, <sup>1</sup> lesquelles lettres leur communiquaient les conventions passées entre le roi et l'infant son cousin. Il y était stipulé que l'infant prendrait le commandement de la grande compagnie au nom du roi de Sicile, et que toutes les conquêtes qu'ils pourrait faire seraient faites au nom du roi; de plus don Fernand s'engageait à ne point contracter de mariage sans l'aveu du roi son seigneur. Ce traité, dont la copie originale est conservée dans les archives de Naples, fut fait et signé à Melazzo en Sicile, le 10 mars 1306.

« Nous eûmes grande joie de son arrivée, » poursuit le fidèle Muntaner, « et nous regardâmes notre cause comme gagnée, « puisque Dieu nous avait envoyé ledit seigneur infant, qui « était de la droite lignée d'Aragon, <sup>2</sup> et de sa personne l'un « des quatre bons chevaliers du monde, des plus expérimentés, « et des plus disposés à maintenir droite justice. Et quand nous « eûmes tous prêté serment audit infant, nous reçûmes un message de Rocafort qui nous faisait dire qu'il ne pouvait abandonner le siège auquel il était occupé, mais qu'il suppliait le « seigneur infant de vouloir bien se rendre en ce lieu, car « toute sa compagnie avait grande joie de son arrivée. Le seigneur infant prit conseil là-dessus et tous nous lui conseillâmes d'y aller et lui promîmes de le suivre à l'exception de « don Bérenger d'Entenza et de don Fernand Ximenès d'Aré- « nos qui étaient mal avec Rocafort et qui restèrent à Gallipoli,

<sup>1</sup> Bérenger d'Entenza, Fernand Ximenès, Muntaner et Rocafort.

<sup>2</sup> Petit fils de Jacques le Conquérant, au même degré que Frédéric de Sicile, son cousin germain.

« mais en assurant qu'aussitôt que l'enfant aurait eu son entrevue avec Rocafort, ils iraient le rejoindre <sup>1</sup>. »

Les intrigues de Rocafort allaient faire échouer tous les plans du roi de Sicile. Voyant l'enfant accueilli avec tant d'empressement par les gentilshommes ayant à leur tête ses ennemis mortels. Bérenger d'Entenza et Fernand Ximenès d'Arénos, que leur haute naissance placerait naturellement parmi les conseillers immédiats du prince, il comprit que son importance personnelle en serait fort diminuée et que de chef des Almogavars il allait redevenir simple capitaine dans l'armée. Il profita de son ascendant sur les Almogavars et les Turcopules pour faire échouer toute la combinaison.

L'enfant étant arrivé avec sa suite aux environs du camp, il alla au devant de lui et le reçut avec de grandes démonstrations de joie et d'humilité. Au bout de deux jours, il prit connaissance des lettres royales et dressa son plan en conséquence. Ayant remarqué la clause expresse par laquelle l'enfant s'engageait à ne prendre le commandement des bandes, *qu'au nom et sous l'obéissance de son cousin le Roi de Sicile*, et à faire hommage à celui-ci de toutes ses conquêtes à venir, il imagina de persuader à ses gens qu'ils devaient exiger le changement de cette clause, et ne consentir à prêter le serment d'obéissance et de fidélité qu'au prince seul, en son nom propre, et non en celui du roi, comprenant bien, dit Muntaner, que jamais don Fernand d'Aragon ne consentirait à pareille déloyauté. <sup>2</sup>

Au lieu donc de prêter le serment d'hommage ainsi que l'avaient fait les trois autres capitaines, Rocafort demanda vingt-quatre heures de délai pour conférer avec ses lieutenants. Il fit choisir cinquante des principaux officiers, lesquels furent chargés de porter au prince la réponse que les insinuations de leur chef avait dictée : « Que la compagnie était prête à le

<sup>1</sup> Ch. CCXXX.

<sup>2</sup> « Rocafort, qui seul savait l'accord qui existait entre le roi et le seigneur infant, pensa bien que ce seigneur étant issu de si haut lignage, si loyal et franc de cœur, ne voudrait pour rien au monde manquer à ses engagements. Il songea donc à son avantage et non à celui de la compagnie. »

(Ch. CCXXX.)

« recevoir pour chef *en son propre nom*, et serait fière de marcher  
« sous la bannière d'un aussi bon chevalier, mais que pour rien  
« au monde elle ne le recevrait au nom du roi Frédéric, car après  
« les guerres de Naples il avait jeté dehors les aventuriers dont  
« il n'avait plus besoin, après que ceux-ci s'étaient épuisés à son  
« service; et pour cette raison dirent les Almogavares, nous ne  
« consentirons jamais à y rentrer. » L'infant, très surpris d'une  
telle réponse, crut d'abord pouvoir les amener à comprendre la  
situation et ses propres engagements envers le roi de Sicile.  
Mais Rocafort leur disait : « S'il vous dit non, et que pour rien  
« au monde il n'acceptera votre seigneurie, ne vous inquiétez  
« pas. Bien certainement à la fin il la prendra pour lui. »<sup>1</sup> On le  
tint pendant quinze jours en pourparlers à ce sujet, Rocafort  
évitant toujours de se mettre en avant, ne portant jamais la  
parole et toutes les affaires étant traitées par le conseil de la  
compagnie dont il était l'âme et dont il inspirait toutes les  
décisions. Don Fernand d'Aragon, dégoûté de toutes ces  
manœuvres, finit par déclarer que pour rien au monde il ne  
manquerait à la foi jurée et qu'il s'en retournerait plutôt en  
Sicile, abandonnant la compagnie à son esprit d'indépendance.

Alors Rocafort, d'accord avec tous les autres capitaines,  
pria instamment l'infant de prendre et de garder le comman-  
dement des bandes jusqu'à Salonique, car ils avaient résolu  
d'abandonner Gallipoli et l'empire pour chercher fortune  
ailleurs, ayant assez fait pour satisfaire à leur honneur et ven-  
ger la mémoire de Roger del Fior. Pendant quatre ans, ils  
avaient été la terreur de la contrée, qui maintenant ravagée  
par leurs courses n'offrait plus aucune ressource pour leur  
subsistance. Ils avaient résolu de descendre vers la Morée et  
d'y demander des terres aux barons francs qui tenaient la  
princée, affermis dans cette résolution par Fernand Ximènès  
d'Arénos, personnellement assuré des avantages qu'ils y trou-  
veraient et des bonnes dispositions du duc d'Athènes dont il

<sup>1</sup> *Idem.*

<sup>2</sup> « Ce ne fut pas Rocafort qui porta la parole, mais deux des cinquante,  
désignés à cet effet. » (*Id.*)

venait de quitter le service. Toujours dissimulé, Rocafort donna à entendre que peut-être pendant le trajet le prince parviendrait à s'arranger avec les aventuriers. Les autres capitaines prièrent aussi l'infant de s'entremettre pour tenter une réconciliation entre Rocafort d'une part, Bérenger d'Entenza et Fernand Ximenès de l'autre, afin d'éviter les maux que cette désunion ne pouvait manquer d'attirer sur la Compagnie. L'infant, qui fit preuve dans toutes ces conjonctures d'un rare désintéressement et d'une grande noblesse de cœur, promit de s'y employer de tout son pouvoir.

« Nous avons dévasté toute la contrée à dix lieues à la  
« ronde, poursuit Muntaner, et nous avons détruit tous les  
« habitants si bien qu'on n'y pouvait rien recueillir. Il nous  
« fallait quitter ce pays et c'était notre avis à tous, mais nous  
« n'osions bouger de crainte que de nouvelles rixes ne nous  
« vinssent mettre aux prises les uns avec les autres. Ainsi le  
« seigneur infant parla à chacun en particulier, et il fut con-  
« venu que nous quitterions le pays tous ensemble. »

Muntaner devait prendre le commandement de la flotte ; il se rendit à Gallipoli, embarqua sur les navires les marins, les femmes et les enfants, incendia et démantela la place ainsi que Madytos et tous les endroits qu'avaient occupés les Catalans ; et, ne laissant derrière lui que des ruines fumantes, sortit des Dardanelles avec trente-six voiles pour aller rejoindre l'armée à Christopolis.

---

## IX

### PASSAGE DES CATALANS A TRAVERS LA THESSALIE. CAPTIVITÉ DE L'INFANT ET AVENTURES DE MUNTANER

(Été de 1308).

Aussitôt que l'infant don Fernand eut appris que ses ordres avaient été exécutés, et que la flotte, après avoir tout dévasté, était enfin sortie du détroit, il donna l'ordre du départ et rangea les aventuriers de la manière suivante, afin d'éviter le désordre, et les rixes que ne pouvait manquer d'occasionner la haine qui divisait les chefs. Les Almogavares et les Turcopules, commandés par Rocafort, marchaient en tête et devaient toujours précéder d'une journée de marche le second corps, conduit par Bérenger d'Entenza et Fernand Ximenès, que l'infant accompagnait en personne <sup>1</sup>.

« Or, raconte Muntaner, quand ils furent à deux journées  
« de Christopolis, le diable, qui ne fait rien que de mal, ar-  
« rangea tellement les choses que l'ost de Bérenger d'En-  
« tenza se leva de fort grand matin à cause de l'extrême cha-  
« leur qu'il faisait. Et précisément les gens de Rocafort ne  
« s'étaient levés qu'au grand jour, ayant passé la nuit dans  
« une plaine parsemée de jardins remplis de fruits et arrosée  
« par de belles eaux, fournie de bons vins qu'ils allaient cher-  
« cher dans les maisons. Donc, trouvant leur gîte excellent,  
« ils avaient retardé leur départ. Les autres avaient eu une  
« chance contraire, qui les avait fait lever de bon matin,  
« de sorte que l'avant-garde de l'ost du seigneur infant attei-  
« gnit l'arrière-garde de Rocafort, et aussitôt une voix du  
« diable s'éleva parmi ces derniers : Aux armes ! aux armes !

<sup>1</sup> Muntaner conduisait la flotte et les galères de l'infant, et le rendez-vous général était à Christopolis.

« Voilà la compagnie de don Bérenger qui vient pour nous  
« tuer! — Ce cri passa de file en file jusqu'à l'avant-garde, et  
« Rocafort fit aussitôt barder les chevaux et appareiller ses  
« gens. »

L'infant et les capitaines qui n'avaient pas encore quitté leurs quartiers, entendirent alors les clameurs qui s'élevaient à leur avant garde. Aussitôt, Bérenger d'Entenza, en robe et sans armure, tenant seulement un épieu de chasse en main et son épée, sauta sur son cheval et courut en avant pour arrêter le tumulte qui allait croissant. A ce moment arrivèrent sur lui Gilbert de Rocafort, frère cadet du capitaine, et Dalmas de San-Martino, leur oncle. — Entenza s'écria : « Que veut dire ceci? » — Mais tous deux se précipitèrent sur lui, le frappèrent de leurs lances, et, l'ayant renversé de cheval, le laissèrent sans vie et coururent en avant, à la recherche de Fernand Ximenès.

Celui-ci, désarmé également, s'était élancé pour contenir les siens, mais s'apercevant que les gens de Rocafort prenaient l'offensive, il comprit que c'était un coup monté. Il vit les Turcopules, obéissant en aveugles à ce chef auquel ils s'étaient voués corps et âme, se jeter sur les Aragonais et les massacrer sans merci. Alors il tourna bride, rallia autour de lui trente cavaliers, et courut tout d'une traite jusqu'à un château impérial qui était proche, et dans lequel il se jeta. Il faut dire ici que Ximenès, depuis longtemps irrité des manœuvres de Rocafort, entretenait de secrètes intelligences avec l'empereur, qui désirait l'attacher à son service. L'arrivée de don Bérenger et celle de l'infant avaient fait tomber toutes les négociations <sup>1</sup>, mais quand il vit la trahison de son ennemi, il prit son parti sans balancer et se jeta hardiment aux mains des Byzantins.

L'infant qui, pendant ce temps, s'était revêtu de ses armes, accourut alors avec sa bannière. Les Turcopules allaient mas-

<sup>1</sup> « Fernand Ximenès était résolu de passer au service de l'empereur, quand  
« arriva don Bérenger d'Entenza, qui le fit renoncer à cette résolution..... —  
« Néanmoins Ximenès se ménageait avec l'empereur. » (Pachymère, ch. 30 et 32.)



sacrant, les aventuriers s'égorgeaient, mais l'astucieux Rocafort, arrivant au galop avec sa compagnie, entoura aussitôt l'escorte du prince et fit cesser le combat, où plus de six cents hommes avaient perdu la vie.

On apprit à l'infant que don Bérenger venait d'être tué et que Fernand Ximenès était en fuite. Il se fit aussitôt conduire à l'endroit où gisait le corps du mégaduc, et, fondant en larmes, descendit de cheval et le baisa à plusieurs reprises. Rocafort pleura également et fit de grands reproches à son frère et à son oncle, lesquels protestèrent ne pas l'avoir reconnu. On demeura trois jours dans ce lieu là, où l'on ensevelit don Bérenger dans l'ermitage de Saint-Nicolas <sup>1</sup>. Les gens envoyés par le prince à la recherche de don Fernand Ximenès revinrent bientôt et lui apprirent que ce gentilhomme s'était définitivement arrangé avec la cour de Constantinople. Voyant bien que l'infant lui-même ne pourrait tenir contre les intrigues de Rocafort, il lui faisait dire : « qu'il le priait de l'excuser, car une fois qu'il avait pris pour refuge un château de l'empereur, son devoir était de se présenter devant ce dernier, et l'infant le tint pour excusé. » — Accueilli avec joie par Andronic Paléologue, qui ne pouvait se passer d'auxiliaires francs et qui le préférerait à tous les autres, parce qu'il le savait de grande naissance et de caractère plus calme et plus froid, don Fernand Ximenès d'Arénos reçut, avec la main de la princesse Théodora, l'investiture de la dignité de mégaduc de l'empire, dont avaient été revêtus Roger del Fior et Bérenger d'Entenza.

Les galères de l'infant, qui avaient pris les devants, rejoignirent l'armée peu de jours après ces événements. Aussitôt, don Fernand d'Aragon fit assembler le conseil général et demanda à quoi l'on s'était enfin résolu, et si la compagnie per-

<sup>1</sup> « Le seigneur infant descendit de cheval, commença de faire grand deuil, et le baisa à plus de dix reprises, et ceux de l'armée en firent autant. — Rocafort se montra très affligé et versa des larmes..... — On lui fit chanter des messes, et Dieu veuille avoir son âme, car ce fut un vrai martyr, puisque, pour empêcher que mal ne se fit, il reçut la mort. » — (Ch. 232.)

sistait dans son refus de le recevoir pour chef au nom du roi de Sicile. Rocafort, désormais maître absolu, jeta le masque et déclara au prince que la compagnie repoussait sa proposition. Alors l'infant remonta sur ses galères et se retira à Thasos, où arrivèrent dans la même journée les trente-six voiles de Muntaner.

Celui-ci fut très étonné de trouver là le seigneur infant, auprès duquel il se rendit immédiatement, et de la bouche duquel il apprit tout ce qui venait de se passer. — Il s'en affligea fort et déclara aussitôt sa volonté ferme de ne point se séparer de son prince et de le suivre partout où il irait ; mais il le pria, toutefois, de vouloir bien l'attendre à Thasos pendant qu'il irait terminer ses affaires avec la compagnie. Il rencontra les aventuriers à une journée de Christopolis et fit aussitôt prendre terre à ses galères. Après avoir exigé de Rocafort des sauf-conduits en règle pour tous ceux qui avaient appartenu à don Bérenger d'Entenza, il les débarqua et fit escorter par cinquante Aragonais et deux cents cavaliers turcopules ceux qui voulurent aller retrouver don Fernand Ximenès. Quant à ceux qui se décidèrent à quitter l'armée, il les envoya sur des barques jusqu'à Négrepont, d'où, grâce aux continuels mouvements des Vénitiens entre leurs établissements de cette île et l'Italie, il était facile de trouver des moyens de transport.

Après deux jours consacrés aux soins de tous ces arrangements, Ramon Muntaner fit assembler le conseil général. Il reprocha aux chefs avec énergie leur trahison envers Bérenger d'Entenza, leurs querelles, leurs violences. Il dénonça hautement les menées de Rocafort et leur remontra leur ingratitude envers don Fernand Ximenès, lequel, pour leur venir en aide, avait quitté le service du duc d'Athènes où il trouvait honneur et profit. Il leur rendit le sceau de la compagnie, dont il avait la garde en qualité de chancelier, et renonça formellement à leur service.

Les aventuriers, très sensibles à ce départ, car Muntaner était l'homme le plus estimé de l'armée et s'était acquis une grande considération par la droiture de son caractère, mirent

tout en œuvre pour le retenir. Les Turcs et Turcopules faisaient éclater leur désespoir, et pleuraient, en l'appelant leur père et leur seigneur, celui qui les avait toujours protégés. Mais le gentilhomme aragonais fut inébranlable et rejoignit l'infant avec les navires qui lui appartenaient en propre, savoir : un lin armé et deux grandes barques également armées. La compagnie s'en alla camper au cap Cassandria.

Le seigneur de Thasos était un certain Ticino Zaccaria, noble Gênois, auquel Muntaner avait eu occasion de rendre service dans le temps qu'il était capitaine de Gallipoli, en l'aidant à se remettre en possession de Phocée, que lui avait enlevée un de ses oncles<sup>1</sup>. Il s'était ensuite emparé de Thasos, et il y traita magnifiquement don Fernand et sa suite. « Et si vous vîtes « jamais un brave homme accueillir son ami, ce fut ainsi que « m'accueillit messire Ticino ; il me livra le château et nous « traita magnifiquement, le seigneur infant et nous tous « pendant les trois jours que nous y demeurâmes. Il m'offrit « sa personne, le château et tout ce qu'il possédait, et moi je « lui fis don d'une barque armée de vingt-quatre rames et de « quarante hommes qui consentirent à rester à sa solde. »

L'infant, monté sur sa galère l'*Espagnole*, accompagné de ses

<sup>1</sup> Muntaner raconte comment ils surprirent Phocée, la nuit de Pâques, à l'heure de matines, et comment trente marins et cinquante Almogavares en escaladèrent les murs, sans être aperçus pendant que le reste de la compagnie assaillait les portes à coups de hache, aidée par ceux qui avaient pénétré à l'intérieur, et comment ils se rendirent maîtres de la place où ils trouvèrent entre autres objets précieux, « trois inestimables reliques que monseigneur « saint Jean avait laissées sur l'autel d'Ephèse en se renfermant dans le tombeau, et que les gens d'Ephèse, quand les Turcs se furent emparés de leur « ville, mirent en gage à Phocée pour avoir du blé. » L'une était un morceau de la vraie Croix, dans un précieux reliquaire que saint Jean portait à son cou. L'autre « une chemise sans couture que madame sainte Marie fit de ses mains « bénites et que monseigneur saint Jean portait quand il disait sa messe. La « troisième un livre qui s'appelle Apocalypse, écrit en lettres d'or, de la main « du bienheureux monseigneur saint Jean. » La relique de la vraie Croix échut en partage à Muntaner.

Un Zaccaria a déjà été mentionné au VI<sup>e</sup> chapitre de la première partie, comme ayant commandé les galères de Michel Paléologue en 1274 à l'attaque d'Oréos. Un descendant de cette famille, Zaccaria Centurione, de Chio, vint en Morée au siècle suivant.

trois autres galères, du lin et de la barque armés de Muntaner arriva à Armyros et nous ne répéterons pas ce qui a déjà été raconté de ses aventures dans la première partie de cette histoire ; comment il fut fait prisonnier à Chalcis, comment, du chastel de Saint-Omer de Thèbes il fut transféré à Naples, où son beau-frère, le roi Robert<sup>1</sup>, le garda en prison courtoise pendant une année, au bout de laquelle il fut rendu au roi de Majorque son père. Nous retrouverons plus tard ce jeune prince, destiné à jouer un rôle actif et direct dans les affaires de Morée, à être un des prétendants à la princée quand le sort lui eut donné pour épouse l'une des petites-filles du dernier Villehardouin et à perdre la vie devant Clarentza, sur cette terre dont il était venu prendre possession.

Nous avons déjà parlé de Charles de France, frère de Philippe le Bel, ce *Carlo senza terra* mêlé à toutes les complications de l'époque, toujours à la recherche d'une seigneurie et ne parvenant jamais à en obtenir, malgré les secours de Boniface VIII et des princes angevins de Naples. Ayant manqué le royaume de Sicile, reconquis en 1295 par Frédéric d'Aragon ; vainement proclamé roi d'Aragon<sup>2</sup> par le cardinal légat, qui lui avait donné l'investiture en lui posant sa barrette sur la tête, ce qui lui valut de la part des Aragonais le surnom dérisoire de *roi du vent et du chapeau* ; — chassé de Florence, où il avait réveillé la guerre civile et fait s'entr'égorger les Noirs et les Blancs qu'il devait pacifier, il avait pris, du chef de Catherine de Courtenay, qu'il avait épousée en 1301, le titre d'empereur de Constantinople. Déjà, en 1295, nous avons vu le chevalier Pierre de Soria, envoyé par Charles le Boiteux pour négocier avec Andronic à propos de l'investiture du royaume de Salonique, qu'il s'agissait dès lors de faire obtenir à Charles de Valois. Cette négociation n'avait pas abouti, et le royaume

<sup>1</sup> Robert, fils de Charles le Boiteux, avait épousé en premières noces Yolande d'Aragon, fille de Pierre III, en secondes noces la cousine de celle-ci, Sancie d'Aragon, fille de Jacques II, roi de Majorque, père de Don Fernand dont il est ici question.

<sup>2</sup> Du chef de sa mère Isabelle, fille de Jacques le Conquérant, première femme de Philippe le Hardi.

de Salonique avait continué d'appartenir de fait partie à l'empereur, partie au despotat d'Épire, tandis que le titre en était porté en Occident par Hugues V, duc de Bourgogne, auquel Baudouin l'avait cédé, et par ses descendants. Après avoir épousé Catherine de Courtenay, Charles de Valois se mit en tête de reconquérir l'empire de sa femme <sup>1</sup> et d'entrer en arrangement à ce sujet avec la grande compagnie, dont le renom s'était répandu par toute l'Europe. Thibaut de Cepoy avait été envoyé dans ce but et se conduisit envers l'infant avec la plus insigne perfidie ; sans autre prétexte que la haine héréditaire de la maison de France contre celle d'Aragon, il s'empara par trahison de la personne du prince, comme on l'a vu, en le séparant de Muntaner, et voulant se rendre agréable à la compagnie avec laquelle il était en pourparlers, il imagina de lui expédier Muntaner lui-même <sup>2</sup>, avec Garcia Gomès Palasin, ennemi personnel de Rocafort, comme deux transfuges, qu'il livrait à leur vengeance, car il croyait que l'ancien chancelier de l'armée avait fui, poursuivi à cause de ses malversations.

Dès que la galère qui les portait eut pris terre, Rocafort arriva, et là, sur le rivage même, sans autre forme de procès, fit trancher la tête à Garcia Gomès Palasin. Pour Muntaner, les Almogavares et les Turcopules se précipitèrent sur lui, lui baisant les mains et les vêtements, pleurant, l'appelant leur père. Ils le logèrent dans la meilleure maison qu'ils purent trouver, lui firent toutes sortes de présents, et Rocafort lui-même lui envoya un cheval, une mule et diverses provisions, de sorte que Thibaut de Cepoy, les Français et les Vénitiens demeurèrent fort étonnés. Les Catalans exigèrent d'eux qu'ils réparassent le dommage fait à Muntaner, dont ils avaient pillé les effets lors de son arrestation, protestant qu'*il avait été leur seigneur*

<sup>1</sup> Catherine était fille de Philippe de Courtenay et de Béatrix d'Anjou, petite fille et héritière de Baudouin II.

<sup>2</sup> « Des hommes de Négrepont donnèrent à entendre à messire Thibaut de Cepoy que s'il voulait rien obtenir de la compagnie, il fallait qu'il me revoyât auprès d'elle, car j'emportais avec moi une bonne partie du trésor. » (Ch. CCXXXVI.)

*et leur père*, depuis qu'ils avaient quitté le royaume de Sicile, et que, s'il eût été présent, Bérenger d'Entenza n'eût pas été tué, et la discorde ne se serait jamais mise parmi eux. Ils voulaient le retenir, mais Muntaner refusa, indigné qu'il était du meurtre de Garcia Gomès Palasin <sup>1</sup> et des perfidies de Rocafort; et, décidé à rejoindre l'infant, il obligea les Catalans à le laisser repartir sur la nef vénitienne de messire Jean Tari, qui l'avait amené.

A Chalcis, le digne seigneur de Carysto, Boniface de Vérone, notre ancienne connaissance, et Jean Della Carceri, duc de Naxos <sup>2</sup>, lui exprimèrent leur regret de la trahison faite à l'infant, à laquelle ils n'avaient pris aucune part, s'entremirent pour lui faire rendre ses bagages, mais n'en purent rien retrouver, et, par leurs soins, il obtint la permission d'entrer à Saint-Omer de Thèbes et de visiter l'infant dans sa prison. Muntaner logea donc dans la maison de Boniface de Vérone, avec lequel il se lia d'amitié, et de la famille duquel il nous a laissé une description charmante; il parle entre autres de l'une de ses filles, Marie, alors âgée de huit ans, *la plus belle chrétienne du monde*, selon le bon chroniqueur, et qui fut mariée, dix ans plus tard, à don Alphonse Fadrique d'Aragon, fils naturel du roi de Sicile et gouverneur d'Athènes.

A Thèbes, Muntaner avait été reçu avec affabilité par le duc Guy II, déjà atteint de la maladie qui, peu de mois après, le mit au tombeau. Il reçut de l'infant prisonnier la mission de se rendre en Sicile, pour y instruire le roi de leurs mésaventures. Plus tard, Muntaner retrouva son prince à Catane, et nous le verrons lui rendre encore des services importants. Nous allons maintenant rejoindre la grande compagnie cantonnée au cap Cassandria, où elle prit ses quartiers d'hiver.

<sup>1</sup> « Ce fut assurément un grand malheur et un grand dommage, car c'était un des bons chevaliers du monde à tous égards. » (id.)

<sup>2</sup> Il avait épousé Florence Sanudo, héritière du duché. (V. la 3<sup>e</sup> partie.)

## X

### LA GRANDE COMPAGNIE AU CAP CASSANDRIA. — HISTOIRE DE LA MAISON DE BRIENNE

Thibaut de Cepoy, après avoir livré à la compagnie Ramon Muntaner et le malheureux Garcia Gomès Palasin, entra en pourparlers avec Rocafort, lequel voyant bien, selon Muntaner, qu'il s'était aliéné les maisons de Sicile, d'Aragon et de Majorque, résolut de se rapprocher des Français et des Angevins, tout en se réservant de les jouer comme il avait joué les autres. Il débuta donc par prêter serment à la bannière de Charles de France, et fit reconnaître comme capitaine général messire Thibaut, « lequel d'une main bien douce tint les rênes  
« de sa capitainerie, car il voyait bien qu'il ne pourrait agir  
« autrement. Et comme son seigneur (Charles de Valois) avait  
« été roi du chapeau et du vent, quand il accepta le royaume  
« d'Aragon, de même Thibaut fut capitaine du chapeau et du  
« vent <sup>1</sup>. » — Sans aucun pouvoir réel, dépendant en toute chose du bon plaisir de Rocafort, le Français devait se contenter de cette ombre de puissance et se soumettre aux caprices du chef des Almogavares, « qui n'en faisait non plus de cas  
« que d'un chien, » poursuit énergiquement le chroniqueur.  
« Il s'était fait faire un sceau portant un cavalier et une couronne d'or, car il croyait se faire couronner roi de Salonique,  
« et il s'empara tellement de l'ost, qu'on y reconnaissait messire Thibaut moins qu'un simple sergent, si bien que celui-ci  
« en devint très dolent et se regarda comme bafoué. Enfin Rocafort se méconnut si bien qu'il en vint à perdre toute mesure, et il ne mourait pas un homme dans l'ost sans qu'il  
« s'emparât de ce que le défunt laissait. Si quelqu'un avait une

<sup>1</sup> Muntaner, ch. ccxxxvi.

« belle femme, une belle fille ou une belle maîtresse, il la lui  
« faisait enlever, et par force ; il fallait qu'il l'eut. Si bien qu'en-  
« fin les chefs des compagnies allèrent trouver Thibaut de  
« Cepoy secrètement, et lui déclarèrent qu'ils ne le pouvaient  
« plus souffrir <sup>1</sup>. »

Mais Thibaut de Cepoy, qui s'était vu traiter avec méfiance et mépris par les Catalans, en sa qualité de Français, se défiait d'eux à son tour, et ne leur voulut rien promettre. Cependant, charmé de pouvoir enfin essayer de se poser en supérieur, il prit à part Rocafort et lui adressa des remontrances qui, naturellement, furent mal accueillies. Si Rocafort avait su demeurer maître de ses passions, il eût conservé son ascendant sur les aventuriers, et nul envoyé d'aucun prince n'eût pu le dominer ni le vaincre. Mais une ambition désordonnée et l'enivrement d'un pouvoir sans contrôle lui avaient tourné la tête. Rocafort n'avait pas l'âme choisie de Roger del Fior, mais tout simplement celle d'un parvenu à qui la fortune fait perdre la raison. Sur ces entrefaites arrivèrent six grandes galères de Venise, que le fils de messire Thibaut envoyait à son père.

Celui-ci, se sentant plus fort, risqua la vengeance. Il fit demander secrètement aux chefs des bandes ce qu'ils avaient décidé, et ceux-ci répondirent qu'ils le lui feraient savoir le lendemain au conseil. Effectivement, le lendemain, tous ceux que Rocafort avait blessés et insultés dans leurs biens, leur orgueil ou leurs affections se levèrent contre lui. On l'arrêta, on l'enchaîna, on le livra à Thibaut de Cepoy, qui le fit emprisonner sur sa galère avec son frère Gilbert, le meurtrier de don Bérenger d'Entenza. Le désordre se mit aussitôt dans le camp. Les chefs des compagnies coururent sus à ses tentes, les mirent au pillage et s'emparèrent des richesses qu'il y avait entassées. La nuit vint mettre fin au tumulte, et quand le matin parut, grand fut l'étonnement général de ce que Thibaut de Cepoy, content de la vengeance qu'il avait entre les

<sup>1</sup> Ch. CCXXXIX.



maines et renonçant à établir son autorité sur les Almogavares qu'il tenait pour diables incarnés, avait mis à la voile et était parti, avec ses six galères, emmenant les deux prisonniers qu'il alla livrer au roi Robert de Naples, leur ennemi de vieille date, lequel les fit jeter dans les souterrains du château d'A-versa, où on les laissa mourir de faim <sup>1</sup>.

Alors les Almogavares se tournèrent contre les capitaines des quatorze compagnies, les massacrèrent à coups de lance, et puis choisirent quatre nouveaux capitaines, dont un adalil, un almogavare et deux cavaliers, pour exercer l'autorité, de concert avec le conseil des Douze. Ce fut à ce moment que commencèrent les négociations avec le nouveau duc d'Athènes, car le 5 octobre précédent, le jeune duc Guy II, que Muntaner avait vu malade à Thèbes, était trépassé de ce monde. On était au commencement de l'année 1309, et le comte Gautier de Brienne, cousin germain du feu duc, venait de lui succéder. Il nous faut laisser la compagnie dans ses quartiers du pays d'Armyros, négociant avec messire Roger des Laur, chevalier du Roussillon, que le duc d'Athènes et son conseil avaient envoyé pour cette affaire, afin de jeter un coup d'œil sur la généalogie des comtes de Brienne et sur la situation du duché d'Athènes à cette époque, chose indispensable pour l'intelligence de notre histoire.

Lorsque mourut, en 1271, le baron Geoffroy de Caritaina, Guillaume de Villehardouin, alors régnant en Morée, et Jean de la Roche, duc d'Athènes, conclurent le mariage de sa veuve, Isabelle de la Roche, sœur du duc, avec Hugues, comte de Brienne, seigneur de Locce en Pouille, qui vint chercher la dame à Andravida et l'emmena, après la cérémonie des noces, dans ses domaines d'Italie, où naquit leur fils, Gautier V.

Gautier III, grand-père de Hugues, avait épousé, en 1201, étant lui-même âgé d'environ cinquante ans, Albirie de Hau-

<sup>1</sup> Dans le compte des dépenses du voyage de Romanie, cité par Buchon et déjà mentionné au ch. XIII de la première partie, on trouve : « A Jacques de Cornoy, qui emmena en Pouille Roquefort et autres traitres, et de là s'en alla « en France, 60 florins. »

teville, fille de Tancrède le Bâtard et de Sybille de Médania; il avait acquis le comté de Lecce par ce mariage; il avait soutenu la querelle du pape et les droits des princes normands de la famille de sa femme contre la maison impériale de Souabe; c'était un guerrier éminent, mais, comme tous ceux de sa maison, du caractère le plus indomptable et le plus follement arrogant. Ce trait se retrouve, en effet, chez tous les Brienne connus, jusqu'à Gautier VI, le dernier, et tous périrent de mort violente; même à leurs alliés ils semblent porter malheur.

En 1205, Gautier III assiégeait, dans le château de Sarno, le fameux Diepold, comte d'Acerra, chef des mercenaires gibelins de Philippe de Souabe. « Ses surprenants et constants succès lui avaient inspiré pour ses adversaires un mépris outré qui lui devint fatal, en lui faisant négliger les précautions les plus élémentaires de l'art de la guerre. Il alla jusqu'à répondre un jour à un de ses partisans qui lui conseillait plus de prudence, *que la seule vue d'un Français désarmé suffisait pour mettre en fuite un Allemand armé de toutes pièces* <sup>1</sup>. » L'exagération du propos dispense de tout commentaire. Surpris par les ennemis dans sa tente, il fut enseveli comme dans un filet sous le pavillon, dont ils coupèrent les cordes, et mourut des suites de ses blessures.

Jean de Brienne, le vieil empereur de Constantinople, était frère de Gautier III. En 1202, il épousa Marie de Montferrat, reine de Jérusalem, et donna à l'empereur Frédéric II sa fille Yolande, qui mourut victime de la violence de son mari, et dont le fils, Conrad IV, époux d'Élisabeth de Bavière, fut le père de Conradin. Le plus sympathique de tous les Brienne fut incontestablement le fils de Gautier IV, Hugues, régent du duché d'Athènes de 1291 à 1297. — Nous venons de voir comment il épousa Isabelle de la Roche. Il était au nombre des huit comtes que Roger de Loria vainquit à la bataille navale de Céphalù, appelée pour cette raison *la bataille des comtes*, et il

<sup>1</sup> *Les Brienne de Lecce et d'Athènes*, page 81, par le comte F. de Sassenay.

livra comme ôtage, pour sa rançon, son fils Gautier, âgé alors d'environ sept ans, qu'on éleva au château d'Agosta, en Sicile, où il apprit la langue catalane, car toute cette partie de l'île était alors remplie de Catalans qu'y avait fait venir le roi Jacques II en leur concédant des terres.

En 1290 mourut Isabelle de la Roche, et, presque en même temps, son frère le duc Guillaume d'Athènes, qui laissait son fils, Guy II, âgé de dix ans, sous la tutelle de sa mère, la duchesse Hélène Ducas, et des barons. Le comte Hugues, pour distraire sa douleur, s'en alla faire un tour en Morée, et, comme dit la chronique de Morée, *il s'entretint et se consola si bien avec sa belle-sœur qu'ils s'aimèrent et s'épousèrent*. Hélène mourut en 1297<sup>1</sup>. Hugues, inconsolable de sa perte, revint en Italie et chercha de nouveau une diversion à son chagrin en s'engageant dans une aventure tellement héroïque qu'elle mérite d'être mentionnée ici, d'autant plus qu'il s'agit des Almogavares et de deux de leurs chefs déjà nommés dans ce récit, comtes ayant été des amis de Roger del Fior et de Bérenger d'Entenza.

« Il avint, dit Ramon Muntaner, que trois barons de France « vinrent en aide au roi Charles<sup>2</sup>, amenant avec eux trois cents « chevaliers d'élite, qui prirent le nom de *Chevaliers de la* « *Mort*. Ils se rendirent à Catane avec le cœur résolu et la « ferme volonté de se rencontrer bien décidément avec le no- « ble don Guillen Gallerano, comte de Catanzaro, et avec don « Blasco d'Alagon, qui tenaient pour le seigneur roi de Sicile, « et ils en firent le serment. »

Les deux partis se rencontrèrent dans la plaine de Gagliano, près de Nicosia; les chevaliers de la Mort avaient bien cinq cents chevaux, avec bon nombre de vassaux à pied, tandis que le comte Guillaume et don Blasco n'avaient que deux cents

<sup>1</sup> De ce mariage naquit une fille, Jeanne, mariée à Nicolo Sanudo, cinquième duc de Naxos, mort sans postérité.

<sup>2</sup> On était alors en pleine guerre entre Naples et la Sicile: Pierre III était mort en 1282, et la trêve rompue par Frédéric en 1295; les hostilités continuèrent jusqu'en 1301; c'est alors que Roger del Fior passa en Romanie.

cavaliers et trois cents fantassins; mais ces fantassins étaient des Almogavares. L'autre naissait à peine quand leur cri de guerre retentit : *Hierro despierta te !* — « Et au même instant, tous s'en allaient frappant avec les fers des lances et des dards, au milieu des pierres, et en faisaient jaillir tant de feux, tant de gerbes d'étincelles que le monde en était illuminé, et le luminaire brillait d'autant plus qu'on n'était encore qu'à la petite pointe du jour. Alors le comte de Brienne s'écria : Ah ! Dieu ! ce sont de vrais diables avec qui nous nous trouvons ! — car qui aiguise ainsi le fer de sa lance montre bien qu'il a le cœur ferme à se battre ! » *Nous avons donc trouvé ce que nous venions chercher !* »

Suivant la tactique ordinaire des Almogavares, le comte de Catanzaro et don Blasco d'Alagon n'avaient formé ni avant ni arrière-garde, mais avec toute leur infanterie massée à l'aile droite et toute leur cavalerie sur la gauche<sup>1</sup>, ils se jetèrent sur l'ennemi avec une telle impétuosité qu'on eût cru, dit Ramon Muntaner, *que le monde en croulait*. Les Almogavares se faisaient jour au travers des Français *comme s'ils se fussent promenés dans un jardin*, tuaient à coups de dards et d'épées tout ce qui leur tombait sous la main, éventraient les chevaux avec les tronçons brisés de leurs lances. Toutes les bannières furent renversées, sauf celle du comte Hugues de Brienne, qui la releva de sa propre main lorsque celui qui la tenait eut roulé mort à ses pieds.

L'attaque des Aragonais avait été terrible, mais la résistance des Français n'était pas moins vaillante. Réduits au nombre de quatre-vingts, ils se réfugièrent sur un tertre, où le comte de Catanzaro et don Blasco d'Aragon les assaillirent en criant : Aragon ! Aragon ! et tous, poursuit Muntaner, « emportèrent avec eux le titre qu'ils s'étaient donné, car ils s'étaient fait appeler chevaliers de la Mort, et tous reçurent la mort. »

Ainsi mourut le brave comte Hugues de Brienne, le seul

<sup>1</sup> On retrouve cette ordonnance de bataille dans les guerres de Romanie, — Voir au ch. VI de cette seconde partie.

dont la fin tragique ne saurait être attribuée à un excès d'arrogance ou à la violence du caractère, mais plutôt à un chagrin de cœur causé par la mort de sa seconde femme, cette belle duchesse Hélène qu'il aimait éperdument. L'année qui précéda son retour d'Athènes, Lecce avait été emportée d'assaut par Roger de Loria. L'année qui suivit fut celle de la prise d'armes du duc Guy II, armé chevalier par Boniface de Vérone, dans la cathédrale de Thèbes, le 24 juin 1298, et marié peu après avec Mathilde, héritière d'Achaïe <sup>1</sup>. Gautier V succéda à son père ; et en 1308 fut appelé à recueillir également l'héritage de son cousin germain, le duc Guy II ; il s'embarqua donc pour Athènes avec Jeanne de Chastillon, sa femme, et leurs enfants, Gautier et Isabelle, alors en bas âge.

<sup>1</sup> (V. première partie, ch. IX et suivants.)

---



## IX

GAUTIER V, COMTE DE BRIENNE, SEIGNEUR DE LECCE,  
CINQUIÈME DUC D'ATHÈNES, SIXIÈME MÉGAS KYR.  
1308-1311.

« Le duc d'Athènes<sup>1</sup>, continue Muntaner, mourut alors de  
« maladie ; il n'avait ni fils ni fille et laissa le duché au comte  
« de Brienne, qui était son cousin germain. Pendant son  
« enfance, le comte avait été longtemps en Sicile, au château  
« d'Agosta, où son père l'avait mis en otage lorsqu'il avait été  
« fait prisonnier et ensuite mis à rançon. Voilà pourquoi il se  
« faisait aimer des Catalans et parlait la langue Catalane.  
« Lorsqu'il fut parvenu au duché, le despote d'Arta<sup>2</sup> le défla,  
« aussi bien que le seigneur de Vlachie et l'empereur lui-même,  
« de sorte que chacun d'eux lui donnait fort à faire. » Et Nicé-  
« phore Grégoras, parlant de l'état des affaires en Thessalie à  
« cette époque ajoute : « Tout y était dans un véritable état de  
« torpeur, par suite de l'extrême jeunesse de celui qui y  
« régnait et qui de plus était presque toujours malade et  
« inhabile aux affaires, sur le point de mourir et d'entraîner  
« avec lui une puissance transmise jusqu'à lui par ses aïeux,  
« tous revêtus de la dignité de sébastocrator<sup>3</sup>. Il avait épousé  
« Irène, fille naturelle d'Andronic, mais il n'en eut jamais  
« d'enfants. »

Cependant la grande compagnie se tenait toujours à Cassan-  
dria et dans le pays d'Armyros, ne pouvant songer à s'en  
retourner en Thrace à cause des fortifications élevées depuis  
leur passage autour de Christopolis et résolue à se faire jour à

<sup>1</sup> Guy II de la Roche.

<sup>2</sup> Thomas Comnène, fils de Nicéphore, ou plutôt sa mère Anne Paléologue  
qui régna sous son nom.

<sup>3</sup> Jean Ange Ducas, cousin et pupille du duc Guy II,

travers la Thessalie pour arriver jusqu'en Morée. « A cette  
 « époque, raconte l'auteur anonyme de la *Chronique de Morée*,  
 « la grande compagnie venait d'arriver dans le pays d'Army-  
 « ros, c'est là que les avait fait venir le duc d'Athènes, messire  
 « Guy, lequel voulait s'en servir pour assujettir la Morée au  
 « nom de son épouse Mathilde, qui en était l'héritière. » Guy II,  
 déjà baile de Morée et maître du pays par l'absence de sa belle-  
 mère, Isabelle de Villehardouin <sup>1</sup>, ayant eu l'occasion d'appré-  
 cier les services des Catalans pendant le temps que don  
 Fernand Ximènes d'Arénos était demeuré à son service <sup>2</sup>,  
 appuyé comme il l'était par Nicolas de Saint-Omer et les grands  
 feudataires, serait facilement devenu prince et seigneur d'Achaïe  
 si la mort ne l'eût surpris au milieu de ses projets. Gautier V  
 arriva sur ces entrefaites et la situation changea absolument  
 de caractère. « Lorsqu'à son arrivée dans le pays, le duc Gau-  
 « tier trouva cette grande compagnie à laquelle s'étaient réunis  
 « plus de mille Turcs, il convint avec eux, par l'intermédiaire  
 « de messire Roger des Laur, de porter la guerre en Romanie,  
 « et de s'emparer de la Vlachie. » En effet, il n'avait plus les  
 obligations de Guy II vis-à-vis de Jean Ducas <sup>3</sup>, de même qu'il  
 n'avait pas le droit de s'interposer dans les affaires de Morée,  
 le maréchal de Saint-Omer étant redevenu baile après la mort  
 de Guy II et la jeune duchesse Mathilde s'étant retirée dans ses  
 provinces héréditaires d'Achaïe avec sa tante, Marguerite de  
 Matagriffon.

« Après que les Catalans se furent emparés de Domocos, une  
 « grande dissension et des symptômes de jalousie se mani-  
 « festèrent entre eux et le duc. Celui-ci excité par la fierté  
 « naturelle aux Français et par les mauvais conseils qu'on lui  
 « donna s'engagea dans une bataille où il fut défait et eut la  
 « tête tranchée. Le Mégas Kyrat fut occupé par la compagnie,

<sup>1</sup> Isabelle et Philippe étaient partis au printemps de 1304, après le tournoi de Corinthe.

<sup>2</sup> De 1302 à 1306.

<sup>3</sup> On se souvient que Jean Ducas l'Enfant était le cousin et le pupille de Guy II, qui avait entrepris pour lui l'expédition de Thessalie, racontée au X<sup>e</sup> chapitre de la première partie,



« qui y règne encore aujourd'hui. Ce combat eut lieu le lundi  
« 15 mars de l'année 1311 <sup>1</sup>.

Nous reprenons, pour plus de détails, les récits de Muntaner et de Nicéphore Grégoras. Après avoir parlé des embarras du nouveau duc, le chroniqueur aragonais poursuit en ces termes :

« Le duc envoya des messagers à la compagnie, promettant,  
« si elle venait à son aide, de lui payer la solde de six mois et  
« de la continuer ensuite, c'est à-dire quatre onces par mois  
« pour chaque homme de cheval bardé, deux par cheval armé  
« à la légère et une once par homme de pied. Ils en firent un  
« traité et les chartes en furent dressées de part et d'autre. Là-  
« dessus, la compagnie partit de Cassandria, et se rendit en  
« Morée, après avoir souffert de grands maux en traversant la  
« Vlachie, qui est le plus redoutable pays du monde.

« Lorsqu'ils furent au duché d'Athènes, le comte de Brienne  
« les accueillit fort bien, et leur donna aussitôt la solde de deux  
« mois, et ils commencèrent à combattre les ennemis du comte,  
« si bien qu'en peu de temps ils en eurent délivré la frontière <sup>2</sup>.  
« Que vous dirai-je ? Chacun rechercha avec grande joie à  
« faire paix avec le comte, et il recouvra plus de trente châteaux  
« qu'on lui avait enlevés, et il traita honorablement avec l'em-  
« pereur, le despote et le seigneur de Vlachie. Ceci fut fait  
« dans l'intervalle de six mois, et il n'avait compté la solde que  
« de deux mois.

« Et quand il vit qu'il avait la paix avec tous ses voisins, il  
« conçut un mauvais dessein, il chercha comment il pourrait  
« faire périr la compagnie. Il en choisit deux cents hommes à  
« cheval, des meilleurs de l'armée et environ trois cents de  
« pied. Ceux-là, il les mit de sa maison, leur donna franche-  
« ment des terres et des possessions, et quand il crut se les  
« être bien attachés, il ordonna aux autres de s'éloigner de

<sup>1</sup> Anonyme grec. Toutes ces chroniques furent rédigées dans le courant du quatorzième siècle. On voit que les Catalans avaient commencé à guerroyer pour le compte du duc.

<sup>2</sup> Et ils poussèrent même en avant sur les terres du seigneur de Vlachie, puisqu'ils enlevèrent Domocos.

« son duché. Ceux-ci réclamèrent leur solde, pour le temps  
 « pendant lequel ils l'avaient servi, et il répondit qu'il leur  
 « donnerait un gibet, et en attendant il avait fait venir de  
 « Naples, de la Morée et des pays environnants, bien sept  
 « cent chevaliers Français, vingt-quatre mille Grecs, gens de  
 « son duché, et avec tout cela, en belle bataille rangée, il  
 « marcha sur la compagnie, qui se rassembla en une belle  
 « plaine auprès de Thèbes, où se trouvait un marais dont elle  
 « se fit un bouclier <sup>1</sup>.

« Mais quand les cinq cents Catalans que le duc avait retenus  
 « virent que tout ceci était sérieux, ils allèrent tous ensemble  
 « le trouver et lui dirent : Seigneur, ici sont nos frères, que  
 « vous voulez détruire à grand tort et péché. C'est pourquoi  
 « nous vous déclarons que nous voulons mourir avec eux.  
 « Ainsi nous vous défions et nous nous dégageons envers  
 « vous. Et le duc leur répondit qu'ils allassent à la male heure,  
 « et que cela était bon qu'ils mourussent avec les autres. Et  
 « tous réunis, avec leurs femmes et leurs enfants, allèrent  
 « rejoindre le reste de la compagnie et se disposèrent au  
 « combat. Quand aux Turcs et Turcopules, auxiliaires des  
 « Catalans, ils allèrent se camper en un lieu voisin, ne vou-  
 « lant point se mêler avec la compagnie, s'imaginant que tout  
 « cela se faisait par un accord des uns avec les autres et pour  
 « tomber à la fin sur eux et les détruire. Ils se tinrent donc  
 « agglomérés à part, observant comment cela finirait. »

Le Céphise béotien, sur les rives duquel le sort du duché d'Athènes allait se décider, descend, suivant la description de Nicéphore Grégoras, des cimes du Parnasse ; puis après avoir arrosé le pays de Livadie et d'Haliarte, il se partage en deux branches, dont l'une prend le nom d'Isménos et se jette dans l'Euripe, tandis que l'autre devient l'Asopos et rejoint le Céphise attique. Les Catalans s'étaient retranchés derrière ce dernier

<sup>1</sup> Les feudataires d'au-delà de l'isthme, Thomas de Stromoncourt, Boniface de Vérone et les autres, se trouvaient là ; mais ni le baile de Morée, Nicolas de Saint-Omer, ni les barons du Péloponèse ; ils étaient en mésintelligence avec le duc Gautier.

cours d'eau, et y prirent leurs quartiers d'hiver, pendant que le duc d'Athènes s'occupait d'augmenter ses forces pour les écraser et ne négligeait rien de ce qui pouvait lui assurer la victoire, malgré le mépris qu'il affectait en paroles contre les aventuriers, qu'il poursuivait de ses moqueries, selon Nicéphore Grégoras, comme gens dont il ne prenait nul souci. Les Catalans, au nombre d'environ six à sept mille dont la moitié à cheval, n'avaient pas même de véritable chef, mais, dans les circonstances où il fallait combattre pour la gloire et la vie, leur courage grandissant au niveau de la situation les mettait en état de suffire à la tâche, et leur inspirait ce qu'il fallait faire pour en sortir à leur honneur. Ils employèrent l'hiver à labourer tout le terrain et à creuser des fossés, y firent pénétrer les eaux du fleuve, grossies par les pluies, enfin transformèrent en un marais artificiel toute cette partie de la plaine, qu'une verdure légère et trompeuse recouvrit bientôt, lui donnant l'apparence d'un terrain solide et consistant.

Gautier de Brienne, à la tête de six mille cavaliers et de huit mille fantassins, laissa dans Athènes la duchesse Jeanne avec ses enfants, traversa Thèbes et s'avança contre eux, toujours avec la même conviction arrogante. « En voyant, dit Nicéphore, « cette plaine couverte d'un beau vêtement de verdure, il « pousse le cri de guerre, exhorte les siens et s'élance contre « l'ennemi, qui, au dehors de cette plaine, l'attendait de pied « ferme sur le terrain solide. Mais avant d'être parvenus au « milieu du marécage, les chevaux enfonçaient comme s'ils « eussent été chargés de lourdes chaînes. Ne pouvant, sur ce « terrain humide et glissant poser leurs pieds avec fermeté, « ils roulaient dans la vase avec leurs cavaliers, ou, après s'en « être débarrassés, s'emportaient dans la plaine, ou encore, « sentant leurs pieds s'enfoncer, restaient immobiles au même « lieu avec leurs maîtres comme s'ils eussent porté des statues « de cavaliers. Les Catalans les accablaient de leurs traits. »

Muntaner ajoute : « Le comte, en belle bataille rangée, avec « deux cents chevaliers aux éperons d'or et beaucoup d'autres « cavaliers et gens du pays, marcha donc sur la compagne ;

« lui-même se plaça à l'avant-garde, avec sa bannière, brocha  
« des éperons, et alla fêrir sur la compagnie, et elle fêrit sur  
« lui. — Que vous dirai-je? — Les chevaux du comte, au bruit  
« que faisaient les Almogavares en aiguisant leurs fers, s'en-  
« fuirent vers le marais, et là, le comte tomba avec sa ban-  
« nière. Toute l'avant-garde arrivait alors; les Turcs et les  
« Turcopules, voyant que l'affaire était sérieuse, brochèrent  
« aussi des éperons, allèrent fêrir dessus, et la bataille fut  
« terrible. Dieu qui, de tout temps, aide au bon droit, aida si  
« bien la compagnie que, de tous les sept cents chevaliers, il  
« n'en réchappa que deux, lesquels furent le noble et illustre  
« Boniface de Vérone, seigneur de Carysto et de Gardiki, et  
« le brave messire Roger des Laur. »

Nicéphore Grégoras continue en ces termes : « Les Catalans  
« les égorgèrent tous, et, se lançant sur les traces des fuyards,  
« les poursuivirent l'épée dans les reins jusqu'à Thèbes et jus-  
« qu'à Athènes, qu'ils enlevèrent à l'improviste avec facilité.  
« Ainsi, comme dans un coup de dés, la fortune ayant changé  
« tout à coup, les Catalans, pauvres aventuriers, traqués par  
« leurs ennemis et luttant pour conserver leur existence, de-  
« vinrent en ce jour maîtres d'une magnifique seigneurie et  
« mirent fin à leurs courses vagabondes, et jusqu'à ce jour  
« n'ont pas discontinué d'étendre les limites de leur pou-  
« voir. »

Gautier de Brienne, qui avait succédé à son cousin germain, Guy de la Roche, mort le 6 octobre 1308, fut *vaincu et occis par sa coulpe*, comme l'exprime énergiquement le Livre de la Conquête, le lundi 15 mars de l'année 1311. — L'existence du duché français d'Athènes était terminée. — Il avait duré cent six ans.

---

## XII

### ATHÈNES SOUS LA MAISON D'ARAGON-SICILE (1311-1394)

LES ALMOGAVARES APRÈS LA BATAILLE. GAUTIER VI, COMTE  
DE BRIENNE DUC D'ATHÈNES ET DE FLORENCE

---

« A nous dix nous primes la ville  
Et le roi lui-même ; après quoi  
Maîtres du port, maîtres de l'île,  
Ne sachant qu'en faire, ma foi !  
D'une manière très civile  
Nous rendîmes la ville au Roi. »  
(V. Hugo : Chanson des Aventuriers  
de la Mer.)

Ce que Roger del Fior, avec ses talents de grand capitaine, Bérenger d'Entenza, avec sa prudence consommée, Fernand Ximenès et Ramon Muntaner, avec tout leur dévouement à la cause commune, don Fernand d'Aragon, avec le prestige du sang royal, Rocafort enfin, avec son astuce et son audacieuse insouciance des moyens, n'avaient pu réussir à exécuter : conquérir une seigneurie et transformer d'aventureux pillards en riches châtelains, voilà ce que, déjouant toute prévision humaine, un coup de fortune avait fait. Au lendemain de la bataille de Céphise, quand la première ardeur de vengeance, le premier enivrement de la victoire furent apaisés ; quand Thèbes incendiée, la forteresse de Saint-Omer rasée de fond en comble, Éleusis au pillage et Athènes rendue eurent payé pour les insultes maladroites du duc Gautier, les chefs du conseil des douze et les quatre capitaines qui commandaient depuis la chute de Rocafort, s'assemblèrent pour délibérer de ce qu'il fallait résoudre, car ils se trouvaient exactement dans la situation des *Aventuriers de la mer*, et ne savaient que faire de leur conquête.

C'étaient de braves soudards, d'honnêtes gens de guerre. S'il n'y avait plus parmi eux un d'Entenza ou un Muntaner, du moins ne s'y rencontrait-il pas de Rocafort. Ils étaient, et ils le comprirent, incapables de gouverner ce bien qui leur tombait du ciel. La duchesse Jeanne, à la première nouvelle de la perte de la bataille, s'était enfuie sur une galère de Venise qui la conduisit à Naples avec ses deux enfants. Mais on avait beaucoup de nobles dames et demoiselles, veuves ou filles de chevaliers dont les éperons d'or jonchaient la plaine béotienne. On les maria aux principaux aventuriers, leur donnant le châtel avec la châtelaine, et puis on fit comparaître les deux prisonniers d'importance qui avaient échappé au massacre, Boniface de Vérone et Roger des Laur.

« Après la prise, dit Muntaner, ils prièrent messire Boniface  
« d'être leur chef, et comme il refusa absolument, ils nommè-  
« rent messire Roger des Laur et lui donnèrent pour femme  
« la veuve du seigneur de Stromoncourt, comte de Salona, qui  
« avait été tué à la bataille, avec son château et sa terre. Alors  
« ils se distribuèrent entre eux la ville de Thèbes, ainsi que  
« les villes et châteaux du duché, et donnèrent les femmes en  
« mariage à ceux de la compagnie, et à chacun, selon qu'il  
« était homme notable, ils lui donnaient si noble dame qu'il  
« n'aurait pas dédaigné de lui présenter l'eau à laver les  
« mains <sup>1</sup>. »

Boniface de Vérone avait trop aimé le duc Guy II, son ancien pupille, pour pouvoir accepter son héritage sous l'autorité d'une autre maison. Il demanda à se retirer dans sa seigneurie de Carysto, ce qui lui fut accordé, et accepta l'alliance de la compagnie. Roger des Laur, chevalier du Roussillon, qui avait été chargé de toutes les négociations avec les Catalans, ses demi-compatriotes, pendant le séjour de la compagnie au cap Cassandria, fut donc élu, et mis en état de maintenir son rang par l'investiture du comté de Salona et la main de la dame de Stromoncourt, veuve du brave Thomas III, tombé à la bataille

<sup>1</sup> Ch. 239.

du Céphise. Quant au maréchal de Saint-Omer, baile de Morée, il était dans le Péloponèse avec la princesse Mathilde et la comtesse Marguerite, dont il s'était constitué le protecteur ; il ne prit, non plus que les feudataires indépendants du duché d'Athènes, aucune part à ces évènements, et semble avoir été très en froid avec le duc Gautier, dont les imprudentes fantaisies devaient être en opposition avec ses idées. Pour se consoler de la perte de son château de Thèbes, il en construisit un autre sur le mont Mavri en Élide, près du Pénée. Ces ruines, encore considérables, portent comme celles de Thèbes, le nom de Santameri. Il ne fut jamais en hostilité avec les Catalans et paraît avoir accepté le fait accompli.

Roger des Laur et la compagnie envoyèrent alors leur hommage au roi de Sicile pour le duché nouvellement conquis. Frédéric accepta, nomma duc d'Athènes son second fils Manfred, âgé de deux ans, et délégua pour gouverner en sa place don Bérenger Estanyol, chevalier distingué, qui vint prendre possession avec cinq galères, « gouverna l'ost très bien et « sagement et fit de beaux faits d'armes, »<sup>1</sup> selon Ramon Muntaner. Roger des Laur se démit du commandement entre ses mains et se retira dans son fief de Salona.

En 1316, don Bérenger Estanyol mourut, et le roi de Sicile, pour le remplacer, envoya chercher en Catalogne un fils qu'il avait eu avant son mariage avec Léonor de Naples, de dona Sybille de Solmela. Ce fils, appelé don Alphonse Fadrique d'Aragon, avait été élevé près du roi Jacques II, son oncle, et était devenu un parfait chevalier. Il arriva à Athènes avec dix galères et peu après épousa la fille de Boniface de Vérone, Marie, demoiselle de Carysto, âgée de seize ou dix-sept ans ; on se rappelle que le duc Guy II, le jour même où il fut armé chevalier, donna en mariage à messire Boniface, son parrain, l'héritière de Carysto avec sa seigneurie. « A la fille de messire « Boniface, nous dit Muntaner, échut en héritage tout ce qui « avait appartenu à son père, c'est-à-dire la troisième partie de

<sup>1</sup> Ch. CCXLII.

« l'île de Négrepont et bien treize châteaux sur la terre ferme,  
« au duché d'Athènes. Ainsi don Alphonse épousa cette gentille  
« demoiselle, qui par son père et sa mère est issue du plus  
« noble sang de la Lombardie, fille du plus habile et du plus  
« courtois riche homme qui ait jamais vécu. C'est assurément  
« une des plus belles chrétiennes du monde ; je la vis dans la  
« maison de son père lorsqu'elle n'avait guère que huit ans et  
« ce fut au moment où nous fûmes faits prisonniers à Chalcis,  
« le seigneur infant et moi, et mis en garde dans la maison de  
« messire Boniface. »<sup>1</sup>

Pendant vingt ans, don Alphonse gouverna sagement et vaillamment ; il fit la conquête de Néopatras sur Jean Ducas, le débile héritier du sébastocrator, bâtard de Michel Comnène. Son fils, Louis Fadrique d'Aragon, épousa la fille de Roger des Laur et de la dame de Stromoncourt, devint comte de Salona du chef de sa femme et fut tué par les bandes Navarraises de Pierre de Saint Supéran en 1382.

Don Alphonse d'Aragon mourut de la peste en 1335. Les capitaines Catalans, d'après Muntaner, arrangeaient toujours les choses de façon à n'avoir qu'une guerre à la fois, « et c'est  
« encore la vie qu'ils mènent, ajoute-t-il, car sans la guerre ils  
« ne pourraient subsister. » Thèbes avait été dévasté après la bataille du Céphise ; d'ailleurs les capitaines aragonais avaient plus d'intérêt à demeurer près de la mer, qui les reliait à la Sicile, que dans la cité béotienne, d'où les communications par terre avec la Morée et le Nord étaient plus aisées, ce qui l'avait fait préférer par les ducs francs. Ils transportèrent donc leur résidence à Athènes et dans l'Acropole, dont ils firent une redoutable forteresse, utilisant tout ce que la position de la citadelle antique avait d'admirable, et augmentant les ouvrages de défense d'après les principes du temps. Les Acciaiuoli construisirent plus tard leurs merveilleux palais sur l'habitation

<sup>1</sup> Les dates correspondent avec une exactitude parfaite; la prise d'armes du duc Guy II et le mariage de Boniface de Vérone sont de 1298, la captivité de l'infant et de Muntaner de 1308, le mariage d'Alphonse d'Aragon avec la demoiselle de Carysto, de 1317.



des capitaines Catalans à côté des Propylées, là même où resplendissaient naguère les peintures de Polynote, à l'ombre du campanile de Sainte-Marie d'Athènes, érigé sur le Parthénon ; les aventuriers avaient trop d'affaires belliqueuses sur les bras pour s'occuper d'architecture et plus souci de grands coups d'épées que de beaux-arts. Ils vécurent campés en soldats conquérants au milieu de la population subjuguée.

L'infant Manfred mourut en 1320 et eut pour successeur, comme duc titulaire d'Athènes, son frère don Guillen, lequel étant mort en 1338, fut remplacé par le quatrième fils de Frédéric, l'infant don Juan ; celui-ci transmet en 1348 le titre de duc d'Athènes à Frédéric son fils, mort sans postérité en 1355. Alors Frédéric II, roi de Sicile,<sup>1</sup> releva le titre, que sa fille unique, Marie, porta dans la maison d'Aragon en épousant don Martin, son cousin. Ferdinand le Catholique le fit passer à ses descendants, et tous les rois d'Espagne portèrent désormais le titre de duc d'Athènes et de Néopatras.

Aucun de ces princes ne mit toutefois le pied dans le duché. Lorsque don Alphonse mourut, le roi Frédéric son père vivait encore, et envoya en sa place Niccolo Lancia, de la famille de Conrad Lancia, l'ami du grand amiral Roger de Loria. Ce fut le dernier gouverneur envoyé de Sicile. Le document rédigé par les barons de Morée en 1344 et envoyé au roi Jacques de Majorque, fils de don Fernand d'Aragon et d'Isabelle de Matagriffon, en sa qualité d'héritier des Villehardouin par sa mère, mentionne *les chefs de la grande compagnie tenant le duché d'Athènes pour le roi de Sicile*. En 1360, Franco Giorgi, de la maison des Pallavicini, marquis de Bodonitza, avait reçu du roi de Sicile les fonctions de vicaire. Les aventuriers avaient cessé de se recruter ; ceux qui occupaient le pays étaient tombés dans des désordres de toutes sortes, l'Aragon n'envoyait plus ni capitaines ni soldats. Cette situation des vainqueurs campés au milieu de leur conquête avait duré près de cinquante ans,

<sup>1</sup> Fils et successeur de Pierre II, fils aîné de Frédéric I<sup>er</sup>, qu'on appelle quelquefois Frédéric III quand on compte pour roi de Sicile l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen, grand père de la reine Constance.

quand le duché d'Athènes se trouva de nouveau conquis, mais non plus par la force des armes ; la valeur ni la violence n'eurent rien à faire dans cette nouvelle prise de possession ; ce fut l'argent qui fit tout ; des chevaliers bourguignons, des aventuriers Catalans, la conquête passa au mains des marchands florentins. La puissante maison commerciale des Acciaiuoli avait acquis des possessions territoriales considérables dans le Péloponèse. Les rois de Naples, suzerains supérieurs de la principauté d'Achaïe et qui s'étaient substitués de plus aux princes réels, comme on le verra tout à l'heure, leur engageaient la plupart des fiefs et leur donnaient les investitures féodales en échange de leur argent. En 1338, Niccolo Acciaiuoli, grand sénéchal du royaume de Naples et l'homme le plus puissant de cette époque achetait tous les droits en Morée de la société commerciale de sa famille, devenait maître de Corinthe et ne tardait pas à acquérir des faibles débris de la compagnie Catalane les fiefs d'Attique et de Béotie. Ce fut en 1394 que son neveu Nério reçut du roi Ladislas l'investiture féodale, mais il était de fait maître de tout le pays longtemps auparavant.

Avant d'entreprendre le récit des événements accomplis en Morée depuis la mort de la princesse Isabelle de Villehardouin, qui eut lieu la même année que la bataille du Céphise, jusqu'à l'arrivée de Catherine de Valois et de Niccolo Acciaiuoli, en 1333, pendant tout le temps de la domination des Catalans sur Athènes, il faut, pour être complet, parler du dernier des Brienne, le plus connu peut-être, et justement sous son titre de duc d'Athènes, bien qu'il n'ait plus remis les pieds dans son duché depuis le jour où la duchesse Jeanne, sa mère, s'enfuit avec lui et sa sœur Isabelle, et vint chercher un refuge auprès du roi Robert. Elle essaya plusieurs expéditions pour reconquérir l'héritage de son mari, mais ce fut sans succès <sup>1</sup>. En

<sup>1</sup> Gautier de Chastillon, frère de la duchesse, conduisit l'une de ces expéditions, il fut repoussé par les Catalans.

<sup>2</sup> Philippe de Tarente était remarié depuis 1392 à Catherine de Valois Courtenay, impératrice de Constantinople, fille du fameux Charles de Valois, *senza terra*, et de Catherine de Courtenay.

1320, Gautier VI, devenu majeur, eut l'ingratitude d'intenter un procès à sa mère en lui demandant compte des sommes dépensées par elle pendant sa minorité. Il fut démontré que ces sommes avaient été employées pour essayer de recouvrer la terre de son fils, et dans son intérêt.

En 1322, Gautier VI épousa Marguerite de Tarente, fille de Philippe de Tarente et de sa première femme, Thamar Comnène. En 1326, le roi Robert de Naples, ayant reçu la seigneurie de Florence pour dix ans, l'envoya dans cette ville pour y commander en son nom « Da Napoli veniva in Firenze con la « prima mano di soldati il famoso Gualtieri di Brienna, duca « d'Atene, che poi vedremo troppo famoso nelle istorie nostre. « E nei giorni ultimi del Luglio 1326, giungeva lo stesso Duca « de Calabria, con la Duchessa e con Giovanni, principe della « Morea, etc.. <sup>1</sup> » Du 17 mai au 30 juillet, Gautier de Brienne tint à Florence les fonctions de vicaire du roi de Naples, qui était l'oncle de sa femme. Puis arrivèrent Charles, duc de Calabre <sup>2</sup>, et ses oncles : Philippe de Tarente, beau-père de Gautier avec sa seconde femme Catherine de Valois, et Jean, comte de Gravina, l'un suzerain, l'autre prince réel de Morée par son mariage avec Mathilde de Hainaut, veuve de Guy II et de Louis de Bourgogne, mort l'année précédente, et Pierre de Gravina, qui fut tué peu après à la bataille de Monte Catino. Gautier revint à Naples ; il servit Jean de Gravina contre l'empereur Louis de Bavière, puis, avec les secours du pape et du roi Robert, il chercha à organiser une expédition en Morée. Jean XXII fulmina l'excommunication contre les Catalans en juin 1330, et le mois suivant écrivit au patriarche de Constantinople, ainsi qu'aux archevêques de Patras et d'Otrante, pour faire prêcher une croisade contre eux. L'année suivante, Gautier s'embarqua à Brindes et arriva à Arta ; mais les Catalans lui laissèrent user ses forces et la patience de ses chevaliers, se tenant renfermés dans leurs bonnes forteresses,

<sup>1</sup> Gino Capponi. *Storia della Repubblica di Firenze*.

<sup>2</sup> Charles, duc de Calabre, mourut avant son père. Ce fut Jeanne, sa fille aînée, qui succéda au roi Robert, en 1345.

jusqu'à ce que, le premier élan passé, le découragement et les privations abattirent le moral de l'armée <sup>1</sup>; alors les Catalans les attaquèrent et leur firent subir de grandes pertes. On dit même qu'ils tuèrent un fils naturel de Gautier, né longtemps avant son mariage. Il ne s'était pas avancé au delà des frontières du duché de Néopatras, et ramena à Naples les débris de ses troupes. — Il partit ensuite pour ses terres de France, et, en 1334, signa avec Catherine de Valois un traité par lequel il s'engageait à reconquérir pour elle le despotat d'Épire, dont elle lui promettait le tiers <sup>2</sup>. Ayant échoué de nouveau dans une seconde tentative, il accepta les offres des Florentins qui avaient été vaincus par les Pisans, près de Lucques, le 2 octobre 1341, et comme l'anarchie régnait dans la ville, un parti s'était formé, qui voulait le faire capitaine du peuple à la place de Malatesta de Rimini.

Il arriva à Florence au mois de juin 1342. Le mois suivant, on lui conférait des pouvoirs aussi étendus que ceux dont avaient été investis précédemment Charles de Valois <sup>3</sup> et le duc Charles de Calabre <sup>4</sup>; il était capitaine de guerre et défenseur de la commune; il avait droit de justice dans la ville et hors la ville; autour de lui se groupaient les mécontents, les bannis des régimes précédents; beaucoup de gens couverts de dettes, *le menu peuple*, enfin, duquel le *Livre de la Conquête* fait remarquer en une autre circonstance, « *qu'il est toujours diables et male gent* <sup>5</sup>. » Tous ceux-ci, joints aux Français qu'il

<sup>1</sup> L'anno 1331 passò da Brandisio in Romania con 800 cavalieri, tutti gentiluomini, cavati del regno di Francia, etc. — Egli sarebbe l'impresa succeduta felicemente se li nimici fossero usciti a combattere. Ma havendo essi lasciato correre alle genti del duca tutto il paese, e statisi ritirati nelle fortezze come quelle che conoscevano essere abbastanza sostenere il primo impeto, fù cagione che al duca riuscirono vane tutti i disegni. »

(Silvano Bozzi, Monaco Calmadolensi : *Vita di quatri uomini illustri, Farinata degli Uberti, Gualtieri, duca d'Atene, Salvestro de Medici e Cosimo il vecchio*. — In Firenze, 1550).

<sup>2</sup> Catherine était suzeraine d'Achaïe du chef de son mari pour son fils Robert, et venait d'acheter pour lui les droits de prince réel à Jean de Gravina son beau-frère.

<sup>3</sup> 1301.

<sup>4</sup> 1326. — Voir la troisième partie pour ces deux épisodes.

<sup>5</sup> « *Et il popolo minuto gridava quando cavalcava per la città : Vive il signore!* » — (Giov. Villani, XII.-III.)

avait avec lui le proclamèrent seigneur à vie <sup>1</sup>. Il s'empara du Palazzo Vecchio, fit augmenter les fortifications et plaça partout ses bannières, de sorte que le lion des Brienne dominait le lis de Florence et les gonfanons de l'État. Il chargea l'épaule de son lion de l'écusson à la croix de gueules en champ d'argent que porte le capitaine du peuple <sup>2</sup>; enfin il acheta, par de larges concessions, la paix avec les Pisans, désarma les citoyens et humilia l'orgueil national, en même temps que son avidité et celle de ses partisans les soumettaient à la plus infernale tyrannie. Il marchait dans les rues entouré d'une escorte de plus de trois cents hommes d'armes, et, pour comble de scandale, il avait pris pour maîtresse une femme de noble maison florentine, qu'il allait trouver publiquement chez elle, pendant que ses gardes l'attendaient à la porte, au vu et au su de toute la population.

« Para meglio Greco che Francese e sagace e malizioso « molto, » remarque Villani qui, trompé par le titre de duc d'Athènes, s'imagine que Gautier de Brienne avait été nourri en Romanie; il n'en était rien cependant, mais à la cour de Naples on n'avait guère le sens moral moins perverti qu'à Byzance, et, de plus, la race des Brienne était et fut toujours imprudente et sans frein. Il n'était pas difficile de prévoir la catastrophe finale. « Albergé est le pèlerin, disait le roi de « France, mais il a mauvais ostel. » — L'insurrection éclata dans Florence le jour de Sainte-Anne, 26 juillet 1343. La famille Acciaiuoli était à la tête du mouvement que dirigeait l'évêque de Florence, Agnolo Acciaiuoli, le plus grand ennemi de Gautier. — Déjà maître de presque toute la Morée, les membres de cette famille ne devaient pas tarder à s'emparer du duché héréditaire de celui qu'ils allaient expulser de leur propre patrie. Il fut contraint de signer son abdication le 6 août

<sup>1</sup> « A grida di popolo, per certi scardassieri e popolo minuto e masnadieri di certi grandi, dicendo : *Sia la signoria del duca a vila! A vita sua la signoria e il duca nostro signore!* » — (Villani, *ibid.*)

<sup>2</sup> « E il gonfalone del capitano del popolo aveva la croce vermiglia in campo bianco. » — (Gino Capponi.)

suivant, après des scènes sanglantes et ayant vu égorger la plupart de ses partisans. Ses armoiries furent effacées, sauf sur la maison de son écuyer, Cerrettieri dei Vis-Domini, dans la via dei Calzolaj, et sur le mur du Bargello, où elles se voient encore avec le gonfalon du peuple à l'épaule du lion. — Ce fut une explosion de joie à son départ; les Acciaiuoli, tout puissants sur l'esprit des princes de Tarente, les tournèrent contre lui et il perdit par là son seul appui, car le grand sénéchal de Naples, Nicolo Acciaiuoli, favori de Catherine de Valois et tuteur de ses enfants, était devenu par elle maître de la Morée, et son pupille, Louis de Tarente, venait d'épouser la jeune reine de Naples, Jeanne, fille de Robert, sa cousine<sup>1</sup>.

Gautier de Brienne se retira d'abord à Lecce. Il y bâtit le couvent de Santa Croce et puis s'ennuyant sans doute de cette vie inactive et mal vu à la cour de Naples où les Acciaiuoli exerçaient une autorité incontestée, il revint en France. Marguerite de Tarente, sa femme, était morte, et le dernier lien qui le rattachât encore aux princes angevins se trouvait ainsi rompu. Il épousa en secondes noces sa cousine Jeanne de Brienne d'Eu. Orateur de la noblesse aux États généraux de 1355, il reçut du roi Jean l'épée de connétable et perdit la vie sur le champ de bataille de Poitiers, en 1356. Il ne laissa pas de postérité légitime, Isabelle de Brienne, sa sœur mariée à Gauthier d'Enghien, prit le titre de duchesse d'Athènes et le fit passer à ses descendants. Jean, son second fils, hérita du comté de Lecce. Le troisième, Guy, revint en Morée, prit possession de la seigneurie d'Argos, épousa une Grecque et maria sa fille Marie à Pierre Cornaro ou Barbaro, noble vénitien. En 1388, Marie, devenue veuve, rendit sa seigneurie à la sérénissime république.

Il est à propos de reprendre l'histoire de la Morée depuis 1344, année de la bataille du Céphise et de la mort d'Isabelle de Villehardouin.

<sup>1</sup> Catherine de Valois était impératrice titulaire de C. P., et veuve de Philippe de Tarente, suzerain de Morée. De plus, elle avait acheté à Jean de Gravina son beau-frère, les droits de prince réel pour son fils aîné, Robert, en 1333. Jeanne de Naples avait succédé à son père en 1343. (*V. la troisième partie.*)

### XIII.

MATHILDE DE HAINAUT, DERNIÈRE PRINCESSE D'ACHAÏE DE LA MAISON DE VILLEHARDOUIN. — NICOLAS DE SAINT-OMER, MARÉCHAL ET BAILE DE MORÉE. — LOUIS DE BOURGOGNE, ROI DE SALONIQUE — FERNAND D'ARAGON, INFANT DE MAJORQUE. — JEAN D'ANJOU, COMTE DE GRAVINA.

1311-1325.

L'année même de la bataille du Céphise mourut la princesse de Morée, Isabelle de Villehardouin. Quelque temps auparavant elle avait consacré les droits de sa fille Mathilde à l'héritage de Morée, par un diplôme dressé à Valenciennes, lors d'un voyage qu'elle avait fait en Flandre, et sous l'influence du comte Guillaume de Hollande, son beau frère, qui protégeait les droits de sa nièce. Mais de retour en Piémont elle se laissa dicter un testament par lequel, méconnaissant ces droits légitimes, elle léguait la principauté à Philippe de Savoie, son troisième mari. Ce testament complètement illégal n'eût d'ailleurs d'autre effet que de parer d'un vain titre les princes de la maison de Savoie. Le maréchal de Saint Omer, baile de la principauté depuis la mort du duc d'Athènes, résidait depuis lors continuellement en Morée, fit reconnaître Mathilde par les feudataires et continua d'administrer son héritage. Mathilde habitait ses châteaux avec la comtesse Marguerite sa tante, et tant que vécut Nicolas de Saint-Omer, il protégea les princesses et maintint le pays malgré les intrigues de ses adversaires. Mais le trentième jour de janvier 1313, le maréchal fut rappelé de ce monde à son créateur. Les détails manquent sur la fin de cet homme remarquable, cependant la suite des événements donne

<sup>1</sup> Devenus ducs de Naxos par le mariage du seigneur de Chalcis avec l'héritière des Sanudo.

à penser que ce ne fut pas de mort naturelle que trépassa de cette vie messire Nicolas de Saint-Omer, à peine âgé de quarante-deux ans. Les perfidies du comte de Céphalonie, les violences de ses adhérents, le brusque revirement des affaires du pays après cette mort, tout porte à croire qu'ils y eurent certainement part et que le maréchal, leur principal adversaire, tomba victime de leurs embûches. Avec Nicolas de Saint-Omer finissent la gloire et la prospérité de la Morée. Il fut le dernier des héros de la conquête.

Dès qu'il eût fermé les yeux, la discorde se mit parmi les barons ; un parti d'entre eux, à la tête desquels se trouvait le comte Jean de Céphalonie, s'empara de la princesse Mathilde, l'embarqua pour la France et la conduisit à Fontainebleau où le roi Philippe le Bel fut prié de lui choisir un époux. Il désigna Louis de Bourgogne, roi titulaire de Salonique, et les noces furent célébrées le 30 juillet de la même année. Marguerite de Matagriffon, séparée de sa nièce et craignant de trouver dans l'époux de celle-ci un second Philippe de Savoie, car c'était le parti de Jean de Céphalonie qui l'avait fait choisir, chercha un appui pour sa fille et pour elle-même, et arrêtant ses regards sur les conquérants du duché d'Athènes, se souvenant de l'infant d'Aragon, don Fernand, qu'elle avait connu prisonnier à Thèbes en 1308, songea à lui offrir la main de sa fille Isabelle.

Tous les barons du nord avaient accepté l'alliance de la grande compagnie, dont le pouvoir allait s'affermissant. Tous, Boniface de Vérone, les Della Carceri <sup>1</sup>, Roger des Laur, avaient été les amis du maréchal et étaient demeurés ceux de la comtesse Marguerite. Tandis que l'anarchie divisait la Morée, la prospérité semblait sur le point de renaître dans le duché, sous l'autorité de la maison d'Aragon Sicile. Marguerite s'entendit avec ses amis d'au delà de l'isthme et fit partir pour Catane un messenger chargé d'offrir à l'infant de Majorque la main de sa fille Isabelle, avec la cession de tous ses fiefs, de tous ses biens et aussi de ses droits sur l'héritage de Morée, qu'elle était décider à revendiquer, comme dernière descendante directe des Villehardouin.



L'année précédente (1312) don Fernand d'Aragon, délivré de sa captivité à la cour de Naples par les instances de sa sœur, la reine Sancier, et par celles du roi de Majorque, était revenu offrir ses services à son cousin le roi Frédéric de Sicile, lequel lui avait donné la seigneurie de Catane avec droit de haute et basse justice et l'avait pris pour lieutenant. Le roi et l'infant reçurent avec plaisir le message de la comtesse, mais don Fernand déclara qu'il n'épouserait la demoiselle que si elle lui plaisait, et en conséquence Marguerite et sa fille furent invitées à se rendre en Sicile. L'hiver n'empêcha point les princesses de se mettre en route ; elles arrivèrent à Messine avec une suite de dix dames, dix damoiselles, vingt chevaliers et vingt écuyers. — « Ainsi donc, raconte Muntaner, la « dame et sa fille ainsi accompagnées furent reçues avec de « grands honneurs. Le seigneur roi et le seigneur infant allèrent au devant d'elles, et quand ils eurent vu la demoiselle, « qui eût donné à l'infant le monde entier avec une autre femme « n'eût pas obtenu qu'il renoncât à cette jeune fille. Il en était « si ravi de plaisir qu'un jour lui paraissait une année jusqu'à « ce que l'affaire fut conclue. Si bien qu'il déclara au seigneur « roi que très décidément il voulait que cette jeune fille fut à « lui et nul autre au monde. Et ce n'est pas merveille qu'il en « fut tellement amoureux, car c'était la plus charmante fille « que l'on pût voir, blanche, rose, et la mieux faite et la plus « habile pour son âge de quinze ans à peine. Que vous dirai-je ? La dame de Matagriffon fit à sa fille une donation « entre vifs, et lui céda après sa mort toute sa baronnie de « de Matagriffon et tout le droit qu'elle avait sur la princée. « Cela fait, et les chartes de donation et de mariage réglées, « par la grâce de Dieu ; et avec une grande solennité à la « grande joie du seigneur roi, de madame la reine, de tous les « barons de Sicile, des chevaliers catalans et aragonais et laticins et des gens de Messine, le seigneur infant prit pour « femme madame Isabelle. L'archevêque de Messine dit la « messe, et la fête dura quinze jours, de telle sorte que tout le « monde s'émerveillait de voir leur joie ! — Quand les fêtes

« furent terminées, le seigneur infant emmena sa femme à  
 « Catane, avec sa belle-mère et tous ceux qui l'avait accom-  
 « pagnée, et il donna à sa femme des dames et des demoisel-  
 « les catalanes, filles et femmes de chevaliers. Ils restèrent  
 « quatre mois à Catane, où le seigneur infant fit de grands  
 « présents à ceux qui étaient venus avec elle, et puis la com-  
 « tesse, belle mère du seigneur infant, s'en retourna en Mo-  
 « rée, joyeuse et satisfaite, et le seigneur infant joyeux et  
 « satisfait aussi, resta en Sicile avec madame l'infante. Et il plut  
 « à Dieu qu'il la rendit bientôt enceinte, ce dont on se réjouit  
 « beaucoup quand on l'apprit. Pendant la grossesse de l'in-  
 « fante, le seigneur infant se disposa à passer en Morée, avec  
 « cinq cents cavaliers et plusieurs compagnies d'Almogavares,  
 « dès qu'elle serait délivrée. »

C'était le 12 février 1314 qu'avaient été célébrées les noces de Fernand et d'Isabelle, et sous des auspices si heureux, que Marguerite en quittant la Sicile au mois de juillet pouvait être en effet, comme le dit Muntaner, joyeuse et satisfaite. Mais à peine était-elle rentrée dans ses domaines, que son ennemi, Jean de Céphalonie, souleva contre elle plusieurs des feudataires, lui reprochant son alliance avec la maison d'Aragon. Il y avait une question d'argent au fond de tout ceci, car les vingt mille perpres que Marguerite avait acceptées en échange des *mobles et joyaux* du comte Richard<sup>1</sup> n'avaient jamais été acquittées, et la créance en avait été inscrite au contrat de mariage de sa fille. L'évêque d'Olène et Etienne Mavros, châtelain de Calamata pour Mathilde de Hainaut, se montrèrent acharnés contre elle ; le maréchal de Saint-Omer n'était plus là pour la défendre et on se vengea sur elle de ce qu'on avait dû subir sans oser murmurer du vivant du puissant baron. Elle fut prise dans sa tour de Matagriffon, et l'évêque la retint prisonnière dans la forteresse de Calamata, le fief de sa propre famille, où son père était né et avait rendu le dernier soupir ; on lui faisait un crime d'avoir donné sa fille aux ennemis : *Tu dedisti filiam tuam Catalanis, mala fortuna erit tibi quia totam terram tuam perdes*. Marguerite finit cependant par recouvrer la

<sup>1</sup> V. au ch. XI de la 1<sup>re</sup> partie.

liberté, mais sa captivité et les chagrins qu'elle avait éprouvés hâtèrent vraisemblablement sa fin, malgré sa grande force d'âme. Elle mourut à Matagriffon,<sup>1</sup> au mois de mars 1315, n'ayant survécu que deux ans au maréchal de Saint-Omer, qui l'avait toujours si fidèlement défendue. Elle s'était tournée vers l'astre naissant de la maison d'Aragon, croyant y trouver pour l'avenir plus de garanties que n'en offrait l'ambition désordonnée des princes Français. En réunissant la Morée au duché d'Athènes sous l'autorité de cette maison illustre, elle eut reconstituée la princée. Les moyens lui manquèrent pour achever son œuvre, mais en hasardant une telle entreprise, Marguerite de Matagriffon prouva suffisamment qu'elle n'avait pas dégénéré du sang de ses aïeux.

Aussitôt que don Fernand apprit les malheurs de sa belle-mère, il hâta ses préparatifs, voulant accourir à son aide dès que l'infante serait en état de voyager. Par son ordre, on cachait à Isabelle les mauvaises nouvelles de Morée, et lorsqu'on apprit la mort de Marguerite, il défendit qu'on l'en informât jusqu'après ses relevailles. Le premier samedi du mois d'avril 1315, Isabelle mit au monde un fils qui fut baptisé en grande pompe à la cathédrale de Sainte Agathe et reçut le nom de Jacques. Voyant sa femme en bonne santé, l'infant la quitta pour se rendre à Messine où était le rendez-vous de l'armée, afin de pouvoir partir dès qu'Isabelle serait capable de supporter la route. Mais on vint bientôt l'avertir que l'infante, saisie tout-à-coup par une fièvre violente, le demandait instamment.

Don Fernand « chevaucha si rapidement que cette nuit là « même il entra à Catane ; et en le voyant madame l'infante « se sentit mieux.<sup>2</sup> » Cependant elle voulut reconnaître et confirmer le testament qu'elle avait fait écrire dès qu'elle s'était trouvée plus mal, et par lequel elle laissait à son fils, et après lui à son mari, sa baronnie de Matagriffon et tous ses droits

<sup>1</sup> « Elle mourut de maladie, en son chaste! de Matagriffon. » Muntaner, ch. CCLXIV.

<sup>2</sup> Muntaner, ch. CCLXIV.

sur la Morée. Ce soin de faire son testament semble indiquer qu'elle était instruite de la mort de sa mère, et que peut-être cette fatale nouvelle, que son mari craignait tant pour elle, amena la rechute qui la tua ; la fièvre, en effet, ne tarda pas à reprendre et trente deux jours après la naissance de son fils, elle expirait entre les bras de l'infant désespéré<sup>1</sup>.

Aussitôt après la célébration des obsèques, don Fernand confia son fils aux soins du fidèle Muntaner, qui se trouva là tout à point pour cette mission délicate, et qui reçut ordre de le conduire en Catalogne pour le remettre à sa grand'mère Esclarmonde de Foix, reine de Majorque. Quant à lui, son devoir et sa douleur lui commandaient de venger Marguerite. Poursuivant donc les préparatifs commencés, il s'embarqua bientôt pour la Morée, et débarqua à Clarentza dans les premiers jours de l'été.

Louis de Bourgogne, que la décision du roi de France avait donné pour époux à la princesse d'Achaïe, était fils d'Agnès de France, fille de saint Louis, et de Robert, dont le père Hugues IV avait reçu de l'empereur Baudouin en 1267 la cession de la royauté, purement titulaire, de Salonique que Hugues V, frère aîné de Louis, céda à son frère en le mariant à l'héritière de Morée. Philippe de Tarente, séparé de Thamar Comnène sa première femme, fille du despote Nicéphore,<sup>2</sup> qu'il avait épousée en 1294, avait obtenu la main de Catherine de Valois Courtenay, alors âgée de douze à treize ans, fille de Charles de Valois *senza terra* et de Catherine de Courtenay, du chef de sa mère impératrice de Constantinople. Philippe, par cession expresse de son père Charles II, était prince suzerain d'Achaïe, et consentit au mariage proposé par le roi de France entre Mathilde, princesse réelle, sa *femme lige*, et Louis roi de Salonique, feudataire de sa fiancée Catherine de Valois. L'empire latin d'Orient semblait reconstitué, et vraiment ces

<sup>1</sup> 7 mai 1315.

<sup>2</sup> V. la première partie. Il en eut deux enfants. Charles, mort jeune, pour lequel on avait négocié des fiançailles avec Mathilde, vers l'an 1309, et Marguerite, mariée à Gautier VI, comte de Brienne, duc titulaire d'Athènes.

deux mariages, arrêtés au Louvre le 13 avril 1313, célébrés à Fontainebleau le 30 juillet suivant, rappellent les plus belles pages de l'*Amadis*. On y voit l'impératrice de Constantinople et le prince suzerain d'Achaïe, despote d'Etolie et d'Acarnanie d'une part ; de l'autre, la princesse d'Achaïe et le roi de Salonique. Mais cependant Mathilde était la seule dont la souveraineté fut réelle.

Louis de Bourgogne ne se pressait point de quitter la France, quand il apprit le débarquement des Aragonais en Morée et les progrès de don Fernand, que l'Elide et l'Achaïe, remplies des fiefs de Marguerite de Matagriffon et du maréchal de Saint-Omer et dévouées à leur mémoire avaient accueilli avec enthousiasme. C'est encore le brave Muntaner qui va en faire le récit, quoiqu'il n'en ait pas été cette fois témoin oculaire, le service de son prince l'employait d'une autre façon. Don Fernand débarqua à deux milles de Clarentza : « L'ost sortit de la ville pour lui en disputer l'entrée. Que « vous dirai-je ? Les Almogavares qui étaient avec le seigneur infant prirent terre avec leurs arbalétriers et allèrent « férir sur ces gens, et les forcèrent à s'éloigner. Pendant ce « temps, on débarqua les chevaux, et quand il y en eut à terre « une cinquantaine et que le seigneur infant eût endossé son « armure, et qu'il fut bien appareillé et monté à cheval, il fit « déployer sa bannière, et sans attendre le reste de sa cavalerie, chargea avec ses cinquante cavaliers, mit les ennemis « en fuite, et les poursuivant jusqu'à la cité entra dedans avec « eux. »

C'est ainsi que le jour même de son arrivée le gendre de Marguerite conquit Clarentza qui devint sa capitale. Matagriffon, la puissante forteresse était à lui avec tous les fiefs dépendant. Beauvoir capitula ; les fiefs des Saint-Omer lui livrèrent le reste du pays et il se proclama prince de Morée. Comme il s'ennuyait fort de son veuvage, ses amis lui persuadèrent de remplacer celle qu'il avait perdue et, dit Muntaner, « il voulut prendre en légitime mariage une jeune fille semblable à elle, vierge de quinze ans, de doux visage et de

« noble maison. » Le 4 octobre 1315, cinq mois après la mort d'Isabelle de Matagriffon, deux chevaliers aragonais signèrent à Nicosie, au nom de l'infant, son contrat de mariage avec Isabelle d'Ibelin, fille de Philippe d'Ibelin, sénéchal de Chypre, cousine du roi Henri de Lusignan. La jeune fille fut amenée à Clarentza où don Fernand la reçut avec beaucoup d'émotion et de tendresse, « car lui dit-il à la première nuit de leurs noces, « vous me faites souvenir de Madame Isabelle, que « j'ai tant aimée et pleurée, et lui ressemblez, étant jeune et « belle comme elle ».

Cependant, Louis de Bourgogne et Mathilde, appelés par leurs partisans, avaient quitté la France au mois d'octobre et le 30 du mois de novembre, pendant que don Fernand célébrait ses noces, Louis étant à Venise y faisait son testament, par lequel il ordonnait qu'on l'ensevelît dans un monastère de Citeaux, et qu'à défauts d'héritiers directs de lui et de Mathilde, la princée fasse retour à la maison de Bourgogne. Mathilde avait accepté par contrainte l'union qu'on lui avait imposée, mais elle était fort malheureuse et toutes ses affections étaient restées attachées à sa tante Marguerite et à sa cousine Isabelle, dont les malheurs l'avaient désolée ; elle suivait à contre cœur un époux qui allait guerroyer contre le mari de cette cousine, sa compagne d'enfance ; elle voulait avoir pour héritier reconnu le fils d'Isabelle, et non la maison de Bourgogne, étrangère à la princée. Quoiqu'il en soit, Louis et Mathilde arrivèrent devant Patras au printemps de 1316 et aussitôt la guerre civile éclata.

Bien défendue, la place tint jusqu'à la fin de juin. Le comte de Céphalonie et ses partisans s'étaient humiliés devant l'infant, vengeur de Marguerite, et lui avait prêté le serment d'allégeance.<sup>1</sup> Mais ils attendaient avec impatience l'arrivée de

<sup>1</sup> « Ita quod comes de Xiphalonía et episcopus Olinæ et Nichola Mauræ qui « pro principissa hæc faciebant, humiliaverunt se sibi, et fecerunt sibi homagium cum aliis pluribus generosis et popularibus ; et ipse benigne et cle- « menter recepit eos ».

(Declaratio summaria super facto et morte domini Fernandis, infantis de Majorica, donnée par Buchon).

son ennemi auquel ils se joignirent aussitôt. Le 3 juillet, l'infant sortit de Clarentza, bannières déployées, pour aller à la rencontre de son rival. Le lendemain dimanche, les armées étaient en présence, mais aucun engagement n'eut lieu. Le lundi, les Aragonais, très inférieurs en nombre à cause de la défection du comte de Céphalonie et de ses adhérents, voyant que le prince Louis se mettait en marche vers Clarentza, voulurent attaquer son arrière-garde. et Guillaume des Fontaines avec Guillaume Den arrivèrent à cheval devant l'infant et en firent la proposition. Une grande désunion se mit parmi eux et entraîna leur perte ; l'infant se joignit à ceux qui voulaient la bataille et elle fut engagée dans les conditions les plus défavorables. <sup>1</sup> Pour mettre fin aux discussions, il s'écria : « Non, non, férons sur eux tous. » <sup>2</sup> Et il ajouta : « Tenez-vous près de moi, vous me trouverez toujours près de l'étendard ». Alors Adhémar de Mosset, Guillaume des Fontaines et plusieurs autres le suivirent ; et comme l'armée s'avancait : *Nunc est hora*, dit l'infant ; et il ajouta, remarquant la disproportion de ses forces avec celles de l'ennemi : Sont-ils si nombreux ? « *Non est modo hora, sed data est palmada* ». répondit Guillaume des Fontaines, voulant dire qu'il n'était plus temps de reculer. <sup>3</sup>

L'infant s'élança alors, brochant des éperons, sur l'armée du prince, et se dirigea vers la division de son ennemi personnel, le comte de Céphalonie, qui avait fait passer sa haine contre Nicolas de Saint-Omer sur le gendre et l'héritier de Marguerite de Matagriffon dont il allait faire sa troisième victime. — Bientôt les Aragonais cernés de toutes parts, furent dispersés dans la plaine. Don Fernand faisant des prodiges de valeur, et

<sup>1</sup> « Et hoc fuit causa ruinæ domini infantis, quia si fuissent unanimes dominus infans non fuisset interfectus. » — (*Declar. summ.*).

<sup>2</sup> « Et tunc dominus infans, non bene discernans ipsorum motus et voluntates, sicut ille Judas Machabæus qui in ultimas prælio suo quo mortuus est ait ; « surgamus et eamus ad adversarios nostros » ; dixit : « No, No, feriamus tot ! » » (*Ibid.*).

<sup>3</sup> « Et super hoc, dominus infans brocavit in exercitu principis et specialiter aggressus fuit aciem comitis ; qui erat principalis hostis suis, et reffrontavit eum fortiter. » (*Ibid.*).

séparé des siens, se défendait presque seul, n'ayant plus avec lui que Guillaume des Fontaines, Adhémar de Mosset, l'écuyer de celui-ci, appelé Bertrand de Saint-Martial, et un tout jeune homme, fils de Guillaume Den, armé à la légère<sup>1</sup>. La bannière d'Aragon fut alors renversée, le porte enseigne tué, et Adhémar de Mosset supplia l'infant de s'enfuir vers Matagrifon, mais par deux fois il répondit sans cesser de combattre : « *Non adhuc* ». — Alors Guillaume des Fontaines lui dit en catalan : « *Vaia, que can volret, non poret.* » — (Quand tu voudras tu ne pourras plus). — Apercevant de loin quelques uns des siens qui cherchaient à se rallier sur la route de Matagrifon, il les voulut rejoindre, mais à ce moment, un détachement, précédé de la bannière de Bourgogne, tomba sur eux, les enveloppa et les deux chevaliers le perdirent de vue. Guillaume des Fontaines fut pris ; Adhémar de Mosset, dangereusement blessé, s'enfuit vers Beauvoir. Quelques heures plus tard, Bérenger Malet, un des prisonniers catalans, traversant le champ de bataille, reconnut le cheval de l'infant gisant près du corps décapité de son maître<sup>2</sup>. Ceux des Aragonais qui réussirent à s'échapper gagnèrent Beauvoir, où se trouvait l'infante, fort avancée dans sa grossesse.

Un parti de Bourguignons courut aussitôt vers Clarentza, et se présentant devant les portes, montra la tête de don Fernand à ceux qui les gardaient et les somma de se rendre. Les Aragonais, réduits à un très petit nombre, saisis de terreur et de découragement commencèrent à négocier, et demandèrent avant toute chose, que le corps de l'infant leur fut remis, ce qu'on leur accorda.

Ils rendirent alors toutes les places qu'ils tenaient depuis un

<sup>1</sup> Qui equitabat in æquo alforrato. Et dum prædicti loquerentur cum eo, persuadendo sibi ut fugeret, prout dictus Adhemarius dicit versus Clarum Montem, D. infans dicebat : Non adhuc. — Et cum iterum sibi dicerent : Domine evadatis, quia vexillum vestrum est perditum. — Dominus infans dixit : Non adhuc. — Et tunc Guillelmus de Fontibus dixit sibi : *Vaia, que can volret non poret ! (Ibid.).*

<sup>2</sup> « Et equus domini infantis jacebat mortuus juxta ipsum sine freno et sine sella, et corpus domini infantis erat sine capite. » (*Ibid.*).



an, Clarentza, Beauvoir, Matagriffon et le reste, aux barons du parti de Louis. La pauvre jeune veuve fut renvoyée à Chypre avec deux galères armées ; elle y mit au monde un fils qu'elle appela Fernand, qui s'établit dans l'île et épousa par la suite sa cousine Esquive d'Ibelin ; Isabelle d'Ibelin se remaria elle-même quelque temps après à son parent Hugues d'Ibelin, comte de Jaffa. Ainsi périt don Fernand d'Aragon, infant de Majorque, ce prince charmant, généreux, intrépide, aimé de tous, « digne héritier de la vaillante Marguerite. » « Sa mort, dit le brave « Muntaner, fut la plus grande perte qu'eût encore éprouvé la « maison d'Aragon et même le monde entier, car c'était le cho- « valier le plus brave, le plus loyal qui fut parmi les fils de roi ; « et aussi le plus droiturier et le plus sage dans ses faits. Son « corps fut rapporté à Perpignan et déposé dans l'église des « Frères Prêcheurs. Il fut heureux pour madame sa mère « (Esclarmonde de Foix) de n'avoir point connu cet événement, « mais Dieu l'avait déjà appelée à son côté. Dieu veuille recevoir « leurs âmes au milieu de ses Saints en Paradis et par sa sainte « grâce ramener le temps où cette principauté reviendra au « Seigneur infant don Jacques, auquel elle doit appartenir de « plein droit ! »<sup>1</sup> Parmi tant de figures intéressantes que l'on rencontre à travers le roman de la conquête, il ne s'en trouve guère de plus sympathiques, de plus chevaleresques, de plus poétiques que celles qui entourent la seconde fille de Guillaume de Villehardouin : le maréchal Nicolas de Saint Omer, Isabelle de Matagriffon, don Fernand d'Aragon, infant de Majorque, tous victimes comme elle-même du traître comte de Céphalonie.

Louis de Bourgogne ne jouit pas longtemps du fruit de sa victoire. Avant même que Clarentza fut rendue, il expirait à Patras, le 2 août, vingt sept jours après la bataille, à la suite d'une

<sup>1</sup> Ch. CCLXX. — Et le document latin dit aussi : « D. infans solum per « unum annum tenuit Clarentiam ; et aliam terram, ita quod anno revoluto « parum plus vel minus nisi per duos, vel tres dies, vel circa vita functus est « anno Domini 1316, 5 die julii, et eodem anno fuit corpus ejus portatum apud « Perpinianum et sepultum in domo Predicatorum in crastinum omnibus Sanc- « torum vel circà. »

courte maladie que l'opinion publique regarda comme causée par le poison, et dont elle accusa Jean de Céphalonie, qui, après avoir trahi l'infant d'Aragon, craignit de s'être donné un maître dans la personne de son rival.

Mathilde était donc veuve pour la seconde fois avant d'avoir atteint sa vingt troisième année, et de plus, entourée d'ennemis, en présence de ce terrible comte Jean, qui avait été cause de tous les malheurs de sa famille, sans un appui, sans un soutien. Elle ne perdit pas courage cependant, et voulant à son tour se montrer digne de sa race, elle s'opposa à l'exécution du testament de son mari qui appelait la maison de Bourgogne à l'héritage d'Achaïe, au mépris de ses droits à elle. Eudes IV, duc de Bourgogne, ne voulut pas lutter contre sa belle-sœur. Il envoya sa renonciation formelle au prince Philippe de Tarente, suzerain supérieur, et de nouveau, les barons prièrent celui-ci de désigner un époux pour la princesse. Philippe, d'accord avec le roi Robert, choisit pour devenir prince de Morée leur frère Jean, comte de Gravina, neuvième enfant de Charles le Boiteux. Mais pendant ce temps Mathilde, à qui les deux mariages qu'on lui avait imposé successivement n'avaient pas procuré beaucoup de bonheur, et privée comme on l'a vu, de conseils et d'amis, avait donné son cœur et sa main à un jeune chevalier bourguignon, Hugues de la Palisse, qu'elle avait épousé secrètement peu après la mort du prince Louis, et lorsqu'on vint lui faire part de la décision prise à son égard par son suzerain, elle refusa d'obéir avec une énergie et une persistance qu'on ne pût réussir à vaincre, sans vouloir toutefois avouer la cause de son refus.

Le roi et le comte de Gravina la firent enlever de Morée et amener à Naples, d'où on la conduisit à Avignon, en présence du pape Jean XXII, et on la somma de s'expliquer. Espérant trouver un appui dans le père commun des fidèles, la malheureuse princesse avoua son mariage secret ; la fureur des princes angevins éclata alors contre elle. Robert, agissant au nom de son frère Philippe, suzerain d'Achaïe, et se prévalant de la fatale clause du contrat de mariage d'Isabelle de Villehar-

douin et de Florent de Hainaut<sup>1</sup>, déclara Mathilde déshéritée et déchue de la principauté si elle n'épousait sur l'heure Jean de Gravina, et contraignit le pape de casser le mariage contracté par elle avec Hugues de la Palisse. Celui-ci l'avait suivie et avait fait des efforts héroïques pour parvenir jusqu'à elle ; il envoya un défi au comte de Gravina qui n'en tint pas compte, et tenta inutilement de faire assassiner le roi Robert. Mathilde fut ramenée prisonnière à Naples. Là, Jean de Gravina fit célébrer de force un simulacre de mariage en vertu duquel il se déclara prince réel d'Achaïe ; et *comme il voulait la principauté, non la femme*, dit le chroniqueur, immédiatement après la cérémonie, il la fit enfermer au château de l'Œuf. Alors Hugues de la Palisse, désespéré, prit la croix et partit pour la Palestine, d'où il ne revint plus.

Sept ans plus tard Mathilde, transférée au château d'Aversa, fut rappelée par Dieu de cette triste vie à l'âge de trente deux ans. Avant de mourir, elle fit son testament et en véritable fille des Villehardouin laissa tous ses droits sur la princée de Morée au fils de sa cousine Isabelle, à don Jacques d'Aragon, infant de Majorque, le dernier descendant des conquérants de la Morée dont l'œuvre était désormais en voie de destruction.

---

<sup>1</sup> Par laquelle l'héritière d'Achaïe, au mépris des franchises de la conquête, était déshéritée de son fief pour mariage contracté sans l'agrément de son suzerain.



## TROISIÈME PARTIE

---

### LES FLORENTINS

1338-1456

Quand l'ouragan du Nord sur les débris de Rome,  
De sa sombre avalanche étendit le linceul...

[MUSSET].

---

#### I

CATHERINE DE VALOIS. COURTENAY.

1333-1346.

La mort de Mathilde de Hainaut laissait la Morée aux mains de celui qui s'en était rendu maître au mépris de toute justice, Jean de Gravina, prince réel sous la suzeraineté de son père, Philippe de Tarente. Jean ne paraît pas avoir résidé beaucoup dans sa principauté. Il se contentait d'en toucher les revenus, et d'en porter le titre ; les baux la tenaient en son nom. Mais en 1333, mourut Philippe de Tarente et naturellement la suzeraineté passa à son fils mineur, Robert, lequel prit en outre, du chef de sa mère, seconde femme de Philippe de Tarente, le titre d'empereur de Constantinople. On se souvient que Thamar Comnène étant morte, Philippe de Tarente avait épousé

Catherine de Valois, fille de l'héritière de Baudouin II <sup>1</sup> et du frère de Philippe le Bel, ce Charles de Valois, dont il a été question si souvent: « Ebbe soprannome di Carlo senza terra, » dit Gino Capponi, « perché avendo tutta sua vita cercato un regno, non l'ebbe mai. » A la mort d'Alphonse III, Charles le Boiteux voulant mettre fin à la guerre, s'interposa pour obtenir de Charles de Valois sa renonciation aux droits qu'il prétendait tenir de sa mère Isabelle sur le royaume d'Aragon, dont le pape avait voulu l'investir; Charles de Valois résista longtemps. « Il y eut grande contestation entre eux, raconte Muntaner; enfin ils convinrent avec le roi de France que le roi Charles lui donnerait le comté d'Anjou, qu'il possédait en France, et qu'il est un noble et bon comté. Et monseigneur Charles lui abandonna en échange le droit qu'il avait reçu du pape Martin V, sur la couronne d'Aragon. Que personne donc ne dise que la paix avec l'Aragon ne coûta que peu au roi Charles, car elle lui coûta le beau comté d'Anjou. <sup>2</sup> »

Charles le Boiteux donna à Jacques II sa fille Blanche et la Sicile restait à la disposition du pape; mais Frédéric, comme on l'a vu, ne tardait pas à réduire à néant l'espoir que Charles de Valois avait fondé sur cette île. Dans l'intervalle, en 1294, Charles entama avec Andronic Paléologue <sup>3</sup> des négociations ayant pour but la cession effective du royaume de Salonique, mais sans aucun résultat. Vaincu en Sicile, il fut dédommagé une seconde fois par le don que lui fit le roi de Naples de la main de sa pupille, Catherine de Courtenay <sup>4</sup>, et de plus le pape imagina de l'envoyer comme son vicaire à Florence, avec mission de pacifier les querelles incessantes des Noirs et des

<sup>1</sup> Baudouin II marie en 1267 son fils Philippe de Courtenay à Béatrix d'Anjou, fille du conquérant de Naples. De ce mariage une fille, Catherine, mariée 1301 à Charles de Valois.

<sup>2</sup> Muntaner, Ch. CLXXXI.

<sup>3</sup> Au Ch. VIII de la première partie, il a été question de l'ambassade de Pierre de Soria à Constantinople.

<sup>4</sup> Qui précédemment avait dû épouser Frédéric de Sicile, puis Jacques de Majorque, qui se fit franciscain.

Blancs, qui ensanglantaient la cité. Il entra dans Florence le 1<sup>er</sup> novembre 1301 <sup>1</sup>.

« Questo principe, raconte Gino Capponi <sup>2</sup>, fratello di Filippo il Bello di Francia, era passato in Italia, in soccorso del Re Carlo di Napoli, alla guerra di Sicilia, *allettato anche dalla speranza che il Papa aveva dato lui di cose maggiore*. Ma i seguaci di parte nera tanto avevano operato presso Bonifazio, mettendo innanzi che la città tornava in mano dei Ghibellini, che appena il Valois fu disceso in Italia, lo stesso Pontefice l'aveva pregato venisse in Firenze per essere ivi arbitro finitore delle discordie, con titolo di paciero. »

Le même historien dit aussi : « Gli fu data balia di pacificare i Guelfi insieme. Giurò, e come figlio di re promise di conservare la città in pacifico et buono stato ; ma incontanente, fece tutto il contrario » <sup>3</sup>. Favorisant les Noirs au mépris de la foi jurée, il rouvrit les portes à Corso Donati, leur chef, et à ses partisans. Pendant six jours, la ville fut à sac ; les Noirs incendièrent les maisons et les tours des Blancs, le pillage et la destruction étaient déchaînés dans Florence. Quand Corso Donati <sup>4</sup> passait à cheval, entouré de ses amis, le menu peuple criait : *Viva il Barone !* « e pareva la terra sua » ; ajoute l'historien. De tant de maux causés par lui, Charles ne recueillit que la honte ; son avidité et ses folles dépenses le laissaient toujours sans ressources. Les prieurs refusèrent de lui

<sup>1</sup> Au commencement de cette même année, la paix avait été conclue entre les rois de Naples et de Sicile, puis les mariages de Frédéric avec Léonor et de Charles de Valois avec Catherine avaient été célébrés.

<sup>2</sup> Storia della Repubblica di Firenze, Liv. II, Ch. V.

<sup>3</sup> Id. id. — « Giovanni Villani, ch'era presente in Santa Maria Novella, scrive da quel Parlamento essere stata rimessa in Carlo la signoria e guardia della città ».

<sup>4</sup> « Crudele più di Catilina, » selon Dino Compagni, qui s'écrie : O buon Re Luigi, che tanto temesti Iddio ! Ov'è la fede della real casa di Francia ? — O malvagi consiglieri, che avete il sangue di così alta corona fatto, non soldato, ma assassino senza vergogna ! »

Corso Donati fut tué dans la sédition qui éclata sept ans plus tard, contre les Noirs, le 6 octobre 1308, le jour même où le dernier des de La Roche était enseveli à l'abbaye de Daphné. Pris dans sa fuite par les Blancs, il fut renversé de cheval et traîné par les pieds, engagés dans les étriers.

donner davantage; le pape répondit à ses plaintes : « *Io ti aveva « mandato alla fonte dell'oro; se non ti sei cavato la sete, tuo « danno* ». — Il en vint à ce point de faire enlever et conduire en Pouille un riche citoyen qu'il ne rendit à la liberté que moyennant une forte rançon. Il dut quitter Florence, après que les violences des Noirs en eurent banni les plus illustres citoyens, Dante entre autres, dont la sentence de proscription fut renouvelée le jour même du départ de Charles de Valois <sup>1</sup>.

Ce fut alors que celui-ci, tournant encore une fois les yeux vers l'Orient, envoya Thibaut de Cepoy vers la grande compagnie. Cette tentative ayant échoué comme les précédentes, Charles de Valois mourut, ne laissant à sa fille que le titre d'impératrice qu'avait porté Catherine de Courtenay.

Catherine de Valois Courtenay, âgée de douze ans environ, fut donnée en mariage à Philippe d'Anjou Tarente <sup>2</sup>, et nous avons vu au précédent chapitre que ce mariage eut lieu le même jour que celui de Mathilde de Hainaut avec Louis de Bourgogne, à Fontainebleau. Les destinées de ces deux jeunes filles furent bien différentes; quelques années plus tard, lorsque la crainte des Gibelins et des Pisans et les attaques de Castruccio Castrucani obligèrent les villes guelfes d'Italie de recourir à la protection des rois angevins, et que Florence, la principale entre ces villes, donna pour dix ans au roi Robert la seigneurie dans la cité, Robert envoya d'abord, avec une division militaire, le duc titulaire d'Athènes, Gautier VI, comte de Brienne et de Lecce, réfugié à Naples depuis la bataille du Céphise

<sup>1</sup> Dante rencontre dans le Purgatoire Forèse, frère de Corso Donati, et dans le Paradis leur sœur Piccarda. Forèse prédit la mort de Corso en ces termes :

Or va, diss'ei, che quei che più n' ha colpa,  
Veggio à la coda d'una bestia tratto,  
Verso la valle ove mai non si scolpa;  
La bestia ad ogni passo va più ratto,  
Crescendo sempre, infin ch'ella l percuote,  
E lascia 'l corpo vilmente disfatto.

(Purg. Canto XXIV).

<sup>2</sup> D'après l'intéressante publication de M. de Mas Latrie (Les princes d'Achaïe ou de Morée, Venezia 1882), Philippe était non veuf, mais divorcé d'avec Thamar Comnène, dont il avait eu deux enfants, Charles, mort jeune et Marguerite, mariée à Gautier VI de Brienne.



ave sa mère Jeanne de Chastillon. Puis arrivèrent le duc de Calabre,<sup>1</sup> et la duchesse sa femme ; Philippe de Tarente et Jean de Gravina, le mari imposé à l'infortunée Mathilde. Séparée de celui qu'elle aimait, privée de son héritage par la plus injuste violence, Mathilde venait de finir tristement ses jours dans le château d'Aversa, où elle avait été transférée après sept ans de captivité au château de l'Œuf<sup>2</sup>. Catherine, au contraire, dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, tenait à Florence une cour brillante, dont elle était la reine, s'entourait d'une foule de seigneurs et de dames dont le luxe, la frivolité et les désordres soulevaient l'indignation des patriciens austères, et est accusée d'avoir corrompu les mœurs florentines, en faisant abolir les lois somptuaires et en s'abandonnant à une licence effrénée : « *Coteste erano le valenti donne, magnificate poi dal Boccaccio e fatte celebri nel Decamerone*, observe Gino Capponi.

Philippe mourut en 1333<sup>3</sup>. Catherine, alors à la cour de Naples, choisit pour conseiller intime et tuteur de ses enfans un jeune homme de vingt deux ans, dont les talents et l'énergie justifèrent d'ailleurs parfaitement sa confiance : Ce fut Niccolo Acciaiuoli.

La famille Acciaiuoli était une des plus considérables de Florence, de même que les Bardi, les Peruzzi, et autres grandes maisons florentines, ils avaient fondé une société commerciale, qui prédominait sur les autres au commencement du quator-

<sup>1</sup> Charles, duc de Calabre, fils unique de Robert, mourut avant son père et sa fille Jeanne monta sur le trône en 1343.

<sup>2</sup> Jean de Gravina, avant la mort de Mathilde, s'était déjà remarié à Agnès de Périgord, et fut la tige de la maison royale d'Anjou Duras. Charles III, son petit fils succéda à Jeanne en 1383, malgré la compétition de Louis d'Anjou, adopté par elle ; il fut père de Ladislas et de Jeanne II.

<sup>3</sup> Philipped'Anjou-Tarente laissait, entre les deux enfans de son premier mariage, cinq enfans du second :

Robert qui lui succéda dans tous ses titres.

Louis, marié en 1345 à Jeanne de Naples, sa cousine, Philippe, qui succéda à Robert et mourut en 1373. Blanche, mariée à Pierre, infant d'Aragon. Marguerite, mariée à François del Balzo, mère de Jacques del Balzo qui succéda à tous les titres et à tous les droits de son oncle Philippe, en 1373, et mourut en 1383, empereur de Constantinople et prince d'Achaïe.

zième siècle et avait des comptoirs et des représentants dans toutes les villes d'Italie, à Paris, à Londres, à Bruges, et jusqu'à Chypre et à Tunis. Comme le roi Robert avait souvent eu recours à leur banque, il avait, pour acquitter sa reconnaissance de leurs bons services et aussi en échange des remboursements qu'il n'était pas en état de faire, conféré des dignités et des privilèges à plusieurs membres de cette famille ; entre autres, à Acciaiuolo Acciaiuoli, qui avait été créé par lui grand chambellan et membre du conseil royal, par acte daté de Marseille, 19 janvier 1323. En 1325, ce même Acciaiuoli fut nommé par le roi vicaire de Prato ; quatre ans plus tard, gouverneur de la même ville avec droit de se substituer son fils Nicolas. Acciaiuolo Acciaiuoli avait aussi deux filles : l'une, Lapa, mariée à Manente Buondelmonte ; l'autre, Andréa, au comte de Monte Oderisio dans le royaume de Naples. C'est à cette dernière que Boccace, ami de la famille, dédia son livre des *Dames illustres*.

Quelques années plus tard, ce fut l'évêque Agnolo Acciaiuoli, cousin du précédent, qui se mit à la tête du soulèvement contre Gautier de Brienne (1342), et fut ensuite chargé, avec quatorze notables, de la réforme du gouvernement. Un autre Acciaiuoli, Jacopo, dont il sera parlé, marié à Bartoloméa Ricasoli, devint vers cette époque gonfalonier de la république ; il fut la tige de la branche qui s'établit définitivement en Morée et reprit le duché d'Athènes aux Catalans.

Niccolo Acciaiuoli, fils d'Acciaiuolo Acciaiuoli, qui éleva sa maison au sommet de la richesse et de la puissance, naquit à Florence en 1310, et à l'âge de 18 ans, épousa Marguerite Degli Spini, d'une des principales familles des Guelfes Noirs, tous partisans de la maison d'Anjou<sup>1</sup>. Deux ans auparavant, Catherine de Valois était venue à Florence ; peut-être l'avait-il vue alors ; quoi qu'il en soit, en 1331 il fut envoyé par sa

<sup>1</sup> Ces familles, les Buondelmonti, Brunelleschi, Pazzi, Frescobaldi, Nerli, Bardi, Rossi, Tornaquinci, etc., gouvernèrent Florence depuis le départ de Charles de Valois et la tyrannie de Corso Donati (1302) après l'expulsion des Blancs.

famille à Naples, auprès du roi Robert, et quand Philippe de Tarente mourut, en 1333, la faveur de l'impératrice fit de lui en peu de temps le plus grand seigneur de l'époque, *un homme de puissance presque royale*,<sup>1</sup> et le maître de la Morée, dont Catherine était suzeraine au nom de son fils mineur.

« Un trouble extrême, dans les faits comme dans le domaine  
 « historique, suivit la mort de Louis de Bourgogne et la dépos-  
 « session de Mathilde de Hainaut, sa veuve, prononcée par  
 « l'empereur Philippe de Tarente, sur son refus d'épouser le  
 « comte de Gravina. La suzeraineté et la possession réelles de  
 « la Morée furent, durant cette période, l'objet de contestations  
 « et de transactions plus ou moins définies entre la famille des  
 « ducs de Bourgogne, l'empereur Philippe d'Anjou-Tarente et  
 « les autres princes de la maison de Sicile,<sup>2</sup> qui soutenaient  
 « les prétentions du comte de Gravina.

« L'abandon qu'Eudes IV de Bourgogne consentit à faire de  
 « tous ses droits sur la Morée en faveur de l'empereur Philippe  
 « de Tarente, en 1320 ou 1321, après les avoir cédés l'année  
 « précédente à Louis I<sup>er</sup> de Bourbon, petit-fils de saint Louis,<sup>3</sup>  
 « diminua le nombre des compétiteurs sans pacifier la princi-  
 « pauté. Il semble qu'au milieu de cette confusion, l'ordre de  
 « Rhodes parvint à exercer une autorité réelle dans le pays,  
 « en vertu d'une délégation qu'avait pu lui consentir l'empereur.  
 « On voit qu'en effet, en 1321, Jean de Vaux, grand comman-  
 « deur de l'Hôpital en Romanie, qualifié de *baile et capitaine*  
 « *général* d'Achaïe, négocie en cette qualité avec Venise, afin  
 « d'obtenir le concours de la république pour préserver la  
 « Morée des ravages qu'y exerçaient les partis Catalans d'un  
 « côté, et les troupes turques de l'autre. »<sup>4</sup>

<sup>1</sup> *Uomo di potenza quasi regale*. (Gino Capponi).

<sup>2</sup> Il serait plus juste de dire la maison *de Naples*, car la Sicile était alors tenue par la maison d'Aragon.

<sup>3</sup> Fils de Robert de Clermont, fils de saint Louis et de Béatrix de Bourbon, héritière du duché. Sa fille Marie épousa en première nocces Guy de Lusignan, en secondes nocces Robert de Tarente et devint princesse réelle d'Achaïe par testament de son mari.

<sup>4</sup> *Les princes de Morée ou d'Achaïe*, Venezia, 1882.

Les Catalans, en effet, tenaient encore le duché ; Alphonse Fadrique d'Aragon, mort de la peste en 1335, avait eu pour successeur Niccolo Lancia, et la conquête du duché de Néopatra avait étendu les limites de leurs possessions. Mais il n'est pas juste de croire que l'ordre de Rhodes ait jamais *possédé* la Morée comme domaine propre. Jean de Vaux fut baile et capitaine général au nom de l'empereur Philippe de Tarente, suzerain supérieur, et de Jean d'Anjou, comte de Gravina, prince réel. Celui-ci vint à Clarentza vers cette époque (1320) et y fit acte de souveraineté, spécialement en concédant des fiefs considérables à la société commerciale des Acciaiuoli, dont l'argent fournissait à ses dépenses. L'ordre de Rhodes avait reçu des fiefs, comme les autres feudataires, lors du partage, et probablement les avait mieux conservés. La principauté était dans un bien triste état, car son prince, mêlé à d'autres intrigues et ayant de tout autres intérêts que le soin de se borner à veiller à sa prospérité, ne s'amusait pas à y résider de façon continue, et la laissait aux mains des baux et vicaires, impuissants à se faire obéir. Elle avait donc à se défendre à la fois contre les Catalans d'Athènes, les Turcs de l'Anatolie, les despotes impériaux du Magne, qui profitaient du désordre général pour reprendre peu à peu la Messénie et se faire livrer bon nombre de forteresses. Les barons, affaiblis et divisés, reconnaissaient les uns, le vicaire du prince angevin, les autres les droits de Jacques d'Aragon, le jeune roi de Majorque, seul descendant des Villehardouin. Chaque ville, chaque territoire, se maintenait comme il pouvait, sous son seigneur particulier, Franc ou Grec. A la date de 1322, la *Chronologie du Livre de la Conquête* mentionne la trahison de *Nicho lucho de Patras et Mothe du Liège*, qui l'année précédente s'étaient emparés par surprise de ce château Saint Georges enlevé par les Grecs et qui le leur rendirent. Là furent pris l'évêque d'Olène, Jacques, l'ennemi de la comtesse Marguerite, et le connétable de Morée, Bartholomé Guys, qui avait succédé à Engilbert de Liedekerque<sup>1</sup>. Cette même année, le lieutenant

<sup>1</sup> Bartholomé Guys recouvra sa liberté. Il possédait une chronique de l'his-

impérial se fit vendre par ceux qui les gardaient, trois des plus fortes places du Péloponèse, Matagriffon, Caritaina et Poliphant<sup>1</sup>, pertes qui auraient suffi pour faire expulser totalement les Latins, si l'empire lui-même n'eût été épuisé et frappé à mort.

Robert, fils aîné de Philippe de Tarente, lui succédait de plein droit, comme suzerain supérieur d'Achaïe et despote de Romanie, sous la tutelle de sa mère. Catherine, agissant d'après l'inspiration de Niccolo Acciaiuoli, entra en pourparlers avec son beau-frère, Jean de Gravina, et celui-ci, fatigué des résistances et des difficultés que rencontrait en Morée l'exercice de son pouvoir, et ne *daignant*, dit le *Livre de la Conquête*, *faire hommage à son nepveu*, consentit à échanger son droit de prince réel contre une somme d'argent que fournit la maison Acciaiuoli, et contre le duché de Durazzo, dont il prit le titre. Il devint ainsi le chef de la maison de Duras, qui monta sur le trône de Naples dans la personne de Charles III, son petit-fils.

« A mil trois cent trente-deux (lisez 1333) le moy de décembre  
 « de la première indiction, dit le *Livre de la Conquête*, après  
 « la mort du prince de Tharante, pour ce que le prince Jehan  
 « ne daigna faire hommage à son nepveu, messire Robert, le  
 « fils du prince de Tharante, de qui il devoit tenir la princée  
 « d'Achaye, si eschangièrent avec l'empereys, et print le duché  
 « de Duras, et acquitta la princée d'Achaye aux soins de son  
 « frère. Et à douze jours d'avril, après celle indiction, vint à  
 « Clarence messire Guarys Romain de l'Escale, et rechut la  
 « princée pour l'empereys et ses hoirs. »

Aussitôt, Catherine envoya en Morée pour son baile et représentant Bertrand del Balzo, seigneur de Courthezon, vicaire général de la princée, du comté de Céphalonie et de la ville de Lépante<sup>2</sup>. Tout l'honneur de cette transaction revient à

toire de la princée, laquelle chronique « fust trovée en son chastel d'Estives, » et servit de modèle pour la rédaction du *Livre de la Conquête*, écrit vers 1340 « pour l'empereys, madame Catherine de Valois, princesse d'Achaye », alors résidant à Patras.

<sup>1</sup> Cette dernière forteresse est inconnue d'ailleurs.

<sup>2</sup> Le comté de Zante et de Céphalonie avait fait retour à la principauté, par-

Niccolo Acciaiuoli, et tout le profit lui en revint aussi, comme on va le voir ; dès l'année qui suivit l'échange fait avec le comte de Gravina, un acte passé à Florence le 1<sup>er</sup> septembre 1334 avait substitué à messire Niccolo Acciaiuoli tous les biens que la société commerciale de sa famille possédaient en Morée. Cet acte fut confirmé, ainsi que les diplômes qui suivirent, par l'impératrice, pour son fils mineur, et ensuite par le Roi Robert. Les deux actes royaux sont datés de Naples, 22 février 1335, et 28 juin 1336. Comme Niccolo Acciaiuoli était un homme d'ordre, et qu'il entendait fort bien ses intérêts, tout en servant ceux de son prince, il ne négligeait aucune formalité pour entourer la possession de ses fiefs de toutes les garanties légales, ce qui fait qu'au lieu de batailles et d'assauts, nous allons avoir à rapporter maintenant des diplômes, contrats et chartes de donation, des reconnaissances et des transactions commerciales ; car ce fut en prêtant sur hypothèques et non par le droit de l'épée que les Acciaiuoli devinrent les successeurs des de la Roche et des Villehardouin.

En reprenant par ordre chronologique les donations qui précédèrent la venue en Morée de l'impératrice et de son favori, on trouve :

22 février 1335. *Catharina, Dei gratia, imperatrix Constantinopolitanae et principissa Tarenti, ac Robertus eadem gratia, Romanie despotus, Achaye et Tarenti princeps, universis præsentes literas inspecturis tam præsentibus quam futuris, etc. In nomine Domini Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi, anno nativitatis ejusdem 1335, regnante domino nostro Roberto, Dei gratia, serenissimus Rege Jerusalem et Sicilie, ducatus Apulie, et principatus Capue, Provincie et Forcalquieri, ac Pedemontis comite, regnorum ejus anno 26 feliciter. Amen.* Confirmation de la cessation des biens de Morée, faite par la société commerciale des Acciaiuoli de Florence à Niccolo Acciaiuoli. Puis, cession de terres féodales complétant le fief de la Mandria, et appartenant à Diego des Tolomei,

ce que les fils du comte Jean étaient passés en Epire et l'avaient abandonné pour régner sur le despotat, après avoir fait assassiner leur oncle Thomas. Voir le dernier chapitre.

de Sienne, de cette famille illustrée par l'épisode de la Pia, au cinquième chant du *Purgatoire*. Ces diplômes, cités tout au long par Buchon<sup>1</sup>, contiennent d'intéressants renseignements sur la législation féodale.

1<sup>er</sup> février 1336. Trois actes très importants : l'un, admettant Niccolo Acciaiuoli au nombre des liges de la principauté d'Achaïe, et comme tel, tenu aux obligations du service féodal ; le second, concédant une diminution des obligations de ce même service et le troisième lui accordant le droit de disposer de toutes ses terres de Morée, de les vendre ou de les aliéner selon son bon plaisir, sans autorisation ultérieure du prince.

3 juin 1336. Donation des fiefs considérables d'Armyros et de Calidia, échus au domaine princier par la mort de dame Perrine de Courcelles, et de Pierre Jussard. C'est le premier pas fait vers le duché d'Athènes, dont faisait partie le fief d'Armyros. Il est à remarquer que don Alphonse Fadrique d'Aragon était mort de la peste l'année précédente, et que, à partir de cette époque, l'étoile des Catalans commence à pâlir.

« Ces fiefs, dit Buchon, étaient inscrits sur le registre des « services féodaux pour un écuyer armé, devant faire un service de trois mois dans les garnisons, selon la coutume de « la principauté, telle qu'on la trouve indiquée dans la *Chronique de Morée*. Le diplôme de donation fournit des détails « précieux sur l'état des personnes et des biens en Morée, sur « les monnaies et les natures diverses d'impôts publics et de « revenus de la terre. »

Le 20 novembre 1336, Catherine écrit à son baile en Morée, Bertrand del Balzo, qu'il ait à mettre en possession des terres de Lise des Quartiers, morte sans héritiers, Niccolo Acciaiuoli ou son fondé de pouvoirs. L'acte de mise en possession est rédigé par le protovestiaire Jehan Murmure, à Clarentza, le 10 mai 1337. Ces terres, situées aux environs de Prinitza et d'Andravidia, formaient une importante baronnie.

<sup>1</sup> *Nouvelles recherches*, 2<sup>e</sup> partie. *Recueil de diplômes*. Buchon, Florence, III, page 44.

Vers le commencement de l'été de 1338, l'impératrice, d'après le conseil de Niccolo Acciaiuoli, se disposa à passer elle-même en Morée avec ses enfants. Mais auparavant, elle fit dresser un acte, daté de Naples, 15 juillet 1338, accordant qu'au cas où Niccolo mourrait laissant des enfants mineurs, les revenus de ses terres de Morée seraient employés jusqu'à leur majorité à la construction du monastère qu'il voulait élever près de Florence, cette magnifique chartreuse de San Lorenzo, où se voit à présent son tombeau. Le lendemain, 16 juillet, Catherine et Robert l'investissaient encore de deux fiefs dans la province de Calamata, provenant de la succession d'Antoinette de Sailly et de Guillaume de Genicastro, morts sans héritiers. Chaque année est ainsi marquée par le don d'un nouveau domaine, et ceux qui font retour au domaine privé du prince sont aussitôt rétrocédés par l'impératrice à son favori.

Le 10 octobre 1338, l'impératrice, les jeunes princes et leur conseiller se mirent en route ; partis de Naples le soir de ce jour, ils se rendirent à Brindes où les attendaient leurs galères armées pour les transporter à Clarentza.

« Sache, écrivait le 14 de ce même mois, Domenico Bonciani à Acciaiuolo Acciaiuoli à Florence, que samedi soir, « 10 de ce mois, ton Nicolas est parti d'ici pour s'en aller en « Romanie, si honorablement et si grandement accompagné « qu'il n'est Roi ni comte qui puisse le lui disputer. » L'impératrice s'établit à Patras, et demeura près de trois ans en Morée. Afin de protéger le pays contre les incursions des Catalans et les descentes des Turcs, Niccolo Acciaiuoli ne recula, comme le dit Buchon, devant aucune dépense, aucune fatigue, aucun danger. Il ne fallait pas moins que son indomptable énergie, sa persévérance dans les des-sins une fois conçus, pour faire respecter une autorité quelconque en un pareil état de choses. Mais si ses services étaient réels, continue Buchon, il savait aussi fort bien les faire payer en retour, non seulement par de nouveaux hon-neurs et une grande augmentation de pouvoir, mais aussi par



la donation des terres les mieux choisies, et il ne manquait jamais de faire rédiger les donations sous toutes les formes, en duplicata et triplicata, de les faire ratifier par les suzerains et confirmer par les successeurs des donataires. Il reçut ainsi pendant ces trois années de séjour :

La baronnie de Calamata, où il fit construire une grande forteresse, dans la partie de la châtellenie qui était encore hors des mains des Grecs.

Le fief d'Andromonasti, estimé à trente cinq mille onces d'or de revenu annuel.

Enfin le plus important de tous les fiefs, celui qui devait favoriser l'extension de la puissance des Acciaiuoli vers Athènes et entraîner la conquête du duché : Une partie considérable de la châtellenie de Corinthe, estimée à quarante cinq mille onces d'or de revenu annuel, avec la forteresse de l'Acrocorinthe, et le territoire d'Epidaure avec le château de Piada, existant encore aujourd'hui. D'après Nicéphore Grégoras les Catalans avaient cessé de se recruter ; leur nombre était fort diminué ; ils étaient tombés dans des excès de toutes sortes, et leurs forces épuisées les rendaient incapables d'étouffer les querelles qui avaient recommencé parmi eux.

Après trois ans passés en Morée, l'impératrice repassa la mer, et s'en revint à Naples, dans les derniers jours de juillet 1341. Le 17 juillet, avant de quitter Clarentza, Niccolo Acciaiuoli désigna pour tenir sa place dans le pays trois fondés de pouvoirs, parmi lesquels son parent Jacopo Acciaiuoli, celui qui eut pour femme Bartoloméa Ricasoli, revint à Florence l'année suivante et fut gonfalonier <sup>1</sup>. En arrivant à Brindes, un autre acte officiel constata que Niccolo Acciaiuoli avait rempli pendant trois années les obligations auxquelles il s'était engagé envers l'impératrice, et avait maintenu pour son service et celui du prince 25 hommes d'armes à cheval tout équipés. Le séjour de Catherine de Valois en Morée laissa des souvenirs vivaces parmi la population ; cette femme, belle et ambitieuse, qui

<sup>1</sup> L'année de l'expulsion de Gautier de Brienne.

partout où elle passait menait une cour brillante et s'entourait de tout le faste du pouvoir suprême, résida à Patras avec l'éclat de la puissance impériale dont le prestige somptueux l'entourait.

En ce temps là vint se réfugier auprès d'elle et implorer sa protection le jeune Nicéphore, dernier descendant de Jean de Céphalonie et de Marie Comnène. Après la mort du traître comte Jean, ses fils, Jean et Thomas, passèrent en Epire ; Thomas, assassin de son oncle Thomas Comnène, en épousa la veuve, appelée Anne Paléologue comme sa belle-mère, et fille de l'empereur, et s'empara du despotat, mais bientôt il succomba aux embûches de son frère Jean, lequel avait épousé une troisième Anne Paléologue, fille du protovestiaire Andronic, et fut empoisonné par elle vers l'an 1335. Leur fils, Nicéphore avait environ sept ans. En 1341, il s'échappa des mains de sa mère, qui voulait le conduire à Salonique, auprès de l'empereur Jean, et se réfugia à la cour de Catherine de Valois. L'impératrice l'accueillit à merveille, lui promit sa protection et le fiança à sa fille Blanche, qui plus tard épousa l'infant d'Aragon ; car avant que le mariage pût être célébré, elle retourna en Italie. Alors Nicéphore se rallia à l'empereur, épousa sa fille Marie et fut créé *panhypersébaste*. Les trois jeunes princes de Tarente avaient suivi leur mère en Morée ; ils accompagnaient Niccolò Acciaiuoli dans ses visites aux domaines et ses voyages parmi les fiefs ; il les dirigeait absolument en toutes choses et son influence sur eux ne se démentit jamais. A leur retour, le 23 août 1341, au moment même de son arrivée, Niccolò recevait de son ami et compatriote Jean Boccace une lettre éloquentes<sup>1</sup>, qui le félicitait de son retour. Le style pompeux

<sup>1</sup> Cette lettre, qui est fort longue débute ainsi :

« Niccolò, se a'miseri alcuna fede si dee, io vi giuro, per la dolente anima mia, che non altrimenti alla Cartaginese Didone la partita del Troiano Enea fu grave, che fosse a me la vostra. E non senza cagione. avvegna che occulta vi fosse, ne similmente contanto desiderio la ritornata d'Ulisse fu da Penélope aspettata, quanto la vostra da me, la quale nuovamente sentendo ora essere stata, non altrimenti nelle tenebre dei miei affanni mi sono rallegrato, che facessero nel limbo i sancti padri udir da san Giovanni la venuta di Cristo, per cui la

de cette lettre est particulièrement remarquable, et l'emphase avec laquelle le poète célèbre le bonheur de revoir son ami fait étrangement ressortir la différence de ses sentiments à cette époque avec ceux qu'il manifesta quinze ans plus tard, quand son amour propre fut froissé par la négligence de cet ami parvenu au comble des honneurs et de la gloire.

Le 19 janvier 1343 mourut le roi Robert de Naples ; son fils unique, Charles, duc de Calabre, l'avait précédé dans la tombe, laissant deux filles, dont l'aînée, Jeanne, était âgée de dix-sept ans à la mort de son grand père. Depuis dix ans elle était mariée à son cousin, André de Hongrie, qu'elle n'aimait pas ; André se plaignit bientôt d'être relégué par la reine au second rang, de n'avoir pas même une apparence de pouvoir, et un parti, encouragé par Jeanne, se forma contre lui. Dans la nuit du 18 septembre 1345, André fut assassiné, et au mois d'août suivant, la reine, soupçonnée de complicité dans le crime, épousait Louis de Tarente, que la rumeur publique lui donnait pour amant. Villani raconte que le jeune prince, craignant les censures de Rome, à cause de la parenté, n'osait consommer le mariage conclu par l'influence de sa mère avant l'arrivée des dispenses, et que ce fut Niccolo Acciaiuoli qui le prit par le bras et le fit entrer dans la chambre de Jeanne le soir des noces.

« Per operazione della imperadrice sua madre, di messer  
 « Niccola Acciaiuoli di Firenze suo balio, avea tolta la regina  
 « Giovanna per sua moglie ; e innanzi la dispensagione, ch'era  
 « suo nipote in terzo grado, temendo il giovane d'entrare nella  
 « camera della regina, confortato e presso per lo braccio del  
 « detto suo balio, in segreto sposo la detta donna, e in palese  
 « fu dispensato del detto matrimonio da Santa Chiesa. » <sup>1</sup>. Le caractère faible et indécis de Louis de Tarente lui rendit indispensable le concours de son ancien tuteur qui fut toujours pour lui et pour ses frères le plus fidèle des soutiens.

lungamente aspettata salute in breve speravano senza fallo. La onde io non creda prima di vedervi, se dato non m'è che io debbià tanto viverei ch'io vegga, allora più che altro in me potro le parole d'Isaia rivolgere, quando disse al popolo che per l'ombra della morte andava : E nata la luce ! » Etc. etc.

<sup>1</sup> Matteo Villani, I, 1. ch. 9.

En 1344, tout ce qui restait en Morée de barons attachés au souverain glorieux de la maison de Villehardouin se réunit pour une dernière tentative. Mathilde de Hainaut, en mourant, avait consacré les droits de son neveu, du fils de sa cousine Isabelle de Matagriffon et de don Fernand d'Aragon, don Jacques d'Aragon, qui avait succédé à son oncle don Sanche sur le trône de Majorque ; il avait épousé l'infante Constance, fille du roi Jacques II et de Blanche de Naples, et il était âgé de 29 ans. <sup>1</sup>, Un acte fut dressé au château de Roviata, au mois d'octobre de cette année, et fut signé par :

Roger, archevêque de Patras,  
Philippe de Jonvelle, héritier des Charpigny,  
Guy de Nevelet, sire de Geraki,  
Mavros, seigneur d'Arcadia.

Et douze autres chevaliers, avec douze autres écuyers signèrent à la suite de ceux-ci. A cet acte était joint un mémoire justifiant les droits du roi de Majorque, et portant l'état des vassaux de la principauté, ce qui nous instruit sur la situation du pays au milieu du quatorzième siècle. Voici ce qui restait de la conquête des Villehardouin :

Les grands feudataires (Bers de terre). Pierre della Carceri et Bartholomé Ghisi, seigneurs de Négrepont.

Les capitaines de la grande compagnie, qui tenaient le duché d'Athènes pour le roi de Sicile.

Niccolo Sanudo Spezzabanda, duc de Naxos.

Les Vénitiens, maîtres de Coron et de Modon.

Gaultier VI de Brienne, duc titulaire d'Athènes, maître et seigneur des places d'Argos et de Nauplie, que les châtelains tenaient en son nom.

Enfin les places et fiefs tenus par les seigneurs ou châtelains sous le vicaire du prince, Bertrand del Balzo, seigneur de Courthezon. La plupart de ces places étaient les fiefs de Niccolo Acciaiuoli.

Ces actes furent envoyés à Jacques d'Aragon, dont il s'agis-

<sup>1</sup> Né à Catane le 13 avril 1315.

sait de faire valoir les droits légitimes de *prince réel* sous la suzeraineté incontestée du prince d'Anjou Tarente. Jacques avait été envoyé à sa grand-mère, Esclarmonde de Foix, aussitôt après la mort de sa mère, Isabelle de Matagriffon, au moment où son père, l'infant don Fernand, partait pour la Morée, en le confiant aux soins du fidèle Muntaner, qui donne les détails les plus touchants sur les peines que lui causa la traversée avec un enfant de quelques mois, qu'il devait tenir dans ses bras pendant que les femmes souffraient du mal de mer; encore avait-il eu la précaution d'embarquer trois nourrices avec leurs nourrissons, et de plus, l'ancienne nourrice de l'infant don Fernand, « que Madame sa mère lui avait envoyé lorsqu'il « s'était marié, » et madame Agnès d'Adri, une noble dame du Lampourdan, qu'il avait priée de vouloir bien remplir les fonctions de gouvernante, « parce que, dit-il, elle m'avait semblé « devoir se connaître fort bien en enfants, car elle en avait eu « vingt-deux. La mer, continue-t-il, n'avait jamais incommodé le « seigneur infant ni moi durant la traversée, et il n'était pas « sorti de mes bras tant que dura ce coup de vent, car sa nourrice ne pouvait se tenir assise, tant elle souffrait du mal de mer, et il en était de même des autres femmes qui ne pouvaient rester debout ni marcher. » La traversée dura quatre-vingt-onze jours, et de Tarragone à Perpignan, le voyage en prit vingt-quatre; la reine de Majorque reçut le petit prince et son oncle le roi Sanche le choisit pour héritier. A l'âge de dix ans, on lui fit épouser sa cousine, l'infante Constance, qui en avait cinq, et maintenant les barons de Morée le reconnaissent pour légitime seigneur. Jacques agréa leur hommage, mais il n'eut pas le temps de prendre possession de sa principauté. Pierre IV, le Cérémonieux et le Cruel, régnait alors en Aragon et tenait à réunir dans sa main la monarchie démembrée de Jacques le Conquérant. Afin d'obtenir les secours de la France, Jacques vendit sa seigneurie de Montpellier pour cent vingt mille écus d'or, avec lesquels il leva des troupes et se défendit comme un lion dans Majorque, où il périt les armes à la main, à la prise de l'île, le 25 octobre 1349. Jacques IV,

son fils, garda le titre de roi de Majorque et pensa un instant devenir suzerain d'Achaïe, quand Jeanne de Naples, dont il fut le troisième mari, reprit les droits de suzeraineté supérieure pendant la minorité de Jacques del Balzo, en 1373.

Catherine de Valois-Courtenay, impératrice de Constantinople, mourut à Naples à peine âgée de quarante-quatre ans, en 1346, et son fils Robert prit le titre d'empereur.

---

## II

### ROBERT D'ANJOU-TARENTE, PRINCE SUZERAIN ET PRINCE RÉEL D'ACHAÏE, EMPEREUR DE CONSTANTINOPLE (1346-1364)

Ayant succédé à tous les titres de son père et de sa mère, et toujours guidé par les conseils de Nicolo Acciaiuoli, Robert, l'année qui suivit la mort de Catherine, rechercha et obtint la main d'une princesse à la vertu de laquelle ses contemporains rendent un hommage d'autant plus éclatant qu'elle contraste avec la plupart des princesses de son entourage, Marie de Bourbon, veuve de Guy de Lusignan, connétable de Chypre et prince de Galilée, duquel elle avait un fils, et fille de Louis I<sup>er</sup>, duc de Bourbon, petit-fils de saint Louis. Robert témoigna toujours à sa femme la plus grande confiance et la plus respectueuse affection. Il la fit dame suzeraine de Calamata, protégea et défendit les intérêts de son fils Hugues de Lusignan auprès du roi de Chypre, son oncle, enfin il l'institua, par son testament, son héritière pour la principauté réelle d'Achaïe.

Mais en 1348, le roi Louis de Hongrie, accusant la reine Jeanne de complicité dans le meurtre de son premier mari, André, et voulant venger son frère, marcha contre le royaume. Le 11 janvier il entra dans Bénévent, forçait Jeanne et Louis à s'enfuir dans leurs états de Provence et s'emparait de Naples où, avant de partir, Jeanne avait convoqué son parlement au Château-Neuf et avait annoncé qu'elle allait se justifier en personne auprès du Saint Père. De son côté, Nicolo Acciaiuoli se rendit à Florence et y sollicita des subsides, mais l'opinion publique était absolument contraire à la cause de la reine, et on ne voulut pas même lui permettre d'entrer dans la ville. Il dut se contenter de ses propres ressources et les mit entièrement à la disposition de Jeanne dont il soutint la cause de-

vant le pape; il la précéda à Avignon et obtint sa justification pleine et entière, non sans peine, toutefois; elle fut alors délivrée de la captivité où ses barons de Provence la retenaient à Château Arnaud, jusqu'à ce que le pape eût prononcé. En récompense de tant de services, le 25 avril de cette même année, Jeanne le créa grand sénéchal du royaume de Naples, et l'investit du comté de Terlizzi, que plus tard il échangea pour celui d'Amalfi, qu'en ce moment son fils Lorenzo défendait vigoureusement contre Louis de Hongrie <sup>1</sup>.

Louis de Hongrie ayant pris Aversa le 17 janvier, fit trancher la tête sans jugement à Charles de Duras, fils aîné de Jean de Gravina, et mari de la sœur de la reine, qu'il avait épousée, dit Buchon, avec aussi peu de façons que son père en avait pris pour Mathilde de Hainaut. Le roi de Hongrie retint prisonniers et envoya dans son royaume les deux autres fils de Jean de Gravina, le petit Charles Robert, fils d'André et de Jeanne, et enfin les deux frères de Louis de Tarente : Robert, empereur de Constantinople et prince d'Achaïe, et Philippe.

Aussitôt que l'impératrice Marie de Bourbon sut que son mari avait été pris dans Aversa, elle quitta Naples avant l'arrivée du vainqueur, et déclara son intention d'aller solliciter le pape, le roi de France et de ne prendre aucun repos qu'elle ne l'eût délivré de sa prison. Au rebours de la mauvaise volonté témoignée à la reine Jeanne et de la sévérité avec laquelle elle jugeait sa conduite, la commune de Florence manifesta hautement son estime pour la vertu de l'impératrice, la reçut avec de grands honneurs, et elle continua son voyage vers Avignon, tandis que Louis de Hongrie s'emparait de tout le royaume, à l'exception d'Amalfi que défendait Lorenzo Acciaiuoli. Mais bientôt éclata la terrible peste que Boccace a décrite; la fortune se tourna contre lui, et il se retira en Hon-

<sup>1</sup> « El vescovo de Firenze (Agnolo Acciaiuoli) e messer Niccola vennono in Avignone al papa, e tanto adoperaro con lui, che la regina Giovanna fu dilibera di Castello Arnaldo, e entro in Avignone, con palio sopra capo, e tutti i cardinali lo vennono incontro a cavallo, ricevendola graziosamente, a grande onore, addi 15 di marzo. »

(Villani. — I, XII, p. 115.)



grie, laissant cependant des garnisons allemandes dans toutes les forteresses. Louis et Jeanne en profitèrent pour rentrer dans Naples, mais son retour avec une nouvelle armée les obligea à s'enfuir une seconde fois. Cédant enfin aux instances du souverain pontife, Louis de Hongrie se décida à accueillir Nicolo Acciaiuoli qui parvint à lui faire accepter la justification de Jeanne, et à obtenir qu'il quitterait l'Italie, en rendant la liberté à ses prisonniers. Marie de Bourbon, dont les instances auprès du pape, avaient contribué à amener ce résultat, revint auprès de son mari et tous deux donnèrent alors leur attention aux affaires de Morée.

Bien que l'histoire du royaume de Naples ne soit pas dans notre sujet, il est indispensable d'en rappeler ici quelques détails afin de donner une idée de l'influence du grand sénéchal. Les troubles intérieurs de la Sicile lui fournirent l'occasion de faire rentrer une partie de l'île sous l'obéissance des rois angevins. Il apaisa en avançant les fonds nécessaires, la révolte des mercenaires allemands du comte de Landau ; il reçut l'investiture héréditaire du comté de Malte et de Gozo, et un acte passé le 8 septembre 1354 rendit également héréditaire et transmissible à son fils aîné la charge de grand sénéchal du royaume ; cet acte offre ceci de particulier qu'il est signé, en qualité de témoin, par Gautier de Brienne, duc titulaire d'Athènes, lequel, douze ans auparavant, avait été chassé de Florence par les Acciaiuoli, et dont le duché, un peu plus tard, allait devenir le domaine de cette même famille. Sa puissance était à son comble ; les souverains lui écrivaient, sollicitaient son amitié ; Robert de Tarente lui recommandait le fils né du premier mariage de sa femme ; Nicolo Acciaiuoli ne pouvait guère s'éloigner de Naples et de Louis de Tarente, mais son palais était ouvert à tous les Moraïtes, et ses fondés de pouvoir en Morée recevaient de lui des instructions fréquentes et précises. En 1556, il accompagna à Rome, en qualité d'ambassadeur de la reine de Naples, l'empereur d'Allemagne, Charles IV ; il se rendit de là à Florence avec une suite de jeunes gens chevaliers napolitains, dont les somp-

tueux vêtements d'or et d'argent scandalisèrent les républicains austères, comme les avait scandalisés autrefois le luxe des courtisans du duc d'Athènes, du duc de Calabre et de Catherine de Valois. Tout le temps de son séjour à Florence, il donna des fêtes à la ville et à la campagne ; des festins continuels, et, soir et matin, des danses auxquelles il conviait toutes les jeunes femmes, ce qui déplut si fort, que la commune lui refusa les subsides qu'il sollicitait pour Jeanne. Et son ancien ami Boccace se tourna contre lui ; après lui avoir prodigué les flatteries les plus exagérées, irrité de ce que le grand sénéchal l'avait traité trop cavalièrement lors d'une visite qu'il lui avait faite en son château de Nocera, il écrivit à messer Francesco Nelli, prieur des Saints-Apôtres à Florence, une lettre dans laquelle il accable son illustre compatriote des plus sanglants reproches et des plus grossières injures, l'accusant de s'être laissé corrompre par sa fortune, et allant jusqu'à railler ses travaux littéraires, car Niccolo avait trouvé le temps d'écrire un roman de chevalerie sur les expéditions des Francs en Palestine. Sa puissance, sa magnificence, ses richesses, le crédit dont il jouissait devaient faire des jaloux ; il remplissait son comté d'Amalfi des monuments de son goût et de sa grandeur. Les châteaux de Nocera et de Lettere étaient de vraies résidences royales toujours encombrées, non seulement de courtisans et de solliciteurs, mais aussi de savants et d'artistes. Buchon cite de lui des lettres qui font autant d'honneur à l'élégance de son style qu'aux soins qu'il donnait aux choses de l'art.

D'année en année s'augmentaient ses biens de Morée. Robert de Tarente et Marie de Bourbon s'étaient transportés dans la princée, et y avaient constaté la nécessité de pourvoir spécialement à la défense de l'isthme et de la châtellenie de Corinthe, dont les habitants leur adressèrent, le 5 février 1358, une lettre touchante, dans laquelle ils exposaient leur triste situation et que nous reproduisons *in extenso* : <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Buchon. — *Nouvelles recherches*. Première partie, p. 403.

« Excellent seigneur, dit cette lettre, nous commençons par  
« nous recommander humblement à vous. Nous vous avons  
« fait savoir avec douleur et par nos lettres multipliées, et par  
« les messagers spéciaux que nous avons envoyés à Votre Ma-  
« jesté, les afflictions continuelles et insupportables dont nous  
« accablent les Turcs infidèles, tant et tellement que nous n'a-  
« vons plus la force de maintenir vos châteaux, un bon nom-  
« bre d'hommes ayant été faits prisonniers par les Turcs,  
« d'autres étant partis, pressés par la famine, et étant allés se  
« réfugier dans d'autres pays, dans l'impossibilité où ils étaient  
« de supporter plus longtemps toutes ces privations, car ceux  
« qui étaient habitués à être abondamment fournis de toutes  
« les ressources de l'opulence sont maintenant réduits à la  
« pénurie et à la servitude et il n'est aujourd'hui personne  
« dans la châtellenie de Corinthe qui ne mange son pain avec  
« douleur, aussi bien à cause de ces tribulations continuelles  
« que parce que nous ne recevons aucun secours, aucune pro-  
« tection de vous-même, notre très redouté seigneur naturel,  
« de vous, pour lequel nous avons souffert tant de maux, et  
« tant de calamités, afin de vous conserver notre fidélité. Et  
« certes nous n'eussions jamais cru être aussi complètement  
« abandonnés de Votre Majesté; nous espérions au con-  
« traire que notre fidélité envers vous nous vaudrait d'être glo-  
« rifiés et récompensés. Mais ô douleur ! Nous sommes en op-  
« probre à toutes les nations ! Nous sommes opprimés par les  
« Turcs, notre patrie devient inculte, et cette terre si déli-  
« cieuse est devenue déserte. D'autres de nous sont forcés de  
« payer tribut. Ne pouvant plus maintenant nous soutenir, la  
« lumière s'éteignant dans le chandelier et nous sentant arri-  
« vés à la fin de notre malheureuse existence, nous nous je-  
« tons aux pieds de Votre Majesté, nous les arrosons de nos  
« larmes, nous le supplions dans notre profonde douleur, de  
« daigner pourvoir promptement aux besoins de cette patrie  
« désolée et complètement dépouillée d'hommes d'armes, d'ar-  
« mures et de vivres, sinon il nous faudra certainement aban-  
« donner notre patrie ou nous rendre tributaires de nos enne-

« mis. Nous en présentons d'avance nos excuses raisonnables  
 « à Dieu, à Votre Excellence et à nos amis. Et si (plaise à  
 « Dieu de détourner de nous ce malheur!) nous étions forcés  
 « de le faire, la faute n'en devra pas tomber sur nous, qui au-  
 « ront été foulés et meurtris ; non par l'effet de notre volonté,  
 « mais par suite de notre impuissance. Comme nous ne pou-  
 « vons vous exprimer en détail dans une lettre toute cette  
 « série de tribulations, nous vous envoyons notre compagnon  
 « Louis, habitant de Corinthe, pour vous présenter notre sup-  
 « plique, et s'entendre avec vous sur les remèdes convena-  
 « bles. Daignez ajouter foi à ce qu'il vous dira en notre nom ;  
 « c'est ce même Louis qui a si vaillamment maintenu votre  
 « château de Saint-Georges, tant qu'il en a eu les moyens, et  
 « il y a épuisé du sien plus de deux cents hyperpères. Veuillez  
 « donc l'avoir pour bien méritant et bien recommandé! Que  
 « votre Excellence se conserve de longues années.

« Ecrit à Corinthe, le 5 du mois de février de la onzième in-  
 « diction. »

Robert ne demeura pas sourd à cet appel, et ne pouvant trouver personne plus capable d'un tel emploi que Niccolo Acciaiuoli, il lui conféra, étant à Bari, le 21 août de cette même année, la châtellenie de Corinthe tout entière, érigée en haute baronnie, avec les pleins pouvoirs de baile et de vicaire, par la formule *merum et mixtum imperium gladiique potestatem*, dont la patente fut expédiée deux jours après, à l'archevêque et à Jean Maigret de cette dite ville de Corinthe.

Cet acte fut suivi de quatre autres patentes, dressées la même année. La première révoquait tous les dons faits antérieurement à d'autres particuliers dans ladite châtellenie. La seconde faisait remise aux habitants de tout l'arriéré dû au fief, et les sommes en caisse devaient servir à l'entretien et à l'armement des places fortes ; par la troisième, les hommes qui s'étaient enfuis et retirés sur les terres, étaient sommés de rentrer dans leurs foyers ; enfin, la quatrième, datée du 4 novembre, exemptait le grand sénéchal du service féodal, pour toutes les terres qu'il tenait en Morée, sauf la châtellenie de

Corinthe, où la défense était le plus nécessaire. On ne saurait trop admirer l'entente parfaite des intérêts du pays, combinés avec les siens propres, qui fut l'âme de tous les actes de Niccolò Acciaiuoli, et qui, jointe à son esprit d'ordre et à son intelligente activité, explique l'influence exercée par lui sur les princes angevins, dont il se faisait obéir avec une précision qui assurait le succès de ses entreprises.

Robert de Tarente donna aussi, en cette même année 1358, l'investiture du comté de Céphalonie à Léonard de Tocco, noble napolitain de la branche de cette famille appelée *Tocco delle Onde* des trois ondes d'azur en champ d'argent que portent leurs armoiries. Le comté avait fait retour au domaine par l'abandon des fils du comte Jean Orsini. Léonard de Tocco prit le titre de duc de Leucade, comte de Zante et de Céphalonie ; son fils Charles y joignit bientôt celui de despote de Romanie, car par son mariage avec la fille de Guido Spathas, prince d'Albanie, il acquit une partie de cette dernière province, et s'empara du reste. Arta fut sa principale résidence.

Le grand sénéchal, avant de partir pour Avignon, où la reine Jeanne l'envoyait en ambassade, fit son testament, document extrêmement long<sup>1</sup> dont voici quelques extraits relatifs à la principauté d'Achaïe :

Son fils aîné, Lorenzo, le défenseur d'Amalfi, était mort en 1353. Il lui en restait trois autres ; Agnolo, comte de Malte, auquel il lègue :

L'hérédité de ses charges de maître de l'hôtel royal et de grand sénéchal du royaume.

Le comté d'Amalfi ; les domaines de la Basilicate, de la Calabre, de la terre de Labour et des Abruzzes.

La très noble cité de Corinthe<sup>2</sup>, avec sa province et sa châ-

<sup>1</sup> Publié par Buchon, d'après le manuscrit de la Chartreuse. (Nouv. Recherches, 27 pages.) Voici le titre du document : *Testamentum egregii et magnifici viri Nicolai de Acciaiolis, militis, Corynthis domini, Melite et palatini comitis, ac magni senescalci regni Siciliae*, etc. — 30 septembre 1358.

<sup>2</sup> Item : *Nobilissimam civitatem Corynthis, cum tota sua provincia, et castellaniam, et cum omnibus suis castris et fortellitiis, ligiis, homagiis, juribus et pertinentiis ejus*, etc.

ellenie, et toutes ses possessions de la principauté d'Achaïe, sauf quelques-unes, réservées à son neveu Agnolo Acciaiuoli, fils de son cousin Alamanno, au cas où ce neveu épouserait Marie Sanudo, fille de Nicolo Sanudo Spezzabanda, laquelle épousa plus tard Gaspard de Sommariva ; sinon, son neveu devait recevoir seulement les domaines de Messène et de Vulcano, ou Ithome, et quelques terres dans la châtellenie de Calamata, moins le casal de Péton, destiné à la fondation d'un monastère de bénédictins.

Les différents legs qu'il fait aux autres membres de sa famille témoignent de l'immensité de ses richesses, mais n'intéressent point directement l'histoire de la Morée. Il spécifie que Benedetto et Lorenzo, ses deux autres fils, hériteront successivement de Corinthe, Malte et Amalfi, au cas où Agnolo ne laisserait pas de fils ; enfin il lègue son magnifique château de Nocera à un autre neveu, qu'il qualifie de fils adoptif, Nerio, fils de Jacopo, le gonfalonier de Florence en 1342, son ancien fondé de pouvoirs en Morée.

En 1360<sup>1</sup>, le grand sénéchal fit à Florence un court séjour pendant lequel sa puissance presque royale, sa magnificence, sa courtoisie, sa grande renommée portèrent ombrage à beaucoup d'entre les citoyens. On s'effrayait de ce que deviendrait la liberté si l'ancien favori de Catherine de Valois, l'ami, le conseiller de Jeanne de Naples, était investi de la charge de prieur ; comme les élections étaient sur le point de se faire, et qu'il paraissait inévitable de voir son nom désigné par le sort, parce que depuis longtemps on l'avait réservé comme absent,

<sup>1</sup> Storia della Repubblica di Firenze, lib. I, p. 452 :

« Era venuto in Firenze Nicolo Acciaiuoli gran siniscalco del regno di Napoli, uomo di potenza quasi regale, e nuovamente da Egidio Albornoz creato visconte della Romagna, riconquistata da quello bellicoso cardinale nel nome del papa. L'Acciaiuoli, come cittadino di Firenze, aveva il suo nome tra gli altri imborsato per la tratta dei magistrati, ma sino allora, ogni volta fosse tratto aveva divieto come assente, rimettendosi però la polizza nelle borse, le quali erano quasi vuote ai giorni della sua dimora in Firenze, non poteva ch'essendo presente non fosse priore. Le cortesie, la magnificenza, la fama, di lui molti adombravano, impauriti per la libertà se tale uomo sedesse in Palagio ed egli a togliere i sospetti, uscì da Firenze. »

et presque tous les autres avaient déjà été nommés, Acciaiuoli, afin de dissiper ces alarmes, sortit de Florence.

Gino Capponi fait aussi mention des seconrs fournis aux Florentins par leur puissant compatriote dans la guerre de Pise : « Altre due galere, dit-il, aveva mandato in servizio « della patria, a tutte sue spese, Niccolo Acciaiuoli, gran « siniscalco del regno di Napoli. »

Le roi Louis de Tarente mourut en 1362 et Jeanne de Naples ne tarda pas à prendre pour troisième mari don Jacques d'Aragon, fils du dernier roi de Majorque, qui aurait pu revendiquer la principauté d'Achaïe, comme fils de l'héritière des Villehardouin, mais qui ne semble pas y avoir songé. Robert de Tarente garda jusqu'à sa mort, survenue en 1364, la suzeraineté, jointe à la principauté réelle ; mais par son testament il rétablit la division en laissant la principauté réelle à sa femme Marie de Bourbon, tandis que la suzeraineté, attachée à la maison d'Anjou Tarente, revenait de droit à son frère Philippe, le seul survivant des fils de Catherine de Valois, qui prit en même temps les titres d'empereur de Constantinople et despote de Romanie.

---





### CHAPITRE III.

MARIE DE BOURBON, DERNIÈRE PRINCESSE D'ACHAÏE  
1364-1387.

Le grand sénéchal survécut peu à son élève ; le 8 novembre 1365, il mourut au château d'Amalfi comme nous l'apprend une lettre écrite le 12 par son fils Agnolo au prieur de la Chartreuse de Florence, et une autre lettre de condoléances, adressée par la seigneurie de Florence au même Agnolo le 10 décembre suivant. Niccolo avait pourvu à l'administration de ses fiefs de Morée en y envoyant comme vicaire, capitaine et lieutenant Donato Acciaiuoli, fils de Jacopo, frère de Nerio. « Au bas du « parchemin pend un fort beau sceau en cire rouge représen-  
« tant une belle tête vue de profil, coiffée d'un casque de forme  
« gracieuse. Les armoiries des Acciaiuoli, le lion en champ  
« d'azur, se voient sur les épaules de ce chevalier, représenté  
« en buste sur ce sceau, et avec un dessein d'un tel fini que je  
« le croirais d'Orcagna. Autour de cette tête casquée et armo-  
« riée, se lit : S. (Sigillum) *Nicolai de Acaroli, comitis Melfe*  
« *magni regni Siciliae Senescal.* »

Niccolo Acciaiuoli mourut, âgé de cinquante cinq ans. Ce fut un des hommes les plus remarquables de son siècle. « Il se  
« croit, disait amèrement Boccace, appelé à siéger au conseil  
« des dieux de ce monde. » Il l'était en effet ; il dirigeait à son gré les princes et les peuples. A la vérité, il avait entre les mains le plus puissant des mobiles, l'argent. Mais n'est-ce pas un mérite aussi d'avoir su l'employer de telle sorte et à de telles fins, qui dénotent les inspirations d'un vrai génie, d'une rare intelligence ? Il n'y a que les âmes vraiment fortes qui sachent se faire obéir, et le grand sénéchal de Naples était de ces âmes là. Il légua ses richesses et ses domaines à ses fils, mais ne leur transmit pas l'autorité de son caractère. Cette part de son

héritage fut dévolue par la Providence à son neveu, Nerio Acciaiuoli.

Quelque temps avant la mort de Niccolo Acciaiuoli. Marie de Bourbon était venue s'établir en Morée, comme autrefois sa belle-mère, Catherine de Valois. et avait pris possession de la terre dont le testament de son mari la faisait maîtresse sous la suzeraineté de son beau-frère. Elle avait amené avec elle Nerio Acciaiuoli, en qualité de chambellan ; Nerio était fils de Jacopo et de Bartholoméa Ricasoli, et avait encore trois frères : Donato, vicaire du grand sénéchal et capitaine de Corinthe, qui en 1395 devint aussi gonfalonier de Florence; Agnolo, évêque de Florence, cardinal et baile de Morée en 1394; Jean, archevêque de Patras, et une sœur, Gismonda.

Nerio n'avait reçu de son oncle aucun fief en Morée ; mais Marie de Bourbon, désirant avoir l'appui de ses conseils, l'investit de ceux de Vostitza, Calamata et Nevelet, composant le douaire qui lui avait été assigné par son mari en 1358. Il arriva ensuite que l'empereur Philippe, en sa qualité de suzerain supérieur, accorda l'investiture légale du fief de Corinthe à Agnolo, comte de Malte et d'Amalfi, héritier de cette baronnie d'après le testament de son père, et en même temps se trouvèrent révoqués les pouvoirs confiés à Donato Acciaiuoli par le grand sénéchal. Au lieu de les lui renouveler, le nouveau seigneur de Corinthe, se trouvant à court d'argent et ne se souciant point de quitter l'Italie, engagea ses terres de Morée à son cousin Nerio, et, comme ni lui ni ses fils ne les dégagèrent jamais, Corinthe, Sicyone, et les territoires adjacents rendirent Nerio maître d'une partie du Péloponèse.

« La Morée, observe judicieusement Buchon. était alors en « relations de commerce et d'affaires perpétuelles avec l'Italie. « Aux nobles Français attachés à la famille d'Anjou-Napolitaine « et qui avaient reçu des terres et des privilèges en Grèce, « succédaient maintenant les Florentins, arrivés à la suite du « grand sénéchal et des divers membres de sa famille établis « successivement en Morée. On s'y enrichissait promptement « par un commerce avec le Levant, dont Clarentza était l'entre-

« pôt et les concessions de terre qu'y faisaient les empereurs  
« princes d'Achaye y tentaient l'avidité des plus illustres famil-  
« les Florentines. On voit dans les lettres du grand sénéchal  
« que plusieurs de ses parents et amis ambitionnaient d'y être  
« envoyés par lui : tels sont : Amerigo Cavalcanti, Adamo  
« Visconti, etc. » Il y avait aussi les Vénitiens, les Génois venus  
avec les Centurione de Chio et de Thasos, de cette famille  
des Zaccaria Centurione depuis longtemps établie en Orient  
et qui, s'alliant aux Mavros, héritiers des d'Aunoy et des La  
Trémouille, étaient devenus seigneurs de Chalandritza et d'Ar-  
cadia. Les Tocco, maîtres des îles Ioniennes, avaient étendu  
leur puissance sur le despotat ; enfin les débris des bandes Cata-  
lanes, que Nerio Acciaiuoli, non moins habile et courageux que  
son oncle, soutenu par l'impératrice-princesse Marie de Bourbon  
et maître de l'Acrocorinthe, refoulait vers Néopatras. Il deve-  
nait ainsi le seigneur véritable d'un pays où l'autorité de fait  
appartenait à celui qui savait s'en emparer. Si l'on ajoute à cette  
nomenclature des possesseurs de l'Achaïe à la fin du quator-  
zième siècle les Grecs qui, sous les ordres du despote impérial,  
Théodore Paléologue Porphyrogénète <sup>1</sup>, avaient réoccupé un  
assez grand nombre de places en même temps que Léon Mélis-  
sène redevenait seigneur effectif de Messénie, mais qui n'é-  
taient pourtant ni assez forts ni assez unis pour triompher des  
Latins, on aura une idée de la situation complexe de la principauté  
d'Achaïe. A tous ces éléments vinrent bientôt s'ajouter, pour  
occuper la Morée proprement dite, c'est à dire l'Elide et l'Arca-  
die, les bandes d'aventuriers gascons et Navarrois dont nous  
parlerons tout à l'heure.

Les Catalans avaient cessé de se recruter dans leur pays,  
aussi bien que les barons de France. La maison d'Aragon ne  
s'en occupait plus ; on n'envoyait même plus de capitaine gé-  
néral. A la mort de Niccolo Lancia, ce fut Franco Giorgi,  
marquis de Bodonitza, qui prit cette charge. Pour les Arago-

<sup>1</sup> Les deux derniers despotes de Misthra furent les deux fils de l'empereur  
Manuel Paléologue, dont le dernier, Constantin XII, fut le successeur de son frère  
Jean à l'empire et périt avec gloire à la prise de Constantinople en 1453.

nais comme pour les Français, les guerres de leur propre patrie, l'embarras des affaires intérieures s'opposaient désormais aux émigrations, tandis que le génie commercial des républiques italiennes les entraînait sans cesse vers le Levant, où la richesse valait tout autant que la vaillance pour assurer le pouvoir.

Marie de Bourbon n'avait eu d'autre enfant que Hugues de Lusignan, prince de Galilée et sénateur romain, issu de son premier mariage avec Guy, fils aîné de Hugues IV, roi de Chypre<sup>1</sup>. Hugues, soutenu par l'empereur Robert, son beau-père, avait essayé de faire valoir ses droits à la couronne de Chypre, dont son oncle Pierre s'était emparé à son détriment. Cette tentative ayant échoué, l'impératrice, sa mère, l'emmena avec elle en Morée, et ils séjournèrent à Patras pendant plusieurs années. En 1370, ils revinrent à Naples, et d'accord avec son beau-frère Philippe, Marie de Bourbon laissa désormais aux baux l'administration de la principauté. En 1371, l'empereur Philippe éleva au rang de comte palatin de Corinthe Agnolo Acciaiuoli, qui l'avait accompagné en Hongrie, mais Corinthe était engagée à Nérie, dont les possessions au-delà de l'isthme s'augmentaient tous les jours. Le pape Grégoire XI, convoquant à Rhodes en 1372 une assemblée destinée à prendre des mesures contre les invasions des Turcs, écrivit à Nérie pour l'engager à y prendre part, et il lui donna dans sa lettre le titre de seigneur de Corinthe.

L'empereur Philippe mourut sans postérité, le 25 novembre 1373; sa sœur Marguerite avait été mariée à François del Balzo, dont elle avait un fils, Jacques, qui se trouva héritier de ses oncles d'Anjou-Tarente, pour l'empire de Constantinople et la suzeraineté de la principauté d'Achaïe; mais à cause de son jeune âge, ce fût à la reine Jeanne de Naples que les barons déférèrent l'hommage supérieur. Elle était alors mariée en troisièmes noces avec Jacques d'Aragon, roi titulaire de Majorque, petit-fils de Fernand d'Aragon et d'Isabelle de

<sup>1</sup> Mort avant son père. Ce fut Pierre, frère de Guy, qui succéda à Hugues IV.

Matagriffon et légitime successeur des Villehardouin à la principauté réelle, que les variations de la fortune avaient mise aux mains de Marie de Bourbon. Jacques del Balzo, le petit empereur, était de cette illustre maison de Baux, tant de fois alliée aux princes Angevins, leur égale en ancienneté et en puissance, et l'un de ses grands oncles avait été l'époux de Marguerite de Matagriffon. Jacques de Majorque étant mort en 1376, Jeanne prit pour quatrième mari Othon de Brunswick, et celui-ci appela les chevaliers de Rhodes à la défense de la Morée, qu'il leur engagea pour vingt-cinq ans, déléguant à l'ordre les pouvoirs de baile autant que cela lui était loisible car il n'avait guère d'autorité réelle. Les débuts des Hospitaliers ne furent pas heureux ; leur grand maître, don Fernand de Heredia, tomba aux mains des Turcs et fut emmené en Albanie : après trois ans de captivité, on l'échangea contre la ville de Patras, et plus tard, retiré à Avignon, il compulsa les vieilles chroniques et écrivit une histoire de la Morée<sup>1</sup>. En 1377, Jeanne de Naples, faisant acte de suzeraineté, avait renouvelé à Agnolo Acciaiuoli l'investiture de Corinthe, que tenait toujours son cousin Nerio.

Le grand schisme d'occident commençait alors à désoler l'Eglise. Le cardinal Robert de Genève, élu le 27 août 1378, sous le nom de Clément VII, fut aussitôt reconnu par Charles V, roi de France, Jean I<sup>er</sup>, roi de Castille, et Jeanne, reine de Naples. Urbain VI, pape légitime, suscita alors contre cette dernière Charles de Duras, petit-fils de Jean de Gravina, sur

<sup>1</sup> Cet Heredia, un des hommes les plus éminents de son siècle, ce négociateur attiré des papes et des rois, qui refusa si noblement de se faire racheter avec les deniers de l'ordre quand il fut tombé aux mains des Turcs dans la campagne de Corinthe, affirmant qu'il valait mieux pour le bien de la chrétienté consacrer cette somme à l'affranchissement de quelques jeunes chevaliers qu'à un vieillard comme lui ; cet ami du pape Grégoire IX, que le vieux pontife prisait si fort, qui le ramena sur son vaisseau lors de son retour d'Avignon à Rome et dont l'évêque de Sinigaglia, son compagnon de traversée, nous fait le tableau suivant : « Haut de taille, la barbe longue et bifurquée, assis au milieu de la tempête au gouvernail de sa galère, entouré de ses chevaliers et conduisant sûrement le Saint-Père dans la capitale du monde. » — (G. Schlumberger, *Les principautés franques du Levant*, V, p. 59). »

l'ordre duquel elle fut mise à mort le 22 mai 1382. Alors, pendant que Charles III disputait le royaume à Louis d'Anjou, frère de Charles V, roi de France, récemment adopté par Jeanne, Jacques del Balzo, reprenant ses droits de suzerain d'Achaïe, envoya pour le représenter une compagnie d'aventuriers navarrais et gascons, commandée par Pierre de Saint Supéran, surnommé *Bordo*, du nom de sa patrie, par les Italiens et les Grecs, et fit tenir par eux en son nom tous les fiefs formant son domaine privé. On dit même que ce fut de ces Navarrais que Junch ou Néo Castro, prit son nom de Navarin. Ils se répandirent aussi sur quelques points de la Grèce du Nord, à cause des places d'Italie et d'Acarnanie qui appartenaient à Jacques del Balzo comme héritier des princes d'Anjou-Tarente, possesseur des provinces dotales de Thamar Comnène, et, entrant en conflit avec les barons du Nord, attaquèrent le comte de Salona, Louis Fadrique d'Aragon, et le tuèrent. C'était le fils d'Alphonse Fadrique d'Aragon et de Marie fille de Boniface de Vérone ; il était devenu comte de Salona par son mariage avec la fille de Roger des Laur et de la dame de Stromoncourt.

Mais Jacques del Balzo mourut à la fleur de l'âge, cette même année 1383, et ses droits revinrent à Louis d'Anjou, l'héritier de Jeanne de Naples. L'année suivante, Louis d'Anjou mourut à Bari, et son fils encore enfant, Louis II, lui succéda sous la tutelle de sa mère Marie de Bretagne. Alors les chevaliers de Rhodes et leur grand maître, Fernand de Heredia, s'adressèrent à l'antipape Clément VII, et par son entremise obtinrent de Marie de Bretagne une cession absolue des droits de son fils à la principauté ; mais, d'après une réclamation d'Amédée de Savoie, qui jugea à propos de rappeler les prétendus droits conférés à sa maison par le testament d'Isabelle de Villehardouin, l'antipape cassa la vente faite aux hospitaliers et une bulle du 11 avril 1367 révoqua les pouvoirs donnés par lui à cet effet à deux cardinaux de son parti<sup>1</sup>. L'ordre de Rhodes voulut tenir bon, et envoya frère Domini-

<sup>1</sup> *Les princes de Morée et d'Achaïe*, Venezia 1882, p. 23.

que d'Allemagne, commandeur de Naples, avec le titre et les pouvoirs de procureur général, défenseur de la principauté d'Achaïe. Sur ces entrefaites, Marie de Bourbon mourut à Naples, au mois d'avril 1387.

Son fils unique, Hugues de Lusignan, prince de Galilée, l'avait précédée dans la tombe. Bien qu'elle eût, selon quelques auteurs, cédé tous ses droits, même ceux de princesse réelle, à son frère Philippe en 1270, à son retour de Morée elle institua par son testament pour légataire universel et successeur à la principauté d'Achaïe son neveu, Louis II, duc de Bourbon. oncle du roi de France Charles VI, soit qu'elle eût retracté la cession faite à son beau-frère, soit que la mort de celui-ci l'ait annulée de fait. Le duc de Bourbon résolut d'aller prendre possession de la Morée, et d'abord y envoya à deux reprises un de ses chevaliers, appelé Chastel Morand, lequel, selon une vieille chronique, *oncques en sa vie ne feist voyage, sinon à ses despens, ne russi n'ot cure de demourer en court de seignor*. Les affaires marchaient bien. et tous les barons de Morée avaient donné leur adhésion, entraînés par Nerio Acciaiuoli, qui, fidèle à la mémoire de l'impératrice Marie, s'employait activement en faveur de l'héritier désigné par elle contre le chef des aventuriers gascons, qui continuait, malgré la mort de Jacques del Balzo, à tenir les terres au nom de Louis II d'Anjou, d'autant plus facilement que les troubles de l'Église, de la France et du royaume de Naples ne laissaient pas aux princes le loisir de s'occuper d'eux. Mais bientôt la démence de Charles VI arrêta les projets du duc de Bourbon et le força de donner toute son attention aux affaires de France, devenues trop graves pour qu'il pût songer à s'éloigner. Chastel Morand fut tué à Nicopolis, et ce fut Nerio Acciaiuoli qui resta maître de tout ce qu'il avait rallié à la cause de l'héritier de Marie de Bourbon. Après cette époque, il n'y eut plus de prince réel de Morée, mais les rois de Naples continuèrent à exercer les droits de suzerains supérieurs <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Charles III de Duras était mort en 1386, et son fils Ladislas, enfant, sous la tutelle de sa mère Marguerite de Tarente, luttait contre un autre enfant, Louis II d'Anjou, et sa mère Marie de Bretagne.

Le tombeau de Marie de Bourbon, impératrice de Constantinople et dernière princesse d'Achaïe, se voit aujourd'hui dans l'église de Sainte-Claire de Naples, au fond du chœur, du côté de l'Évangile. La maison de Bourbon ne releva pas les droits qu'elle lui avait légués; sans cela les rois de France, depuis Henri IV, eussent pu porter le titre de princes d'Achaïe, comme les rois d'Espagne ont conservé celui de ducs d'Athènes et de Néopatras que leur avait transmis la maison d'Aragon.

---



#### IV

NERIO ACCIAIUOLI, SEIGNEUR DE CORINTHE ET DU DUCHÉ  
D'ATHÈNES, PUIS DUC D'ATHÈNES  
(1393-1394)

Au moment où mourut l'impératrice Marie de Fourbon, l'autorité prépondérante en Morée était celle de Nerio Acciaiuoli.

Profitant de la faiblesse des débris de la grande compagnie, il s'était emparé sans peine de tout le territoire du duché d'Athènes, depuis Mégare jusqu'à Lamia, et c'est dans un acte daté du 15 janvier 1387 qu'on le voit prendre pour la première fois le titre de *seigneur du duché d'Athènes*, non encore celui de duc. Par cet acte, il accorde, sur le domaine de Velisco, une maison d'habitation et une terre de cinquante écus, à un jeune homme qu'il appelle Nicolas d'Athènes, gendre du secrétaire Damianos Philomekos, et fils d'un noble chevalier, messire Pierre d'Athènes, dit *Iatros*, c'est-à-dire médecin ou *medici*. Or, il y a en Grèce un certain nombre de familles portant ce nom, qui ont la prétention de se rattacher à la grande maison florentine; toutefois, ceux dont il est question ici se firent plus tard reconnaître comme parents par le grand-duc Cosme, et citèrent à l'appui de leur réclamation l'acte rédigé sous Nerio Acciaiuoli, dont l'authenticité fut acceptée et considérée comme preuve incontestable. A cet acte, écrit en grec, fut ajoutée une attestation du notaire de la Chambre et de la cour de Nauplie, certifiant qu'il a copié le document d'après l'ordre du podestat de la ville, Jean Lorédano, le 15 avril 1443, à la requête de messire Pierre d'Athènes, dont le frère, Fernand, possède l'original, portant le sceau et les armes de feu messire Nerio Acciaiuoli. L'écrivain qui le recopia à Florence ajouta au bas la déclaration suivante, sur la même feuille de papier :

« Io, Francesco Zanetti, fo fede come questo di soprascritto  
 « ho copiato di mia propria mano essendone stato richiesto  
 « dal magnifico messer Carlo di M. Roberto Acciaiuoli. E l'ho  
 « copiato parola per parola, di quello quale messer Franco  
 « e messer Polo di Medici hanno portato seco da Napoli di Ro-  
 « mania, per giustificare all' illustrissimo ed eccellentissimo  
 « signore il signore duca Cosimo di Medici, duca di Firenze e  
 « di Siena, di havere origine dalla sua illustrissima ed eccelen-  
 « tissima casa. E di tanto faccio fede. — Zanetti.

La maison que le diplôme de Nerio concédait à ce Medicis était une propriété d'un certain Perrin le Bourguignon, et les terres adjointes étaient comprises entre les limites ainsi désignées : « Au nord nos propriétés ; au levant le chemin com-  
 « munal ; au midi le sentier des piétons ; au couchant un au-  
 « tre chemin communal. — Comme possesseur de ce fief, situé sur le domaine de l'Aigle, Nicolas de Médicis devait servir en personne, avec un cheval armé, pendant quatre-vingt-dix jours chaque année, comme sergent de la Conquête, selon la coutume de Guillaume de Champlite.

En ces dernières années du quatorzième siècle, voici la situation de la princée d'Achaïe, et telle elle resta, à peu de chose près, jusqu'à son dernier jour, cinquante ans plus tard :

Nerio Acciaiuoli, maître de l'Attique, de la Béotie, de la Mégaride, d'une partie de l'Argolide, de Sicyone, Corinthe, Vostitza, Patras et leurs territoires.

Le despote impérial, Théodore Paléologue Porphyrogénète, qui avait épousé Bartoloméa Acciaiuoli, fille de Nerio, dominant sur Mithra, Monembasie et le Magne : Léon Mélissène Comnène, investi de la Messénie par l'empereur grec de Constantinople.

Azan Zaccaria Centurione, le Génois, successeur d'Erard Mavros, le fils d'Agnès d'Aunoy, à Arcadia et à Chalandritza, avait marié sa fille à Pierre de Saint-Supéran, dit *Bordo*, et appelé par tous les actes du temps *le Vicaire*. Celui-ci tenait l'Elide, une partie de l'Arcadie et tous les fiefs directs du do-

maine du prince. Il rédigeait les diplômes d'après la formule suivante : *Petrus de Sancto Superano, vicarius et capitaneus generalis, prelati, barones, milites ac nobiles ligii principatus Achaïæ*. Enfin Charles de Tocco, duc de Leucade, comte de Zante et de Céphalonie, maître d'une partie de l'Épire, tant par suite de son mariage avec la princesse d'Albanie que par droit de conquête, venait d'épouser en secondes noces Francesca Acciaiuoli, l'autre fille de Nerio, et jouissait d'une grande autorité.

Quant aux Vénitiens, outre Coron, Mordon et leurs établissements d'Eubée, ils avaient de plus Corfou, qui s'était donnée à eux le 28 mai 1386, cession que, moyennant trente mille ducats d'or, ils firent ratifier par le roi Ladislas, le 16 août 1401. En outre, Marie d'Enghien, petite-fille d'Isabelle de Brienne, dame de Nauplie et d'Argos, avait épousé un noble vénitien, Pierre Cornaro (ou Barbaro), et étant devenue veuve en 1388, elle fut contrainte de vendre son héritage à la seigneurie qui, pour plus de sûreté, l'amena à Venise, où on lui fit épouser un homme de condition obscure. Dans un document que nous aurons tout à l'heure occasion de citer, les *Instructions* données par Donato Acciaiuoli pour la délivrance du duc Nerio son frère, il est dit que messire Raymond del Balzo, parent de la dame, doit faire valoir ses griefs contre la république, « per che la sua parente da Viniziani riceve poco onore ; « per che contro alla liberta della donna, anno fatto di tenerla « in Vinegia e' maritarla alla voglia loro ; per che quella baronia rimangha a loro e questo contro a suo onore. »

Dans le supplément des statuts de l'inquisition d'Etat, donné par Daru (Hist. de Venise), on trouve l'intéressant document que voici, et qui, bien que postérieur d'un siècle à l'époque qui nous occupe en ce moment<sup>1</sup>, s'applique à toutes les acquisitions faites dans le Levant par la Sérénissime République, et démontre l'inflexible gravité avec laquelle Venise la dominante sut faire respecter ses arrêts :

« Depuis l'acquisition du royaume de Chypre, « y est-il dit,

<sup>1</sup> En 1489.

« par la renonciation de la reine Catherine Cornaro, on entend  
 « dans le Broglio et ailleurs quelques voix qui se permettent  
 « de dire que les descendants des frères de la reine ont la pré-  
 « tention d'être appelés princes du sang et *que d'autres patri-*  
 « *ciens*, non parents de la reine, qui avaient autrefois tenu à  
 « titre de fiefs certaines îles de l'Archipel ou autres terres du  
 « Levant réclament aussi le titre de princes. Les surveillants  
 « sont chargés d'écouter attentivement et de rapporter au  
 « tribunal ces discours absurdes, qui pourraient mettre le  
 « trouble dans la république. Il est arrêté que dans toute occur-  
 « rence semblable, ceux qui auraient manifesté de telles pré-  
 « tentions seront mandés ; on leur intimera de ne pas se  
 « permettre de pareils discours, sous peine de la vie, et s'ils  
 « étaient assez hardis pour récidiver et qu'on pût en acquérir  
 « la preuve, judiciaire ou extra judiciaire, on en ferait noyer  
 « un pour l'exemple. »

Vers cette époque, Amédée de Savoie, comte de Piémont, chercha à se faire accepter par les barons comme prince d'Achaïe, profitant de l'état des affaires en France et dans le royaume de Naples, où deux enfants se disputaient le trône. Les barons de Morée n'admirent point ses prétentions, basées sur un acte illégal, le testament par lequel Isabelle de Villehardouin avait déshérité sa fille en faveur de son mari, et déclarèrent vouloir continuer à se gouverner en confédération sous l'autorité de Pierre de Saint-Supéran, qui avait reçu sa commission de capitaine général, avec l'étendard, des mains même de l'empereur Jacques del Balzo, jusqu'à ce que l'un ou l'autre des compétiteurs à la couronne de Naples eût fait reconnaître la légitimité de ses prétentions. <sup>1</sup> « Et sic tenebunt dictum principatum donec apparebit verus et rectus successor et heres, qui vere recte et de jure succedere debet in dicto principatu. » Cependant, le 5 juin 1391, ils signèrent à Venise un traité par lequel ils autorisaient le comte de Piémont à venir en Morée, sous certaines conditions, mais ce projet n'eut pas de suite. On

<sup>1</sup> Les princes de Morée ou d'Achaïe, p. 24.

fit aussi un dénombrement de la princée que cite Buchon, d'après Guichenon, *Preuves de l'histoire de Savoie*. Il donna le résultat suivant :

Nerio Acciaiuoli, seigneur du duché d'Athènes et de la châtellenie de Corinthe.

Franco Crispo, duc de Naxos et des Cyclades, Charles de Tocco, despote d'Arta, duc de Leucade, comte de Zante et de Céphalonie.

Erard Mavros, descendant des d'Aunoy par sa mère, seigneur d'Arcadia.

Zaccaria Centurione, seigneur de Chalandritza.

La comtesse de Salona, fille de Louis Fadrique d'Aragon et de la fille de Roger des Laur.

Les Ghisi et della Carceri, seigneurs de Négrepont.

Nicolo Giorgi, marquis de Bodonitza.

Les évêques de Coron, Modon et Olène, les commandeurs de Rhodes et de l'ordre Teutonique.

Enfin le vicaire, Pierre de Saint-Supéran, qui tenait les places fortes de la Morée proprement dite. Le dénombrement des fiefs et des feux de la princée donne vingt et un fiefs, formant un total de 409½ feux, et pour le domaine propre du prince, tenu par le vicaire, treize fiefs, comprenant 2370 feux. Presque tous les noms sont corrompus dans cet acte. On y reconnaît pourtant parmi les premiers, Saint-Elie, la Gascogne, Vostitza, Rhiolo, Chastel-Neuf, La Bicoque, Phanari, et parmi les seconds Clarentza, Clairmont ou Matagriffon, appelé alors Castel Tornèse, Belveder ou Pontico Castro, Santameri, ou Saint-Omer de Morée, Androusa et Calamata; le dénombrement est de 1391.

Cette même année mourut Agnolo Acciaiuoli, fils du grand sénéchal et son testament déclare ses trois fils, Robert, Jacques et Jean, héritiers successifs de ses biens de Morée, au cas où l'hypothèque sur Corinthe pourrait être remboursée. Robert, devenu à son tour grand sénéchal de Naples, demeura attaché à la maison de Duras et au roi Ladislas, en récompense de quoi ce prince, par diplôme du 17 juillet 1399 lui confirma

l'investiture de tous ses fiefs de Naples et de Morée. Robert mourut sans enfants et la lignée directe de Niccolo Acciaiuoli s'éteignit en sa personne. Les fiefs engagés demeurèrent entre les mains de Nerio, lequel, par diplôme royal du 11 janvier 1394, avait enfin reçu l'investiture féodale comme duc d'Athènes par le roi Ladislas, qui donna tous ses soins aux affaires de Morée dès qu'il se vit maître de Naples et eût atteint sa majorité.

L'acte d'investiture du duché, qui depuis quatre-vingt-trois ans n'avait pas eu de duc réel, fut dressé à Barletta, et une seconde patente, datée du lendemain 12 janvier, et contresignée par la reine mère Marguerite et par le cardinal Acciaiuoli, frère du nouveau duc, réglait l'ordre de la succession en faveur de Donato, leur troisième frère, autrefois vicaire des possessions du grand sénéchal en Achaïe. Nerio se trouva bientôt maître de Clarentza et de Castel Tornèse, que Lorenzo, troisième fils de Niccolo Acciaiuoli, lui engagea pour une somme qui ne fut pas plus remboursée que celles dont Corinthe était le gage. Enfin une troisième patente royale, du 14 janvier suivant, révoqua les pouvoirs du vicaire Pierre de Saint-Supéran, jadis envoyé par Jacques del Balzo et qui avait tenu pour Louis d'Anjou, rival de Ladislas, et transmit ces pouvoirs au cardinal Agnolo Acciaiuoli avec droit de glaive et de guerre par la formule *merum et mixtum imperium gladiique potestatem*; le diplôme royal, adressé aux *prélats, despotes, baile, grand connétable, protovestiaire, chanceliers, magnats, barons, châtelains, liges, capitaines, trésoriers, maîtres massiers, baillis, juges, officiers et fidèles de la principauté* proclamait le cardinal *baile et vicaire de la principauté et de la ville de Lépante*, « afin d'assurer la tranquillité du pays. » Ladislas avait donc agi en vertu de son droit de suzerain supérieur, qu'il tenait des rois de Naples et des princes de Tarente. Mais le chef des aventuriers Gascons ne se souciait point de remettre au cardinal, que soutenait pourtant la puissance du duc d'Athènes, l'autorité qu'il exerçait depuis douze ans sur toute la partie du Péloponèse qui formait le domaine princier. Charles

de Tocco et Théodore Pophyrogénète songeaient à leurs intérêts personnels plutôt qu'à ceux de leur beau-père ; celui-ci en vint bientôt à une lutte ouverte avec Saint-Supéran, et les hostilités commencèrent.

Charles de Tocco, profitant du trouble qui résultait de ce conflit, entra lui aussi en Morée, et, soi-disant pour venir en aide à Nerio, il accusa les Vénitiens de favoriser les Gascons et s'empara d'Argos. Pendant ce temps, Nerio s'était avancé dans l'Elide et le rusé Bordelais, redoutant d'engager la bataille, lui fit proposer une conférence dans sa tente, se déclarant prêt à accepter un accommodement et promettant un sauf-conduit et toutes les garanties de sûreté qu'on exigerait. Aussitôt que le duc fut entré dans le camp des aventuriers, le capitaine Gascon le fit arrêter et le retint prisonnier, au mépris de la foi jurée.

Ce fut un désarroi complet dans le parti des Florentins. Le cardinal quitta la Morée et se rendit à Florence, où, de concert avec son frère Donato, il mit tout en œuvre pour obtenir la délivrance de Nerio. La duchesse d'Athènes, Agnès Doria, s'adressa à son gendre Charles de Tocco, et offrit de lui payer telle rançon qu'il voudrait, pourvu qu'il consentît à rendre Argos à la république afin d'obtenir son intervention en faveur du duc. Donato Acciaiuoli, de son côté, envoya à sa belle sœur deux frères mineurs, Fra Marco et Fra Domenico, munis d'instructions détaillées, pour la réconforter d'abord, et pour l'encourager à bien maintenir ses domaines, puis pour intéresser à leur cause la commune de Gênes, par l'entremise de Philippe Doria, père d'Agnès <sup>1</sup> :

« Quando sarete à Choranto, chon madonna Agnese, donna  
« di messer Nerio, salutarete la per la parte del cardinale e  
« mia chome nostra sorella. Et le direte e confortendola pre-  
« gate, che la persona di messer Neri e'l suo istato le sia ra-  
« chomandato, e che in questo caso mostro la sua virtù, che

<sup>1</sup> Instructions données par Donato Acciaiuoli pour la délivrance de son frère Nerio, duc d'Athènes. — Buchon, *Recueil de diplômes*, XLVI.

« ora e'l tempo dove si fara perpetua la sua fama chiara, non  
« solo fra le donne, ma nella virtu delli uomini da essere ri-  
« cordata sempre, » etc.

D'autre part, Léonardo Frescobaldi fut envoyé à Venise et fit valoir auprès de la toute puissante république les arguments suivants :

1° Que Nerio était, depuis plus de trente ans, citoyen de Saint-Marc par adoption spéciale et que lui et ses frères avaient toujours été dévoués aux intérêts de la république.

2° Que Nerio et ses gens avaient été pris par trahison et contre la foi jurée, comme ils s'étaient rendus désarmés au lieu fixé pour la conférence sous promesse et sauf-conduit du vicaire.

3° Que l'on ne saurait imputer la prise d'Argos au duc Nerio, lequel au contraire avait tout mis en œuvre pour décider son gendre à rendre cette place à la Sérénissime République.

*In chon crusione*, ajoute enfin la lettre, madonna Agnese paiera et remettra à la Seigneurie toutes les garanties possibles pour obtenir la liberté de son mari, et offre de lui délivrer la garde de telle forteresse du duché d'Athènes ou de la châtellenie de Corinthe qu'elle désignera, outre la ville d'Argos, et le duc Nerio s'engagera à observer telle paix ou trêve que décideront les Navarrais ou la seigneurie. La duchesse d'Athènes déposa immédiatement 9700 ducats d'or entre les mains de son second gendre, Théodore Porphyrogénète, pour servir de caution à la république de Venise jusqu'à l'entière exécution du traité, et Nerio Acciaiuoli fut rendu à la liberté après quelques mois de captivité. Tout ceci avait eu lieu dans le cours du printemps et de l'été de 1394, et les affaires du duc Nerio en avaient été brusquement changées, car il lui avait fallu faire aux Vénitiens les plus grandes concessions, et l'on verra par son testament à quelles dures conditions sa liberté lui avait été rendue.

Peut-être les fatigues et les chagrins avaient altéré sa santé ; peut-être les peines et les angoisses avaient causé la mort de



sa femme, car dans son testament, dicté le 17 septembre de la même année, à Corinthe, le duc, *sain de l'esprit, quoique malade du corps*, (sano della mente benché enfermo del corpo), ne fait d'elle aucune mention, ce qui laisse supposer qu'elle avait cessé d'exister. Nerio régla dans ce testament, document long et précieux, toute sa succession et exprima toutes ses dernières volontés de la façon la plus détaillée et la plus précise, sans oublier personne, jusqu'aux plus petits serviteurs de sa maison. <sup>1</sup>

A son lit de mort étaient présents ses deux frères, le cardinal et Donato, que le rescrit royal du 12 janvier de cette même année avait désigné pour son successeur, et qui avait renoncé à faire valoir ses droits pour obtenir la liberté de son frère et donner satisfaction aux Vénitiens. Il y avait aussi Gismonda, leur sœur, plusieurs de leurs parents de Toscane, le duc Charles et la duchesse Francesca.

Celle-ci fut déclarée par son père légataire universelle de tous ses biens personnels avec mise en possession immédiate de Corinthe, Mégare, Sicyone et Vostitza, trente mille hyperpères en argent et bijoux et la possession de tout le reste du pays d'ici à trois ans, sauf à rendre Corinthe au grand sénéchal Robert Acciaiuoli, contre remboursement de l'hypothèque <sup>2</sup>. Pour Bartoloméa Acciaiuoli, sa seconde fille, femme

<sup>1</sup> « Item, volemo che Lucia, figlia di Ser Saracin, quando si maritarà, che habbia del nostro perperi 1000.

« Item, lassàmo a ciascuno che si trova servire in casa nostra perperi 100 et due canne di drappo, et così per lo simile alla figlia di Marco Accardo, e tanto a suo figlio, nipote del Arcidiacono.

« Item, lassamo a ciascuno uomo et garzone che serva in la camera nostra, perperi 100 et due canne di drappo.

« Item, volemo et ordinamo che ciascuno servitore che si trova essere stato con noi fino al presente debbia avere ciascuno uno ronzino delli nostri; vero che messer lo vescovo di Argo pensa pigliare primo uno delli nostri cavalli, quale essere vorrà.

« Item, volemo che li garzoni della stalla, ciascuno gaidurolati (*conducteurs d'ânes*) cochis et tutti li altri servi ori nostri di casa habbia ciascuno perperi 10 et canne 1/2 di drappo, » etc. (Testament du duc Nerio Acciaiuoli).

<sup>2</sup> « Facciamo nostra here le la duchessa Francesca, nostra figlia, generale et spetiale, con questa conditione che di presente la detta duchessa debbia havere la possessione pacifica dello castello della Megara et della Basilicate (Sicyone) et 30 perperi per castelli e gioielli », etc.

« E se la detta duchessa s'accordera con il gran siniscalco, bene; et se non,

du despote Théodore Porphyrogénète, comme il était en froid avec elle pour la conduite de son mari pendant ces dernières affaires, il se borna à lui faire la remise des 9700 ducats d'or que Théodore avait entre les mains<sup>1</sup>. A son fils naturel Antonio, né d'une femme appelée Marie Rendi, fille du prêtre Dimitri<sup>2</sup>, il laissa les châteaux de Thèbes et de Livadie<sup>3</sup>. Sans mentionner aucunement l'ordre de succession établi par le roi Ladislas, en faveur de Donato, au défaut d'héritier mâle légitime, Nerio déclare laisser la ville et le territoire d'Athènes à l'église de Sainte-Marie, autrement dit le Parthénon<sup>4</sup>, sous la garde et protection de la Sérénissime République. Et Donato Acciaiuoli, présent, ne protesta point, preuve que tout avait été décidé de leur commun accord pendant la captivité du duc<sup>5</sup>.

Après avoir pris les plus minutieuses dispositions tant pour

se lo gran siniscalco vole rendere la moneta la quale nui deve dare, volemo che la detta duchessa li renda Corinto. »

<sup>1</sup> Item, lassamo a Bartomea. figlia nostra, vasilissa, 9.700 ducati d'oro li quali lo dispoto suo marito piglio della signoria di Venetia alla quale noi li havevamo depositati ; lo quale lo detto dispoto e tenuto di render a noi integramente. Et volemo che la detta vasilissa, nostra figlia. delli nost-i beni mobili et stabili non possa dimandare per qualunque ragione cosa nessuna più in tutti l'altri beni nostri tanto mobili come stabili. »

<sup>2</sup> « Item, volemo et ordinamo che Maria, figlia di Dimitri Rendi, sia libera, et habbia tutti li beni suoi, mobili et stabili, dove si trovano. »

<sup>3</sup> « Item, lassamo a nostro figlio Antonio lo castello della Livadia, con tutte sue pertinentie e ragioni, » etc.

<sup>4</sup> « Item, lassamo all'ecclesia di Santa Maria di Atene la citta d'Atene, con tutte sue pertinentie e ragioni. »

« Item lassamo alla detta ecclesia tutte lo giumente della nostra razza.

Item, volemo che le porte della detta ecclesia, le quali altre fiate furono ornate di argento, ancora di capo si debbia ornare et adobare di argento.

Item, volemo che tutti gioialli, paramenti, oro, argento et pietre pretiose, le quali furono levate dalla detta ecclesia per nostra occasione, (pour sa rançon), sianò comprate et restitute alla detta ecclesia di Atene.

Item, volemo che alla detta ecclesia siano di continuo preti 20, oltr'a canonici et preti dalla detta ecclesia, li quali 20 prete debbiano essere latini della fe catholica, et che debbiano servire di notte e di giorno et celebrare messe per salute dell' anima nostra, etc. »

<sup>5</sup> Item, lassamo a messer Donato nostro frate et alli heredi suoi. tutti li nostri beni stabili li quali havemo al presente in Fiorenza, et lassamo li ducati d'oro 250, li quali pago per noi. — Item, lassamo a ser Donato Acciaiuoli ducato d'oro 200. — Item, a Monte Acciaiuoli, etc.

ses legs particuliers que pour les legs aux églises, ' Nerio nomme exécuteurs testamentaires' :

Donato Acciaiuoli, son frère, avec la duchesse Francesca, et Gismonda Acciaiuoli.

L'évêque d'Argos, le châtelain d'Athènes, Gérard de Viso, noble florentin, et Monte Acciaiuoli, son parent. Il ajoute :

« Et si de Florence, où réside notre famille, il arrivait quelques uns qui voulussent être avec les autres nos exécuteurs testamentaires, nous voulons qu'ils reçoivent chacun deux cents ducats d'or, et qu'ils soient exécuteurs au même droit que les autres. Et nous voulons que nos susdits exécuteurs soient gouverneurs de tout notre pays et administrateurs de nos biens, et qu'ils puissent placer et déplacer officiers et châtelains et faire tout autre acte appartenant au gouvernement de notre pays. Et s'il arrive que lesdits exécuteurs diffèrent d'avis, la majorité décidera. Si cependant l'un d'eux se trouvait à une journée seulement de là, il devrait être appelé par les autres pour prendre part à leurs décisions, qui s'exerceront sur tous nos biens, excepté en ce qui concerne les châteaux de Mégare, et de Sicyone, et les trente mille hyperpères léguées à notre fille la duchesse. »

C'était en quelque sorte à la raison sociale des Acciaiuoli que le duc laissait son héritage sous cette forme plus républicaine que féodale. Les Vénitiens avaient enfin réussi, ils le croyaient du moins, à se débarrasser de cette puissance rivale ; la grande autorité concentrée entre les mains du duc et que l'investiture de Ladislas avait sanctionnée leur portait ombrage ; ils voulaient étendre leur pouvoir sur toute la contrée, mais il avaient compté sans l'ambition et le courage de deux des héritiers de Nerio, son gendre Charles de Tocco, et son fils bâtard, Antonio, presque déshérité en apparence.

Le duc Nerio Acciaiuoli mourut au château de Corinthe, au mois d'octobre de l'an 1394.

' Il fait différents legs aux églises d'Athènes, d'Argos, de Nauplie, ordonne la construction d'un hospice, la restitution de tous les objets enlevés des sanctuaires pour subvenir à sa rançon, et à Florence il laisse aussi des sommes aux églises afin que l'on prie pour le repos de son âme, et pour marier et doter des pauvres et des orphelins.



ANTONIO ACCIAIOLI DEUXIÈME DUC FLORENTIN D'ATHÈNES  
(1395-1435)

A peine le duc Nerio avait-il rendu le dernier soupir, que ses exécuteurs testamentaires commençaient à débattre entre eux les articles de son testament. Charles de Tocco, désireux de prendre possession, au nom de sa femme, des châteaux qui lui étaient assignés, se retira dans Vostitsa et de là leur envoya la lettre suivante :

« Nous, Charles, duc de Leucade et comte palatin de Céphalonie, par la teneur de cette dite et présente lettre, déclarons à tous ceux qui la verront et entendront que :

« Nous, sur notre foi et notre parole ducale, promettons aux exécuteurs testamentaires et fondés de pouvoir de feu le magnifique seigneur de bonne mémoire, messer Nerio, notre regretté père et beau-père, que si nous sommes personnellement reçus dans la ville et le château de Corinthe comme mari de madame Francesca, notre épouse, héritière légitime et fille du susdit messer Nerio, et si le magnifique Léonard, notre frère, y entre en notre nom et de notre part et de la part de ladite madame Francesca, pour secourir, défendre et garder ledit bien de Corinthe, nous nous engageons à faire observer toutes les clauses du dernier testament dudit feu messer Nerio. Et pour témoignage de vérité et garantie des susdits exécuteurs, nous avons fait faire la présente lettre, scellée de notre sceau moyen.

« Donné à Vostitsa le 1<sup>er</sup> du mois de novembre, III<sup>e</sup> indication. »

Donato Acciaiuoli, complètement désintéressé dorénavant des affaires de Morée, repartait pour Florence où il allait être gonfalonier, et s'empressa d'accéder au désir de Charles et de

faire à son représentant la remise des places. Le cardinal, son frère, céda alors à son plus jeune frère, Jean, l'archevêché de Patras, et revint prendre possession du siège épiscopal de Florence. Il mourut en 1407 et fut enterré près du sénéchal, à la chartreuse de San Lorenzo où lui fut érigé un superbe tombeau, œuvre de Donatello.

Le roi Ladislas, voyant alors que Pierre de Saint-Supéran, soutenu par son beau-frère Centurione et par les Vénitiens, était toujours puissant en Morée, se décida, d'abord à lui restituer les pouvoirs de vicaire, puis, en l'an 1396, à l'investir du titre de prince, relevant directement de la couronne de Naples pour les terres qu'il tenait en Achaïe. Mais ce nouveau prince d'Achaïe n'avait rien du pouvoir des Villehardouin ; le Magne était aux Grecs, l'Argolide aux Vénitiens ; le duc d'Athènes et le comte de Céphalonie avaient, eux aussi, reçu leur investiture directement du roi de Naples, et se tenaient sur un pied d'égalité parfaite avec lui. Mais Venise, qui le protégeait contre ses rivaux les Acciaiuoli et les Tocco, le reconnut prince d'Achaïe, lui et sa descendance, le 10 juillet 1395 ; elle était son alliée, de tout temps et bien plus encore en ce moment où les dispositions testamentaires du duc Nerio Acciaiuoli venaient d'être réduites à néant par l'énergique initiative d'Antonio, son fils naturel.

Celui-ci, qui n'avait reçu de son père que les châteaux de Thèbes et de Livadia, était jeune, intelligent et brave. Il comprit que si les Vénitiens se mêlaient de protéger le territoire d'Athènes, devenu fief ecclésiastique de l'église Sainte-Marie, ce serait pour l'agrandir à leur profit à eux, et à ses dépens à lui. Il comprit aussi qu'il lui fallait des alliés, et commença par mettre dans ses intérêts son beau-frère Tocco. Aussitôt après le départ de Donato Acciaiuoli et du cardinal, les autres exécuteurs testamentaires du duc, Gismonda Acciaiuoli, Girard de Viso, l'archevêque d'Athènes, Luigi de Prato et un certain Frère Etienne, rejoignirent le duc Charles et la duchesse Francesca à Vostitsa et les accompagnèrent à Céphalonie, sur leur invitation, pour achever le règlement de la succession. Aussi-

tôt rentré dans son île, Charles exigea qu'ils lui rendissent la lettre par laquelle il s'engageait, sur sa foi et sa parole ducal, à respecter le testament de son beau père. On lui répondit que la lettre était entre les mains de Donato et du cardinal, alors à Florence, et le duc en fureur s'écria : « Vous ne sortirez point « vivants si vous ne me rendez ma lettre ou ne m'en faites une « toute contraire! » — Gismonda et l'archevêque s'effrayèrent et écrivirent une déclaration en forme qui annulait cette lettre, et attestait qu'il n'y avait plus rien à réclamer concernant l'exécution du testament, et Charles les laissa partir.

En arrivant à Venise, ils rédigèrent une protestation en règle adressée à la seigneurie, sous la protection de laquelle le duc Nerio, contraint par sa captivité, avait placé la garde de ses domaines, contre la violence de Charles de Tocco, et firent enregistrer cette protestation devant témoins, le 1<sup>er</sup> septembre 1395. Mais, voyant qu'on ne s'occupait pas de leur faire rendre justice, car la seigneurie songeait à ses propres intérêts, non à ceux des héritiers du duc Nerio, ils repartirent pour Florence, et, le 16 septembre suivant, firent enregistrer une seconde protestation semblable à la première, et qui resta également sans effet. Donato Acciaiuoli, gonfalonier de Florence, mourut à la fin de cette même année.

Pendant ce temps, Antonio Acciaiuoli, agissant contre les autres héritiers de concert avec son beau-frère Charles, leur ennemi de tout temps, abandonnait à celui-ci toutes les terres du duc Nerio, jusques et y compris Mégare, et se chargeait de reconquérir le reste, c'est-à-dire le duché d'Athènes et la Béotie. Après avoir défait sur la route de Thèbes les troupes vénitiennes venues de Nègrepont, il vint mettre le siège devant l'Acropole, la prit d'assaut, chassa tous les Vénitiens, et, sans attendre d'investiture, prit le titre de duc et commença un règne qui fut le plus long et le plus brillant de cette dynastie, le dernier rayon d'un astre déclinant. « Il vécut longtemps avec « sagesse, fut réglé dans ses affaires, acquit de grandes « richesses et orna beaucoup la ville d'Athènes. » Tel est le témoignage que lui rend l'historien Chalcocondylos, qui vé-

cut à sa cour. C'est lui qui fit placer, à l'entrée du Pirée, le grand lion archaïque d'où ce port prit le nom de Port-Lion. Francesco Morosini le Péloponésiaque le fit enlever en 1387, et transporter à la place qu'il occupe actuellement, devant la porte de l'arsenal de Venise.

Il établit sa résidence à Athènes, et transforma en un somptueux palais florentin la demeure des gouverneurs aragonais dans l'Acropole. Ce palais s'élevait sur la Pinacothèque et l'on distingue encore les poutres transversales qui soutenaient l'étage supérieur, s'étendant le long de la façade septentrionale de la forteresse. C'est à lui qu'il faut peut-être attribuer la construction de la grande tour carrée qui s'élevait au-dessus du temple de la Victoire Aptère, et qu'on a si mal à propos détruite il y a quelques années, car elle coupait admirablement la ligne du paysage, contrastait de la façon la plus romantique avec les restes antiques qui l'environnaient, et rappelait une période de l'histoire d'Athènes qui ne manque ni de poésie ni de gloire, et qu'on ne saurait en tout cas effacer de ses annales. Au temps du duc Antonio, le Parthénon n'avait perdu ni son fronton ni ses frises ; la plupart des temples et des monuments anciens subsistaient à l'entour ; surmonté d'un campanile à l'italienne, orné de portes revêtues d'argent, il portait le titre de *basilique de la mère de Dieu*. Devant les Propylées, debout dans leur magnificence, non encore mutilés par l'explosion de la bombe de Morosini, un énorme bastion masquait l'entrée antique, que l'on retrouva cinq siècles plus tard, à quatorze mètres de profondeur, et tous ces ouvrages fortifiés, superbes d'après le système de défense de l'époque, faisaient de la citadelle d'Erechtée une place forte de premier ordre. Ce mélange des constructions pittoresques et hardies du moyen âge florentin avec les chefs-d'œuvre de l'art antique devait former un ensemble plein d'originalité, de grandeur et de vie, bien différent de la désolation actuelle, qui fait ressembler l'enceinte de l'Acropole à un champ de bataille jonché de morts.

Lorsque mourut Pierre de Saint-Supéran, qui avait peu auparavant reçu le titre de gonfalonier de l'Eglise romaine en



Achaïe, sa veuve, Marie Centurione, prit la régence pour son fils mineur, mais en fut dépouillée par son frère, qui se fit donner l'investiture, au détriment de son neveu, par le roi Ladislas, en 1402. Veuf de l'héritière d'Arcadia, Centurione épousa Créuse de Tocco, nièce du comte Charles, et acheta la protection de Venise en lui vendant le château de Zonchios, ou Navarin, en 1411, moyennant quoi lui et ses enfants furent inscrits au *Livre d'Or*, et admis au grand conseil. Mais les populations se soulevèrent contre lui et bientôt le despote de Misthra lui enlevait toute son autorité.

En 1413, les Turcs, maîtres des Thermopyles,<sup>1</sup> avaient emporté d'assaut la forteresse de Bodonitza. Franco Giorgi, le dernier marquis, se retira en Eubée ; le duc Antonio lui fit épouser une de ses filles et lui donna la seigneurie de Carysto. Chalcocondylos raconte que le duc montra beaucoup de prudence, sut se concilier la bienveillance des Turcs et fit approuver sa domination par le sultan. Non content d'avoir assuré la paix par son alliance avec eux et avec le comte de Céphalonie, il fit preuve de discernement, en se rapprochant des Acciaiuoli de Florence et en attirant près de lui les fils de Donato, ses cousins, qui d'après le rescrit royal de janvier 1394 étaient appelés à succéder au duché. Donato avait laissé quatre fils : Franco, Nerio, Antonio, évêque de Céphalonie, et Jean, archevêque de Thèbes. Franco, l'aîné, était mort à Florence en 1411. Nerio, son frère, habitait presque toujours Athènes, et en 1394, l'année de la mort du duc son oncle, il se trouvait à Rhodes. L'amitié qui l'unissait à son cousin Antonio, au comte Charles et à la duchesse Francesca en fit naturellement l'intermédiaire entre eux, et il leur rendit de nombreux services à cette époque. Antonio, devenu duc d'Athènes, le chargea d'aller chercher à Florence et de ramener en Grèce la veuve de Franco, Marguerite Bardi Malpigli, avec ses deux fils encore enfants, Nerio et Antonio, qu'il reconnut pour ses héri-

<sup>1</sup> Vainqueurs à Nicopolis en 1395. En 1403, l'amiral Carlo Zéno avait gagné sur Boucicaud et les Génois la bataille des îles Sapienza.

tiers et auxquels il donna des terres en Béotie, entre autres le château de Sycamino, où Marguerite s'établit avec ses enfants.

Le duc Antonio avait épousé Marie Mélissène Comnène, fille de Léon Mélissène, sébastocrator de l'empire, descendant direct du César Alexis Stratigopoulo, celui qui, en 1261, avait repris par surprise Constantinople sur les Latins. Cette famille des Mélissène, une des plus anciennes et des plus considérables de l'empire, avait possédé la Messénie, antérieurement à la conquête latine, et le chrysobulle de Michel Paléologue de 1296 avait restitué à Grégoire Mélissène et à sa descendance ses droits sur cette province, alors possédée de fait par les Villehardouin. Lorsque Nerio Acciaiuoli concentra ses forces vers l'isthme et au-delà, et bien que l'impératrice-princesse Marie de Bourbon continuât de porter le titre de dame de Calamata, parce que ce fief, depuis les Villehardouin, était considéré comme l'apanage personnel du prince d'Achaïe, Léon Mélissène rentra en possession d'Ithome et de la Tzaconie, et sa fille Marie reçut en dot une partie de ses domaines lorsqu'elle épousa le duc d'Athènes. Léon Mélissène avait encore deux fils. L'un, Nicéphore, grand protostrator de l'empire, était seigneur d'Ithome, de Calamata, de Nisi, d'Androusa, de Mantinée et de Sténycléros. L'autre, Nicolas, fut contraint de s'enfuir en Crète lors de l'invasion turque, en 1462 ; il s'y maria, et ses descendants, qui vinrent dans la suite s'établir à Céphalonie, portent encore aujourd'hui le nom de Mélissène. Il avait été fiancé auparavant à la belle Thamar, fille de l'historien Georges Phrantzi, qui fut enlevée et conduite au sérail de Mahomet II.

Les Mélissènes avaient ajouté à leur nom celui des Comnène, auxquels ils étaient alliés, et à cause de son mariage les historiens le donnent aussi à Antonio Acciaiuoli. Le duc eut deux filles, mais quelques historiens disent que c'étaient des enfants illégitimes, nées avant son mariage avec Marie Mélissène, de laquelle il n'aurait pas eu de postérité. Fanelli, dont le récit est d'ailleurs confus et inexact, conte que le duc Antonio enleva et épousa la fille d'un prêtre, ce qui ne saurait être vrai, puisque

Marie Mélissène survécut à son mari, et que ce fait ne s'accorde guère avec le caractère sage et prudent du duc ; en outre, il donne à cette femme le nom de Marie Rendi, qui est mentionnée dans le testament du duc Nerio, et qui fut la mère, et non la maîtresse du duc Antonio. C'est donc à Nerio qu'il faut attribuer l'aventure avec la fille du prêtre, que d'ailleurs il n'épousa pas.

En 1421, Constantin Dragasés Paléologue, despote de Misthra après son frère Théodore, acheta Clarentza des derniers aventuriers Gascons et la fit démanteler. « Les princes Grecs eux-mêmes, observa Buchon, au lieu de faire cause commune avec les autres chefs chrétiens ou entre eux, afin de mieux se maintenir contre l'ennemi commun, s'enlevaient mutuellement leurs provinces et leurs villes. En disparaissant peu à peu, la domination des Francs ouvrait ainsi une voie plus large à l'anarchie, et l'anarchie rendait inévitable la conquête des Turcs. »

La république de Florence, devenue maîtresse de Pise, et ayant acquis les deux ports de Livourne et de Porto-Venere, voulant étendre ses relations commerciales et sa marine du côté du Levant, envoya cette année là une ambassade au duc d'Athènes, et donna à Thomas Alderotti les instructions suivantes : <sup>1</sup>

« Tu iras trouver ledit seigneur Antonio, et après l'avoir salué et lui avoir offert de la part de notre seigneurie nos assurances de bienveillance, tu lui diras que nous avons reçu ses lettres et bien entendu ce que nous a rapporté de sa part Rinaldo Menzuola. Ce à quoi nous avons répondu. Tu le remercieras de la part de notre Seigneurie des offres qu'il nous fait, et tu lui diras que nous les acceptons comme celles d'un ami et d'un bon citoyen de cette cité, ainsi que l'ont toujours été ses ancêtres et que toutes les fois que l'occasion s'en présentera, nous recourrons avec confiance à lui, comme il doit recourir avec confiance à nous dans son intérêt et

<sup>1</sup> « Mandassero in quelli anni stessi ambasciatori nella Morea, dove tuttora gli Acciaiuoli aveano ducato. »

(Gino Capponi.)

« celui de son Etat, attendu que nous désirons son agrandisse-  
« ment. Tu diras que notre commune a résolu de naviguer  
« avec de grosses galères dans les parages d'Alexandrie, de  
« Syrie et de Romanie et que si nous ne l'avons pas fait par le  
« passé, c'est que nous n'avions pas la côte à nous comme à  
« présent. Nous désirons donc qu'il lui plaise de veiller à ce  
« que nos bâtiments, effets et marchandises puissent fréquenter  
« son pays avec sécurité et soit bien accueillis de lui et de ses  
« amis, et que dans le paiement de ses droits ou gabelles nous  
« soyons aussi bien traités que tout autre nation que ce soit,  
« c'est à dire comme les Vénitiens et les Génois et du mieux  
« possible. Il le doit faire, par respect pour la cité dont il est  
« citoyen, car il ne serait pas honorable pour lui que les  
« Florentins ne jouissent pas des mêmes franchises que tout  
« autre peuple et de plus grandes encore. Tu entendras bien  
« sa réponse à cet égard et tu connaîtras ses véritables inten-  
« tions. Et s'il te paraît utile de faire dresser tes stipulations  
« par écrit, fais-le. Et montre lui qu'il résultera honneur et  
« profit, pour lui de la fréquentation de ses ports par nos bâti-  
« ments et nos marchandises ; que nous y ferons de grandes  
« affaires et qu'il s'en fera encore beaucoup plus quand on aura  
« foi en saseigneurie. Tu parleras d'ailleurs ainsi qu'il convient  
« à la circonstance et au cas où il te demanderait si cette an-  
« née on enverra de grandes galères, dis lui que oui, mais que  
« cela n'est pas encore fait, de manière qu'il ne puisse se mé-  
« fier de tes paroles ; mais que, quand à Alexandrie et à  
« Beyrouth, on y enverra très certainement deux galères.

« Tu iras ensuite trouver le duc de Céphalonie et même  
« avant, si tu abordes là, et tu rempliras près de lui le même  
« message, mais lui ne nous a pas écrit, tu n'as donc pas à le  
« remercier sur ce point. Tu ne lui diras pas non plus qu'il est  
« Florentin, car il ne l'est pas, mais que sa mère étant Floren-  
« tine, nous le regardons comme notre concitoyen. Tu con-  
« tinueras ensuite avec les mêmes paroles, plus ou moins,  
« selon le degré qui convient à son rang, mais tout en ayant  
« toujours soin de n'imposer à notre commerce aucune obliga-

« tion particulière. Tâche au contraire d'obtenir d'eux mêmes  
« le plus d'engagements que tu pourras et de tout ce que tu  
« feras, donne-nous en avis, par tes lettres, s'il y a des dé-  
« parts. » <sup>1</sup>,

Thomas Alderotti réussit pleinement dans ses négociations et conclut, le 9 août 1422, un traité dont le texte original est en grec et qui accordait aux Florentins les franchises demandées :  
« Considérant l'affection que montre envers nous cette illustre  
« seigneurie, avec grande grâce et grandejoie, non seulement  
« nous sommes devenus dociles à cette demande comme véri-  
« table fils, mais nous voulons qu'à l'avenir tout bâtiment, nef  
« ou galère, etc. (suit l'énumération avec les autorisations ordinaires.)

Une correspondance suivie fut échangée en 1423 entre Nerio de Donato, le duc d'Athènes et la duchesse Francesca. Nerio faisait un voyage à Florence ; en 1394, la duchesse Francesca lui avait écrit à Rhodes ; en 1413, son ami Palla di Noferi lui écrivit de Florence pour lui demander des faucons dressés. Les lettres du duc d'Athènes et du comte Charles de Tocco reviennent souvent sur ces histoires de faucons, qui paraissent les préoccuper vivement. En 1423, le 23 septembre, le duc Antonio lui écrit de hâter son retour en Toscane, le rassure sur l'épidémie qui avait régné pendant les grandes chaleurs, ajoutant que la mortalité sévit encore à Thèbes, mais a complètement cessé à Mégare, Athènes et Sycamino. Il lui recommande aussi de venir bien armé, à cause de la guerre avec le despote de Morée. Puis il parle de chasse et de faucons, qui ont l'air de l'occuper plus que sa guerre. Nerio de Donato part au reçu de cette lettre, mais s'arrête à Sainte Maure auprès de la duchesse Francesca, écrit de là à son ami Palla di Noferi, lequel en retour lui envoie une lettre d'un certain Uberto, qui désire obtenir sa protection pour venir donner à Athènes des leçons de législation, logique, philosophie morale et naturelle et de médecine. Puis l'évêque de Céphalonie, son frère, et

<sup>1</sup> Instructions données à Thomas Alderotti par le gonfalonier de justice et les prieurs. — Recueil de diplômes. — Buchon, Nouv. Recherches.

un autre de ses amis, messer Nicolo Macchiavelli de Florence, voyageant en Grèce et qui semble charmé du pays, lui écrivent par le courrier du 16 décembre. Au mois de mars suivant, l'archevêque de Thèbes son frère lui écrit une lettre pleine de sombres pressentiments causés par l'approche des Turcs qui marchent sur Salonique. Enfin il y a encore plusieurs lettres de la duchesse et du duc Charles, et Francesca Acciaiuoli signe toujours du nom de *Vasilissa* comme femme du despote d'Epire, en lettres rouges de cinabre comme les signatures impériales.

En 1429, Constantin Dragasès épousa la belle Théodora de Tocco, sœur de Créuse, la femme de Centurione. Son oncle Charles lui donna en dot plusieurs places de l'Elide ; Chalcondylos parle du duc de Leucade comme d'un prince ambitieux habile et énergique. Il mourut en juillet 1430 ; il avait eu de sa seconde femme un fils mort enfant et deux filles, Magdeleine et Créuse. En outre il laissa cinq fils naturels, qui intriguèrent auprès du sultan pour avoir des troupes, à l'aide desquelles ils livrèrent aux Turcs l'Acarnanie et l'Etolie. Le dernier acte signé par la duchesse Francesca est daté de son grand palais de Céphalonie, 28 octobre 1430, et constitue une dot à sa cousine, Giovannella de Tocco, qui épousa Jacques d'Ariano, chevalier, investi de son fief en 1424<sup>1</sup>. Théodora de Tocco mourut aussi en 1430 au mois de novembre, à Santameri de Morée, pleurée de tous, disent les chroniques, à cause de sa jeunesse et de sa beauté ; elle fut ensevelie dans l'église du monastère de la Vierge, à Misthra, auprès de Cléophas Malatesta, seconde femme de Théodore Porphyrogénète. — Charles II de Tocco, son frère, qui avait succédé à leur oncle, fut inscrit au Livre d'Or de Venise en 1433, sous le doge Francesco Foscari.

Alors fut terminée la puissance des Latins dans le Péloponèse comme elle l'était déjà dans la Grèce continentale, dont les Turcs étaient maîtres. Thomas Paléologue, frère du despote

<sup>1</sup> Une descendante directe de Jacques d'Ariano et de Giovannella dei Tocchi, Marina, épousa, en 1623, Georges Lentulo Tipaldo, dont la branche fut investie, en 1681, de ce même fief d'Ariano par la République de Venise.

Constantin, enleva à Zaccaria Centurione les débris de ses possessions et épousa sa fille unique, Catherine ; un fils naturel de Centurione, après quelques vaines tentatives, mourut retiré à Modon, pensionné par la République. Celle-ci tenait en Morée les villes et les territoires de Coron, Modon, Nauplie, Argos et Navarin. Le reste était aux Grecs : Corinthe et Vostitsa aux Tocco — Mégare, Athènes et la Béotie aux Acciaiuoli — Les Iles ioniennes et Arta aux Tocco — Les Cyclades aux Sanudo — Corfou et presque toute l'Eubée aux Vénitiens.

En 1434, l'historien Georges Phrantzi fut envoyé près du duc d'Athènes, et rencontra à sa cour Chalcocondylos, dont le père était attaché au service de la duchesse Marie Mélissène. Tous deux rendent témoignage de la magnificence du duc, de la splendeur de sa capitale, des richesses du Port-Lion, que fréquentaient les grandes nefes marchandes des Florentins, des Vénitiens, des Génois. Mais les campagnes étaient-elles bien cultivées ? les feudataires, grands et petits, pouvaient-ils être confiants, avec cet orage grossissant de l'invasion musulmane qui s'avavançait toujours ? Il est permis d'en douter et de penser que la prospérité d'Athènes au temps des Florentins fut plutôt apparente que réelle, plutôt un étalage de luxe factice qu'un solide bien-être comme au temps des de la Roche.

Le duc Antonio Acciaiuoli mourut d'une attaque d'apoplexie, après quarante années d'un règne qui fut sage et paisible, grâce à son habileté et à sa prudence ; mais le pressentiment de l'inévitable catastrophe finale assombrit tout le commencement de ce siècle.

---





## VI

### NERIO II, TROISIÈME DUC FLORENTIN. — FRANCO ACCIAIUOLI, QUATRIÈME ET DERNIER DUC FLORENTIN (1435-1456)

Nerio avait environ vingt-cinq ans au moment de la mort de son oncle qui, depuis longtemps, l'avait constitué son héritier. En 1421, il était encore mineur, ainsi que son frère Antonio, lorsque leur mère, Marguerite Malpigli, signa, dans la grande salle de son château de Sycamino, en Béotie, un acte par lequel elle acceptait, au nom de ses fils, le testament de leur père Franco qui les instituait légataires universels de ses biens de Toscane<sup>1</sup>.

Aussitôt que le duc Antonio eût fermé les yeux, les Grecs qui remplissaient sa cour et qu'il avait constamment bien traités, dit Buchon, au lieu de respecter ses volontés en reconnaissant son neveu, cherchèrent à s'emparer de ses Etats, les uns pour le despote Constantin, les autres pour leur profit personnel.

Marie Méliissène envoya Chalcocondylos auprès d'Amurat pour obtenir la succession de son mari, Georges Phrantzi fut chargé par le despote d'offrir à la duchesse des terres en Laconie, voisines de celles qui constituaient sa dot, en échange de la ville et du territoire d'Athènes. Mais les deux gendres d'Antonio Acciaiuoli, Franco Giorgi de Carysto et Galeotto Malatesta d'Egine, soutinrent les droits du jeune Nerio, de concert avec sa mère, Marguerite Malpigli, et les Athéniens, qui aimaient cette famille dont le gouvernement avait toujours été sage et doux.

<sup>1</sup> In sala castri Sucaminis, sito in partibus Romanie apud insulam Nigropontis. » — Et plus loin :

« Quæ domina cum dicto pupillis et præsens moratur et habitat in Castro Sucaminis ante dicto. » — Le souvenir de Marguerite Acciaiuoli est encore vivant parmi les gens du pays et attaché aux ruines de la tour de Sycamino.

cassèrent les parents de Chalcocondylos dès qu'ils le surent en négociation auprès du Turc, et obligèrent la duchesse Marie Mélissène à sortir de l'Acropole et à se retirer dans ses terres de Messénie et du Magne. Nerio Acciaiuoli prit possession de la forteresse et s'y établit.

Au mois d'août de la même année, le nouveau duc accorda à un certain Grégoire Comachi la confirmation d'un privilège donné par le duc Antonio à propos d'un champ cédé par Guillaume Logothète, chanoine de Sainte-Marie; Nerio étend ce privilège jusqu'à rendre ledit Grégoire franc et libre de toute redevance ainsi que ses enfants. Puis, un acte, signé à Florence, le 15 février 1441, constate que : « le magnifique seigneur Nerio, fils de feu Franco, fils de messer Donato Acciaiuoli, de Florence, qui prend le titre de seigneur d'Athènes et de Thèbes, constitue son fondé de pouvoirs spécial pour ses biens de Toscane, pendant sa vie et après sa mort, Thomas Pitti de Florence, fils de Louis Nerio Pitti.. » — Et le 15 mars il fait à ce même Thomas Pitti une donation pour régler d'anciens comptes.

Pendant ce voyage à Florence, fait pour les affaires de la succession paternelle, jadis acceptée par leur mère pendant leur minorité, le duc confia le duché à son frère Antonio, qui mourut peu après, laissant un fils appelé Franco. Le nom de la femme de Nerio n'est pas connu, bien que cette femme, belle et ambitieuse, ait eu une grande influence sur son mari, caractère faible et doux, et qu'elle soit devenue en quelque sorte le prétexte de la perte du duché. Nerio eut d'elle un fils qui était encore enfant au moment où lui-même mourut, et ce fut la duchesse qui s'empara du pouvoir. Il avait été, comme son oncle et selon les traditions de sa famille, un prince magnifique et ami des arts. Mais la situation devenait de jour en jour plus menaçante. En 1440, Patras, incendiée par Amurat, livrait aux Turcs la Morée, pour laquelle Constantin Dragasès, forcé de se concentrer dans le Magne après avoir détruit l'Hexamile, devait payer tribu. Les passions humaines vinrent achever de bouleverser un ordre de choses déjà menacé

par tant de causes diverses. La duchesse d'Athènes aimait un jeune Vénitien, Pierre Almerio, fils du gouverneur de Nauplie; elle en avait fait son conseiller, son ministre, le tuteur de son fils; elle aurait voulu lui donner le duché en l'épousant, mais Almerio était déjà marié, et, n'ayant pu parvenir à faire casser son mariage, il fit secrètement assassiner sa femme à Nauplie, et épousa la veuve de Nerio. Alors Franco Acciaiuoli, fils d'Antonio, frère du dernier duc, qui s'était réfugié à la cour de Mahomet II dont il était le favori, obtint de son maître la permission d'aller châtier les coupables et de prendre pour lui-même la seigneurie du duché. Almerio vint avec le jeune fils de Nerio pour se justifier devant le sultan qui les retint tous deux prisonniers, tandis que Franco, en arrivant à Athènes, se faisait ouvrir les portes de l'Acropole et envoyait la duchesse au château de Mégare où, par son ordre, elle fut bientôt mise à mort.

Almério, resté près du sultan, accusa Franco de conspirer pour se rendre indépendant et Mahomet II ordonna à Omar, fils de Tourachan, qui commandait en Thessalie, de s'emparer de sa personne et de ses domaines. Franco se renferma dans l'Acropole, se défendit pendant quelque temps, puis, perdant courage, au lieu de s'ensevelir sous les ruines de sa forteresse, il capitula, obtint la permission de se retirer à Thèbes avec tous ses trésors et rendit Athènes au sultan.

C'était en 1456, depuis trois ans, la capitale de l'empire était au pouvoir des Musulmans et l'ancien despote de Morée, Constantin XII, empereur depuis 1448, glorieusement tombé sur la brèche, terminait du moins avec honneur la série des empereurs byzantins. Mahomet II vint à Athènes et ne pouvait se lasser, dit Chalcocondylos, d'admirer ses fortifications et ses ports. Sa défiance envers son ancien favori n'avait point été diminuée par la faiblesse de celui-ci. Zagan, chef de l'armée de Morée, reçut l'ordre de l'attirer à une conférence dans sa tente, au sortir de laquelle Franco Acciaiuoli fut assailli sur la route et massacré par les émissaires du chef-turc.

Quelques années auparavant était mort le duc Charles II de

Tocco. Léonard II, son fils aîné, était en otage chez les Turcs; il s'échappa en apprenant la mort de son père, prit possession de Céphalonie, Zante et Sainte-Maure avec le titre de despote, et reçut l'investiture du roi de Naples, Alphonse d'Aragon. Il se mit sous la protection de Venise, dont il s'attira bientôt le ressentiment en épousant une nièce d'Alphonse et le sénat négligea de le comprendre dans le traité signé avec le sultan pour tous les alliés de la sérénissime république. Léonard vivait retiré à Sainte-Maure, cherchant à se faire oublier, mais en 1469, sous prétexte que le tribut annuel de 500 ducats d'or n'avait pas été acquitté à temps au pacha d'Arta, Leucade fut envahie. Le duc et sa famille s'enfuirent à Naples; le roi Ferdinand leur donna dans les Abruzzes les terres de Briatico et Calimera. Avec des secours du pape, Léonard envoya son frère Antonio qui reprit Céphalonie, mais en fut chassé par les Vénitiens qui la rendirent au sultan, et par cet exemple entre mille on voit combien les progrès des infidèles furent servis par les jalousies et les haines qui divisaient les chrétiens. Au lieu du titre de despote et prince *en Achaïe*, la famille de Tocco désormais dépossédée et retirée à Naples, prit le titre de *princes d'Achaïe* et se réunit à l'autre branche, celle des princes de Montemileto, dont le dernier représentant est mort en cette ville au commencement de 1884.

Dans les Cyclades, le dernier des Crispo régna jusqu'en 1566. Jean Della Carceri, seigneur de Chalcis, qui mourut en 1310 et dont il a été question lors de l'arrestation de don Ferdinand d'Aragon et de Ramon Muntaner en 1308, avait épousé Florence Sanudo, dernière descendante directe de Marco Sanudo, le conquérant de l'Archipel. Florence étant devenue veuve, se remaria à son cousin Niccolo Spezzabanda, et celui-ci eut pour successeur Nicolo della Carceri, né du premier mariage de Florence avec le seigneur de Chalcis. Niccolo della Carceri fut assassiné par Franco Crispo, mari d'une autre Florence Sanudo, cousine germaine de la première, qui substitua par ce meurtre sa maison à celle de son rival. En 1537, Jean Crispo, vingtième duc de Naxos, devient tribu-

taire de Soliman. On les avait oubliés dans leurs îles où ils n'étaient sur le chemin de personne, plus favorisés que le duc de Leucade, trop voisin du continent. Son successeur, marié à Cécile de Sommariva, fut enfin dépossédé en faveur d'un médecin juif du sultan et se réfugia à Venise avec ses six enfants en 1566. C'est dans les Cyclades que la domination latine a laissé les traces les plus profondes, encore vivaces malgré le cours des siècles et des événements. Les descendants de la plupart des familles franques et vénitiennes des anciens conquérants habitent encore aujourd'hui Naxos. Ils ont fidèlement conservé le souvenir des ancêtres dont les armoiries surmontent la porte de leur demeure, et forment une petite aristocratie parmi laquelle se retrouvent des noms illustres, dernier souvenir des âges écoulés. <sup>1</sup>

Les Zeno, les Lorédano, les Sommariva, les Pisani, les Coronello avaient des seigneuries à Paros, Milos, Siphnos, Andros, etc.

Le torrent de l'invasion musulmane, auquel les rivalités et les intrigues des chrétiens facilitait la voie, avait enfin couvert tout l'empire d'Orient, toute la terre de la conquête, successivement occupée par les barons francs d'outre-mer, par les aventuriers de Sicile et de Navarre, par les riches marchands florentins. Les traditions populaires parlent encore des résistances partielles qui éclairaient d'une lueur d'héroïsme les derniers jours du moyen-âge en Grèce, résistances d'autant plus généreuses qu'elles étaient désespérées. Que pouvait en effet contre les envahisseurs tel ou tel châtelain obscur dans les veines duquel coulaient encore quelques gouttes du sang

« <sup>1</sup> Les Cyclades ont été le dernier refuge de la civilisation latine en Orient ; « jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, quelques principautés franques y ont subsisté, « apanages de familles vénitiennes ou génoises, débris de l'Empire fondé par « les croisés. Barberousse les détruisit : toutefois, une partie notable de la population, et la plus riche, est demeurée latine ; les descendants des anciens « seigneurs du pays vivent encore dans leurs palais délabrés, au front desquels « se montre fièrement l'écusson des ancêtres. »

(A. Vandal. — *La France en Orient au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle* ; article paru dans les *Annales de l'école libre des sciences politiques* ; juillet 1886, p. 351).

des compagnons de Geoffroy de Villehardouin ? Plusieurs se barricadèrent dans leurs tours fortifiées et tombèrent avec leurs vieilles murailles, comme l'héroïne du château de la Belle, qui n'est autre que la légende de la conquête elle même symbolisée dans la ballade romaique, *cette fille franque aux belles robes et au grand cœur*, qui se défend pendant douze années entières et ne peut être prise que par trahison.

C'est une vision de charme et de poésie qu'évoque tout d'abord la présence de la chevalerie occidentale sur la terre classique des arts et de la beauté, mais de l'examen des faits dans leur ensemble ressort jusqu'à l'évidence le côté pratique de la question. Les races ariennes avaient régénéré le monde romain par la grande invasion du cinquième siècle ; leur esprit d'entreprise, leur génie organisateur et autoritaire les avaient rendues propres à accomplir cette mission. Fortifiées par des agglomérations successives, depuis les Lombards jusqu'aux Espagnols, elles avaient couvert la Sicile et la Grande Grèce, dont les populations, soumises à la domination Byzantine, saccagées par les incursions des Sarrasins, ne différaient pas sensiblement de celles du Péloponnèse comme composition ethnique. Si leur établissement dans cette dernière contrée eût pu se maintenir, tel que dans les deux autres, l'Europe conservait son intégrité absolue, car la féodalité seule avait la puissance de sauver le monde chrétien, qui ne suffisait plus à défendre le fonctionarisme décrépit du Bas Empire. En expulsant de l'Italie méridionale les Byzantins et les Sarrasins, les Normands, les Aragonais, les Angevins rattachèrent indissolublement à l'Occident cette part de lui même. La Grèce eût suivi la même destinée, si l'empire latin de Constantinople, si la principauté franque d'Achaïe eussent subsisté.

Pas plus en Grèce qu'en Sicile, le joug des conquérants ne fut impatiemment supporté. Les peuples de ces pays étaient formés d'un mélange analogue, et ne différaient pas moins des Bourguignons et des Champenois des Villehardouin que des Normands de Guiscard, des Aragonais de Pierre III, ou des Angevins du roi Charles. Ceux-ci furent cependant les

créateurs et les conservateurs de la civilisation chrétienne du Moyen-Age dans les contrées qu'ils occupèrent, et de cette civilisation est issue la société moderne. Privée de l'infusion du sang jeune et vigoureux des races nouvelles, la Grèce, qui devait être le rempart de l'Europe contre l'Asie, devint l'avant-poste de l'Asie en Europe. La civilisation byzantine, assemblage de formalisme creux doublé d'une phraséologie vide de sens, produit du paganisme mourant et d'un siècle de complète anarchie ethnique était dépourvue des conditions essentielles de la vitalité et se dressait comme un vain fantôme sur les débris du monde antique, expiré depuis longtemps. Deux forces civilisatrices autrement vivaces et réelles allaient se trouver aux prises : L'Occident chrétien avec sa continue activité ; l'Orient musulman, qui finit par englober ce qui lui fut soumis dans une stagnation absolue sous le joug de l'islam.

Les nombreuses calamités qui affligèrent l'Europe au XIV et XV<sup>e</sup> siècles, la guerre de cent ans, le grand schisme d'Occident, la succession de Naples, les querelles des villes italiennes, empêchèrent les barons et les aventuriers de reprendre le chemin de la terre de la conquête. La séparation religieuse s'ajoutait à ces causes d'isolement qu'augmentaient les Grecs en s'obstinant dans un patriotisme étroit et malentendu, dans des ambitions personnelles qui, en achevant de les éloigner de l'Europe, ouvrirent les chemins jusqu'à l'Adriatique aux hordes de Bajazet. Au lieu des chevaliers qu'animaient l'amour de la gloire et l'esprit de foi, il n'y eut plus, pour se souvenir encore de la *princée d'Achaïe* vers la fin du moyen-âge, que des princes occupés de leurs intérêts privés, ou des républiques marchandes, à la recherche des avantages de leur négoce. L'ordre de choses établi par Geoffroy de Villehardouin et ses pairs était fait pour assurer la force du pays, il fut trop tôt renversé par la destinée ; néanmoins c'est à ces institutions, c'est au passage des conquérants venus de France que la principauté d'Achaïe et le duché d'Athènes ont dû leurs dernières années d'éclat et de grandeur.





## VII

### ORGANISATION FÉODALE DE LA PRINCIPAUTÉ D'ACHAÏE

« La féodalité est loin d'être le démembrement, et la poésie ne l'a pas plus rêvé que l'histoire ne l'a accompli. »

(GASTON PARIS, *Histoire politique de Charlemagne*. — Introduction.

Au moment de la conquête franque, le Péloponèse, placé sous le commandement d'un seul stratège, formait le sixième thème de l'empire d'Orient.

Geoffroy de Villehardouin débarqua à Modon en 1205, Guillaume de Champlitte à Kato Achaïa le 1<sup>er</sup> mai de la même année. Les noms d'Achaïe et de Morée, on l'a vu, servent indifféremment à désigner la principauté; cependant on employait plus spécialement le dernier pour indiquer le Péloponèse et particulièrement l'Elide et l'Achaïe. *Achaïe* était le nom commun à l'ensemble des possessions tant continentales qu'insulaires.

Les habitants de la Messénie prétendaient descendre des anciens Doriens, et il faut dire que leur courage était à la hauteur de ces prétentions. Dans les défilés du Taygète vivaient les tribus belliqueuses des Mélinges et des Tzacons, peuple de race albanaise; les Esclavons de Scorta occupaient la partie montagneuse de l'Arcadie.

Les grands fiefs furent distribués comme il suit, par Geoffroy de Villehardouin, alors baile de Morée lors de la répartition du territoire en 1209 :

1° *Patras* — Quatre fiefs. Protégeant le littoral contre l'Épire et l'Acarnanie, provinces du despote d'Arta. Donnée à Guillaume Alaman. Fait retour à la principauté par défaut d'héritier direct, est réunie en 1270 aux deux tiers de la baronnie d'Akova, et forme, sous le nom de baronnie de Mata-

griffon, un nouveau fief dont est investie Marguerite de Villehardouin.

2° *Akova*. — Très importante baronnie, dit Buchon, comprenant vingt-quatre fiefs de cavaliers, c'est-à-dire, tenu de fournir de la cavalerie pour le service militaire, tandis que les fiefs de moindre valeur fournissaient l'infanterie. A l'occasion du procès pour la succession de Gautier de Ronchères, auquel cette baronnie avait été concédée lors de la conquête, Guillaume de Villehardouin divisa cette baronnie ; il en détacha les huit fiefs principaux, qu'il donna à Marguerite de Neuilly, dame de Saint-Omer, et les seize fiefs restants, réunis aux quatre fiefs de la baronnie de Patras formèrent pour la seconde fille du prince la baronnie de Matagriffon.

3. Passava, ' baronnie de quatre fiefs, comportant le maréchalat héréditaire, transmissible par les femmes et comme tel transporté par Marguerite de Neuilly dans la maison de Saint-Omer. C'étaient le poste avancé vers le Magne.

4° Caritaina, l'ancienne Gortys, au débouché des montagnes de Scorta, pour contenir des turbulentes peuplades. Donné avec vingt-deux fiefs de cavaliers à Hugues de Bruyères, genre de Geoffroy de Villehardouin. Confisqué par deux fois, en 1259 et 1264, à cause des inconséquences du baron Geoffroy, son fief lui fut rendu par le prince son oncle *comme de don nouvel et non comme de la conquête*, et à sa mort le fief revenait au domaine du prince, ce qui eut lieu en 1272.

« De Lavda même, on voit le château de Caritaina assis sur la montagne comme une couronne de comte avec ses créneaux pour fleurons. Il a conservé jusqu'à ces derniers temps la renommée de sa force, car Ibrahim n'a pas osé entreprendre d'y attaquer Colocotroni qui s'y était réfugié. »<sup>2</sup>

5. Calavryta, douze fiefs. A Raoul de Tournay, puis à son fils Geoffroy, celui qui fit de fréquents voyages à Naples avec le connétable Jehan Chauderon, comme intermédiaire entre les

<sup>1</sup> Ce fort, dont le nom, d'après Buchon, est une corruption du cri de guerre *Passe-Avant*, est encore très bien conservé, ainsi que celui de *Kelepha*.

<sup>2</sup> Buchon, *la Grèce continentale et la Morée*.

barons de Morée et la princesse Isabelle, et qui accompagna le roi Charles au défi du roi d'Aragon à Bordeaux ; puis à Jehan de Tournay, qui épousa la fille du comte de Céphalonie et eut l'aventure avec Roger de Loria. Il paraît qu'à la mort de celui-ci, la baronnie se fondit avec celle de Chalandritza, par le mariage de l'héritière des Tournay avec l'héritier des La Trémouille. Ces cinq baronnies étaient tenues par des *bers de terre*, grands feudataires ayant droits égaux à celui du prince. Nous nous occuperons tout à l'heure des sept autres bers de terre, qui avaient leurs fiefs dans les îles, ou au-delà de l'isthme'. Les autres grandes seigneuries de la Morée étaient :

Chalandritza, poste avancé entre la baronnie de Matagriffon et l'intérieur, à Humbert de la Trémouille. Guy de la Trémouille fut baile de la princée en 1290. Les assises d'Achaïe mentionnent un Nicolas de la Trémouille, cité à l'article XVIII comme ayant été puni par la confiscation de son fief pour *foi mentie*. Ce fut probablement pendant la période d'anarchie qui suivit l'emprisonnement de Mathilde de Hainaut. Près de Chalandritza se voient les ruines d'un fort appelé *Tremola*, du nom des seigneurs de la Trémouille. Cette baronnie comprenait quatre fiefs de cavaliers.

Les fiefs réunis de Chalandritza, Calavryta et Arcadia formèrent aux derniers jours de la domination latine le domaine des Centurione, l'héritière de ces trois fiefs ayant épousé Azan Zaccaria dont le fils fut le dernier qui porta le titre de prince de Morée et qui mourut dépossédé par le despote Paléologue en 1438, à la veille de l'arrivée des Turcs.

Vostitza, huit fiefs de cavaliers, à Hugues de Charpigny. Guy de Charpigny est victime de l'erreur de Foty en 1293, Hugues de Charpigny, qui lui succède, est l'ami du maréchal de Saint-Omer.

Vostitza fut donnée par les princes de Tarente à Niccolo Acciaiuoli et passa, par le mariage de Francesca Acciaiuoli,

<sup>1</sup> C'étaient : 1. Le duc d'Athènes ; 2. le duc de Naxos ; 3. le marquis de Bononitza ; 4. le comte de Céphalonie ; 5, 6 et 7, les barons tiers de Négrepont, Chalcis, Oréos et Carysto.

sous la domination des Tocco de Céphalonie à la fin du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle.

Veligosti. A l'extrémité de la vallée de Mégalopolis, à l'entrée de la Longue Côte ou Macri Plagi, quatre fiefs de cavalerie, à Mathieu Raymond. Le seigneur de Veligosti, comme celui de Vostitsa, était feudataire des Saint-Omer.

Nicli, l'ancienne Tégée. Six fiefs à Guillaume N... C'était une des douze forteresses grecques existant en Morée lors de l'arrivée des Francs.

Geraki, avec ses six fiefs, à Guy de Nevelet. Elle séparait le Magne de la Tzaconie.

Gritzena, à l'extrémité de la Longue Côte, avec quatre fiefs à Lucas de N....

Outre ces baronnies, Buchon mentionne une grande quantité de places fortes qu'il énumère en détail. Ainsi les châteaux de Sainte-Hélène, de Crève-Cœur, de Saint-Georges, de la Bicoque, Sidéro Castro, Chastel-Neuf (fondé en 1298 par Isabelle de Villehardouin.) Beaufort (en 1297 par Florent de Hainaut.) Arachova, Araclovon ou Bosselet ; Morena, Lisaréa, Vervena, et le château de la Belle, dont il rapporte la poétique légende d'après la ballade romaine. Voici maintenant quelques détails sur les forteresses déjà nommées et sur les places les plus considérables du Péloponèse.

Les douze places fortes existant en Morée au moment où les Francs y arrivèrent étaient donc : Patras, Corinthe, Argos, Nauplie, Ponticos, Arcadia, Calamata, Nicli, Coron, Modon, Lacédémone et Monembasie. Et Buchon remarque avec raison que la conquête fut singulièrement facilitée aux Francs par le système qu'avait le gouvernement byzantin de disperser les forteresses autour des côtes et des frontières, de sorte qu'une fois avancés dans l'intérieur du pays, ils ne trouvèrent pas un seul point de résistance. Eux au contraire hérissèrent de forteresses toutes les montagnes du centre et surtout la région du Magne.

Patras, Ponticos, Arcadia, Calamata, Coron et Modon, furent prises par Guillaume de Champlitte, ainsi que les *villes* de

Corinthe et d'Argos, non leurs citadelles. Clarentza fut fondée par lui le 1<sup>er</sup> mai 1205, jour de son débarquement en Morée. Nicli, Lacédémone et la citadelle d'Argos furent enlevées par Geoffroy I<sup>er</sup>, qui donna l'investiture d'Argos à Othon de la Roche. Geoffroy II construisit Chlomoutzi, appelé par les Francs Clair-Mont ou Matagriffon, par les Italiens Castel Tornèse.

Guillaume de Villehardouin conquît l'Acro-Corinthe, Nauplie, qu'il donna à Guy de la Roche, et Monembasie. Il éleva plusieurs forteresses, entre autres Misthra, Maïna ou le Grand Magne, cédées avec Monembasie pour sa rançon à Michel Paléologue en 1263; Dimatra, démolie par les Grecs et relevée par Guillaume de la Roche, duc d'Athènes et baile de Morée, de 1280 à 1290; Mikromani ou le Petit Magne, Glyki, Platanos, etc., qui composèrent le douaire de sa veuve, Anne Comnène, laquelle les porta dans la maison de Saint Omer en épousant en secondes noces Nicolas II.

Patras, Calamata, Clarentza, Matagriffon, Caritaina et Ponticos étaient les fiefs personnels des Villehardouin<sup>1</sup>. Pontico Castro, appelé Beau-Voir par les Francs, Bel-Veder par les Italiens, domine le port actuel de Catacolo. Calamata, où naquit Guillaume de Villehardouin en 1210, où il mourut en 1277, avait été donnée à son père en 1209 lors du premier partage. En 1294 elle fut enlevée par les Esclavons du Magne, et recouvrée par l'entremise de Geoffroy d'Aunoy. En 1295, elle était commandée, pour Isabelle et Florent, par Georges Guys, dont le fils, Bartholomé Guys ou Ghisi, fut depuis connétable de Morée<sup>2</sup> et seigneur de Négrepont. En 1298, elle fut donnée en dot à Mathilde de Hainaut qui épousait le duc d'Athènes. En 1303, le châtelain de la place pour la duchesse était Nicolas Mavros. En 1310, Mathilde, veuve depuis deux ans, cédait à sa mère Isabelle, alors en Piémont, les revenus de Calamata, avec

<sup>1</sup> Patras, après la mort d'Alaman, réuni à Matagriffon; Caritaina, après la mort du baron Geoffroy. Arcadia, d'abord aux Villehardouin, passa aux d'Aunoy en 1264.

<sup>2</sup> Après Engilbert de Liedekerque.

l'approbation de son oncle Guillaume de Hollande. Dans tous les diplômes signés par elle, elle prend le titre de *dame de Calamata*. Isabelle mourut en 1311, et Mathilde devint princesse de Morée. En 1315, Nicolas Mavros se joignit aux ennemis de Marguerite de Matagriffon à cause de son alliance avec les Catalans, et la retint prisonnière à Calamata. Enfin en 1338, Robert de Tarente, suzerain de Morée par héritage de son père Philippe, et prince réel par l'échange fait avec son oncle Gravina, quatrième époux de Mathilde de Hainaut, en investit Niccolo Acciaiuoli et ensuite, en 1357, tout en le maintenant dans sa seigneurie, en abandonna l'hommage supérieur à Marie de Bourbon, sa femme, comme constituant une partie de son douaire.

« C'est à Calamata, dit Buchon dans sa description du Péloponèse, que naquit Guillaume de Villehardouin, le premier prince Français qui naquit sur le sol grec, aussi le nom de Guillaume de Calamata lui en était resté. Il affectionnait cette ville, y habitait souvent, et je pensai que, bien que près de six siècles me séparassent de lui, puisqu'il y est mort en 1278, je trouverais cependant dans sa ville natale quelque chose qui indiquât sa présence et celle de ses Français. Je ne me trompais pas. A première vue, Calamata a plutôt l'air d'une petite ville de la Champagne et du Bourbonnais que d'une ville de Messénie. Les portes de beaucoup de maisons ont conservé les deux colonnes surmontées de l'architrave brisée que l'on rencontre dans nos vieilles villes, et beaucoup ont une fleur de lys sculptée dans la brisure. L'église, consacrée à Sainte-Anne, patronne d'Anne Comnène, femme de Guillaume de Villehardouin, possède une petite porte dans le style du treizième siècle, surmontée de l'écusson des Templiers. Plusieurs autres églises offrent des vestiges du moyen-âge. Le château est de la même époque, agrandi par les Vénitiens, dans les premières années du xviii<sup>e</sup> siècle. Sa vue de l'esplanade sur le golfe de Messénie et les montagnes du Magne est fort belle. »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Buchon. *La Grèce continentale et la Morée*.

Argos et Nauplie appartenait au duché d'Athènes. Après que les Brienne eurent été dépossédés par les Catalans, ces deux villes leur demeurèrent, et Guy d'Enghien, petit-fils de Gauthier V par sa mère Isabelle, revint en prendre possession et se maria dans le pays. Marie, sa fille, épousa Pierre Cornaro, noble vénitien, à la mort duquel elle fut contrainte de céder ces villes à la Sérénissime République, qui déjà possédait en Morée Coron et Modon, depuis 1246, par cession de Guillaume de Villehardouin. En 1124, les Vénitiens avaient déjà saccagé Modon, comme repaire de pirates ; En 1498, Coron fut prise par les Turcs ; reconquise par Francesco Morosini, le 25 juin 1585, elle continua d'appartenir aux Vénitiens jusqu'en 1715, que les Turcs reprirent définitivement toute la Morée.

Nicli, l'ancienne Tégée, résidence habituelle des Villehardouin, ainsi que Vlisiri sur l'Alphée, Gastouni, Rhiolo, Roviata, fief des Saint-Omer, où les barons de Morée signèrent le fameux acte de 1344. Ponticos, ou Beau-Voir, fut, avec Caritaina, donné en fief à Marguerite de Savoie par son père Philippe de Savoie, mais elle ne revint jamais dans la Morée qu'elle avait quittée à l'âge de deux ans.

Nisi, ou l'Ille, sur le Pamisus, près de Mikro Mani, forteresse franque ; Misthra, la grande forteresse fondée par Guillaume de Villehardouin qui lui servit de rançon et fut la résidence des despotes impériaux depuis 1263. Théodore Paléologue Porphyrogénète y mourut en 1430 et eut pour successeur son frère Constantin Dragasès, qui fut le dernier des empereurs, et dont la femme, Théodora de Tocco, y est enterrée. « Phrantzi » raconte que la belle Théodora de Tocco étant morte à Santa-meri de Morée près de Patras, en novembre 1430, au grand regret de son mari et de toute sa maison, qui admiraient sa parfaite beauté, son corps fut d'abord transporté dans une des églises de Clarentza, puis au monastère de Zoodocos, à Sparte. <sup>1</sup> Elle y repose près de Cléophas Malatesta, seconde femme du despote Théodore, qui avait épousé en premières nocces Bartholoméa Acciaiuoli, fille du duc Nerio.

<sup>1</sup> La Grèce continentale et la Morée, p. 432.

Monembasie, conquise en 1251, cédée aux Grecs en 1263, avec Misthra et Maïna, était une place essentiellement maritime et commerçante.

La résidence ordinaire des princes de Morée et en quelque sorte leur capitale était Andravida, ville ouverte dans une plaine fertile près du Pénée et dans la contrée la plus calme du Péloponèse. Dans l'église Saint-Jacques des Templiers reposaient les trois princes de la maison de Villehardouin. Sainte Sophie, la cathédrale, jolie église gothique bien conservée, dit Buchon, servit souvent de lieu de réunion à la cour féodale, et les monastères de Saint-Nicolas du Carmel et des Frères Prêcheurs d'*herberge* aux barons.

Mais Clarentza fut par excellence la grande ville de la Morée féodale. Elle était bâtie en avant d'Andravida près du petit port de Saint Zacharie. Le commerce y était florissant pendant tout le xiv<sup>e</sup> siècle, ses poids et mesures avaient cours dans tout l'Orient aussi bien que ses monnaies, car c'était là que les princes d'Achaïe faisaient frapper les pièces portant leur effigie, et le nom de la ville se lit sur toutes ces pièces, aussi bien que sur celles que faisaient frapper, en qualité de suzerains supérieurs, les princes de la maison d'Anjou. C'était à la fois une forteresse de premier ordre et un port marchand des plus considérables. Le parlement des pairs s'y assemblait dans la grande église des frères mineurs, et Buchon veut même que le titre de duc de Clarence, légué par Mathilde de Hainaut à sa cousine germane Philippa, femme d'Edouard III, roi d'Angleterre, et transmis par la reine à Lionel, son troisième fils, ait passé de la ville Moraïte à la maison régnante d'Angleterre. Cependant il faut dire que le roman de *Lancelot du Lac*, antérieur d'un siècle au moins à la fondation de Clarentza en Morée, parle de *Clarence, en Norgalle, cité grande et plantureuse*, où régnait le roi Taulas, aïeul d'Uther Pendragon, père du roi Arthur, et M. Paulin Pâris a retrouvé les vestiges du château fort dans le bourg de Clare, comté de Suffolk. Les noms où l'adjectif *Clair*, pris dans le sens du *brillant, noble, illustre*, entre pour quelque chose sont d'ailleurs fréquents au moyen âge.



Fernand d'Aragon occupa Clarentza en 1315 et fut tué sous ses murs le 5 juillet 1316. En 1322, elle fut livrée aux Grecs par trahison, puis reprise par les Francs, puisqu'en 1333, ce fut là que messire Guarys Romain de l'Escale vint *recevoir la princée* au nom du jeune Robert de Tarente et de sa mère Catherine de Valois. En 1391, elle est nommée dans le dénombrement des fiefs et des feux. Constantin Dragasès en devint maître et la fit démanteler en 1430, après la mort de Charles de Tocco.

Patras, également rendue à don Fernand d'Aragon avec toute cette partie du pays avait été soumise à Marguerite de Villehardouin qui fut prise par Louis de Bourgogne, en juillet 1320, et il mourut dans ses murs au mois d'août. En 1316, elle fut échangée pour la rançon du grand maître des Hospitaliers, don Fernand de Heredia ; reprise par les Grecs, elle fut incendiée en 1440 par Amurat ainsi que Clarentza et la plupart des places fortes. Constantin Dragasès, alors seul maître du Péloponèse, depuis la dépossession des Centurione en 1432, à l'exception des quatre villes vénitiennes, <sup>1</sup> dut payer tribut pour la Morée. Entre Clarentza et Matagriffon se trouve le couvent de Blachernes, jolie construction où se retrouve en plusieurs endroits l'écusson des Villehardouin. On y voit aussi une pierre tombale, portant un lion et deux bandes, avec une inscription relative à un noble vénitien.

Arcadia, donnée d'abord à Geoffroy de Villehardouin par Guillaume de Champlitte, fut cédée par Guillaume de Villehardouin à Vilain d'Aunoy, qui avait suivi l'empereur Baudouin fugitif en 1261 et s'était fixé en Morée. Geoffroy d'Aunoy, envoyé en ambassade à Constantinople en 1294, et dont la femme était alliée à la famille impériale, maria son fils Vilain d'Aunoy à Hélène de Bruyères, fille du seigneur de Morena et de la dame de Lisaréa ; leur fils Erard mourut sans postérité, et ce fut leur fille Agnès qui porta la seigneurie à son mari, Nicolas Mavros, le châtelain de Calamata, l'ennemi de la comtesse Marguerite. Erard Mavros, leur fils, dont les vertus sont

<sup>1</sup> Coron, Modon, Argos et Nauplie.

célébrées par la Chronique de Morée, était seigneur d'Arcadia en 1344, et l'un des signataires de l'acte envoyé au roi de Majorque. Arcadia, unie ensuite aux baronnies de Chalandritza et de Calavryta, forma la seigneurie que l'héritière des la Trémouille donna aux Centurione. Ce fut le dernier domaine possédé en Morée par les Latins. Au commencement du quinzième siècle, les Grecs avaient peu à peu repris possession de tout le Péloponèse ; les Mélissène s'étaient rétablis en Messénie ; après la mort du comte Charles de Tocco, en 1430, les Paléologues s'étendirent dans l'Elide et toute la presqu'île, jusqu'à Corinthe, qui appartenait au duc d'Athènes. Ce ne fut qu'en 1432 qu'ils dépouillèrent Centurione de la seigneurie d'Arcadia, pour la reperdre, avec tout le reste, moins de vingt ans après.

Pendant son baïlat, de 1280 à 1290, le duc Guillaume de la Roche restaura la forteresse de Dimatra et en édifia plusieurs autres. Nicolas II de Saint-Omer, avait bâti à Thèbes le magnifique château de Saint-Omer, et fonda, près de Mikro-Mani, au-dessus de Porto-Quaglio, dans les domaines de sa seconde femme, Anne Comnène, une autre forteresse. Il en éleva une nouvelle encore, à Néo-Avarinos ou Navarin, que les Francs nommaient Iunch ou Zonchios, à cause de la quantité de joncs marins qui croissent sur cette rive. Il en fit un grand fief pour son neveu et héritier, le maréchal Nicolas III. « Le château, « dit M. Buchon, est placé au sommet d'une montagne très « escarpée, qui s'avance entre la passe de Sika et un petit port « qui touche au lac. Le château crénelé contient de grandes « citernes. Son enceinte est très vaste, et la porte est sur- « montée de meurtrières. » Les Turcs ne s'en emparèrent qu'en 1500. Depuis 1382 jusqu'aux premières années du siècle suivant, Néo Castro, Iunch ou Navarin fut la plus forte place de l'Elide et servit de quartier général à la compagnie d'aventuriers Gascons et Navarrais qu'avait envoyé dans la princée Jacques del Balzo empereur de Constantinople et suzerain d'Achaïe après ses oncles, les fils de Catherine de Valois, et à leur chef, Pierre de Saint-Supéran, dit *Bordo*, qui, de vicaire

et capitaine général, devint prince de Morée en 1396 par investiture du roi Ladislas, et à la mort duquel le titre joint à un reste de pouvoir effectif fut relevé pour la dernière fois par son beau-frère Centurione. Morosini prit Navarin le 2 juin 1686. En 1778 elle fut reprise par les Turcs.

Nicolas III, maréchal et baile de Morée, après que les Catalans eurent rasé son beau château de Thèbes en 1311, construisit en Elide, près du Pénée, au-dessus de Gastouni, un nouveau château de Saint-Omer, dont les ruines, qui sont considérables, portent, comme celles de Thèbes, le nom de Santameri.

Enfin Chlomoutzi, la superbe forteresse, la Matagriffon du Livre de la Conquête, le grand fief de Marguerite de Villehardouin, dont les ruines imposantes, dominant la hauteur du cap Tornèse, se voient de loin en mer, et du rivage de Zante, et de tout le pays environnant, auquel elles semblent encore commander : « La forteresse, dit Buchon, est construite de la  
« manière la plus solide, avec de hautes et vastes galeries  
« couvertes, bâties sur le roc vif et pouvant contenir une nom-  
« breuse garnison ; ce fort était si bien construit qu'il reste  
« debout et qu'il faudrait peu de frais pour le réparer et le  
« transformer en caserne ». C'est, je crois, le mieux conservé  
et le plus remarquable des monuments féodaux de cette contrée. L'église se voit encore à l'intérieur, et les murailles et les galeries sont d'une épaisseur et d'une solidité extraordinaire. Il fût bâti en 1225, par Geoffroy II, à l'aide de sa confiscation des biens ecclésiastiques. Marguerite de Villehardouin, qui avait été investie par son père en 1290 d'une baronnie formée de celle de Patras jointe aux deux tiers de celle d'Akova, en tout vingt fiefs, dont Matagriffon était la capitale, y mourut en mars 1315, après sa captivité à Calamata. Fernand d'Aragon l'occupa. Il est à croire que dans le moment de désordre qui suivit sa mort, celle de Louis de Bourgogne et l'enlèvement de Mathilde de Hainaut, les Grecs, par ruse et par trahi-

son, s'emparèrent de cette place avec plusieurs autres, mais en tout cas, ils ne les conservèrent pas, car Matagriffon est inscrit, avec les autres châteaux forts de l'Elide, sur le catalogue de 1391. Ensuite, il passa aux mains des Gascons, puis des Tocco, puis des Paléologues, vers le commencement du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle.

Corinthe et Androusa étaient le siège des deux capitaineries générales du Péloponèse, c'est-à-dire où siégeaient les cours de justice permanentes. Les assises d'Achaïe, recueillies en 1420 par les Vénitiens avec celles de Romanie et de Jérusalem, en font mention expresse.

Outre ces deux capitaines et leur chef, le capitaine d'armes, qui partageait entre eux la juridiction de la Morée, et sous l'obéissance duquel ils étaient placés, il y avait encore les quatre grands dignitaires : le maréchal, le connétable, le chancelier ou logothète, le trésorier ou protovestiaire. La dignité de maréchal était héréditaire, attachée à la possession du fief de Passava et transmissible par les femmes ; Jean de Neuilly avait été investi du fief et de la dignité lors du partage. Sa fille Marguerite le fit passer à son mari Jean de Saint-Omer, et à son fils Nicolas III.

Les châtelains, qui tenaient les châteaux pour le prince, ou pour le baron leur seigneur lige, n'avait de juridiction que sur le territoire de leur châteltenie. Ils étaient placés sous l'autorité des capitaines généraux de Corinthe ou d'Androusa.

Les droits du prince ou du baile était tellement limités, les lois si nombreuses et si définies, que rien ne ressemble moins à un autocrate que le prince de Morée. Aucun baile ni prince ne recevait le serment de fidélité et l'hommage du feudataire qu'après avoir lui-même juré de respecter les *Usances* et *Franchises*, auxquels les barons tenaient tout autant que les Aragonais à leurs fameux *fueros*. Ces usances, franchises et coutumes restèrent en vigueur jusqu'aux derniers jours de la conquête. Sous les princes de Tarente, sous les Florentins, les diplômes de donations et de privilèges sont rédigés d'après les mêmes lois que les ordonnances de Guillaume de Champlitte.

On divisait les fiefs de la conquête en fiefs de cavalerie et d'infanterie, suivant la nature de leur service. Les fiefs de cavalerie étaient les plus riches et les plus importants, aussi leurs obligations étaient plus étendues ; le prince ne pouvait, d'après l'article XVIII<sup>e</sup> des Assises, imposer cette charge à l'un de ses feudataires que si elle était exprimée dans la création de son fief.

Tout chevalier possédant quatre fiefs levait bannière et sous eux venaient les simples chevaliers. Ceux qui n'avaient qu'un seul fief étaient tenus de servir en personne et prenaient le nom de *Sergents de la conquête*. Un banneret devait à son seigneur le service d'au moins un chevalier et douze sergents d'armes. La redevance variait selon l'étendue, la valeur et le nombre des fiefs. Ainsi Nicolas de Saint-Omer devait au duc d'Athènes, pour ceux de ses fiefs sis au duché, le service de huit chevaliers, avec nombre proportionné d'écuyers, sergents et hommes d'armes.

Tout chevalier devait à son seigneur trois mois de service. (Quatre-vingt-dix jours. Il en est parlé dans un diplôme des Acciaiuoli). Au prince, son suzerain, trois autres mois. Le reste était libre pour lui-même. Après avoir servi une année, le banneret avait droit à 800 hyperpères, le chevalier de simple hommage à six cents, l'écuyer à trois cents. Pour deux chevaux par mois, 8 hyperpères, pour trois, 12. — Ces détails sont donnés dans une addition faite au recueil des Usances par messire Nicolas de Jonvelle, baile de la princée pour Robert de Tarente<sup>1</sup>.

Les articles XLVII, XLII, et LXXII des assises d'Achaïe spécifient la différence entre les hommages des grands feudataires et l'hommage simple :

« L'homme de simple hommage est tenu de rendre à son seigneur un service d'honneur ; le lige n'y est point tenu.

« Le lige est le conseil du seigneur ; l'homme de simple hommage, non.

<sup>1</sup> Héritier des Charpigny pour la baronnie de Vostitza. Son père Philippe est inscrit sur l'acte de 1344 en cette qualité.

« La femme lige peut se marier sans le demander à son  
 « seigneur, en lui payant le tiers de ses revenus d'une année.  
 « La femme de simple hommage ne le peut sans la permission  
 « de son seigneur.

Ainsi, Marguerite de Neuilly, *femme lige, ber de terre de la princée* pour le fief de Passava, épousa Jean de Saint-Omer sans avoir besoin de l'agrément du prince. Ainsi, la clause que le roi de Naples et le prince de Tarente firent insérer dans le contrat de mariage de Florent de Hainaut et d'Isabelle de Villehardouin était arbitraire et illégale, puisqu'elle assimilait la princesse d'Achaïe aux femmes de simple hommage en lui déniait le droit de choisir un époux, et servit de prétexte à une injustice flagrante, la rupture du mariage de Mathilde de Hainaut avec Hugues de la Palisse, et son emprisonnement au château de l'Œuf.

« Si la terre est saisie par le seigneur, le lige a un an et un  
 « jour pour déposer sa plainte. L'homme de simple hommage  
 « a quarante jours. »

Enfin, le lige a une cour, et l'homme de simple hommage n'en peut avoir. Les douze bers de terre ont droits égaux à ceux du prince ; haute et basse justice, droit de battre monnaie et de construire des forteresses. Ils étaient les liges du suzerain et avaient leurs liges à eux. Souvent aussi ils tenaient terre les uns des autres, comme les Saint-Omer et les Stromoncourt des de la Roche ; les Charpigny et les Raymond des Saint-Omer, etc. Les femmes étaient exactement sur le même pied que les hommes et héritaient, non seulement des fiefs et des droits seigneuriaux, mais encore des charges de la principauté. L'article XV des Assises, à propos de l'obligation de se constituer otage pour la rançon du seigneur, fut citée lors du procès de Marguerite de Neuilly :

« Se miser le principe fosse prexo de li nimici (che Dio non  
 « voglia ! ) et lo dicto signore se potesse recatar, et puo meter  
 « per lo suo recato hostaxii, de li soi homini legii, infina che si  
 « recoglierà li denari per lo suo recato, et recolti li denari, lo  
 « signor e tenuto di trar quelli legii over meter altri hostaxii

« in luogo di quelli à lo nimici ; ma in altro caxo, non li puo meter contra sua voluntad. »

Nous jetterons maintenant un coup d'œil sur les îles et les provinces continentales d'Achaïe. Dans le partage qui suivit la prise de Constantinople par les croisés, en 1204, le marquis Boniface de Montferrat avait obtenu, en échange des provinces d'Asie, qu'on lui avait d'abord assignées, les terres européennes de l'empire depuis le pied des Balkans jusqu'à l'isthme de Corinthe, sous le nom de royaume de Salonique. Au nord et au sud de l'isthme, les Vénitiens avaient reçu divers lots ; ils cédèrent ceux du nord au marquis Boniface en échange de Candie ; pour ceux du midi, c'est-à-dire l'Eubée et la Morée, ils furent contraints de les abandonner aux conquérants français, conservant seulement en Eubée leurs comptoirs et entrepôts de commerce, et en Morée Coron et Modon. Argos et Nauplie leur revinrent en 1388 par la cession de Marie d'Enghien ; enfin Corfou, uni à l'Epire, leur fut cédé seulement par le roi Ladislas contre trente mille ducats d'or ; cette île appartenait au royaume de Naples, comme terre dotale d'Hélène Comnène, confisquée par la maison d'Anjou après la bataille de Bénévent.

Les Cyclades furent conquises en 1205 par le Vénitien Marco Sanudo. Les îles Ioniennes, sauf Corfou, par Matteo Orsini, père du comte Richard, que la *Chronique* désigne toujours par le nom de son île principale, Céphalonie<sup>1</sup>. Boniface de Montferrat concéda à Guillaume de Champlitte la portion de territoire située entre l'isthme et les Thermopyles, et quand il mourut, en 1207, Michel Comnène, despote d'Arta, maître de Corfou, de l'Étolie et de l'Acarnanie, s'empara du royaume de Salonique dont il fit le despotat de Vlachie pour son fils bâtard, Jean Ducas, le sébastocrator, qui fonda Néopatras, près d'Hypati. Démétrius de Montferrat, second fils de Boniface, né en 1206, mourut dépossédé en 1222. Son frère aîné, Guillaume III, marquis de Monferrat, ne fit aucune revendication et Guillaume IV, petit-fils de Guil-

<sup>1</sup> Buchon croit ce conquérant français et ignore son nom. M. Schlumberger, avec raison, je crois, en fait un italien.

laume III, renonça formellement à toute prétention sur le royaume de Salonique, en mariant sa fille Irène à Andronic Paléologue. D'autre part, Baudouin II, en sa qualité de suzerain supérieur, conféra le titre de roi de Salonique à Hugues IV, duc de Bourgogne ; Robert, fils de Hugues IV et gendre de saint Louis, fit passer le titre à Hugues V, son fils aîné, lequel le céda à Louis, son frère, que les barons de Morée choisirent en 1313 pour être l'époux de leur princesse, Mathilde de Hainaut. Louis mourut à Patras en 1316 ; ses droits sur son royaume de Salonique et sur la principauté d'Achaïe furent cédés par Eudes V, son autre frère, auquel il les avait légués, à Philippe de Tarente, mais le possesseur véritable du territoire, c'était Michel Comnène, et ensuite son fils Nicéphore. La descendance du bâtard Jean Ducas continua de régner sur la Thessalie et s'allia aux ducs d'Athènes par le mariage d'Hélène Ducas avec Guillaume de la Roche, qui reçut pour sa dot Lamia, Armyros et Gardiki. Des deux sœurs de Nicéphore et de Jean le bâtard, l'une, Anne, avait épousé le prince de Morée ; l'autre, Hélène, avait été donnée à Manfred de Sicile, avec Corfou et les territoires d'Avlona et de Butrinto que confisqua la maison d'Anjou après la mort de Manfred. Au quatorzième siècle, Néopatras, conquise par les Catalans, fut réunie au duché d'Athènes. Pour les terres dotales d'Hélène Comnène, elles furent jointes à l'Etolie et à l'Acarnanie, et formèrent la dot de Thamar Comnène, qui épousait Philippe de Tarente. Ainsi celui-ci se trouva :

Du chef de sa femme, despote d'Etolie et d'Acarnanie, seigneur de Corfou.

Par cession de son père : suzerain d'Achaïe.

Par son second mariage avec Catherine de Valois-Courtenay en 1313, empereur de Constantinople.

Et roi de Salonique en 1316, par cession d'Eudes V, duc de Bourgogne.

Quand il mourut, en 1333, il laissa trois fils et deux filles. Robert, l'aîné, devint sous la tutelle de sa mère, Catherine de Valois, prince de Tarente, empereur de Constantinople, suze-



rain d'Achaïe, despote d'Etolie et d'Acarnanie, roi de Salonique. Jean de Gravina, son oncle, ne voulut pas tenir de lui la Morée, dont il s'était fait prince réel en épousant de force Mathilde de Hainaut. Il lui rendit son droit, et Robert, de 1333 à 1314, fut à la fois prince réel et prince suzerain, et titulaire de presque tout ce qui constituait l'empire d'Orient. En mourant, il laissa tous ses titres à son frère Philippe, sauf la principauté réelle, qu'il légua à sa femme Marie de Bourbon. Celle-ci par son testament en investissait son neveu le duc de Bourbon Louis II, qui ne put venir en Morée et dont les descendants, devenus la maison royale de France, ne relevèrent pas le titre. Philippe, devenu à son tour empereur, despote, suzerain supérieur, etc., transmit la suzeraineté d'Achaïe à son neveu Jacques del Balzo, fils de sa sœur Marguerite, et celui-ci étant mineur, les droits de suzerain furent exercés par la reine Jeanne de Naples. Quand Ladislas de Duras eut triomphé de Louis d'Anjou, son compétiteur à la couronne de Naples, il prit la suzeraineté d'Achaïe à son tour, et investit de la principauté réelle son vicaire Pierre de Saint-Supéran, qui la laissa à son beau-frère Centurione, lequel, quand il fut dépossédé par les Paléologues, ne possédait plus que l'Elide et l'Arcadie.

Quant aux provinces du Nord, voici quelles furent leur organisation et leur destinée :

La Doride, la Phocide et la Locride, formant le marquisat ou marche de Bodonitza, contenait des fiefs importants, entre autres Gravia, relevant des Saint-Omer. D'abord le marquis de Bodonitza était le seul grand feudataire entre l'isthme et les Thermopyles ; mais un second *ber de terre* prit bientôt place à ses côtés. Ce fut le seigneur de Salona, de l'illustre maison de Stromoncourt. Les grandes et belles ruines de sa forteresse dominant le bourg actuel. Thomas III, baron de Stromoncourt, seigneur de Salona, accompagnait le duc Guy en Vlachie ; il était son ami et celui du maréchal de Saint-Omer ; il fut tué à la bataille du Céphis. Sa veuve épousa Roger des Laur, que les Almogavares nommèrent capitaine général après la bataille, et leur fille fut mariée à Louis Fadrique d'Aragon, fils de don

Alphonse Fadrique d'Aragon, gouverneur d'Athènes pour le roi de Sicile, de 1331 à 1335, et de Marie della Carceri, fille de Boniface de Vérone. Cette comtesse de Salona est portée sur le registre des fiefs de 1391.

Les Pallavicini, marquis ou margraves de Bodonitza, commandaient la frontière ou marche des Thermopyles. Guillaume Pallavicini, qui reçut et hébergea l'empereur Henri en 1210, après le parlement de Ravennique, fut régent de Salonique après le comte de Biandrate, pour le jeune Démétrius de Montferrat. En 1372, on voit un Franco Giorgi, de la même maison, gouverneur d'Athènes pour le roi de Sicile, mais à cette époque, les débris de la compagnie catalane s'étaient justement concentrés dans le voisinage des Marches au territoire de Lamia et de Néopatras, car les Acciaiuoli avaient commencé à les refouler hors de l'Attique et de la Béotie. Le nom de famille des marquis de Bodonitza, comme celui des comtes de Céphalonie et de plusieurs autres barons francs s'était perdu peu à peu, et celui de leur fief l'avait remplacé. On disait Franco Giorgi de Bodonitza, comme Richard et Jean de Céphalonie. Le dernier des marquis fut Nicolo Giorgi, qui épousa la fille du duc Antonio Acciaiuoli, et mourut en Eubée, dépossédé par les Turcs, en 1413. Son fils, Otto Giorgi, reçut des Vénitiens le fief de Carysto.

L'organisation des hautes baronies avait forcément subi de grandes modifications par suite du temps et des circonstances. En 1209, Guillaume de Champlitte et Geoffroy de Villehardouin les avaient ainsi partagées :

1. Duché d'Athènes, à Othon de la Roche.
2. Marquisat de Bodonitza, à Guillaume Pallavicini.
3. Comté de Céphalonie, à Richard Pallavicini.
4. Baronnie de Chalcis, à Raban Della Carceri.
5. Baronnie de Carysto id.
6. Baronnie d'Oréos, à Marino Della Carceri.
7. Baronnie de Calavryta, à Raoul de Tournay.
8. Baronnie de Passava, à Jean de Neuilly.
9. Baronnie d'Akova, à Hugues de Ronchères.
10. Baronnie de Patras, à Guillaume Alaman.

11. Baronnie de Caritaina, à Hugues de Bruyères.

12. Baronnie de Chalandritza, à Hubert de La Trémouille.

En outre, il y avait encore six grandes baronnies : Gritzena, Geraki, Veligosti, Vostitsa, Nicli, Arcadia.

Or, il est à remarquer que le nombre de ces baronnies est précisément de six, ce qui, dans l'idée primitive des conquérants, était probablement destiné à compléter le nombre des douze grandes pairies ou fiefs de bers de terre, dans le Péloponèse même, sans compter les six seigneuries situées en dehors de la presqu'île, lesquelles primitivement, relevaient du royaume de Salonique. Mais l'importance de la princée de Morée prit tout de suite une extension inattendue. Boniface de Montferrat lui accordait, en 1205, la mense des cinq seigneuries du nord-est, mais ce ne fut pourtant qu'après la décision de saint Louis et de la cour de France, donnée après la révolte des barons, en 1260, que leur hommage lui fut définitivement acquis. Jusque là, les Mégas Kyr et leurs voisins des Marches et de Nègrepont avaient la prétention de relever directement de l'empereur, leur suzerain supérieur après la ruine du royaume latin de Salonique. — Bien plus que l'ordonnance rendue par le roi de France, la destruction de l'empire latin de Constantinople resserra autour du prince de Morée tout ce qui restait de feudataires francs. Vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, l'organisation des grands fiefs se trouva donc modifiée comme il suit :

Le duché de Naxos, accordé en 1222 par Robert de Courtenay à l'occasion du mariage de sa sœur Agnès. Il paraît que l'hommage de ce duché avait déjà été concédé par Henri d'Angre au parlement de Ravennique, en 1210. Robert ne faisait que le renouveler, en échange de celui du prince de Morée lui-même, que celui ci lui offrait après la mort de Démétrius de Montferrat. Cette baronnie remplaça, parmi les bers de terre, celle de Chalandritza.

Arcadia, en 1261, passa à Vilain d'Auroy, qui en reçut l'investiture quand il arriva en Morée à la suite de Baudouin II, et Patras fut joint à Akova pour Marguerite de Matagriffon.

En 1394, aux derniers jours de la période franque des Ville-

hardouin, Calavryta s'était fondue avec Chalandritza, Akova avec Passava, et Caritaina était annexée aux domaines personnels du prince.

Le duc d'Athènes, qui était seigneur de Nauplie, Argos, Lamia, Gardiki et Armyros, avait donné le fief de Gardiki à Boniface de Vérone. Le seigneur de Karditza était Antoine le Flamenc, que Guy II nomma vicaire de Vlachie pour son pupille, Jean Ducas l'Enfant<sup>1</sup>. Les Saint-Omer étaient les plus riches feudataires de la principauté. Jusqu'en 1270, ils étaient seulement hauts barons du duché d'Athènes ; le mariage de Jean de Saint-Omer avec Marguerite de Neuilly leur donna le maréchalat héréditaire, avec Passava et le tiers d'Akova, et celui de Nicolas II avec la princesse Anne Comnène un grand nombre de fiefs dans l'Elide et le Magne. Navarin y était le principal domaine, et, en 1311, Nicolas III construisit Saint-Omer le Neuf. Ils avaient aussi des fiefs en Doride et en Phocide.

On a vu, dans la troisième partie de cette étude, quel était l'état de la principauté au XIV<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XV<sup>e</sup>. — Nous récapitulons ici pour mémoire :

En 1344, d'après le mémoire adressé au roi de Majorque, reconnu prince d'Achaïe par les barons :

Pierre Della Carceri et Bartholomé Ghisi, seigneurs de Négrepont.

Les capitaines de la Grande Compagnie, tenant le duché d'Athènes pour le roi de Sicile. Nicolo Sanudo Spezzabanda, duc de Naxos, Gautier VI de Brienne, titulaire d'Athènes, seigneur de Nauplie et d'Argos, tenues par ses châtelains.

Les Vénitiens, maîtres de Coron et de Modon.

Les fiefs des Acciaiuoli en Morée et les places tenues par le baile Bertrand del Balzo pour le prince de Tarente.

Céphalonie, réunie au domaine des princes.

Salona, à Roger des Laur et à sa fille, mariée à Louis Fadrique d'Aragon.

<sup>1</sup> Buchon cite l'inscription grecque de l'église de Saint-Georges à Karditza, construite par messire Antoine Le Flamenc : του θεοσεβιστάτου καβαλάρη μισερ' Αντώνι δε φράμα.

Après le dénombrement de 1391 (v. 3<sup>e</sup> partie, ch. IV), ce partage ne subit pas de grandes modifications pendant les cinquante années qui suivirent. Les Grecs acquirent bientôt tout ce qui restait, faisant démanteler les places, aidés par les rivalités des Florentins, des Vénitiens et des princes de Naples. L'anarchie avait commencé dans le Péloponèse après la mort du maréchal de Saint-Omer. Elle mit le pays dans un état de déplorable faiblesse et le livra sans défense aux mains des Turcs.

---



## TABLE I

---

### LES DOUZE PAIRIES ET LES GRANDES BARONNIES DU PÉLOPONÈSE.

---

Les douze principaux feudataires, relevant directement du prince d'Achaïe, ayant droit de haute justice, de battre monnaie, de construire des forteresses, portaient le titre de bers de terre.

---

#### I. — LES DOUZE PAIRIES DE LA CONQUÊTE.

1. Duché d'Athènes, Maison de La Roche.
  2. Duché de Naxos ou des Cyclades, Maison Sanudo, puis Crispo.
  3. Marquisat de Bodonitza, aux Pallavicini.
  4. Comté de Céphalonie, Maison Orsini.
  - 5-6-7. Baronnies des seigneurs tiers de l'Eubée, de la Maison della Carceri, de Vérone : Chalcis, Oréos, Carysto.
  8. Baronnie de Calavryta, aux Tournay.
  9. Baronnie de Caritaina, aux de Bruyères.
  10. Baronnie d'Akova, aux La Ronchère, puis aux Saint-Omer.
  11. Baronnie de Patras, aux Alaman, réunie à la moitié de la baronnie d'Akova, forme pour Marguerite de Villehardouin, en 1270, la baronnie de Matagriffon.
  12. Baronnie de Passava et maréchalat héréditaire, aux de Neuilly, puis aux Saint-Omer.
-

## II. — LES DOUZE PAIRIES EN 1201.

*Modifications amenées par les substitutions d'héritage.*

|                                              |                                                                  |
|----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| 1. Duché d'Athènes.                          | Guy II de La Roche.                                              |
| 2. Duché de Naxos.                           | Jean della Carceri, marié à Florence Sanudo, héritière du duché. |
| 3. Marquisat de Bodonitza.                   | Guido Pallavicini.                                               |
| 4. Comté de Céphalonie.                      | Jean, fils du comte Richard Orsini.                              |
| 5. Baronnie de Chalcis.                      | Jean della Carceri.                                              |
| 6. Baronnie d'Oréos.                         | Franco della Carceri                                             |
| 7. Baronnie de Carysto.                      | Boniface della Carceri.                                          |
| 8. Baronnie de Chalandritza et de Calavryta. | Guy de La Trémouille.                                            |
| 9. Baronnie d'Arcadia.                       | Geoffroy d'Aunoy.                                                |
| 10. Baronnie de Salona.                      | Thomas III, de Stromoncourt.                                     |
| 11. Baronnie de Matagriffon.                 | Marguerite de Villehardouin.                                     |
| 12. Baronnie de Passava et d'Akova.          | Nicolas III, seigneur de Saint-Omer, maréchal de Morée.          |

## III. — AUTRES BARONNIES DE LA CONQUÊTE.

|              |         |                             |
|--------------|---------|-----------------------------|
| Veligosti    | 4 fiefs | à Mathieu Raymond.          |
| Nicli        | id.     | à Guillaume N.              |
| Geraki       | 6 fiefs | à Guy de Nevelet.           |
| Vostitsa     | id.     | à Hugues de Charpigny.      |
| Gritsena     | 4 fiefs | à Lucas de N.               |
| Chalandritza | id.     | à Humbert de La Trémouille. |

Arcadia et Calamata, données par Guillaume de Champlitte à Geoffroy de Villehardouin, en 1209.

Arcadia est donnée par Guillaume de Villehardouin à Vilain d'Aunoy, vers 1262.

Calamata, Clarentza, Ponticos, Matagriffon, Caritaina, Nisi, etc. fiefs des Villehardouin.



Aux évêques de Patras, d'Olène, de Modon et de Coron, chacun 8 fiefs.

Aux évêques de Lacédémone et de Veligosti, aux chevaliers du Temple, de Saint-Jean, de l'ordre Teutonique, chacun 4 fiefs.

---

#### IV. — ETAT DE LA MORÉE EN 1344

*D'après le mémoire adressé par les barons à Jacques III, roi de Majorque, prince d'Achaïe.*

1. Les Capitaines de la Grande-Compagnie, tenant le duché d'Athènes pour le roi de Sicile, Nicolas Lancia, gouverneur; don Juan d'Aragon, infant de Sicile, quatrième fils du roi Frédéric, duc titulaire.
2. Nicolo Sanudo Spezzabanda, duc de Naxie.
3. Pierre della Carceri et Bartholomé Ghisi, seigneurs de l'Eubée.
4. Gauthier de Brienne, seigneur d'Argos et de Nauplie, que ses châtelains tenaient en son nom, duc titulaire d'Athènes.
5. Les Vénitiens, maîtres de Coron et de Modon.
6. Les places de Morée tenues pour Robert de Tarente par son baile, Bertrand del Balzo, seigneur de Courthezon,  
De plus, il y avait, qui ne sont pas nommés dans l'acte :
  7. Les Acciaiuoli, maîtres d'un grand nombre de places substituées par eux à Nicolas Acciaiuoli, grand sénéchal de Naples, sous l'hommage de Robert de Tarente.
  8. Franco Giorgi Pallavicini, marquis de Bodonitza.
  9. Louis Fadrique d'Aragon, comte de Salona.

Et les despotes grecs dans le Magne. Le comté de Céphalonie demeura réuni au domaine du prince par suite de l'abandon qu'en avaient fait les fils du comte Jean, retirés en Epire, depuis 1348; en 1357, Robert de Tarente en donna l'investiture à Léonard de Tocco.

---

#### V. — ETAT DE LA PRINCIPAUTÉ EN 1391.

1. Nerio Acciaiuoli, seigneur du duché d'Athènes (investi féodalement du titre de duc en 1394) et de la châtellenie de Corinthe.
2. Franco Crispo, duc de Naxos.

3. Charles de Tocco, comte de Céphalonie, duc de Leucade, despote d'Epire et d'Acarnanie.
4. Erard Mavros, héritier des d'Aunoy par sa mère; seigneur d'Arcadia, qui passa ensuite par alliance aux Centurione.
5. La comtesse de Salona, fille de Louis Fadrique d'Aragon, tué par les Navarrais en 1382, fils d'Alphonse Fadrique d'Aragon, gouverneur d'Athènes; Louis Fadrique avait épousé la fille de Roger des Laur.
6. Bartholomé Guys ou Ghisi, et Pierre della Carceri, seigneurs de Négrepont.
7. Nicolo Giorgi, marquis de Bodonitza.
8. Azan Zaccaria Centurione, seigneur de Chalandritza.

---

- Clarentza, Matagriffon, Saint-Omer de Morée aux Tocco, puis occupés avec l'Elide par Pierre de Saint-Supéran; ensuite aux Paléologues.
- Calamata et la Messénie aux Mélissène.
- Patras, Vostitza, etc. aux Acciaiuoli, puis aux Tocco.
- Argos, Nauplie, Coron, Modon, aux Vénitiens.

---

## TABLE II

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRINCES SUZERAINS, PRINCES RÉELS,  
PRINCES TITULAIRES ET BAUX DE MORÉE.

### Princes réels.

1205. Guillaume de Champlitte.  
1210. Geoffroy de Villehardouin,  
baile, puis prince de Morée.  
1218. Geoffroy II, son fils, lequel  
en

1222 transporte son hommage à  
Robert de Courtenay.

1240. Guillaume de Villehar-  
douin, ratifie la cession faite de  
son allégeance au roi de Naples  
en 1267.

1278. Isabelle de Villehardouin,  
mariée : 1. Philippe d'Anjou,  
† 1278.

2. Florent de Hai-  
naut, † 1297.

3. Philippe de Savoie.

Baux de Morée de 1278 à 1292 :

- Jehan Chauderon, connétable,
- Hugues Rousseau de Sully.
- Guillaume de La Roche, duc  
d'Athènes, de 1280 à 1290.
- Nicolas II, seigneur de Saint-

### Princes suzerains.

Boniface de Montferrat, roi de  
Salonique, † 1210. Le royaume  
est enlevé par Michel Comnè-  
ne pendant la minorité de Dé-  
métrius de Montferrat, † 1222.

Robert de Courtenay, empereur  
de Constantinople.

Baudouin II Porphyrogénète,  
chassé par Michel Paléologue,  
en 1261, cède la suzeraineté de  
la principauté d'Achaïe en  
1267 à Charles d'Anjou, roi de  
Naples.

1283. Charles le Boiteux, cède  
son droit de suzerain à son fils  
Philippe de Tarente, despote  
d'Etolie et d'Acarnanie, du  
chef de sa femme Thamar  
Comnène en 1294, empereur  
titulaire de Constantinople du  
chef de sa seconde femme Ca-  
therine de Valois Courtenay,  
en 1313. — La suzeraineté

- Omer, de 1290 à 1272. d'Achaïe passe à la branche  
— d'Anjou-Tarente.
- Florent de Hainaut, prince,  
† 1297. Philippe I<sup>er</sup> d'Anjou-Tarente su-  
— zérain d'Achaïe. † 1333.
- Nicolas III, seigneur de Saint-  
Omer, maréchal et baile de  
Morée. 1297-1301. —
- Philippe de Savoie, prince de  
Morée, 1301-1304.
- Guy de La Roche, duc d'Athè-  
nes, baile de Morée, 1304-  
1308.
- Nicolas III, seigneur de Saint-  
Omer, maréchal de Morée,  
baile pour la seconde fois de  
1308 à 1313.
1311. Mathilde de Hainaut, prin-  
cesse d'Achaïe, mariée à
1. Guy de La Roche, duc d'Athè-  
nes, † 1308.
  2. Louis de Bourgogne, roi de  
Salonique (titul.), † 1315.
  3. Hugues de La Palisse (secrè-  
tement) séparée 1318.
1318. Jean d'Anjou, comte de  
Gravina, fils de Charles le  
Boiteux, épouse par force Ma-  
thilde, l'enferme au château de  
l'OEuf et se fait ainsi prince  
réel de Morée.
- 
1333. Jean de Gravina échange  
avec son neveu Robert la prin-  
cipauté réelle de Morée pour  
le duché de Durazzo. —
1333. Robert d'Anjou-Tarente  
succède, sous la tutelle de sa  
mère, Catherine de Valois-  
Courtenay, à son père Philippe  
I<sup>er</sup> de Tarente, comme empe-  
reur de Constantinople, despo-  
te de Romanie, prince suzerain

d'Achaïe et devient *prince réel* par l'échange fait avec son oncle Jean de Gravina. † 1364.

1364. Marie de Bourbon, veuve de Robert, lui succède comme princesse réelle d'Achaïe. † 1387. Laisse le titre par testament à son neveu Louis II, duc de Bourbon, oncle du roi de France Charles VI.

Philippe II d'Anjou - Tarente, frère de Robert, lui succède, comme despote de Romanie, empereur de Constantinople et souverain d'Achaïe. † 1373.

Jacques del Balzo, fils de Marguerite d'Anjou-Tarente, sœur de Robert et de Philippe, succède à son oncle.

Jeanne, reine de Naples, est reconnue suzeraine de Morée pendant la minorité de Jacques.

1383. Pierre de Saint-Supéran, vicaire pour Jacques del Balzo, capitaine d'aventuriers gascons et navarraïes.

1383. A la mort de Jeanne et de Jacques del Balzo, compétition pour la couronne de Naples et pour la suzeraineté d'Achaïe, entre Louis I<sup>er</sup> d'Anjou et son fils Louis II, auxquels Jacques a laissé ses droits, et Ladislas de Duras, petit fils de Jean de Gravina.

1394. Le cardinal Agnolo Acciaiuoli, baile d'Achaïe pour le roi Ladislas.

Ladislas de Duras, roi de Naples, prince suzerain d'Achaïe.

1396. Pierre de Saint-Supéran, prince de Morée par l'investiture du roi Ladislas, (ne possède de fait que l'Elide et l'Arcadie).

1404. Azan-Zaccaria Centurione, son beau-frère, est dépossédé par Théodore Paléologue, en 1430.

## TABLE III

DUCS ET GOUVERNEURS D'ATHÈNES DE 1205 A 1456.

---

### I. — DUCS FRANCS

#### *Maison de La Roche (1205-1308)*

Othon de La Roche, Mégas-Kyr, 1205-1225.

Guy I<sup>er</sup>, Mégas-Kyr, 1225, duc 1260, † 1264.

Jean, Mégas-Kyr, 1264-1275.

Guillaume, Mégas-Kyr, 1275-1290, baile de Morée depuis 1280.

Guy II, Mégas-Kyr, 1290-1308, baile de Morée depuis 1304.

#### *Maison de Brienne.*

Gautier V, comte de Brienne et de Lecce, duc d'Athènes, 1308-1311.

Gautier VI, duc titulaire, † 1356.

---

### II. — DUCS TITULAIRES DE LA MAISON D'ARAGON-SICILE.

1311. Manfred d'Aragon, duc d'Athènes et de Néopatras.

1320. Guillen d'Aragon, id.

1338. Juan d'Aragon, id.

1348. Frédéric d'Aragon, id.

1355. Frédéric II, roi de Sicile. id.

1377. Marie d'Aragon, reine de Sicile, sa fille, épouse son cousin Martin, roi d'Aragon, et transmet à ses successeurs le titre de ducs d'Athènes et de Néopatras, que portent tous les rois d'Espagne.

---

III. — GOUVERNEURS CATALANS.

- 1311. Roger des Laur.
  - 1312. Bérenger Estanyol.
  - 1316. Alphonse Fadrique d'Aragon.
  - 1335. Nicoló Lancia.
  - 1345. Franco Giorgi Pallavicini, marquis de Bodonitza.
- 

IV. — DUCS FLORENTINS.

- Nerio Acciaiuoli, seigneur vers 1370, duc 1394.
  - Antonio Acciaiuoli, † 1435.
  - Nerio II, Franco Acciaiuoli.
- 
1456. Prise d'Athènes par Mahomet II.
-

## TABLE IV

## MAISON DE VILLEHARDOUIN.

GEOFFROY I, neveu de l'historien, baile de Morvè 1209, prince 1210. Epouse Elisabeth de Chappes. + 1218.

GEOFFROY II.

ép. 1222 Agnès de Courtenay.  
+ 1240.

GUILLAUME.

né 1210, prince 1240.  
ép. 1. Agnès de Toucy,  
2. Anne Comnène.  
+ 1277 à Calanata.

Une fille  
mariée à Hugues de Bruyères.

GEOFFROY,  
baron de Caritain,  
ép. Isabelle de La Roche.

ISABELLE,  
née 1260.

fiancée 1267 à Philippe d'Anjou, + 1278.  
mariée 1290 à Florent de Hainaut, + 1297,  
remariée 1301 à Philippe de Savoie,  
morte 1311.

MARGUERITE,  
née 1265.

mariée à Bertrand del Balzo, comte d'Andria,  
remariée 1300 à Richard, comte de Céphalonie,  
veuve 1302,  
morte 1315.

1. MATHILDE,

née 30 novembre 1293,  
fiancée 1298 à Guy de La Roche, + 1308,  
mariée 1313 à Louis de Bourgogne. + 1316,  
remariée secrètement à Hugues de La Palisse  
et par force [1318] à Jean de Gravina,  
enfermée au château de l'Œuf. + 1325.

2. MARGUERITE.

4. ISABELLE,  
mariée 1314 à Fernand d'Aragon,  
enfant de Majorque,  
+ 1315.

2. MARGUERITE,  
morte au berceau.

JACQUES III, roi de Majorque,  
ép. Constance d'Aragon. Tué à  
la prise de l'île, 1349.

JACQUES IV, roi titulaire de Majorque,  
ép. Jeanne de Naples, 1372. + 1376.



# TABLE V

## MAISON DE LA ROCHE.

OTHON DE LA ROCHE, Mégas-Kyr,  
1203-1225.  
—  
BONNE DE LA ROCHE  
mariée : 1. à Démétrius de Montferrat, roi de Salonique.  
2. à Nicolas I de Saint-Omer.  
(V. table VI.)

PONS DE LA ROCHE, son frère.

GUY I DE LA ROCHE  
Mégas-Kyr 1225,  
duc 1260.  
+ 1264.

JEAN  
duc 1264,  
+ 1275.  
—

GUILLAUME  
duc 1275,  
marié à Hélyne Ducas,  
baile de Morée 1280.  
+ 1290.

GUY II,

né 1280,  
duc 1290, majeur 1298,  
marié à Mathilde de Hainaut,  
baile de Morée 1304,  
mort 1308.

ISABELLE.

mariée  
1. à Geoffroy de Ca-  
ritaina,  
2. le comte Hugues  
de Brienne.

GAUTIER V  
[v. la table VII].

## TABLE VI

## MAISON DE SAINT-OMER.

## GUILLAUME DE SAINT-OMER et IDA D'AVESNES.

NICOLAS I,  
marié à Bonne de La Roche,  
veuve du roi de Salonique,  
fille du Mégas-Kyr Othon.

JACQUES,  
marié : 1. à Clémence de Dammartin,  
2. à Elisabeth de Chappes,  
veuve de Geoffroy I.

NICOLAS II,  
marié : 1. à Marie d'Antioche,  
2. à Anne Comnène, veuve de Guillaume  
de Villebardouin.

JEAN,  
épouse Marguerite de Neuilly, dame de Passava  
et d'Akova, maréchal héréditaire de Morée,  
en 1270, du chef de sa femme.

OTHON.  
—

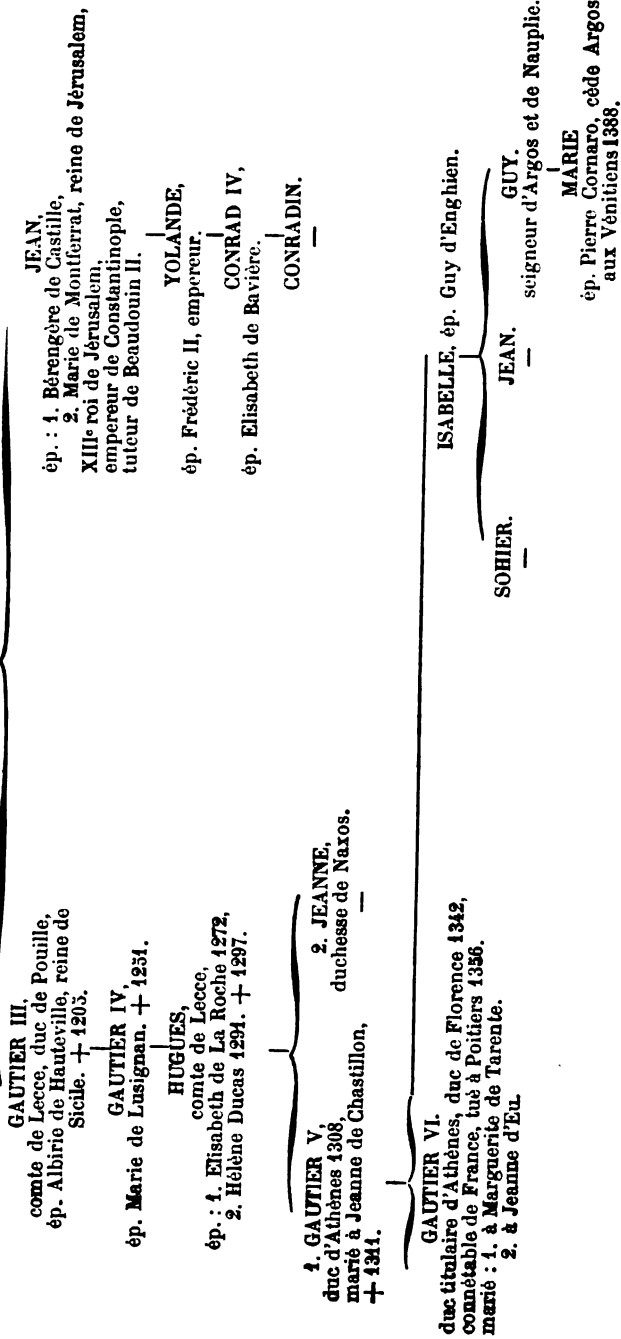
NICOLAS III.

né 1274, maréchal héréditaire de Morée, seigneur de Passava et d'Akova du chef  
sa mère, seigneur de Thèbes, Gravia, etc., ber de terre, baile de Morée de  
de 1299 à 1301 et de 1308 à 1313, épouse 1298 Guillerma, fille du comte Richard  
de Céphalonie, veuve du connétable Jean Chauderon. † 1313.

## TABLE VII

## MAISON DE BRIENNE.

ERARD, comte de Brienne.



## TABLE VIII

EMPEREURS GRECS DE CONSTANTINOPLE DEPUIS LA CONQUÊTE  
DES LATINS JUSQU'A CELLE DES FRANCS.

---

- Isaac Ange Comnène, empereur le 11 septembre 1185, déposé par
- Alexis III, son frère, le 8 avril 1195, renversé par les Latins 1203.
- Isaac, de nouveau et son fils Alexis IV, détrônés par Murtzuphle, 24 février 1204. Murtzuphle vaincu par les Francs. Constantinople est prise le 12 avril 1204.

### EMPEREURS GRECS DE NICÉE,

*Pendant l'occupation de Constantinople par les Latins.*

- 1206. Théodore Lascaris, époux d'Anne Comnène, fille d'Alexis III.
- 1222. Jean III Ducas Valatzés, époux d'Irène Lascaris, fille de Théodore.
- 1255. Théodore III Ducas Vatazés Lascaris, fils de Jean III.
- 1259. Jean IV Ducas Vatazés, fils de Théodore III, détrôné par son tuteur.

### LES PALÉOLOGUES.

- 1260. Michel Paléologue, 1<sup>er</sup> janvier. Constantinople est reprise le 26 juillet 1261.
- 1282. Andronic II, associé à l'empire son fils Michel, mort 1325.
- 1333. Andronic III, son petit-fils, lui succède.
- 1341. Jean IV, frère d'Andronic III, âgé de 9 ans, sous la tutelle de Jean Cantacuzène, s'associe successivement ses fils Andronic et
- 1391. Manuel, vient à Paris 1400, abdique en
- 1423. Jean V, son fils aîné, son second frère, d'abord despote de Morée.
- 1448. Constantin XII Dragasés Paléologue, lui succède; tué sur la brèche 24 mars 1453.

## TABLE IX

### ROIS DE SALONIQUE.

---

Boniface de Montferrat, chef de la quatrième croisade, est investi du royaume de Salonique et forme la principauté d'Achaïe. Laisse en mourant le marquisat de Montferrat à son fils aîné et le royaume de Salonique au second, Démétrius, sous la tutelle de Marie de Hongrie, sa mère, et du baile, comte de Biandrate. Démétrius, fiancé à Bonne de La Roche, est dépossédé par Michel Comnène, despote d'Arta, et meurt à 18 ans (1222).

Baudouin II, suzerain supérieur, investit du titre de roi de Salonique le duc de Bourgogne, Hugues IV. La maison de Montferrat transfère ses droits aux Paléologues.

---

### ROIS TITULAIRES.

ROBERT II, duc de Bourgogne, fils de Hugues IV.

---

HUGUES V,  
cède ses droits à son frère  
Louis.  
+ 1313.

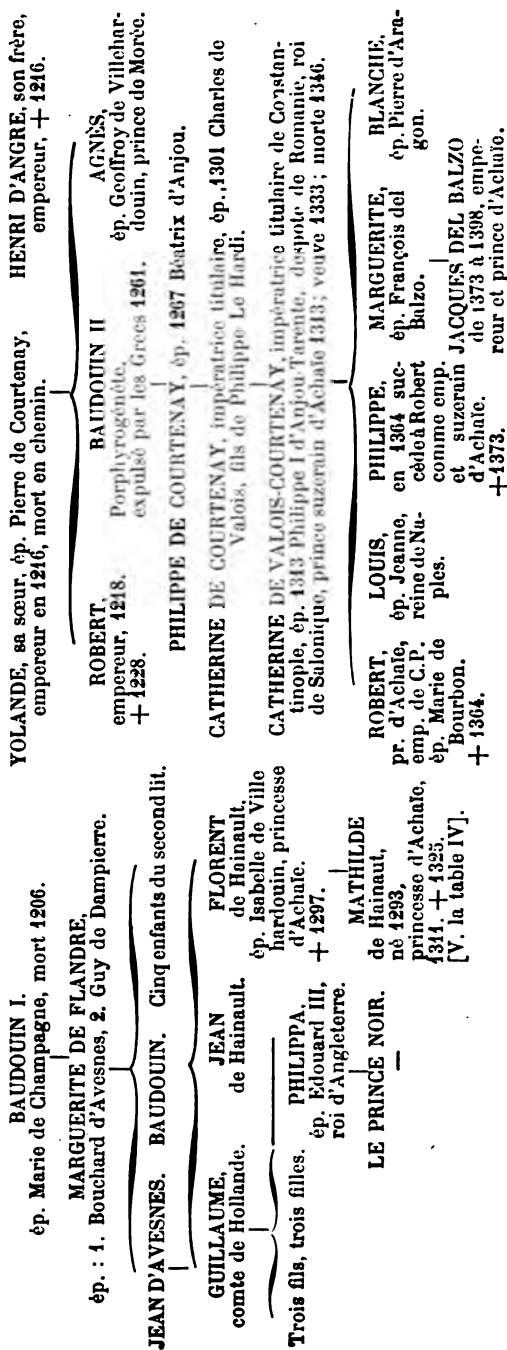
—

EUDES IV,  
duc de Bourgogne 1316, ép. 1313 Mathilde de  
roi de Salonique et prince Hainaut princessa  
d'Achaïe ; cède ses titres d'Achaïe.  
à Philippe de Tarente. + à Patras 1316.

---

## TABLE X

## GÉNÉALOGIES PATERNELLES DE MATHILDE DE HAINAUT ET DE CATHERINE DE COURTENAY.



## TABLE XI

DESPOTES D'ARTA.

## MICHEL COMNÈNE et THÉODORA PÉTRALIPHAS.

|                                                                   |                                                         |                                                                                                             |                                                                                                                                |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| HÉLÈNE,<br>marquée à Manfred, roi de Sicile.                      | NICÉPHORE,<br>ép. Anne Paleologue.                      | ANNE,<br>marquée : 1. à Guillaume<br>de Villehardouin, 2. à<br>Nicolas II de Saint-<br>Omer, [V. table IV]. | JEAN DUCAS,<br>Sébastienorator,<br>seigneur<br>de Neopatras.                                                                   |
| CONSTANCE,<br>marquée à Pierre III, roi d'Aragon.                 | MARIE<br>ép. Jean de Cé-<br>phalonie.<br>[V. table XV]. | THAMAR<br>ép. Philippe<br>d'Anjou-Tarente.                                                                  | HÉLÈNE,<br>marquée à : 1. Guil-<br>laume de La Roche<br>duc d'Athènes, 2. JEAN, l'Enfant,<br>à Hugues de Brien-<br>ne. + 1297. |
| ALPHONSE III, JACQUES II, FRÉDÉRIC.<br>Roi de Sicile et d'Aragon. | MARGUERITE,<br>ép. Gautier VI de Brienne.               | CHARLES.                                                                                                    | CONSTANTIN,<br>+ 1303.                                                                                                         |
|                                                                   |                                                         |                                                                                                             | 2. JEANNE,<br>marquée à Niccolò Sanudo,<br>duc de Naxos.                                                                       |
|                                                                   |                                                         | 1. GUY DE LA ROCHE<br>duc d'Athènes,<br>+ 1308;                                                             |                                                                                                                                |

## TABLE XIV

**LES ACCIAIOLI.**

|                                                                                                                                   |                                                                                                    |                                                                                        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| ACCIAIUOLO ACCIAIUOLI,                                                                                                            | et                                                                                                 | MONTE ACCIAIUOLI,                                                                      |
| NICOLÒ.<br>né 1310, ép. 1318 Marguerite degli Spini,<br>grand sénéchal de Naples, seigneur de<br>Corinthe, Calamata, etc. + 1365. | LAPA. ANDREA.<br>— — —                                                                             | JACOPO, Ricasoli,<br>ép. Bartolomèa de Florence<br>gonfalonier de Florence<br>en 1343. |
| AGNOLO,<br>comte de Malte, titulaire<br>de Corinthe.                                                                              | NERIO.<br>seigneur de Corinthe<br>et d'Athènes. 1394<br>duc d'Athènes, ép.<br>Agnès Doria. + 1394. | DONATO,<br>héritier du duché<br>d'Athènes, gonfa-<br>lonier de Florence.<br>1395.      |
| ROBERT.<br>—                                                                                                                      | AGNOLO,<br>cardinal, baile de<br>Morée, 1394.                                                      | JEAN, archevêque<br>de Patras.                                                         |
| FRANCESCO,<br>ép. Charles de Tocco,<br>comte de Céphalonie.                                                                       | BARTOLOMÉA<br>ép. Théodore Paléo-<br>logue.                                                        | JEAN, NERIO, FRANCO, ANTONIO.<br>ép. Marguerite év. de Céphalo-<br>nique.<br>+ 1412.   |
| N...., mariée à<br>Galeotto Malatesta d'Egine.                                                                                    | N...., mariée à<br>Nicolas Giorgi de Bodonitza seigneur de Carysto.                                | NERIO.<br>duc d'Athènes, 1435.                                                         |
|                                                                                                                                   |                                                                                                    | ANTONIO.<br>FRANÇO,<br>1456 dernier duc d'Athènes.                                     |



ies.

S II, roi de Majorque,  
monde de Foix. + 1312.

ANCHE, SANCIE,  
Majorque. reine de Naples.

GUILLEN, JEAN.  
+ 1338, + 1348.  
Athènes et de Néopatras.

FRÉDÉRIC  
duc d'Athènes et  
de Néopatras,  
+ 1355.

le Néopatras.

in.

JEAN II,  
roi d'Aragon 1425, duc d'Athènes et de  
Néopatras, ép. : 1. Blanche de Navarre.  
2 Jeanne Henriquez.

AND, roi d'Aragon,  
tous les rois d'Espagne.

FERNAND,  
ép. : 13 4, 1. Isa-  
belle de Mata-  
griffon; 2. 1313  
Isabelle d'Ibelin.  
+ 1316.

JACQUES III,  
roi de Majorque,  
ép. Constance d'A-  
ragon,  
+ 1349.

JACQUES IV.  
roi titulaire de Ma-  
jorque, ép Jeanne  
de Naples.  
+ 1376.

### XIII

DE NAPLES

azeraïns et Pr

BÉATRIX DE

le Villehardouir  
le.

LANCHE,  
de d'Aragon.

rèel d  
son m  
de Hai  
Agnès

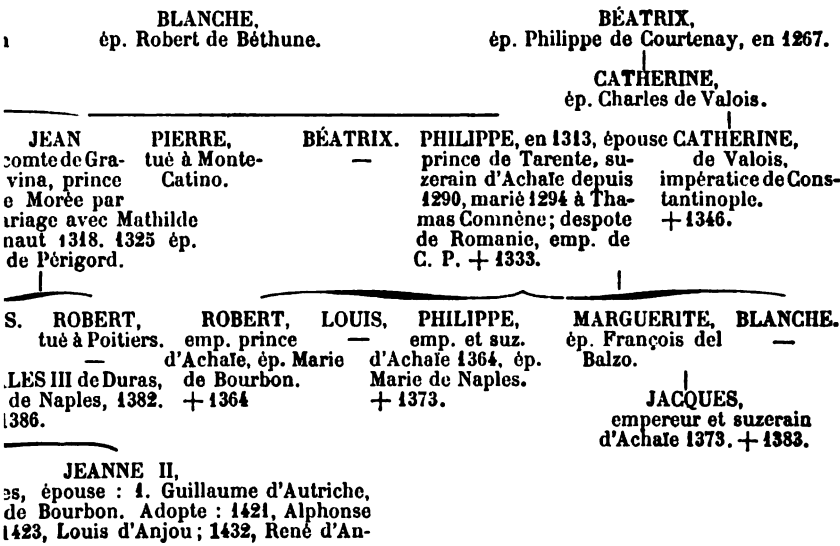
LES LOUI  
ité 1348.

RITE ép CHAR  
roi  
+ 1

reine de Naple  
2. Jacques  
d'Aragon ;  
jou. + 1435

*inces réels d'Achaïe.*

**PROVENCE, 2. MARGUERITE DE TONNERRE. + 1285.**



## TABLE XV

## CONTES DE CÉPHALONIE.

I. *Maison Orsini.*

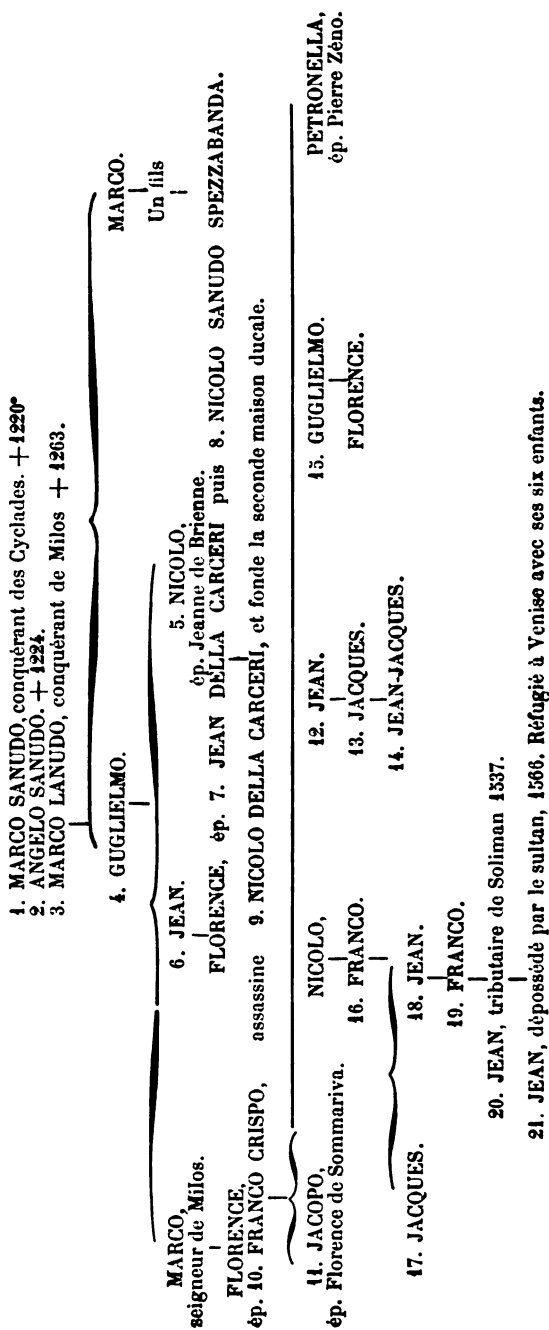
|                                                              |                                                 |            |                                                            |
|--------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------|------------------------------------------------------------|
| RICHARD, épouse : 1. N.... ; 2. Marguerite de Villehardouin. |                                                 |            |                                                            |
| N....                                                        | JEAN.                                           | GUILLAUME. | GUILLERMA,                                                 |
| ép. Engilbert de<br>Liedekerque, con-<br>nétable de Morée.   | ép. Jehan de Tournay,<br>seigneur de Calavryta. | —          | ép. : 1. Jehan Chauderon,<br>2. Nicolas III de Saint-Omer. |
|                                                              | JEAN,<br>despotes d'Etolie.                     |            |                                                            |
|                                                              | THOMAS,                                         |            |                                                            |

II. *Maison de Tocco.*

|                                                                    |         |                                                  |                                                        |
|--------------------------------------------------------------------|---------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| CHARLES I                                                          |         |                                                  |                                                        |
| ép. : 1. la princesse d'Albanie ; 2. Francesca Acciaiuoli. + 1430. |         |                                                  |                                                        |
| CHARLES. + 1424.                                                   | CRÉUSE. | MADELEINE.                                       | LÉONARDO.                                              |
| —                                                                  | —       | —                                                | —                                                      |
|                                                                    |         | THÉODORA,<br>ép. Constantin Dragases,<br>+ 1430. | CHARLES II,<br>duc de Leucade,<br>comte de Céphalonie. |
|                                                                    |         |                                                  | LÉONARDO II,<br>dépossédé par les Turcs 1469.          |

## TABLE XVI

## DUCS DE NAXOS.



# APPENDICES

---

## I. ARMOIRIES

Les Villehardouin de France portaient de gueules à la croix ancrée d'or. Les Villehardouin de Morée portèrent d'or à la croix ancrée de sable, les bouts de la croix finissant en tête de serpent, selon Buchon.

Les de la Roche portaient différents écussons. Ceux d'Athènes avaient adopté la croix cantonnée de quatre roses de Provins; en 1260, lorsque le Mégas Kyr Guy I<sup>r</sup> fit son voyage en France après avoir été défait par le prince Guillaume de Villehardouin à Carydi, et qu'il obtint du roi Saint-Louis l'érection de sa seigneurie en duché, il remplaça les roses des deux cantons supérieurs de la croix par deux fleurs de lis, ainsi qu'on le trouve marqué sur les monnaies et monuments postérieurs à cette époque. Mais les couleurs ne sont pas indiquées.

Les Brienne portaient d'azur au lion d'or, semé de billettes de même. En 1342, Gautier de Brienne duc et seigneur de Florence, chargea l'épaule du lion de l'écusson d'argent à croix de gueules que portait le gonfalon de capitaine du peuple. C'est ainsi que ses armoiries sont représentées sur le mur du Bargello, mais sur la porte de la maison Vis domini, via dei Calzolaï, l'écusson est sculpté sans cette addition.

Les Acciaiuoli portaient d'azur au lion d'or, tenant une oriflamme. Les tombeaux de leur chartreuse de Florence en sont couverts. Les de Baux (del Balzo) portent encore aujourd'hui de gueules au soleil d'or. La première maison des comtes de Céphalonie, dont le nom français s'est perdu et qui tint la seigneurie de 1205 à 1357 portait d'hermine au chef de France.<sup>1</sup>

La maison de Tocco, qui lui succéda, était divisée en deux bran-

<sup>1</sup> Selon d'autres auteurs, c'était la maison italienne des Orsini.

ches : L'une, appelée *Tocco delle bande*, portait trois bandes d'or en champ d'azur. L'autre, qui reçut l'investiture du comté de Céphalonie de l'empereur Robert d'Anjou-Tarente en 1357, et y joignit le duché de Leucade et le despotat d'Epire, portait trois ondes d'azur en champ d'argent, avec Pégase pour cimier, et la devise plus moderne ; *Si qua fata sinant*. On les appelait : *Tocco delle onde*. Leur chapelle, à gauche du maître autel de San Gennaro à Naples, a ces mêmes écussons pour supports de l'autel. Au devant de la grille, se voit la pierre tombale de Léonard de Tocco, prince d'Achaïe. On sait qu'ils prirent ce titre après leur expulsion totale et la conquête musulmane. Le dernier des Tocco, Charles, prince d'Achaïe et de Montemileto, est mort à Naples, au mois de mars 1884.

Un grand nombre d'écussons se voient encore à Chalcis, en Eubée, dans le Péloponèse, mais surtout à Naxos et dans les Cyclades. Les fleurs de lis y sont souvent représentées. Au-dessus d'une des portes de Chalcis se trouvent les trois fleurs de lis, exactement comme dans les armes de France ; des écussons fleurdelisés se voient en différents endroits de la citadelle, mais le nombre et la disposition des lis varient. L'écusson des Crispo, trois losanges surmontées de deux croix, celui des Centurione, d'argent à la bande eschiquetée de gueules, celui des Acciaiuoli, des Frangopoulo, des Cantello, de presque toutes les familles franques et vénitiennes qui habitèrent le pays se rencontrent, surtout dans les Cyclades, riches en monuments du moyen-âge.

---

## II. CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE

DE LA PRINCIPAUTÉ D'ACHAÏE ET DU DUCHÉ D'ATHÈNES  
1205-1456.

---

### PREMIÈRE PARTIE

1205-1311

1206. — Conquête de la Morée par Guillaume de Champlitto de la maison des comtes de Champagne, et par Geoffroy de Villehardouin. — Conquête d'Athènes et de Thèbes par Othon de la Roche. Les cinq seigneuries d'Athènes, Bodonitza, Chalcis, Oréos et Carysso, sont cédées au prince de Morée par Boniface de Montferrat, roi de Salonique.

1209. — Geoffroy de Villehardouin est institué baile de Morée par Guillaume de Champlitte qui retourne en France.

1210. — Geoffroy de Villehardouin devient prince de Morée. Parlement de Ravennique.

L'empereur Henri d'Angre passe les Thermopyles et reprend Thèbes, enlevée par les Lombards. Soumission du comte de Biandrate, leur chef, baile de Salonique pendant la minorité de Démétrius de Montferrat.

1218. — Mort de Geoffroy I<sup>er</sup> prince de Morée.

1222. — Geoffroy II épouse Agnès de Courtenay.

Il reçoit de l'empereur Robert le duché de Naxos.

1225. — Othon de la Roche retourne en France.

1235. — Expédition de Geoffroy II à Constantinople.

1240. — Guillaume de Villehardouin devient prince de Morée.

1248. — Expédition de Chypre. Siège de Monembasie.

1251. — Fondation des grandes forteresses du Péloponèse, Misthra, le Grand Magne, le Petit Magne, Leuctron, Dimatra, etc., et autres, dans le Taygète.

1258. — Mariage de Guillaume de Villehardouin avec Anne Comnène, fille de Michel Comnène despote d'Arta. — Sa sœur Hélène Comnène, épouse Manfred de Sicile.

1269. — Révolte du Mégas Kyr et les barons du Nord contre le prince. Bataille de Carydi. Entrevue de Nicli.

1260. — Voyage du Mégas Kyr en France. Saint-Louis l'investit du titre de duc.

1261. — Expédition de Pélagonie. Trahison du despote. Captivité du prince et des barons à Constantinople.

1263. — Cession faite à l'empereur Michel des trois forteresses du Péloponèse, pour la rançon du prince.

1264. — Mort de Guy de la Roche, duc d'Athènes.

1265. — Premiers troubles en Morée. Bataille de Prinitza. Aventure du baron de Caritaina et de la dame de Cattava. Bataille de Phanéroméni.

1267. — Baudouin II, empereur fugitif de Constantinople, cède à Charles d'Anjou l'hommage de la principauté d'Achaïe, à Hugues IV, duc de Bourgogne, celui du royaume de Salonique. Il marie son fils, Philippe de Courtenay, à Béatrix d'Anjou, fille du roi de Naples. Guillaume de Villehardouin ratifie la cession d'hommage de l'Achaïe, et marie sa fille aînée, Isabelle, à Philippe d'Anjou, second fils de Charles.

1268. — Bataille de Tagliacozzo. Mort de Conradin. Alliance intime du prince de Morée et de son suzerain le roi de Naples. Nouveaux troubles en Morée.

1270. — Procès de Marguerite de Neuilly, maréchale héréditaire de Morée, dame d'Akova, de Passava et de Saint-Omer.

1272. — Mort du baron de Caritaina et naissance de Nicolas III de Saint-Omer.

1274. — Isabelle de la Roche, sœur du duc d'Athènes, veuve du baron de Caritaina, épouse en secondes noces Hugues, comte de Brienne, seigneur de Lecce en Pouille.

1274. — Descente des Génois en Eubée sous Ticino Zaccaria Centurione, commandant les galères impériales. Siège d'Oréos. Le duc d'Athènes est fait prisonnier.

1277. — Mort de Guillaume de Villehardouin, prince de Morée, le 1<sup>er</sup> mai à Calamata. Baïlat du connétable Jehan Chauderon, pour Isabelle de Villehardouin, princesse de Morée. Mort de Philippe d'Anjou, prince de Morée, son mari. Hugues Rousseau de Sully, baile



envoyé par Charles d'Anjou, est remplacé par Guillaume de la Roche, duc d'Athènes.

1278. — Guillaume de la Roche épouse Hélène Ducas.

1280. — Naissance de son fils Guy.

1290. — Mort de Guillaume de la Roche et de sa sœur Isabelle, comtesse de Brienne. Hugues de Brienne, épouse la duchesse d'Athènes et gouverne le duché pendant la minorité de Guy II.

Isabelle de Villehardouin, princesse de Morée, épouse à Naples Florent de Hainaut, grand connétable de Sicile.

Ballat de Nicolas II, seigneur de Saint-Omer.

1292. — Retour d'Isabelle de Villehardouin et de Florent de Hainaut. Guerre d'Arta.

1293. — Naissance de Mathilde de Hainaut à Ponticos.

1294. — Mariage de Philippe d'Anjou, prince de Tarente, fils de Charles II, roi de Naples, suzerain d'Achaïe par la cession de son son père, avec Thamar Comnène, fille de Nicéphore, despote d'Arta.

1295. — Jacques II, roi de Sicile, devient roi d'Aragon à la mort de son frère Alphonse III, fils aîné de Pierre III ; Frédéric, le troisième frère, prend la Sicile ; Boniface VIII et Charles le Boiteux, roi de Naples, après avoir voulu donner la Sicile, puis l'Aragon même à Charles de Valois, fils de Philippe le Hardi et d'Isabelle d'Aragon, négocient avec Andronic Paléologue pour lui faire céder le royaume de Salonique.

Affaires de Morée.

1297. — Mort de Florent de Hainaut, prince de Morée.

1298. — Guy II de la Roche, duc d'Athènes, est déclaré majeur et armé chevalier par Boniface de Vérone dans la cathédrale de Thèbes. Mort de Hugues de Brienne en Sicile. Mariage du duc d'Athènes avec Mathilde de Hainaut. Isabelle de Villehardouin nomme baile le maréchal de Saint-Omer et part pour l'Italie.

1301. — Isabelle de Villehardouin se remarie à Rome avec le prince Philippe de Savoie.

Charles de Valois épouse Catherine de Courtenay. Il vient à Florence pour prendre la seigneurie. Guerre civile des Noirs et des Blancs. Corso Donati. Exil de Dante. Isabelle de Villehardouin et Philippe de Savoie reviennent en Morée. Frédéric, roi de Sicile, épouse Léonor de Naples. Roger del Fior part pour la Romanie.

1302. — Expédition du duc d'Athènes et du maréchal de Saint-Omer en Vlachie. Troubles en Morée.

1304. — Tournois et parlement de Corinthe, départ de Philippe et Isabelle. Baïlat du duc d'Athènes. Première apparition des Catalans en Grèce. Fernand Ximenès d'Arénos au service du duc d'Athènes. Roger del Fior en Anatolie.

1305. — Mort de Roger del Fior (Avril). Exploits des Almogavares. Bataille d'Apros.

Expédition de Bulgarie. Siège de Gallipoli.

1308. — Arrivée de don Fernand d'Aragon, infant de Majorque, à Gallipoli. Départ de la grande compagnie pour le sud.

L'infant se sépare d'elle à Christopolis. Il arrive à Chalcis. Il est fait prisonnier. Sa captivité à Thèbes, puis à Naples.

Mort de Guy de la Roche, duc d'Athènes, dernier de sa maison. Il est enseveli au monastère de Daphné. Gautier V, comte de Brienne et de Lecce, son cousin germain, lui succède. Mathilde de Hainaut, duchesse d'Athènes et dame de Calamata, retourne en Morée. Le maréchal Nicolas de Saint-Omer devient baile de Morée.

1309. — Charles de Valois négocie avec la grande compagnie Catalane, cantonnée à Cassandria. Elle entre au service du duc d'Athènes.

1310. — Les Catalans, après avoir conquis Domocos et une partie de la Vlachie pour le compte du duc, se brouillent avec lui.

1311. — Bataille du Céphise en Béotie, le lundi, 15 mars. Le duc Gautier est tué, les Catalans emportent le duché et font hommage à Frédéric, roi de Sicile, qui nomme duc titulaire l'infant Manfred, son second fils, et Bérenger Estanyol, gouverneur.

Mort d'Isabelle de Villehardouin, princesse de Morée. Mathilde de Hainaut lui succède.

1313. — Janvier. Mort de Nicolas de Saint-Omer, maréchal de Morée et baile pour la seconde fois, à l'âge de quarante-trois ans.

Juillet. Mariage de Mathilde de Hainaut, princesse d'Achaïe, avec Louis de Bourgogne, roi de Salonique. Mariage de Catherine de Valois Courtenay impératrice de Constantinople, avec Philippe d'Anjou-Tarente, despote de Romanie, prince suzerain de Morée, à Fontainebleau.

1314. — Février. Mariage de don Fernand d'Aragon, infant de Majorque, avec Isabelle de Matagriffon.

1315. — Mars. Mort de Marguerite de Villehardouin, dame de Matagriffon, à Matagriffon.

Mai. Mort d'Isabelle de Matagriffon, infante d'Aragon, à Catane.

Juillet. Arrivée de don Fernand d'Aragon à Clarentza.

Novembre. Louis de Bourgogne et Mathilde de Hainaut arrivent à Venise.

1316. — 5 juillet. Bataille de Clarentza et mort de don Fernand d'Aragon.

2 août. Mort de Louis de Bourgogne.

1318. — Mathilde de Hainaut est enlevée par ordre du roi Robert. Le pape casse son mariage secret avec Hugues de la Palisse ; Jean d'Anjou, comte de Gravina, fait célébrer de force son mariage avec elle et puis l'enferme au château de l'OEuf.

Il devient, par cette violence, prince réel d'Achaïe.

Thomas de Céphalonie, fils du comte Jean, assassine son oncle Thomas, despote d'Epire, et s'empare du despotat. Alphonse Fadrique d'Aragon est nommé gouverneur d'Achaïe.

1320. — Gautier VI de Brienne, duc titulaire d'Athènes, épouse Marguerite de Tarente, fille de Philippe de Tarente et de Thamar Comnène.

1325. — Mathilde de Hainaut meurt prisonnière au château d'Aversa, laissant ses droits à Jacques d'Aragon-Majorque, fils de sa cousine Isabelle. Jean de Gravina épouse Agnès de Périgord et s'empare de Zante et de Céphalonie qu'il annexe à ses domaines.

Les fils du comte Jean sont retirés en Epire.

1326. — Florence accorde pour dix ans la seigneurie au roi Robert ; il y envoie Gautier VI, comte de Brienne et de Lecce, duc d'Athènes ; puis Charles, duc de Calabre, Philippe de Tarente, Jean et Pierre de Gravina.

1331. — Tentative de Gautier VI de Brienne sur Artà.

1333. — Mort de Philippe de Tarente. Jean de Gravina échange la Morée contre le duché de Durazzo et devient tige de la maison de Duras. Son neveu, Robert de Tarente, devient, par cet échange, à la fois prince réel et prince suzerain de Morée.

1335. — Peste à Athènes. Mort du gouverneur don Alphonse Fadrique d'Aragon. Niccolo Lancia lui succède.

1338. — Catherine de Valois, veuve de Philippe de Tarente, vient à Patras avec ses fils et avec Niccolo Acciaiuoli, grand chambellan, leur tuteur. La société commerciale des Acciaiuoli de Florence lui cède toutes ses possessions de Morée.

1342. — Gautier VI de Brienne, duc d'Athènes, devient duc de Florence.

1344. — Les barons de Morée offrent leur hommage à don Jacques d'Aragon, roi de Majorque, héritier de Mathilde de Hainaut.

1346. — Mort de l'impératrice Catherine de Valois.

1349. — Jacques III, roi de Majorque, est tué à la prise de l'île par les Aragonais.

1355. — Frédéric IV, roi de Sicile, fils de Pierre II, hérite du duché d'Athènes à la mort de son cousin Frédéric.

1356. — Gautier VI de Brienne, duc d'Athènes, est tué à la bataille de Poitiers.

1357. — Les Acciaiuoli, maîtres de Corinthe, s'avancent sur la Béotie et l'Attique. — Les Catalans se retirent du côté de Néopatras. Ils ont pour gouverneur et capitaine Franco Giorgi Pallavicini, marquis de Bodonitza.

Robert de Tarente donne à Léonard de Tocco l'investiture du comté de Céphalonie.

1366. — Niccolo Acciaiuoli vient à Florence.

1371. — Mort de Robert de Tarente, Marie de Bourbon, sa veuve, devient princesse réelle de Morée et Philippe de Tarente, son frère, despote de Romanie, empereur de Constantinople et suzerain d'Achaïe.

1370. — Marie de Bourbon retourne à Naples.

1373. — Mort de Philippe II de Tarente.

Agnolo Acciaiuoli engage à son cousin Nerio la châtellenie de Corinthe. Nerio devient maître de tout le pays, de la Mégaride, l'Attique et la Béotie. Il épouse Agnès Doria, fille de Philippe Doria d'Eubée. Jacques del Balzo, fils de François del Balzo et de Marguerite de Tarente, est investi de la suzeraineté d'Achaïe et du titre d'empereur de Constantinople, comme héritier de son oncle, Philippe Doria d'Eubée. Il envoie pour vicaire en Morée Pierre de Saint-Supéran, capitaine des aventuriers gascons et navarrais.

1383. — Mort de Jacques del Balzo. Louis I<sup>er</sup> d'Anjou relève les droits comme héritier adopté par la reine Jeanne.

1387. — Mort de Marie de Bourbon, dernière princesse réelle de Morée.

1388. — Marie d'Enghien, petite-fille d'Isabelle de Brienne, devenue veuve de Pierre Cornaro, cède Argos et Nauplie aux Vénitiens.

Les reines Marie de Bretagne et Marguerite de Duras revendent la suzeraineté de la Morée pour leurs fils mineurs, Louis II d'Anjou et Ladislas de Duras, compétiteurs au trône de Naples.

1391. — Mort d'Agnolo Acciaiuoli, seigneur de Corinthe, fils du grand sénéchal Nerio est maître de fait de toutes les possessions de Morée.

1394. — Janvier. Ladislas de Duras, roi de Naples, nomme baile et vicaire de Morée le cardinal Agnolo Acciaiuoli, à la place de Pierre de Saint-Supéran, vicaire de Jacques del Balzo et de ses héritiers, Louis I<sup>er</sup> et Louis II d'Anjou. Il investit le frère du cardinal, Nerio Acciaiuoli, du duché d'Athènes.

Nerio, en guerre avec Pierre de Saint-Supéran, est fait prisonnier par les Gascons. Délivré par les soins de son frère Donato et l'intervention de la seigneurie de Venise, il meurt à Corinthe en novembre de la même année.

1395. — Antonio Acciaiuoli s'empare d'Athènes, que son père avait laissée à la garde des Vénitiens.

1396. — Le cardinal Acciaiuoli étant devenu archevêque de Florence, Ladislas donna ses pouvoirs de baile à Pierre de Saint-Supéran. Puis, en sa qualité de suzerain, il l'investit du titre de prince réel, vacant depuis la mort de Marie de Bourbon.

1402. — Mort de Pierre de Saint-Supéran. Son beau-frère, Azan Zaccaria Centurione, seigneur d'Arcadia, lui succède.

1414. — Prise de Bodonitza et des Thermopyles par les Turcs.

1422. — Ambassade florentine à Athènes.

1424. — Guerre du duc d'Athènes avec le despote de Morée. — Peste en Morée.

1429. — Mariage du despote de Morée, Constantin Dragasès Paléologue, avec Théodora de Tocco, nièce du comte Charles.

1430. — Mort du duc Charles de Tocco. — Mort de Théodora de Tocco.

1431. — Les Paléologues, maîtres de toute la Morée, enlèvent le pouvoir à Azan Centurione.

1435. — Antonio Acciaiuoli, duc d'Athènes, meurt d'une attaque d'apoplexie. — Nerio II lui succède.

1440. — Patras est incendié par Amurat. — La Morée devient tributaire du sultan.

1453. — Prise de Constantinople par Mahomet II.

1456. — Athènes est rendue aux Turcs par Franco Acciaiuoli.

## DEUXIÈME PARTIE

### CHRONOLOGIE DES FAITS DE MORÉE DE 1204 A 1333.

DONNÉE PAR LE LIVRE DE LA CONQUÊTE

« C'est le *Livre de la Conquête* de l'empire de Constantinople et de l'empire de Romanie et du pays de la princée de Morée, qui fut trouvé en un livre qui fust jadis, del noble baron, messire Bartholomé Guys, le grand conestable, lequel livre il avoit en son chastel d'Estives. »

« Pour recordance à tous ceux qui sont et par avenir seront, que à mil cent quatre ans puis la résurrection de nostre Seigneur Dieu Jésus-Christ <sup>1</sup>, fut la conquête du saint Sépulchre que Godefroy, duc de Bouillon, fust roy. »

1204. — Et mil deux cent quatre ans après, si fust la conquête de Constantinople que Balduyns, le comte de Flandre, fu empereor. Et la seconde année après (1205), si fust la conquête de la Morée.

1260. — Et mil deux cent soixante ans, fut pris le prince Guillaume en la Pélagonie et demeura trois ans en prison à Constantinople et puis yssit de prison. Si vesquit quatorze ans en guerre et tribulacion et fust mort à mil deux cent soixante et dix-sept, au chastel de Calemale, la même où il fust né.

1290. — En mil deux cent quatre-vingt-dix, vint messire Florant de Hainaut, prince de la Morée, quand le Roy Charles luy donna à femme madame Ysabeau, fille du bon prince Guillaume, lequel fit la paix avec l'empereor Quir Andronigo Paléologo, qui dura sept ans, jusqu'à la prise du chastel Saint-Georges dans l'Escorta. — Donc fermèrent les Vénitiens le chastel de Modon, pour ce que le prince estoit empêché, au siège dudit chastel, et ne le pouvoit destourber <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Les dates sont erronnées. C'est 1099 qu'il faut lire.

<sup>2</sup> Modon appartenait aux Vénitiens depuis 1248. Florent de Hainaut vint en Morée en 1292 et Saint-Georges fut pris en 1297.

1297. — A mil deux cent quatre-vingt-dix-sept, mourut le prince Florant.

1300. — A mil trois cents ans, fust le pardon de Rome, que la princesse Ysabeaux alla en pèlerinage à Rome, et là s'accorda et prit pour son baron et épousa messire Philippe de Savoye, par la voulenté du pape.

1302. — A mil trois cent deux ans, le mois d'octobre de la première indiction, vint le prince Philippe de Savoye avec la princesse Ysabeau, à Clarencé, et celle année, le mois de juin, alla le mareschal messire Nicole de Saint-Omer en la Vlachie, en l'ayde du duc d'Athènes, son cousin. Et sitôt comme il fut passé à la Sole (Salona), fust le revel (rébellion) de l'Escorta, quand les Grecs abattirent le chastel de Sainte-Hélène et celui de Crèvecœur.

1303. — A mil trois cent trois ans, le mois de juin, deuxième indiction, alla le prince de Savoye et le mareschal de Saint-Omer au despotat, au commandement du Roy Charles, quand la guerre commença, du prince de Tharante, contre la despine de l'Arte et son fils Thomas, qui lors porta premier les armes.

1304. — A mil trois cent quatre ans, le mois de novembre, se partit le prince Philippe de Savoye de la Morée, et s'en alla en son pays de Piémont, en Lombardie, et laissa le mareschal baile de la princée. Et celle année, venant le mois de la quatrième indiction, si vint le prince Philippe de Tharante, et entra en seigneurie de la Morée pour le commandement du roy Charles son père.

1308. — A mil trois cent six ans <sup>1</sup>, la septième indiction, mourut le duc Guy de la Roche, et celle année vint le comte Gautier de Brienne et de Lecce, son cousin germain, et reçut la seigneurie d'Athènes.

1311. — A mil trois cent sept ans, à quinze jours du moy de mars, par un lundi, se combati le duc Gautier, comte de Brienne et de Lecce, à la compagnie des Catalans, et là fust occis par sa coulpe.

1313. — A mil trois cent dix ans, la neuvième indiction, alla le prince de Tharante en France pour prendre à feme et espouse la très noble dame Catherine, fille de monseigneur Charles, frère du roy de France, et de la fille jadis de l'empereur de Constantinople <sup>2</sup>.

Et celle année mourut le moy de janvier le trentième jour, le noble homme messire Nicole de Saint-Omer, le mareschal de Morée.

<sup>1</sup> Les dates réelles sont à la marge.

<sup>2</sup> A Fontainebleau, le 30 juillet 1313, le même jour que Mathilde de Hainaut et Louis de Bourgogne.

1314. — A mil trois cent douze ans, le moy d'octobre, la douzième indiction, vinrent les procureurs du prince Loys de Bourgogne et reçurent la princée d'Achate pour luy et madame Mehault, sa feme, què le prince de Tharante leur fist rendre.

1315. — A mil trois cent treize ans, à huit jours de juillet, prit don Fernand de Maillorgue la ville de Clarence, Clair-Mont (Mata-griffon) Beau-Veoir et les aultres chastiaux.

1316. — A mil trois cent quatorze, la quatorzième indiction, vint le prince Loys de Bourgogne à la cité de Patras, et se combatit avec don Fernand, et le desconfit, et toute sa gent. Et après cinq jours se coucha le prince Loys d'une maladie qui l'occit le deuxième jour d'aoust, venant celle indiction.

1318. — A mil trois cent seize ans, la première indiction, manda le Roy de Naples messire Robert la princesse Mehault pour venir à Naples, pour intencion de doner la à espouse à son frère messire Jehan, le comte de Gravina, qui puis fust prince de la Morée quand le Roy déshérit la princesse Mehault.

1333. — A mil trois cent trente-trois ans, le moy de décembre, la première indiction, après la mort du prince de Tharante, pour ce que le prince Jehan ne daigna faire homage à son nepveu, messire Robert, le fils du prince de Tharante, de qui il devoit tenir la princée d'Achaye, si eschangèrent avec l'empereys<sup>1</sup> et prit le duché de Duras, et acquitta la princée aux hoirs de son frère. Et à deux jours d'avril après celle indiction, vint à Clarence messire Guarys Romain, de l'Escale et rechut là princée pour l'empereys et ses hoirs. »

<sup>1</sup> Catherine de Valois-Courtenay.



# TABLE

---

|                   | pages. |
|-------------------|--------|
| INTRODUCTION..... | 1      |

## PREMIÈRE PARTIE

### LES FRANCS

(1205-1311).

|       |                                                                                  |     |
|-------|----------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I.    | Comment fut constituée la principauté de Morée (1205).....                       | 7   |
| II.   | Les premiers Villehardouin (1210-1225).....                                      | 23  |
| III.  | Soumission totale de la Morée. Querelle du prince et des barons (1225-1260)..... | 35  |
| IV.   | Expédition de Pélagonie (1260-1264).....                                         | 51  |
| V.    | La guerre en Morée (1264-1267).....                                              | 63  |
| VI.   | L'Achaïe feudataire du royaume de Naples (1266-1275) .....                       | 73  |
| VII.  | Isabelle de Villehardouin (1277-1294).....                                       | 87  |
| VIII. | Isabelle et Florent de Hainaut (1294-1297).....                                  | 103 |
| XI.   | Nicolas de Saint-Omer, maréchal et baile de Morée (1297-1301)... ..              | 115 |
| X.    | Philippe de Savoie et le maréchal de Saint-Omer (1301-1303)....                  | 125 |
| XI.   | Le maréchal de Saint-Omer et la comtesse de Matagriffon. (1303-1304).....        | 135 |
| XII.  | Le dernier des de la Roche et les premiers Catalans (1304-1308)....              | 145 |

## DEUXIÈME PARTIE

### LES CATALANS

(1311-1390).

|      |                                                                     |     |
|------|---------------------------------------------------------------------|-----|
| I.   | Histoire de Roger del Fior (1268-1301).....                         | 155 |
| II.  | Roger del Fior au service du roi de Sicile.....                     | 159 |
| III. | Roger del Fior part pour la Romanie.....                            | 167 |
| IV.  | Roger del Fior en Anatolie.....                                     | 175 |
| V.   | Fin de l'histoire de Roger del Fior (octobre 1303, avril 1304)..... | 183 |
| VI.  | Défense des Almogavares.....                                        | 193 |
| VII. | Exploits des Almogavares, Siège de Gallipoli .....                  | 203 |

|       |                                                                                                                                                                                                                                                            |     |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| VIII. | Retour de don Bérenger d'Entenza. Arrivée de l'infant don Fernand d'Aragon (1306-1308).....                                                                                                                                                                | 215 |
| IX.   | Passage des Catalans à travers la Thessalie. Captivité de l'infant et aventures de Muntaner (Été de 1308).....                                                                                                                                             | 221 |
| X.    | La Grande Compagnie au cap Cassandria. Histoire de la maison de Brienne.....                                                                                                                                                                               | 227 |
| XI.   | Gautier V, comte de Brienne, seigneur de Lecce, cinquième duc d'Athènes, sixième Mégas Kyr. (1308-1311).....                                                                                                                                               | 235 |
| XII.  | Athènes sous la maison d'Aragon-Sicile (1311-1394). Les Almogavares après la bataille. Gautier VI, comte de Brienne, duc d'Athènes et de Florence.....                                                                                                     | 241 |
| XIII. | Mathilde de Hainaut, dernière princesse d'Achaïe de la maison de Villehardouin. — Nicolas de Saint-Omer, maréchal et baile de Morée. — Louis de Bourgogne, roi de Salonique. — Fernand d'Aragon, infant de Majorque. — Jean d'Anjou, comte de Gravina..... | 251 |

## TROISIÈME PARTIE

## LES FLORENTINS

(1338-1456).

|                                                                                                              |                                                                                                              |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I.                                                                                                           | Catherine de Valois-Courtenay (1333-1346).....                                                               | 265 |
| II.                                                                                                          | Robert d'Anjou-Tarente, prince suzerain et prince réel d'Achaïe, empereur de Constantinople (1337-1364)..... | 283 |
| III.                                                                                                         | Marie de Bourbon, dernière princesse d'Achaïe (1364-1387).....                                               | 293 |
| IV.                                                                                                          | Nerio Acciaiuoli, seigneur de Corinthe et du duché d'Athènes, puis duc d'Athènes. (1387-1394).....           | 301 |
| V.                                                                                                           | Antonio Acciaiuoli, deuxième duc florentin d'Athènes (1395-1435).....                                        | 313 |
| VI.                                                                                                          | Nero II, troisième duc florentin. Franco Acciaiuoli, quatrième et dernier duc florentin (1435-1456).....     | 325 |
| Table I. Les douze pairies et les grandes baronnies du Péloponèse....                                        |                                                                                                              | 355 |
| i. Les douze pairies de la conquête.....                                                                     |                                                                                                              | 355 |
| ii. Les douze pairies en 1301.....                                                                           |                                                                                                              | 356 |
| iii. Autres baronnies de la conquête.....                                                                    |                                                                                                              | 356 |
| iv. Etat de la Morée en 1314.....                                                                            |                                                                                                              | 357 |
| v. Etat de la principauté en 1391.....                                                                       |                                                                                                              | 357 |
| Table II. Liste chronologique des princes suzerains, princes réels, princes titulaires et baux de Morée..... |                                                                                                              | 359 |
| Table III. Ducs et gouverneurs d'Athènes de (1205 à 1454).....                                               |                                                                                                              | 363 |
| i. Ducs francs. ....                                                                                         |                                                                                                              | 362 |
| Maison de la Roche (1205 à 1308).....                                                                        |                                                                                                              | 362 |
| Maison de Brienne. (1308 à 1311).....                                                                        |                                                                                                              | 362 |